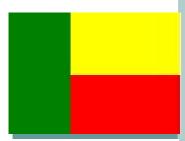


République du Bénin

Ministère Chargé du Plan, de La Prospective et du développement

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique







Analyses des Résultats

Tome 1 Répartition spatial e, Structure par sexe et âge et Migration de la population au Bénin







Direction des Etudes Démographiques Cotonou, Octobre 2003

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	v
DEFINITION DES SIGLES	xi
Préface	xii
AVANT-PROPOS	xv
NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3	xvi
RESUME	xx
Personnel National	ccxxxi
Personnel International	ccxxxii
CHAPITRE 1 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION AU BENIN	28
1.1 CONTEXTE	32
1.1.1 Présentation géographique du Bénin	
1.1.2. Bref aperçu historique du peuplement du Bénin.	
1.1.3 Caractéristiques économiques des régions	
1.1.4 Organisation et évolution administrative	
1. 2 POPULATION SELON LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES	35
1. 2.1 Volume de la population	
1. 2.2 Population résidente et milieu de résidence	47
1. 3 ETUDE DEPARTEMENTALE	
1. 3.1 ATLANTIQUE	
1. 3.2 OUEME	
1. 3.3 PLATEAU	
1. 3.4 LITTORAL	
1. 3.5 COUFFO	
1. 3.6 MONO	
1. 3.7 ZOU	
1. 3.8 COLLINES	
1. 3.9 ATACORA	
1. 3.10 DONGA	
1. 3.11 ALIBORI	
2. 3.12 BORGOU	/8
1. 4 POPULATION URBAINE	
1. 4.1 Classification des agglomérations urbaines selon le poids démographique	
1. 4.2 Évolution de la population urbaine et taux d'urbanisation	87
CONCLUSION	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIOUES	93

CHAPITRE 2 STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION AU BENIN	94
2.1 CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES, EVALUATION DE LA QUALITE DES	
DONNEES DU RGPH 3 ET DEFINITION DES CONCEPTS	96
2.1.1 Considérations méthodologiques : collecte des données relatives au sexe et à l'âge	96
2.1.2 Evaluation de la qualité des données	96
2.1.3 Définition des concepts	98
2.2 STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE OBSERVEE EN 2002 SELON LE SEXE ET L'AGE	00
2. 2.1 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges	
quinquennauxquinquennaux	90
2. 2.2 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges	
2. 2.3 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les autres groupes d'âges util	
2. 3 EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA POPULATION TOTALE SELON LE SEXE ET	
L'AGE DE 1979 A 1992, ET DE 1992 A 2002	104
2. 3.1 Comparaison des structures par groupes d'âges quinquennaux	
2. 3.2 Comparaison des structures par grands groupes d'âges	106
2.4 STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE OBSERVEE EN 2002 PAR SEXE ET AGE	E 108
2. 4.1 Structure de la population urbaine observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges	4.04
quinquennaux	108
2. 4.2 Structure de la population urbaine observée en 1979, 1992 et 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges	112
2.5 STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE OBSERVEE EN 2002 PAR SEXE ET AGE	S 116
2. 5.1 Structure de la population rurale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux	116
2. 5.2 Structure de la population rurale observée en 1979, 1992 et 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges.	
2. 5.3 Structure de la population rurale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges utiles	
2.6 ETUDE COMPAREE DES STRUCTURES DES POPULATIONS DEPARTEMENTALES	100
OBSERVEES EN 2002 SELON LE SEXE ET L'AGE	120
Borgou, Collines, Couffo, Plateau et Zou)	121
2.6.2 Structures des populations observées dans les départements du Groupe 1I (Mono, Donga)	
2.6.3 Structures des populations observées dans les départements du Groupe III (Atlantique, Ouémé)	
2.6.4 Structure de la population observée dans le Littoral selon le sexe et l'âge (Confère point 2.4.2	
sur les grandes villes pour plus de détails)	131
2.7 ETUDE COMPAREE DES DEPARTEMENTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET D	ES
GRANDES VILLES SELON LES POPULATIONS PAR GROUPES D'AGES UTILES, CIBL	
DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	132
2.7.1 Contribution des départements selon le milieu de résidence et des grandes villes aux premiers	
axes.factoriels F1 et F2 (Tableau 2.7.1)	
2.7.2 Coordonnées des groupes d'âges utiles sur les 2 axes factoriels F1 et F2 (Tableau 2.7.2)	132
CONCLUSION	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXES	139
CHAPITRE 3 MIGRATION AU BENIN ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE	159
3. 1. CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL	160

3. 2. DEFINITIONS ET CONCEPTS	162
3. 2.1 Le concept de ville, de milieu urbain et de milieu rural	162
3. 2.2. Le concept de migration	165
3. 2.3. Les indicateurs pour l'analyse de la migration	166
3. 3- EVOLUTIONS ET CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS INTERNES AU BENIN	168
3. 3.1. Les Migrations internes avant 1980	168
3. 3.2. Les tendances migratoires des années 1980-1992	170
3. 3.3. Les migrations récentes au Bénin	172
3. 4. EVOLUTIONS ET CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS	
INTERNATIONALES AU BENIN	180
3. 4.1. Un peu de rappel de la situation sociale antérieure.	180
3. 4.2. Importance de l'immigration internationale	
3. 5 IMPACT DES MIGRATIONS SUR LA CROISSANCE URBAINE AU BENIN	185
3. 5.1. Evolution de l'urbanisation au Bénin au niveau national	185
3. 5.2. Au niveau des départements.	188
3. 5.3. Les villes à statut particulier	
3. 1.1 LES VILLES DANS LES COMMUNES ORDINAIRES	207
CONCLUSION	218
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	221
ANNEYE	

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

CHAPITRE 1	REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION AU BENIN	28
Tableau 1	2.1: Population de droit et de fait par département selon le statut de résidence	36
	2.2: Population résidente par département selon le sexe et rapport de masculinité	
	2.3 : Evolution de la Population résidente par département et rapport de mascumme	30
Tabicau 1.	de masculinité 1992-2002	40
Tahlean 1	2.4 : Densités de population et évolution (1992-2002)	
	2.5: Superficies totale et cultivable Population totale et population active	72
Tabicau 1.	agricole et évolution (1992-2002)	44
Tableau 1	2.6 : Population résidente du Bénin par grands groupes d'âges, selon	
Tubicau 11	le sexe et évolution (1992-2002)	45
Tableau 1.	2.7: Répartition des ethnies selon les départements	
	2 8: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	2.9 : Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âge	
Tableau 1.	2.10 : Population résidente selon le milieu de résidence et l'ethnie	49
	3.1: Population résidente du département de l'Atlantique selon la Commune, et	
	taux de croissance inter censitaire	
Tableau 1	3.2 : Population par milieu de résidence et évolution du rapport de	
	masculinité entre 1992-2002	52
Tableau 1.	3.3 : Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	52
Tableau 1.	3.4 : Densités de population et évolution (1992-2002)	53
Tableau 1.	3.5 : Population résidente du département de l'Ouémé selon les	
	Communes et taux de croissance inter censitaire	53
Tableau 1.	3.6 : Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	(Évolution 1992-2002)	
	3.7 : Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	3.8 : Densités de population et évolution (1992-2002)	56
Tableau 1.	3.9 : Population résidente du département du Plateau selon	
	la Commune et le taux de croissance inter censitaire	56
Tableau 1.	3.10: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	(Évolution 1992-2002)	
	3.11: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	3.12: Densités de population et évolution (1992-2002)	58
Tableau 1.	3.13: Population résidente par sexe selon les grands groupes	
m 11 4	d'âges (évolution 1992-2002)	59
Tableau 1.	3.14: Population résidente du département du Couffo selon	
m 11 4	la Commune, et taux de croissance inter censitaire	
Tableau 1.	3.15: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)	6I
	3.16: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	3.17: Densités de population et évolution (1992-2002)	62
1 abieau 1.	3.18: Population résidente du département du Mono selon la Commune	(2)
Tablaau 1	et le taux de croissance inter censitaire	62
rabieau 1.	3.19 : Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	61
Tobloou 1	(Évolution 1992-2002)	
	3.21 : Densités de population et évolution (1992-2002)3.22 : Population résidente du département du ZOU selon la Commune	03
rabieau 1.	et le taux de croissance inter censitaire	65
Tahlaan 1	3.23: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	3.24: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	3.25: Densités de population et évolution (1992-2002)	
	3.26 : Population résidente du département des Collines selon la Commune	07
Tabicau 1.	et le taux de croissance inter censitaire	68
Tableau 1	3.27: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	3.28: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes	
ravicau 1.	d'âges (évolution 1992-2002)	69
Tableau 1.	3.29: Densités de population et évolution (1992-2002)	70
- aniona i		, 0

	Tableau 1.3.30: Population résidente du département de l'Atacora selon	
	la Commune et le taux de croissance inter censitaire	70
	Tableau 1.3.31: Population résidente selon le milieu de résidence et grands	
	groupes d'âges (évolution 1992-2002)	71
	Tableau1.3.32: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	Tableau1.3.33: Densités de population et évolution (1992-2002)	72
	Tableau 1.3.34: Population résidente du département de l'Atacora selon la Commune	
	et le taux de croissance inter censitaire	
	Tableau 1.3.35: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	Tableau1.3.36: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002).	
	Tableau 1.3.37: Densités de population et évolution (1992-2002)	75
	Tableau 1.3.38: Population résidente du département de l'Alibori selon la	
	Commune et le taux de croissance inter censitaire	
	Tableau 1.3.39: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	Tableau 1.3.40: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	Tableau 1.3.41: Densités de population et évolution (1992-2002)	78
	Tableau 1.3.42: Population résidente du département du Borgou selon	
	la Commune et le taux de croissance inter censitaire	
	Tableau 1.3.43: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges	
	Tableau 1.3.44: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité	
	Tableau 1.3.45: Densités de population et évolution (1992-2002)	
	Tableau 1. 4.1: Répartition des villes de 10.000 habitants ou plus et leurs effectifs de populations	
	Tableau 1.4.3 : Population résidente des Communes à statut particulier	
	Tableau 1.4.4: Évolution de la population urbaine et rurale entre 1979, 1992 et 2002	88
	Tableau 1.4.5: Evolution des taux d'urbanisation et de proportion de population rurale	
	par département entre 1979 et 1992	89
	Graphique 1.2.1 Rapport de Masculinité de 6 pays de la sous-région	39
	Graphique 1.2.2 Evolution du rapport de masculinité au Bénin et selon	
	les départements (1992-2002)	40
	Graphique 1.2.3 Evolution proportion de la population résidente (2002-1992)	
	Graphique 1.2.4 Evolution de la densité de population (1992-2002)	
	(Nombre d'habitants au kilomètre carré)	
	Graphique 1.2.5 Indice de poussée démographique 1992-2002	43
	Graphique 1.2.6 Rapport de masculinité selon le milieu de résidence	48
	Graphique 1.3.1 Evolution de la population des Communes de l'Atlantique (1992-2002)	51
	Graphique 1.3.2 Evolution de la population des communes de l'Ouémé (1992-2002)	
	Graphique 1.3.3 Evolution de la population des communes du Plateau (1992-2002)	
	Graphique 1.3.4 Evolution de la population des communes du Couffo (1992-2002)	
	Graphique 1.3.5 Evolution de la population des communes du Mono (1992-2002)	
	Graphique 1.3.6 Evolution de la population des communes du Zou	
	Graphique 1.3.7 Evolution de la population des communes des Collines (1992-2002)	
	Graphique 1.3.8 Evolution de la population des communes de l'Atacora (1992-2002)	
	Graphique 1.3.9 Evolution de la population des communes de la Donga (1992-2002)	73
	Graphique 1.3.10 Evolution de la population des communes de l'Alibori (1992-2002)	
	Graphique 1.3.11 Evolution de la population des communes du Borgou (1992-2002)	79
	Graphique 1.4.1 Evolution de proportion d'agglomérations urbaines	
	selon la taille (1992-2002)	84
	Graphique 1.4.2 Poids démographique des Communes à statut particulier	
	Graphique 1.4.3 Evolution des proportions de population urbaine et rurale entre 1979 et 1992	
	Graphique 1.4.4 Evolution du taux d'urbanisation 1979-2002	90
CHA	APITRE 2 STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION AU BENIN	94
	Tableau 2.1.1 Indices de mesure de préférence des âges déclarés selon le sexe,	
	le milieu de résidence et les différents recensements	07
	Tableau 2.2.1 Structure de la population résidente au Bénin en 2002	····· フ /
	selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian	102
	Tableau 2.2.2 Groupes d'âges, cibles de programmes de développement	
	radicaa 2.2.2 Groupes a ages, cides ac programmes de developpement	103

Tableau 2.2.3	Structure de la population par sexe selon le groupe d'âge utiles (effectifs et fréquences)	103
Tableau 2.3.1	Structure de la population par grands groupes d'âges selon le sexe	
Tableau 2.4.1	et l' âge (%), rapport de dépendance et âge médian selon l'année de recensement Evolution de la population résidente au Bénin selon le milieu de	
Tableau 2.4.2	résidence (effectifs et fréquences)	
Tableau 2.4.3	le sexe et les grands groupes d'âges (en%), taux de dépendance et âge médian Structures comparées des grandes villes de Cotonou, Porto-Novo	
Table 2.4.4	et Parakou selon les grands groupes d'âges	. 114
Tableau 2.4.4	Structure de la population urbaine observée en 2002 par sexe selon les autres groupes d'âges utiles (effectifs et fréquences)	115
Tableau 2.5.1	Structure des populations rurales en 1979, 1992 et 2002 selon	. 113
	le sexe et les grands groupes d'âges (en%), taux de dépendance et âge médian	. 118
Tableau 2.5.2	Structure de la population rurale en 2002 selon les autres	
T 11 0 6 1	groupes d'âges utiles (effectifs et fréquences)	. 119
Tableau 2.6.1	Population totale par département en 1979, 1992, 2002, population	
	urbaine en 2002, taux annuels de croissance enregistrés entre1979-1992 et 1992-2002, taux d'urbanisation en 2002, et Indice Synthétique de Fécondité (EDSB2-2001)	120
Tableau 2.6.2	Structures des populations des populations départementales	. 120
	observées en dans le groupe 1 par sexe selon les grands groupes d' âges (%),taux de	
	dépendance et âge médian.	. 125
Tableau 2.6.3	Structures des populations départementales observées en 2002	
	dans le groupe II par sexe selon les grands groupes d' âges (%), taux de dépendance et	100
Tableau 2.6.4	âge médian	. 128
Tableau 2.6.4	Structures des populations départementales observées en 2002 dans le groupe III par sexe selon les grands groupes d'âges (en%), taux de	
	dépendance et âge médian	. 130
Tableau 2.7.1	Contribution, coordonnées et corrélation des départements selon	. 150
	le milieu de résidence et des grandes villes (individus) aux premiers	
	axes factoriels (F1, F2)	. 133
Tableau 2.7.2	Coordonnées des groupes d'âges (variables) et corrélation	
T 11 0 1	variable-facteur	. 134
Tableau 2. a1	Effectifs et fréquences de population du Bénin en 1979 selon	120
Tableau 2. a2	les groupes d'âges quinquennaux Effectifs et fréquences de population du Bénin en 1992 selon	. 139
1 401044 2. 42	les groupes d'âges quinquennaux	. 139
Tableau 2. a3	Effectifs et fréquences de population du Bénin en 2002 selon	
	quelques groupes d'âges utiles	. 140
Tableau 2. a4	Effectifs et fréquences de population de l'Alibori selon quelques	
T 11 0 7	groupes d'âges utiles en 2002	. 140
Tableau 2. a5	Effectifs et fréquences de population de l' Atacora selon	1 / 1
Tableau 2. a6	quelques groupes d'âges utiles en 2002 Effectifs et fréquences de population de l' Atlantique selon	. 141
Tableau 2. ao	quelques groupes d'âges utiles en 2002	. 141
Tableau 2. a7	Effectifs et fréquences de population du Borgou selon	
	quelques groupes d'âges utiles en 2002	. 142
Tableau 2. a8	Effectifs et fréquences de population des Collines selon	
	quelques groupes d'âges utiles en 2002	. 142
Tableau 2. a9	Effectifs et fréquences de population du Couffo selon quelques	1.40
Tablasu 2 a10	groupes d'âges utiles en 2002 Effectifs et fréquences de population de la Donga selon	. 143
Tableau 2.a10	quelques groupes d'âges utiles en 2002	143
Tableau 2.a11		. 173
	quelques groupes d'âges utiles en 2002	. 144
Tableau 2.a12	Effectifs et fréquences de population du Mono selon quelques	
	groupes d'âges utiles en 2002	. 144
Tableau 2.a13	Effectifs et fréquences de population de l'Ouémé selon quelques	1.4~
	groupes d'âges utiles en 2002	. 145

Tableau 2.a14	Effectifs et frequences de population du Plateau seion	
	quelques groupes d'âges utiles en 2002	145
Tableau 2.a15	Effectifs et fréquences de population du Zou selon quelques	
	groupes d'âges utiles en 2002	146
Tableau 2.a16	Effectifs et fréquences de population de Parakou selon quelques	
	groupes d'âges utiles en 2002	146
Tableau 2.a17		
Tableau 2.a17	quelques groupes d'âges utiles en 2002	1.47
Tableau 2.a18	Effectifs total par sexe et fréquences de population par groupes d'âges	147
Tableau 2.a18		1.40
	quinquennaux selon le milieu, les départements et les grandes villes en 2002	148
Graphique 2.2.	1: Pyramide de la population résidente au Bénin en 2002 par sexe	
• •	et Groupes âges quinquennaux	100
Graphique 2.2.	2 : Rapport de masculinité selon les groupes d'âges quinquennaux	
	1.1 : Superposition des pyramides des populations résidentes au Bénin	
Grapinque 2. S	en 1979, 1992 et 2002 par sexe et groupes d'âges quinquennaux	104
Graphique 2.3	2: Rapports de masculinité selon les recensements de 1979, 1992 et 2002	
	2. Pyramide des âges de la population du milieu urbain en 2002	
	2: Rapports de masculinité au niveau national et en milieu urbain en 2002	
	3: Pyramide des âges de la population de Porto-Novo en 2002	
	4: Pyramide des âges de la population de Parakou en 2002	
Graphique 2.4.	6: Pyramide des âges de la population de l'ensemble des grandes villes en 2002	110
Graphique 2.4.	7: Rapport de masculinité selon les groupes d'âges	
	dans les grandes villes (communes à statuts particuliers)	111
Graphique 2.5.	1: Pyramide des âges de la population du milieu rural en 2002	
	2: Rapports de masculinité au niveau national et en milieu rural en 2002	
	5.13 : Pyramide des âges de la population du Mono en 2002	
	.14 : Rapports de masculinité au niveau national et dans le Mono en 2002	
	15 : Pyramide des âges de la population de la Donga en 2002	
	16: Rapports de masculinité au niveau national et dans la Donga en 2002	
	17: Pyramide des âges de la population de l'Atlantique en 2002	
	18: Rapports de masculinité au niveau national et dans l'Atlantique en 2002	
	.19 : Pyramide des âges de la population de l'Ouémé en 2002	
Graphique 2.6.	20: Rapports de masculinité au niveau national et dans l'Ouémé en 2002	129
Graphique 2.7.	1 : Positionnement des groupes d'âges utiles, cibles des programmes de	
• •	développement par rapport aux axes factoriels (F1, F2)	135
Graphique 2.7.	2 : Positionnement des départements par milieu de résidence et des grandes	
	villes par rapport aux axes factoriels (F1, F2)	135
	vines par rapport aux axes ractoriols (1 1, 1 2)	133
CHAPITRE 3 N	AIGRATION AU BENIN ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE	159
Tableau 3.3.1	Répartition des migrants selon le lieu de recensement (dernière migrations	
1401044 5.5.1	quinquennales).	169
Tableau 3.3.2	Répartition des migrants par milieu de résidence et par département	
		170
Tableau 3.3.3	Tenation at term 42 and income at interpretation of the manufactor	
	Effectifs et taux d'accroissement inter censitaire de la population	
Tableau 3.3.4	des départements et des grands villes	
Tableau 3.3.5	des départements et des grands villes	
	des départements et des grands villes	
	des départements et des grands villes	171
Tableau 3.3.6	des départements et des grands villes	171
Tableau 3.3.6	des départements et des grands villes	171
	des départements et des grands villes	171
Tableau 3.3.6 Tableau 3.3.7	des départements et des grands villes	171 172 173
Tableau 3.3.7	des départements et des grands villes	171 172 173
	des départements et des grands villes Circonscription à forts taux de croissance démographique Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique Répartition des migrants et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales) Soldes migratoires par département ou chef lieu de département	171 172 173 176
Tableau 3.3.7 Tableau 3.3.8	des départements et des grands villes Circonscription à forts taux de croissance démographique Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique Répartition des migrants et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales) Soldes migratoires par département ou chef lieu de département (Dernières migrations décennales)	171 172 173 176
Tableau 3.3.7	des départements et des grands villes Circonscription à forts taux de croissance démographique Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique Répartition des migrants et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales) Soldes migratoires par département ou chef lieu de département (Dernières migrations décennales) Répartition des personnes réfugiées selon le département d'installation	171 172 173 176 178
Tableau 3.3.8 Tableau 3.4.1	des départements et des grands villes Circonscription à forts taux de croissance démographique Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique Répartition des migrants et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales) Soldes migratoires par département ou chef lieu de département (Dernières migrations décennales) Répartition des personnes réfugiées selon le département d'installation et la nationalité	171 172 173 176 178
Tableau 3.3.7 Tableau 3.3.8	des départements et des grands villes	171 172 173 176 178
Tableau 3.3.8 Tableau 3.4.1	des départements et des grands villes Circonscription à forts taux de croissance démographique Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique Répartition des migrants et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales) Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales) Soldes migratoires par département ou chef lieu de département (Dernières migrations décennales) Répartition des personnes réfugiées selon le département d'installation et la nationalité	171 172 173 176 178

Tableau 3.4.3	Rapport de masculinité des immigrants externes selon le lieu de résidence actuelle	101
Tableau 3.5.1	Evolution des effectifs de population totale, urbaine et rurale et	184
Tableau 3.3.1	des taux d'urbanisation entre 1979 et 2002	186
Tableau 3.5.2	Evolution des taux de croissance (%) des populations totale,	100
1 401044 5.5.2	urbaine et rurale.	188
Tableau 3.5.3	Taux d'urbanisation (%) selon le département en 1992 et 2002.	
Tableau 3.5.4	Taux moyen annuel d'accroissement de la population totale et	
	urbaine par département entre 1992 et 2002. et variation des taux d'urbanisation	190
Tableau 3.5.5	Evolution démographique des trois municipalités : Cotonou,	
	Porto-Novo, Parakou de 1961 à 2002.	192
Tableau 3.5.6	Flux migratoires Cotonou-Banlieues au cours des 5 dernières années	
Tableau 3.5.7	Soldes migratoires entre Cotonou et ses banlieues	
Tableau 3.5.8	Répartition des migrants internes, externes dans les trois grandes villes	195
Tableau 3.5.9	Flux migratoires entre les villes de Cotonou, Porto-Novo et	
	Parakou (les dernières migrations quinquennales).	196
Tableau 3.5.10		
Tableau 3.5.11	Contribution des grandes villes aux mouvements migratoires	
	(Les dernières migrations décennales et quinquennales)	197
Tableau 3.5.12		
	(Les dernières migrations décennales)	198
Tableau 3.5.13	Contribution à l'immigration dans les grandes villes (Les dernières migrations	
	quinquennales)	
Tableau 3.5.14	Répartition de la population migrante selon le lieu de résidence actuelle	
Tableau 3.5.15		201
Tableau 3.5.16	Répartition des migrants selon le statut dans la profession	
	dans les grandes villes	204
Tableau 3.5.17	Evolution de la population agglomérée de Cotonou,	
	Porto-Novo et Parakou	
Tableau 3.5.18	Répartition des localités urbaines et rurales par département en 2002	
Tableau 3.5.19	Répartition de la population résidente par milieu de résidence.	208
Tableau 3.5.20	Répartition des villes selon la catégorie, le nombre et	200
T 11 2521	le poids démographique.	209
Tableau 3.5.21	Répartition des villes et importance relative de la population urbaine	210
T.1.1. 2.5.22	par département en 2002.	210
Tableau 3.5.22	r	212
Tables 2 5 22	dans les communes ordinaires en 1992 et 2002.	212
Tableau 3.5.23		214
Tobloou 2 5 24	urbaine par département entre 1992 et 2002	214
Tableau 3.5.24	communes ordinaires (1992-2002)	216
Tableau 3. a.1	Intensité migratoire entre zones (départements et chefs-lieux)	
Tableau 3. a.1	Répartition des immigrants selon les quatre principales provenances	222
1 abicau 5. a.2	pour 100 immigrants au total par lieu de résidence	223
Tableau 3. a.3	Répartition des migrants selon la provenance et le statut dans la profession	223
1 abicau 5. a.s	pour 100 migrants externes au total par provenance (Dernières migrations	
	quinquennales)	224
Tableau 3. a.4	Répartition des migrants selon la résidence antérieure et	224
raoicau J. a.+	la résidence actuelle (Dernières migrations quinquennales)	225
Tableau 3. a.5	villes, population, taux d'urbanisation en 1992 et 2002	
Tableau 3. a.6	Villes des communes ordinaires, Population, Taux d'accroissement	220
1 401044 5. 4.0	moyen annuel 1992-2002.	229
	/	

Graphique 3.5.1	Evolution du taux d'urbanisation et proportion de la population rurale	186
Graphique 3.5.2	Rapport de masculinité des migrants et_des non migrants à Cotonou	. 202
Graphique 3.5.3	Rapport de masculinité des migrants et des non migrants à Porto-Novo	. 202
Graphique 3.5.4	Rapport de masculinité des migrants et des non migrants à Parakou	. 203
Graphique 3.5.5	Répartition des migrants selon le statut dans la profession à Cotonou,	
	Porto-Novo, Parakou, Ensemble Masc./Fém.	. 204
Graphique 3.5.6	Répartition des migrants selon le statut dans la profession à Cotonou,	
	Porto-Novo, Parakou, Sexe Féminin	. 205

DEFINITION DES SIGLES

EFB : Enquête sur la Fécondité au Bénin

ISF: Indice Synthétique de Fécondité

RGPH1: Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation

RGPH2 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation

RGPH3: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation

EDSB1 : Première Enquête Démographique et de Santé au Bénin

EDSB1 : Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Bénin

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ACP: Analyse en Composantes Principales

Préface

Il n'est de richesse que d'hommes dit-on. En vertu de ce principe, le Gouvernement de la République du Bénin, désireux de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité de ses ressources humaines a décidé, par décret n° 99-459 du 22 septembre 1999, d'organiser sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Cette importante opération est la troisième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de :

- connaître l'effectif total de la population résidente de l'ensemble du pays, et des divisions administratives,
- fournir des données sur les caractéristiques sociales, culturelles et économiques de la population,
- collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions de vie des populations et à l'estimation de la pauvreté,
- collecter les données nécessaires à l'étude des mouvements migratoires et de l'urbanisation au Bénin,
- permettre une estimation des niveaux globaux de fécondité et de la mortalité au Bénin, notamment de la fécondité des adolescentes et de la mortalité des enfants de moins d'un an, d'un an à moins de 4 ans, de 0 à moins de 5 ans et des femmes en couches et des suites de couches.
- mesurer l'ampleur du travail des enfants et du phénomène des enfants placés,
- identifier les déterminants de la scolarisation au Bénin,
- calculer les coordonnées géographiques de chacun des villages en vue de permettre l'établissement des cartes thématiques à l'appui de la dissémination des résultats du recensement.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé par trois de ses Directions à savoir :

- la Direction des Etudes Démographiques pour les aspects techniques ;
- la Direction Administrative et Financière pour la gestion administrative et financière de l'opération ;
- la Direction du Traitement de l'Information et des Publications, à qui est revenu le soin d'assurer le traitement informatique des données.

Au plan national, un Comité de 42 membres représentant tous les départements ministériels, les Organisations Non Gouvernementales, les Associations de Développement des douze régions administratives du Bénin et les Centrales Syndicales a été chargé d'assurer le suivi de l'opération.

Enfin, pour donner au Recensement Général de la Population et de l'Habitation toutes les chances de succès et obtenir des résultats fiables, deux autres Comités ont été mis en place :

- un Comité Départemental du Recensement, présidé, dans chaque Département par le Préfet ;

- un Comité local du Recensement, au niveau de chaque Commune (ex sous – préfecture).

Le rôle de ces deux Comités est de faire du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation une opération de proximité par une forte sensibilisation des populations et une gestion administrative efficace.

Rappelons que l'organisation du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en février 2002, soit dix ans après le deuxième Recensement Général exécuté en février 1992, répond bien aux exigences des Nations Unies qui recommandent l'organisation de recensements généraux suivant une périodicité de dix ans.

Pour faciliter l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que :

- la structure par sexe et âge de la population
- la répartition spatiale de la population,
- les caractéristiques socioculturelles de la population,
- les caractéristiques économiques,
- la fécondité au Bénin,
- la mortalité au Bénin,
- la migration au Bénin et impact sur la croissance urbaine,
- l'état matrimonial et la nuptialité,
- les conditions de vie et d'habitation des ménages,
- les projections démographiques et l'étude prospective sur la demande sociale d'éducation, d'emploi, de santé et de logement au Bénin,
- les femmes au Bénin,
- les enfants au Bénin,
- la population des personnes handicapées,
- les personnes âgées au Bénin,
- la mesure de la pauvreté à partir des données du RGPH3 (la carte de la pauvreté),
- Alphabétisation, Instruction, fréquentation scolaire et déterminants familiaux de la scolarisation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des grandes tendances de la population béninoise, des indicateurs du mouvement de la population (mortalité, natalité et migration). Ils permettent également de déterminer les niveaux de la pauvreté au Bénin ainsi que de nombreux autres indicateurs de développement qui peuvent aider à l'évaluation des différents plans et programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années, notamment dans le cadre des objectifs des grandes conférences internationales (Déclaration du Millénaire pour le Développement, Sommet Mondial pour les Enfants, Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement etc.).

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques dans tous les domaines : politique de population, politique économique, politique de logement, politique environnementale politique d'aménagement du territoire etc.).

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Non

Gouvernementales; Associations de développement ; Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Signalons que l'atlas démographique et les 12 monographies départementales établies pour appuyer la décentralisation seront disponibles dès 2004.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires au Développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population, la Coopération Suisse, l'UNICEF, la Banque Mondiale à travers le Projet Santé et Population, l'USAID et le Port Autonome de Cotonou.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressée aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National et des Comités Locaux du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à toute la population béninoise, pour son adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux journalistes, toute presse confondue, pour la part active qu'ils ont prise dans la sensibilisation de la population ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération,

Enfin, Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve et n'ont ménagé aucun effort pour gagner le pari de ce troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation.

Bruno Amoussou

Ministre d'Etat, Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement

prosent &

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles de la population. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des plans et programmes de développement, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Le Bénin a réalisé trois Recensements Généraux de Population et de l'Habitation, le premier en mars 1979, le second en février 1992, et le troisième en février 2002, soit 10 ans après, conformément aux recommandations des Nations Unies. Le troisième Recensement était devenu impérieux dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers sont devenues obsolètes du fait des changements de comportements démographiques et des mutations socio-économiques et culturelles que connaissent les populations.

Par ailleurs, l'efficacité du processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proches que possible des réalités locales.

Comme les autres recensements, le troisième a permis d'actualiser les connaissances sur la structure de la population de l'ensemble du pays et des divisions administratives, d'évaluer les populations des groupes d'âges, cibles des programmes de développement, de déterminer les soldes migratoires internes et d'estimer les niveaux de fécondité et de mortalité au Bénin, notamment de la fécondité des adolescentes, de la mortalité infanto-juvénile et de la mortalité maternelle. En outre, elle a enrichi le stock de données et d'indicateurs socio-démographiques, économiques et culturels disponibles et indispensables aux décideurs politiques, aux planificateurs, aux collectivités locales, aux agents économiques et à la société civile pour l'élaboration des futurs plans de développement socio-économique et de la prospective de la demande sociale.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur 18 thèmes dont 16 ont été répartis en six tomes. Le présent tome intitulé "Répartition Spatiale, Structure par Sexe et Age et Migration de la Population au Bénin " est axé sur trois thèmes principaux :

- 1) Répartition Spatiale de la Population au Bénin
- 2) Structure par Sexe et Age de la Population au Bénin
- 3) Migration au Bénin et Impacts sur la Croissance Urbaine

Le premier met en exergue les contrastes de peuplement sur le territoire national et débouche sur une typologie régionale basée sur les équipements existants et les densités de population des différentes localités.

Le deuxième analyse les structures par sexe et âge de la population et apprécie leur rajeunissement ou vieillissement au fil des recensements. Il dégage les populations-cibles des programmes sectoriels de développement par département et fournit deux classifications des unités administratives (départements, communes et grandes villes). L'une est basée sur les spécificités pyramidales de la population et l'autre sur les spécificités en terme de population-cible des programmes de développement.

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3

Par décret N°99-459 du 22 septembre 1999, le Gouvernement Béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3).

Ce troisième Recensement a été réalisé du 15 février au 1^{er} mars 2002, soit dix ans jour pour jour après le deuxième Recensement. C'est le deuxième Recensement après la "Conférence des Forces Vives de la Nation" de Février 1990.

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 7.506 Agents Recenseurs, 1.507 Chefs d'Equipe, superviseurs contrôleurs 18 252 et régionaux pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que sur les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le Bénin a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en 7.352 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Chaque Zone de Dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à Cotonou pendant 8 mois par 12 Agents vérifieurs, 60 Agents Codificateurs, 70 Agents de saisie sous la supervision de 2 cadres Analystes-Programmeurs Analysteset de Programmeurs Assistants. Le traitement des questionnaires ménages consiste d'une part à traduire en langage les informations collectées et de les rentrer dans les microordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-3, il a organisé trois mois après dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire dont le but principal était de converture mesurer la du dénombrement : son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour importantes. certaines variables Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 10 au 24 avril 2002. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages dans un échantillon stratifié tiré à un degré de 100 proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des ZD découpées lors de la cartographie du RGPH3. Les domaines d'étude retenus sont: Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la Strate Rurale à Faible Croissance.

Apurement et imputation des données.

Dans les données issues d'une enquête ou recensement, plusieurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, Aussi, il existe entre certaines variables, une relation logique (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH-3 sont :

-Les méthodes d'imputation déductive :

Méthode permettant de déduire avec «certitude» une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation est fonction de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.

-Les méthodes d'imputation par la moyenne: méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Cette phase a duré un mois (juin 2003) et a regroupé six cadres démographes, statisticiens et informaticiens qui ont conduit le RGPH3.

Définitions des concepts de base du RGPH-3

Une multitude de concepts ont été utilisés lors du Recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- Ménage : Le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.
- Ménage ordinaire : c'est un ensemble de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.
- Ménage collectif: le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.
- Milieu urbain: il est défini comme une zone hétérogène qui regroupe tout chef lieu de commune ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après: bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2ème cycle, d'une part et tout arrondissement ayant au

moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

- Noyau familial: C'est un sous groupe du ménage comportant un couple avec ou sans enfants, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit des personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- Personne occupée: est toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement.
- Secteur informel: C'est un ensemble d'unités de production dont l'activité est informelle.
- Activité informelle: C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal, par une personne en tant que patron ou à son propre compte.
- Rentier (REN): C'est une personne qui dispose d'une fortune personnelle lui permettant de vivre sans travailler. C'est le cas des propriétaires de maison en location qui ne travaillent plus ou de quelqu'un qui a placé de l'argent c'est-à-dire un actionnaire à qui cela rapporte de l'argent pour survivre.
- Retraité (RET) : C'est toute personne (Homme ou Femme) qui a cessé d'exercer une activité économique et qui perçoit une forme quelconque de pension de retraite ou d'invalidité. Mais dès lors qu'un retraité exerce ou a exercé une activité économique durant la période de référence, il sera

- considéré comme actif même s'il continu de percevoir sa pension.
- Autre inactif (AINA): Est considéré comme autre inactive toute personne qui est dépourvue d'occupation, qui n'exerce aucune activité économique et n'est pas à la recherche d'un emploi.
- Chômeur (CHO): Est une personne qui a travaillé au moins une fois dans sa vie et qui a perdu son emploi avant la période de référence mais qui est actuellement en quête d'un nouvel emploi.
- Ménagère (MEN): Elle est la femme qui s'occupe uniquement des travaux ménagers et des enfants sans en tirer un revenu.
- Cherche 1^{er} emploi ou 1^{er} travail
 (CT): Toute personne en quête de son premier emploi.
- Enfants confiés ou placés: Un enfant confié ou placé est un enfant placé par ses parents ou des tiers (tuteur, intermédiaire ...), chez d'autres parents ou personnes étrangères à la famille et pris en charge. Il est généralement placé à partir de 6 ans (ou moins
- Handicap est "le désavantage résultant pour un individu d'une défaillance ou d'une incapacité qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux et culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle".
- Handicapé: Est toute personne atteinte d'une déficience congénitale (par exemple: les malformations) ou acquise par accidents ou par maladies.

- Handicap visuel ou déficience visuelle: la cécité complète est la perte totale de vision. On parle aussi de cécité quand l'acuité visuelle de loin est inférieure à 1/20. L'amblyopie est la vision de loin après correction comprise entre 1/20 et 4/20. C'est l'acuité visuelle très diminuée et les personnes présentant cette situation sont appelées des mal voyants. Ainsi un Mal Voyant est une personne qui ne peut voir loin.
- Handicaps associés ou polyhandicaps. Il s'agit de handicaps qui sont multiples. On parle aussi de plurihandicapés. Ces personnes sont atteintes de plusieurs

handicaps à la fois tels que handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux, etc.

Tabulation des données

Les données actuellement publiées décrivent la population résidente, c'est-àdire la population qui vit habituellement au Bénin depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y vivre pour au moins six mois. Ainsi il a été dénombré 6.769.914 individus résidents présents, vivant dans 1.210.463 ménages ordinaires. Toutefois, il a été dénombré également 30.000 individus vivant dans les ménages collectifs.

RESUME

REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Dix ans après le deuxième recensement général de population, la conjonction des phénomènes démographiques (natalité, mortalité migration) a dû modifier les différents effectifs de population. Quels peuvent être les nouveaux volumes de population, leur répartition dans l'espace et les différentes caractéristiques de la population? C'est précisément l'objet de la présente analyse qui met en exergue les contrastes de peuplement sur le territoire national.

Le nouveau découpage territorial a permis la division du pays en 12 départements : l'Alibori, la Donga, l'Atacora, le Littoral, l'Atlantique, le Mono, le Borgou, l'Ouémé, le Couffo, le Plateau, les Collines et le Zou. Ces 12 départements sont divisés en 77 Communes subdivisées en Arrondissements et eux aussi en villages et en quartiers de ville.

Population selon les départements

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation du Bénin de février 2002 a permis de dénombrer une population résidente (présent plus absent) de 6 769 914 habitants dont 3485795 femmes pour 3284119 hommes Du premier au troisième recensement général de la population soit en l'espace de vingt trois ans, la population du Bénin a doublé en effectif passant ainsi de 3 331 210 en 1979 à 6 769 914 habitants en 2002, ce qui correspond à un taux moyen d'accroissement démographique de 3,25 %. A un tel rythme, le bénin enregistrera un accroissement d'autant de béninois avant la fin du premier quart de ce 21 è siècle.

La répartition de la population selon les départements montre deux catégories de départements selon le poids démographique. Dans la première catégorie, trois départements sur les 12 abritent, ensemble, le tiers de la population du Bénin. Il s'agit de l'Atlantique, le plus peuplé avec un effectif de 801.683 habitants, soit 11,8% de la population totale; de l'Ouémé (730.772 habitants) avec 10,8% de la population et du Borgou (724.171 habitants) soit 10,7% de la population totale recensée.

Les neuf autres, classés dans la seconde catégorie, présentent des poids démographiques relativement homogènes. On y compte : le Littoral avec 665.100 habitants (9,8%); le Zou avec 599 954 habitants (8,9%); l'Atacora avec 549.417 habitants (8,1%); les Collines avec 535.923 habitants (7,9%); l'Alibori avec 522.619 habitants (7,7%), le Couffo avec une population (7,7%); le Plateau avec 407.116 (6,0%); le Mono avec 360.037 habitants (5,3%) et enfin la Donga avec une population voisine de celle du Mono avec 350.062 habitants et un poids démographique de 5,2% de la population nationale.

Ces poids démographiques laissent supposer entre les départements (Alibori, Atacora, Collines, Couffo, Donga, Mono, Plateau) d'une part et (Ouémé, Atlantique, Borgou, Littoral) d'autre part, une répartition homogène apparente qui disparaît lorsque l'on tient compte de l'étendue viable de chaque département.

Densités de population

En rapportant la population recensée de 6 769 914 habitants à la superficie de 114 763 km², il se dégage une densité de 59 habitants au kilomètre carré. Avec le niveau de cet indicateur, le Bénin se classe parmi les pays moyennement peuplés dans la région ouest-africaine.

Les différents départements ne connaissent pas la même concentration de population. Ainsi pour les départements situés dans le bassin méridional à savoir l'Atlantique, le Couffo, le Littoral, le Mono, l'Ouémé, le Plateau et le Zou , la densité de population est largement supérieure à celle du niveau national. Les quatre départements de la partie septentrionale (Alibori, Borgou, Atacora et Donga) couvrent près des trois quarts de la superficie du pays mais abritent 31,7 pour cent de la population. Il en résulte que la pression démographique varie beaucoup à l'intérieur des départements et au niveau des 77 Communes.

La variation des densités se présente comme suit : Alibori: 7 à 35 habitants/km²; Atacora :17 à 59 habitants/km²; Donga : 13 à 58 habitants/km²; Borgou : 18 à 340 habitants/km²; Collines :30 à 55 habitants/km²; Zou : 39 à 552 habitants/km²; Plateau : 57 à 296 habitants/km²; Mono: 140 à 350 habitants/km²; Couffo : 128 à 508 habitants/km²; Atlantique :112 à 571 habitants/km²; Ouémé : 119 à 4471 habitants/km²; Littoral : 8292 habitants/km²

Population urbaine

Dix ans après le deuxième recensement, on assiste à l'émergence de petites et moyennes agglomérations. On distingue trois types de villes et leur classification se présente comme suit: villes de grande taille de 100 000 habitants ou plus (4); villes de taille moyenne qui abritent 20 000 à 100 000 habitants (33) et villes de petite taille constituées d'arrondissements de 10 000 à 20 000 habitants (27).

Le Bénin compte donc 64 villes en 2002 contre 51 en 1992. Les effectifs de citadins ont augmenté tant en valeur absolue qu'en valeur relative. L'effectif de la population des milieux urbains s'élève à 2 630 133 habitants en 2002 contre 1 756 197 habitants en 1992. Le taux d'urbanisation passe de 35,7% en 1992 à 38,9 % en 2002. Ceci traduit bien le dynamisme du phénomène urbain au Bénin.

En 2002, les données du recensement font apparaître une concentration urbaine plus prononcée que celle de 1992 et la structure des villes elle-même s'est trouvée ainsi modifiée. Le nombre de "petites villes" connaît une diminution. Ce nombre passe de 32 villes en 1992 à 27 en 2002. Les villes de taille moyenne qui ont émergé en 1992 dans le paysage urbain ont connu en l'espace de dix une fulgurante croissance. Leur nombre représente 51,6% du nombre total des villes au Bénin contre 31,4% en 1992. Parmi les villes de grande taille (100 000 habitants et plus), trois villes sont classées comme grandes villes. Elles concentrent à elles seules 1 038 471 habitants, soit 39,5% de la population urbaine. Les données de 2002 révèlent l'émergence d'un Arrondissement classé parmi les agglomérations à grande taille. Il s'agit de l'Arrondissement Godomey (153 447 habitants) dans la Commune d'Abomey-Calivi.

Population des communes ayant au moins 100.000 habitants

En 1992, les plus grosses Communes (100 000 habitants ou plus) étaient Abomey-Calavi, Banikoara, Djougou, Cotonou, Parakou et Porto-Novo. Dix ans plus tard, en 2002, sept

Communes viennent s'ajouter à ce nombre. Il s'agit de Aplahoué, Bohicon, Kétou, Malanville, Savalou, Sèmè-Kpodji et Tchaourou.

Grandes villes: communes à statut particulier

L'ensemble des Communes à statut particulier abrite 1038471 habitants sur les 6 769 914 que compte le Bénin, soit 15, 3% de la population totale du pays. Il s'agit de COTONOU (65 100 habitants), de PORTO-NOVO (223 552 habitants) et de PARAKOU (149 819 habitants).

Par rapport aux Communes à Statut particulier correspondant aux trois grandes villes du Bénin, la Commune de Cotonou abrite à elle seule 64,1% de la population de ces trois Communes. Quant aux deux autres Communes à statut particulier, Porto-Novo et Parakou, leur poids démographique est respectivement de 21,6% et 14,4.

Taux d'urbanisation

Tout au long du temps, le Bénin a été essentiellement rural. Les dix dernières années ont été marquées par un lent développement des centres urbains et la concentration de population dans certaines zones urbaines. Cette situation a entraîné des mutations du fait de la croissance rapide de ces zones. L'effectif de la population totale du milieu urbain a été multiplié par 1,52 par rapport à 1992.

L'évolution du taux d'urbanisation permet de distinguer trois catégories de départements :

- la première catégorie regroupe huit départements dont les taux sont inférieurs au niveau observé au second recensement (1992). Il s'agit des départements du Coffo (20,6%), de l'Alibori (21,4%), des Collines (22%), du Zou (28,3%), du Plateau (29,9%) et de la Donga (30,9%);
- les taux d'urbanisation du deuxième sont supérieurs aux taux observés en 1992 (36,5%). Les départements de l'Atacora (37,7%) et de l'Atlantique (37,9%) se retrouvent dans ce groupe.
- Les départements de l'Ouémé (44,3%) et du Borgou (43,4%) forment la troisième catégorie.

L'urbanisation est peut-être la solution de l'avenir, le seul moyen de gérer convenablement la forte augmentation de la population. Les villes ne sont pas mauvaises en soi, sinon les gens ne continueraient pas à y affluer. Le problème vient de ce que les autorités, les urbanistes et la société dans son ensemble n'ont pas réussi à suivre le rythme de la demande et à réduire les pressions exercées par le nombre croissant de personnes qui font appel aux services et à l'infrastructure des milieux urbains.

STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION AU BENIN

La population béninoise est restée jeune entre 1979 et 2002, avec un âge médian qui se situe dans un voisinage de 16 ans (15,6 ans en 1979 et 1992, puis 16,3 ans en 2002). Les hommes y sont plus jeunes que les femmes du fait de leur espérance de vie inférieure à celle des femmes (l'âge médian est 13 ans pour les hommes contre 17,5 ans pour les femmes en 1979 et 15,3 ans pour les hommes contre 17,4 ans pour les femmes en 2002). Cependant, bien que plus jeunes que les femmes, les hommes ont globalement vieilli entre 1979 et 2002 (avancement de l'âge médian de 2,3 ans en 23 ans).

Elle est à dominance féminine et rurale: 48,5% de la population béninoise sont des hommes et 51,5% sont des femmes, soit un rapport de masculinité de 94,2 hommes pour 100 femmes, et 61,1% vivent en milieu rural.

Elle est caractérisée en milieu urbain par une légère hypertrophie du groupe d'âges des actifs potentiels 15-59 ans (53,5%) au détriment des deux autres groupes extrêmes 0-14 ans (42%) et 60 ans et plus (4,5%), conséquence de l'exode des populations actives des campagnes vers les grandes villes et les villes moyennes. La maigreur de la pyramide de la population rurale à partir de 15 ans indique une certaine précocité de ce phénomène.

Le Département du Littoral (Cotonou) est le plus grand bénéficiaire de l'exode des populations de nos campagnes en raison de l'attraction que Cotonou, la Capitale économique du Bénin exerce sur les populations des autres départements, par ses infrastructures socio-économiques, culturelles et administratives. Il abrite 62,7% de personnes d'âges actifs (15-59 ans).

Les populations départementales par groupes d'âges utiles, cibles des programmes sectoriels de développement socio-économique sont corrélées entre elles et il existe des similitudes sensibles (homogénéité en terme de groupes d'âges utiles) entre les départements selon le milieu de résidence. Le milieu urbain est caractéristique des femmes en âges de procréer (15-49 ans), des personnes en âges de travailler (15-59 ans), des personnes en âges de voter (18 ans et plus), et des adolescents et adolescentes (10-18 ans). Quant au milieu rural, il est le site des enfants en général et des personnes âgées (des retraités potentiels de 55 ans et plus, des personnes de troisième âge, 60-79 ans, et des personnes de quatrième âge, 80 ans et plus).

Il s'avère donc indispensable de tenir compte des similitudes des départements et de leurs spécificités selon le milieu de résidence, en terme de populations par groupe d'âges utiles pour mieux les intégrer à une approche multi-sectorielle de développement socio-économique et culturel.

MIGRATIONS AU BENIN ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE

LES MIGRATIONS RÉCENTES AU BÉNIN

Migrations entre départements au cours cinq années précédant le recensement de 2002 : Une attraction différentielle

Les chefs-lieux de département constituent des localités privilégiées abritant l'administration publique du département et généralement les différents services communautaires nécessaires au fonctionnement d'une ville. C'est pourquoi, la présente analyse distinguera les chefs-lieux de département du reste du département. Il en découle que :

- le département de l'Atlantique et Cotonou accueillent 41,3% de l'ensemble des migrants, soit plus de 4 migrants sur 10 ;
- De Cotonou, part en terme de volume, un effectif très important d'émigrants (24,7%) soit environ un migrant sur 4. Cette ville est la première zone d'émigration du pays et la deuxième en matière d'immigration;
- Quatre départements sont attractifs : les départements de l'Atlantique, du Borgou, de l'Ouémé et des Collines. Tous les autres départements ont un solde négatif. La situation favorable de l'Atlantique s'explique en partie par le dynamisme d'Abomey-Calavi qui s'étend à la banlieue de Cotonou. Le département du Borgou est favorisé par l'implantation de nouvelles usines d'égrenage et le développement de la production agricole notamment du coton.

L'examen de l'intensité des migrations à partir des chefs lieux de département révèle le rôle de pôle régional que jouent les villes de Parakou et de Cotonou. Ainsi, L'intensité des migrations est la plus forte entre Parakou et Natitingou au nord et entre Abomey, Porto-Novo, Lokossa et Cotonou au Sud. En d'autres termes Cotonou reste la destination privilégiée pour les chefs-lieux au Sud et Parakou pour Natitingou au Nord. Natitingou et Abomey sont des villes de fortes émigrations vers des destinations assez variées de part l'importance de l'intensité des échanges avec un nombre élevé de départements.

Origine des migrations : 4 migrants sur 10 proviennent des départements du Littoral, de l'Atlantique, du Mono et de l'Ouémé

De façon générale, les migrations se produisent en majorité entre localités appartenant à un même département. Dans le département du Couffo, plus de la moitié des migrants résidaient dans ce même département. Cependant, dans quatre cas sur les 12, la principale provenance des migrants est un autre département. Il s'agit des départements du Littoral, de l'Atlantique, du Mono et de l'Ouémé dont les premières provenances des migrants sont l'Atlantique pour le Littoral d'une part et le Littoral pour l'Atlantique, le Mono et le Couffo d'autre part. Le Littoral est aussi la principale provenance des migrants à destination de Porto-novo

Les échanges entre départements contigus sont aussi importants : plus de la moitié des immigrants du département de l'Atlantique résidaient dans le département du Littoral. D'autres cas significatifs comme l'Ouémé et le Littoral peuvent être signalés.

Un migrant sur deux est une femme et trois migrants sur quatre a moins de 30 ans

Les migrants sont majoritairement des femmes. En moyenne, on a dénombré 53% de femmes parmi les migrants. Cette prédominance des migrants de sexe féminin s'observe en moyenne dans tous les départements et chefs-lieux de département, à l'exclusion des départements de l'Alibori, de l'Atacora et des Collines. Les migrations affectent relativement plus les jeunes : plus des trois quarts des migrants sont âgés de moins de 30 ans. Les tranches d'âge les plus concernées sont les 5-9ans et les 20-24 ans qui représentent chacun plus de 14% des migrants.

Deux migrants sur cinq sont des inactifs et 1 migrant sur quatre a moins de 10 ans.

Les inactifs sont nettement les plus nombreux au sein des migrants (40,2% des migrants) quelle que soit la provenance considérée. Les moins de 10 ans représentent près du quart des migrants (24,4%). Ce sont souvent des migrations dépendantes, mais il arrive que ces enfants migrent sans leurs parents. Cette mobilité des enfants est un phénomène déjà observé aux recensements précédents.

La majorité des migrants actifs sont des indépendants

Parmi les actifs, les actifs indépendants sont les mieux représentés, suivi des aides familiales et des salariés. Mais au delà de cette tendance générale, il convient de remarquer :

Les personnes ayant le statut d'inactifs sont surtout des femmes. Il en est de même des aides familiales. Ces deux statuts sont assez proches. Certaines régions sont particulièrement pourvoyeuse d'aides familiales de sexe féminin. C'est le cas notamment des départements du Littoral, de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et des villes de Porto-Novo et de Lokossa où le rapport de masculinité pour ce statut varie entre 8 et 20 hommes pour 100 femmes.

L'immigration extérieure dominée par les ressortant de la CEDEAO

Le premier recensement de la population du Bénin, organisé en 1979, a permis de dénombrer 55.706 immigrants¹ pour la période 1975-1979. Au deuxième recensement de la population, on a dénombré 77.904 immigrants extérieurs dont 37,9% de nationalités étrangères. La plupart de ces immigrants extérieurs non béninois viennent en majorité du Togo (11,1%), du Niger (11,1%), du Nigéria (6%) et du Ghana (4,5%). Les provenances principales des Béninois sont le Nigéria (23,5%), le Togo (14,5%) et la Côte-d'Ivoire (10,9%).

Toutes nationalités confondues, les immigrants extérieurs viennent du Nigéria, du Togo, du Niger, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Les autres provenances totalisent environ 10% des immigrants.

L'effectif des immigrants a doublé entre 1992 et 2002

Au recensement de la population de 2002, il a été dénombré environ 156.748 immigrés, arrivés au Bénin au cours des cinq dernières années précédant le recensement. L'effectif des immigrants externes a donc doublé par rapport à son niveau de 1992, pour la même durée d'observation. Il représente plus de 2% de la population totale du Bénin. Cet effectif comprend les Béninois de retour et les étrangers.

Résumé 25

.

¹ Dernières migrations des cinq années précédant le recensement

Une immigration des étrangers de plus en plus accrue au Bénin

Les immigrants externes comptent au recensement de la population de 2002, relativement plus d'étranger qu'il n'a été observé à celui de 1992. En effet, en 1992, les étrangers représentaient 37,9% des immigrants externes contre 49,2% en 2002. Le poids des non béninois migrants parmi les immigrants externes varie d'une région à l'autre. Ils représentent plus de 50% des immigrants externes dans les département de l'Alibori (72,5% d'étrangers), du Borgou (56,4%) du Littoral (66,6%), de l'Ouémé (50,8%) et des villes de Natitingou (63,1%) et de Parakou (56,5%).

Les immigrants externes béninois sont majoritairement des femmes alors que les immigrants externes non béninois sont pour la pluspart des hommes.

En moyenne, au niveau national, les hommes sont mieux représentés parmi les immigrants externes avec 103,6 hommes pour 100 femmes. Mais, les femmes sont relativement plus nombreuses parmi les immigrants externes béninois : on dénombre 94,6 hommes pour 100 femmes. Par contre, les immigrés externes non béninois comptent relativement plus d'hommes que de femmes : 113,8 hommes pour 100 femmes.

La tendance générale au sein des immigrants externes béninois est pour une forte féminisation des immigrants externes. Les hommes ne sont dominants que dans cinq départements ou villes : Alibori, Atacora, Borgou, Parakou et Couffo. Partout ailleurs les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes : les rapports de masculinité varient entre 75 hommes pour 100 femmes et 95,8 hommes pour 100 femmes.

IMPACT DES MIGRATIONS SUR LA CROISSANCE URBAINE AU BENIN

Migration, facteur essentiel du développement de l'urbanisation au Bénin Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH-3) donnent, comme population totale, un effectif de 6.769.914 habitants et, comme population urbaine, 2.630.133 habitants, soit un taux d'urbanisation de 38, 85%. En 1961, ce taux était de 16%. En 1979 il passe à 26% et à 36% en 1992 et ce, sur la base de la définition du concept d'urbain retenu à ces trois opérations de collecte. On observe donc une progression continue du taux d'urbanisation au Bénin.

Entre 1992 et 2002, la population urbaine est passée de 1.756.197 habitants à 2.630.133 habitants, enregistrant donc une augmentation de 873 936 habitants, en termes absolus, au cours de la période, soit un taux d'accroissement annuel moyen inter censitaire de 4,12%. A ce rythme, la population des villes aura doublé avant l'année 2020, c'est-à-dire dans moins de 20 ans. Ce qui n'est pas trop court dans l'environnement démographique actuel du Bénin dont la population croit à 3,2% l'an. Entre 1979 et 1992, le taux d'accroissement urbain n'était que de 3,8% contre 6,8% entre 1961 et 1979 (INSAE, RGPH 1979). Les défis que pose cette croissance urbaine soutenue sont nombreux et complexes, comme le sont les facteurs qui sont à l'origine du développement des villes. De nombreuses études incriminent l'exode rural, comme étant le déterminant fondamental de la croissance urbaine.

Les perspectives proches relatives au développement urbain sont celles de l'émergence de grosses agglomérations contrôlées par des métropoles régionales:

Résumé 26

- Au sud, l'agglomération Sèmè-Kpodji-Cotonou-Godomey Abomey-Calavi- Ouidah : métropole, Cotonou.
- A l'est, l'agglomération Porto-Novo-Adjarra-Akpro-Missérété-Avrankou-Sèmè-Kpodji, contrôlée par Porto-Novo.
- Au centre, l'agglomération, Abomey-Bohicon-Zogbodomey et leurs écarts, vaste conurbation.
- Au nord, l'agglomération de Parakou et ses écarts.

A côté de ces agglomérations en gestation, on peut circonscrire des pôles de développement : Malanville, Kandi, Banikoara, Natitingou, Djougou Péhunco Kouandé, Kérou, N'Dali, Nikki, Kalalè, Tchaourou, Savalou, Dassa-Zoumè, Glazoué, Azovè, Lokossa, Comé, Pobè, Kétou.

Résumé 27

TOGONOU Hippolyte GOMEZ Euserbe

Le Bénin avec son troisième recensement s'est doté d'une nouvelle source de données démographiques, économiques et culturelles.

La présente étude intitulée « Répartition spatiale de la population » porte sur des informations de cette nouvelle banque de données dans l'espace représentée par le pays, les unités administratives ou la localité.

En 1992, le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation a permis de disposer d'informations variées sur la répartition de la population selon les différents niveaux géographiques. Dix ans après, la conjonction des phénomènes démographiques (natalité, mortalité, migration) a dû modifier les différents effectifs de population. Quels peuvent être les nouvelles tendances de la population, leur répartition dans l'espace et les différentes caractéristiques de la population?

C'est précisément l'objet de la présente analyse à travers les trois points ci-après :

- La répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence ;
- L'étude départementale selon les divisions anciennes et actuelles);
- L'étude des densités de populations et l'établissement des cartes thématiques de densité.

OBJECTIFS ET BESOINS EN EFFECTIF DE POPULATION

L'étude sur la répartition spatiale de la population permettra de mettre en exergue les contrastes de peuplement sur le territoire national. Cette étude permettra, entre autre, aux utilisateurs de concilier la planification économique et l'administration du territoire et débouchera sur une étude typologique des régions qui permettra de rapprocher les équipements existants des densités des différentes localités.

L'intérêt que suscite le présent sujet se traduit par les multiples besoins en effectif de population. En effet, la connaissance de l'effectif de la population d'une localité ou d'une région est d'une grande utilité pour les décideurs politiques, les opérateurs économiques et autres acteurs de développement, les leaders d'opinion car le niveau d'effectif de la population est déterminant pour les choix à faire en matière d'objectif, d'équipement d'infrastructure et d'attribution des sièges dans les consultations électorales à tout échelon du territoire national.

Dans le cadre de la décentralisation et tenant compte du nouveau découpage, la présente étude met à disposition des administrations locales des données plus récentes sur l'effectif des populations Elle offre aux Communes et à leurs Arrondissements des informations nécessaires à la conception du schéma directeur d'aménagement de la Commune, à l'élaboration de son plan de développement économique et social et de son plan d'urbanisme dans les zones agglomérées.

En fonction de la taille de la population et de sa répartition, des programmes de développement prennent en compte des besoins spécifiques (centres de santé, écoles, centre de loisirs, etc.)

L'effectif de la population fournit des informations d'importance à l'économie, à la santé, à l'éducation, etc, en servant d'input (dénominateurs) dans le calcul d'indicateurs socio-démographiques et économiques.

Or un indicateur en tant qu'"outil de mesure ou de critère d'appréciation" des performances dans maintes entreprises" à un moment donné est une variable qui évolue dans le temps. Ainsi, les indicateurs calculés à partir des données du recensement de 1992 (RGPH2), quelle que soit leur objectivité, nécessitent aujourd'hui une actualisation. Il s'agit essentiellement des indicateurs de suivi et d'évaluation des programmes.

Au niveau du secteur de la santé, les zones sanitaires représentent l'entité opérationnelle la plus décentralisée du système de santé². La détermination de ces zones dépend fondamentalement de l'effectif de la population. D'autre part la surveillance épidémiologique de la santé familiale nécessite la disponibilité d'indicateurs propres aux populations cibles. Il s'agit, entre autres, du nombre d'habitants par médecin, du taux de fréquentation des services de santé, du nombre d'habitants par technicien de laboratoire, etc. Ces indicateurs peuvent être calculés au niveau national et départemental pour certains et à un niveau plus bas qu'est l'Arrondissement pour d'autres.

Dans le secteur de l'éducation, l'implantation d'une école primaire dans une localité dépend de l'effectif de la population de la localité.

Au niveau des agrégats macroéconomiques, le produit intérieur brut (PIB) évalue la richesse produite par l'ensemble de l'économie d'un pays. Afin d'apprécier le niveau de cette richesse, le PIB est rapporté par habitant pour comparer les pays.

La disponibilité d'effectif de population est un tremplin indispensable dans l'élaboration des différentes projections de population. Enfin, au niveau de la recherche, l'étude permet de doter les chercheurs et les opérateurs économiques de base de sondage pour les études de marché et les enquêtes futures.

De tout ce qui précède, il ressort que cette étude présente de multiples intérêts, en termes de données de base pour tous les secteurs de développement.

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Un certain nombre de considérations méthodologique est nécessaire et permet de préciser les différents concepts utilisés dans le présent document. Il s'agit de la définition de:

- Notion de résidence
- Population de fait;
- Population de résidence ;
- Population comptée à part;
- Volume de la population ;
- Notion de ville (milieu urbain);
- Indice de "poussée démographique"

² Ministère de la Santé Publique, 2001, " Annuaire des statistiques sanitaires 2000"

Notion de résidence

La situation de résidence d'un individu est définie par rapport au ménage dans lequel il vit habituellement. Ainsi les membres d'un ménage peuvent être soit des résidents soit des visiteurs.

Est considérée comme « Résident » toute personne vivant dans le ménage depuis au moins six mois. Toutefois toute personne qui vit dans le ménage depuis moins de six mois et qui a l'intention d'y rester plus de six mois est recensée comme résidente.

Les informations recueillies à partir du questionnaire du recensement permettent de dégager deux sortes de population : la population de fait et la population de droit ou résidente.

Population de fait

La population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage au moment du dénombrement, plus les visiteurs .

Population résidente

La population résidente est l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

Population comptée à part

Les militaires des forces armées résident au Bénin, les élèves des internats et les religieuses des couvents sont des résidents qui ont été recensés. Ils constituent des populations de type particulier vivant en communauté et dénommées "population comptée à part" et ne feront pas l'objet de la présente analyse.

Volume de la population

Le volume de population est le résultat du comptage sans omossion ni répétion de la population du Bénin au cours de la période du 15 au 29 février 2002.

Concept d'urbain

La population urbaine³ est constituée par l'ensemble des habitants d'un pays qui ont leur résidence habituelle en ville. La notion de ville recouvre une acceptation différente selon les pays et aucune définition de concept ne rencontre aujourd'hui l'unanimité des spécialistes et n'est universellement reconnue. Chaque pays adopte donc, selon les données du moment la définition qui paraît coller à la réalité socio-économique du milieu. Certains privilégient le critère démographique (exemple : population agglomérée de 2 000, 5 000, 10 000 habitants ou plus), d'autre s'en tiennent à la définition administrative (exemple : chefs-lieux de préfecture) pour la plupart ; la proportion des activités non-agricoles constitue un élément déterminant.

³INSAE (1994), RGPH2, Vol II Analyse des résultats, tome,1 Répartition spatiale, Migration et Structure par sexe et âge. 186 pages.

La réforme administrative de 1978, au Bénin, avait érigé les chefs-lieux de Sous-Préfectures en communes urbaines alors que ces localités n'ont rien d'urbain tant du point de vue démographique que des infrastructures socio-économiques⁴.

A l'analyse du premier recensement de 1979, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), en se fondant sur la taille de l'agglomération et l'existence d'infrastructures socio-économiques, a défini la ville comme "toute agglomération comptant 10 000 habitants ou plus et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : agence des Postes et télécommunications, Bureau de Recette/Perception du Trésor Public, agence bancaire, adduction d'eau, électricité, centre de santé et Collège d'Enseignement Secondaire-cycle long" (INSAE-BCR 1987).

Le deuxième recensement (1992) a adopté une définition alliant les préoccupations administratives et le critère démographique. Ainsi étaient considérées comme villes les circonscriptions urbaines de plein exercice et les chefs-lieux de Sous-préfecture dont les communes urbaines abritent au moins 10 000 habitants.

Dans le cadre de l'analyse du troisième recensement, sont considérés comme milieu urbain :

- Tout chef lieu de commune (anciennes communes urbaines des anciennes souspréfectures ou circonscriptions urbaines) ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après: bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2^{ème} cycle;
- Tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

Le milieu rural est alors tout arrondissement qui ne remplit pas les conditions ci-dessus.

Cette notion d'urbain permet de classifier les localités remplissant les critères du concept urbain en ville de petite taille, de taille moyenne et en agglomérations de grande taille.

Indice de poussée démographique

C'est la densité de population au kilomètre carré d'un pays ou d'une localité à un temps "t" rapportée à la densité de population au temps "t-1". D'une année à une autre, la superficie d'un pays ou d'une localité étant constante, cet indice n'est que le rapport des populations à ces deux instants. Il s'agit en fait d'un facteur multiplicateur utilisé dans l'estimation rapide de population.

Méthode d'analyse

La méthode d'analyse est descriptive. L'analyse est faite aux niveaux nationaux (urbain/rural) et départemental, au niveau des grandes villes et des villes moyennes. Les variables jugées pertinentes pour l'étude sont : l'âge (grands groupes d'âges) le sexe et l'ethnie.

⁴ ADAM, S., K. et OGUNSOLA, I., J. (19981), Répartition et composition par groupes d'âges de la population du Nord-Bénin, Projet RAF/74/052, Cotonou.

1.1 CONTEXTE

La répartition actuelle de la population béninoise ne peut se comprendre sans se référer aux traits physiques du Bénin, à son histoire, et aux caractéristiques économiques des différentes régions du pays.

1.1.1 Présentation géographique du Bénin

Le Bénin, est situé en Afrique de l'Ouest dans la zone inter-tropicale. De la côte Atlantique, qui s'étale un peu au nord du 6è parallèle jusqu'au confluent de la Mékrou et du Niger par 14è de latitude nord, le Bénin se déploie en masses inégales, étroit couloir jusqu'à la hauteur de Bassila-Tchaourou, cependant qu'au nord le couloir s'évase jusqu'à atteindre, entre Natitingou et Sansané-Mango, la longitude de 0° 46 et qu'à l'autre extrémité, à Négansi, la frontière atteint presque le quatrième méridien.

Le Bénin est limité au sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Nigéria, au Nord par la République du Niger le long du fleuve qui porte ce nom et de son affluent, le Mékrou, au Nord-Ouest la Pendjari marque la frontière avec la République du Burkina Faso, et enfin à l'Ouest par la République du Togo. Si le Bénin entre Agoué et Porto-novo, au sud se déploie sur cent vingt cinq (125) kilomètres d'Est à l'Ouest et garde en gros ces dimensions jusqu'à la hauteur de Bassila (9è parallèle), il s'élargit ensuite jusqu'à atteindre 325 kilomètres à la hauteur de Natitingou pour se réduire progressivement le long des frontières du Niger et du Burkina Faso. Le Bénin dans sa plus grande longueur, s'étend sur 700 kilomètres⁵.

Il couvre 114 763⁶ Km². Son relief est constitué d'une bande côtière sablonneuse suivie des deux zones de plateau massif de l'Atacora au nord. Son climat chaud et humide lui offre un paysage naturel diversifié. Au sud, un climat subéquatorial caractérisé par deux saisons des pluies (avril à juillet et octobre à novembre) et deux saisons sèches (août à septembre et décembre à mars). Au nord, un climat tropical, peu humide avec une saison des pluies (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à avril). Deux grands bassins irriguent le pays. Il s'agit notamment du bassin du Niger et du bassin côtier. Tous les fleuves du bassin côtier se jettent dans la mer.

Sa végétation est caractérisée par la savane boisée, des îlots de forêts et des galeries forestières avec la présence d'une végétation des régions soudanaises dans le nord dominée par la culture du néré, du karité, du baobab, du kapokier et une végétation dégradée dans le sud du pays qui s'étend de la côte jusqu'à la limite de Setto dans le Zou.

1.1.2. Bref aperçu historique du peuplement du Bénin.

Le peuplement actuel du Bénin résulte de migrations de populations, de longues pérégrinations de peuples, d'assimilations ethniques et d'adaptation au milieu.

Les historiens (Cornevin, 1970,1981 et autres), en se servant de la tradition orale et des écrits des explorateurs et missionnaires distinguent des phases successives dans le peuplement du Bénin.

Sans remonter jusqu"au Néolithique" au cours duquel le dessèchement progressif du Sahara a dû chasser certains peuples vers le sud pour occuper les zones plus humides et plus giboyeuses

_

⁵ CORNEVIN, Robert (1962), Histoire du Dahomey, Ed Berger-Levraut 568 p.

⁶ Source Institut Géographique National

(montagnes) de la partie septentrionale de notre pays, il faut dire que c'est la phase pré coloniale qui est relativement la mieux connue avant la rédaction de l'histoire nationale.

Cornevin, comme les autres historiens, ont pu identifier certains peuples se "présumant" comme "autochtones": il s'agit des Gurmantché, des Bètamaribè, des Waaba, Cenka et Busa au nord, des Adja et Yoruba au centre et au sud.

- les Bariba (Batombu), les Fulbé (Peuhl) et les Dendi sont arrivés dans le nord du pays entre le 12è et 19è siècle tout comme certains groupes Yoruba du sud-est et du centre et les Mina (Guen) du sud-ouest;
- la période coloniale, avec l'instauration d'une certaine sécurité, a permis, d'une part, la "fixation" des peuples sur leurs aires culturelles actuelles, mais aussi organisé, d'autre part, le transfert forcé de la main-d'œuvre pour des raisons d'installations de certaines infrastructures économiques (routes, chemin de fer). Par la suite, des affectations de fonctionnaires du Sud ont été opérées pour servir l'administration coloniale dans la partie septentrionale récemment occupée. Mais le plus important, ce sont les migrations spontanées qui ont suivi bien après pour des raisons de commodités agricoles ou de recherche de gain facile (ceci en milieu urbain). Les voies et moyens de communication ont été le principal levier de ces mouvements de populations.
- la physionomie actuelle de la population béninoise est la résultante de toutes ces migrations, des brassages de divers peuples venus d'ailleurs et même d'autres continents (Europe, Asie, Amérique). On mentionnera l'existence de groupes "afro-brésiliens", autrefois "intermédiaires des négriers, puis trafiquants d'huile de palme", aujourd'hui formant de grandes familles assimilées aux populations de Ouidah, de Porto-Novo et d'Agoué.

1.1.3 Caractéristiques économiques des régions

Cinq grandes régions géographiques définies par le relief, le climat, la végétation, le peuplement déterminent les pôles de développement dans le paysage béninois. Les traits physiques spécifiques confèrent à ces régions leur homogénéité.

Ainsi on distingue:

- le Bénin méridional. Le Bénin méridional est la région la plus développée économiquement. Les principales activités rurales sont la pêche et une agriculture très peu tournée vers la rente mais essentiellement vivrière. Le développement de cette agriculture est dû aux basses vallées et les deltas des fleuves Ouémé et Mono, véritables zones amphibies portant des sols hydromorphes sur les vases et les alluvions. Cette région s'ouvrant sur l'océan et bénéficiant de la proximité du Sud du Nigéria détient les leviers de commande de l'économie nationale.
- le Moyen Bénin. C'est une région qui sert de transition entre le climat subéquatorial et le climat soudanien humide à saisons contrastées. Région essentiellement agricole, le moyen Bénin attire des ouvriers agricoles pour ces cultures industrielles destinées à l'exportation (coton, arachide, tabac, canne à sucre).
- le Pays Borgou. L'économie dans le pays Borgou est à base agricole avec une large part aux cultures industrielles et à l'élevage du gros bétail qui y est très répandu.
- le Bassin du Niger couvre l'ensemble des bassins hydrographiques des petites rivières affluentes du Niger (Mékrou, Alibori et Sota). La région se caractérise par une heureuse association de l'agriculture (sorgho, igname, riz, maïs et coton) de l'élevage et de la pêche

- imbriqués dans un grand marché frontalier avec le Sud du Niger et le Nord-Ouest du Nigéria.
- et l'Atacora fortement arrosée est une région où l'agriculture est surtout prospère notamment dans la partie orientale de la région. Cette activité bénéficiant de sols favorables entraîne l'immigration de jeunes ruraux.

1.1.4 Organisation et évolution administrative

Au lendemain de la tenue de l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, le paysage administratif s'est considérablement modifié suite au processus de décentralisation que le Bénin a amorcé depuis cette date.

Face aux enjeux de la lutte contre la pauvreté, de la mobilisation judicieuse des ressources disponibles au niveau local, de la création de nouveaux espaces politiques à travers des leaders locaux et face aux défis de la garantie de la qualité et de l'accès de tous, aux services sociocommunautaires, le Bénin s'est doté d'une stratégie organisationnelle sur le plan administratif. Il s'agit de la Réforme de l'Administration Territoriale⁷.

Cette réforme comporte le découpage territorial, la décentralisation et la déconcentration. Le découpage territorial qui favorisera l'aménagement du territoire, a consisté en la division du pays en 12 départements :

- L'Alibori
- La Donga
- Le Littoral
- Le Mono
- Le Borgou
- Le Couffo
- Le Couffo
- Le Zou

Ces 12 départements sont divisés en **77 Communes** subdivisées en **Arrondissements et** eux aussi en **villages et en quartiers de ville**.

Les entités décentralisées sont désormais appelées **Communes** et non Sous-Préfectures ou Circonscriptions Urbaines. La décentralisation dans le schéma de la réforme a permis de doter les anciennes Sous-Préfectures ou Circonscriptions Urbaines de la personnalité morale, de l'autonomie financière. Elles sont désormais gérées par des organes élus (Maires, Conseils Communaux et Municipaux) qui, à travers la déconcentration, exercent une partie de pouvoir délégué par les autorités centrales. La prise en charge du développement communautaire devient, de ce fait, une réalité.

L'initiative de la décentralisation donne donc la priorité à la consolidation des capacités pour améliorer l'efficacité des structures régionales existantes de gestion et pour rationaliser les potentialités existantes, condition sine qua non d'un développement durable autonome.

Les caractéristiques économiques associées aux réalités culturelles déterminent une répartition spatiale conséquente de la population à l'intérieur des différentes divisions administratives.

_

⁷ Ministère de l'Intérieur de la Sécurité et de la Décentralisation, Loi N°97-028 du 15/01/1999 portant organisation de la République du Bénin

1. 2 POPULATION SELON LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES

Un des objectifs du troisième recensement du Bénin est de disposer des populations de fait et de droit. Cette partie qui y est réservée traite de la population résidente selon le sexe, le milieu de résidence et l'ethnie qui est une variable qui dépend de l'histoire et de la géographie du pays. Les grands groupes ethniques et leur importance numérique selon le découpage administratif seront mis en relief.

Cette nouvelle source de données permettra de voir l'évolution de la population depuis le premier recensement.

Les indicateurs proposés à ce niveau d'analyse sont la densité de population, la densité de peuplement et les taux d'accroissement inter censitaire au niveau national, urbain et rural.

Les cartes de densité, la matérialisation graphique des données obtenues seront des outils d'analyse, de visualisation, de sensibilisation dans le sens d'une prise de conscience face à l'augmentation de la population d'un recensement à un autre face à l'amenuisement des ressources disponibles.

1. 2.1 Volume de la population

1.2.1.1 Population de fait et Population résidente

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Bénin de février 2002 a permis de dénombrer une population résidente (résidents présents plus résidents absents) de 6 769 914 habitants. L'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage au moment du dénombrement, plus les visiteurs (population de fait) s'élève à 6 584 393 habitants.

L'examen du tableau ci-dessous laisse apparaître un phénomène déjà observé au second recensement : dans tous les départements l'ensemble des personnes résidant habituellement dans le ménage est supérieur à l'ensemble des personnes résidentes présentes dans le ménage au moment du dénombrement, plus les visiteurs (population de fait). D'autre part, l'effectif des résidents absents est supérieur à celui des visiteurs. C'est la preuve que le Bénin est encore loin d'être un pays d'immigration.

<u>Tableau 1.2.1</u>: Population de droit et de fait par département selon le statut de résidence.

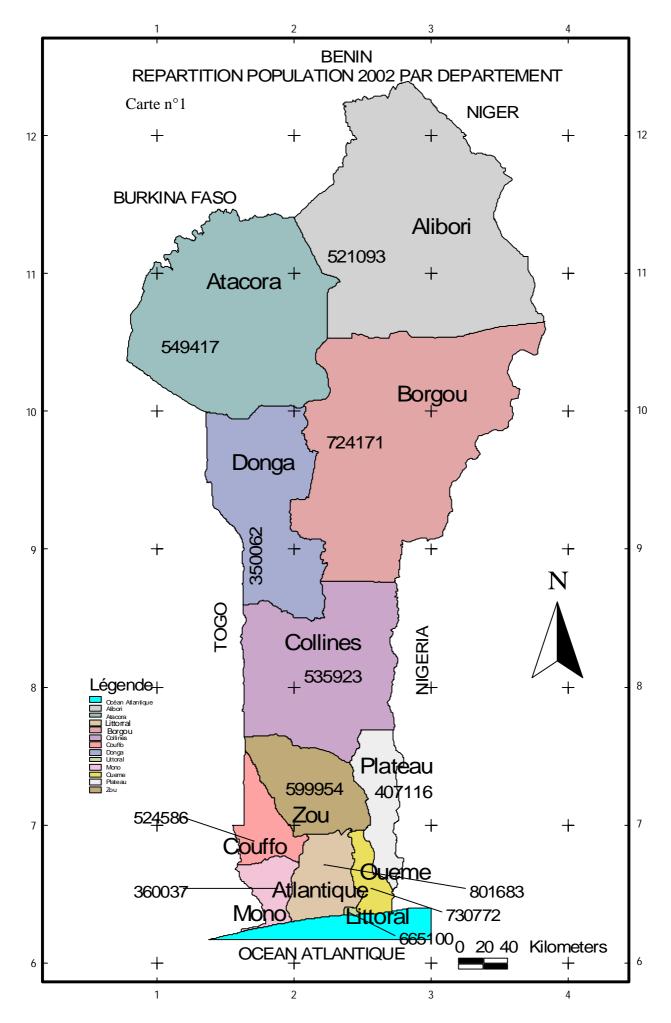
	POPULATION		STATUT DE RESIDENCE		
DEPARTEMENTS	Résidente t	De Fait	Résident Présent	Résident absent	Visiteurs
BENIN	6 769 914	6 584 393	6 514 166	255 748	70 227
ALIBORI	521 093	505 641	500 825	20 268	4 816
ATACORA	549 417	536 744	529 521	19 896	7 223
ATLANTIQUE	801 683	780 213	770 838	30 845	9 375
BORGOU	724 171	702 642	695 414	28 757	7 228
COLLINES	535 923	519 993	513 253	22 670	6 740
COUFFO	524 586	508 092	505 754	18 832	2 338
DONGA	350 062	342 721	337 488	12 574	5 233
LITTORAL	665 100	652 256	642 464	22 636	9 792
MONO	360 037	350 873	346 509	13 528	4 364
OUEME	730 772	706 792	702 856	27 916	3 936
PLATEAU	407 116	392 450	389 915	17 201	2 535
ZOU	599 954	585 976	579 329	20 625	6 647

Du premier au troisième Recensement Général de la Population, en l'espace de vingt trois ans, la population du Bénin a doublé en effectif passant ainsi de 3 331 210 en 1979 à 6 769 914 habitants en 2002.

Les projections démographiques élaborées par l'INSAE en 1994 et en 1999 estimaient la population du Bénin en 2002 respectivement à un effectif de 6 841142 et 6 543 662 habitants. En rapprochant ces deux projections des résultats du troisième recensement, il apparaît clairement que le volume de population observé vient confirmer le potentiel d'accroissement démographique révélé et qui sous-tend les projections élaborées.

Avec le volume de population obtenu en 2002 par rapport à celui de 1992, le taux moyen d'accroissement démographique est évalué à 3,25 %. L'impact du mouvement migratoire étant négligeable, c'est surtout le mouvement naturel à travers la conjonction d'une forte fécondité et d'une mortalité en baisse qui entraîne l'augmentation observée.

A un tel rythme, le Bénin enregistrera un accroissement d'autant de béninois avant la fin du premier quart de ce 21 è siècle.



1.2.1.2 Population résidente : poids démographique des départements et rapport de masculinité

La répartition de la population selon les départements montre deux catégories de départements selon le poids démographique. Dans la première catégorie, trois départements sur les 12 abritent, ensemble, le tiers de la population du Bénin. Il s'agit :

- de l'Atlantique, le plus peuplé avec un effectif de 801.683 habitants, soit 11,8% de la population totale ;
- de l'Ouémé (730.772 habitants) avec 10,8% de la population
- et du Borgou (724.171 habitants) soit 10,7% de la population totale recensée.

Les neuf autres, classés dans la seconde catégorie, présentent des poids démographiques relativement homogènes. On y compte : le Littoral avec 665.100 habitants (9,8%) ; le Zou avec 599 954 habitants (8,9%) ; l'Atacora avec 549.417 habitants (8,1%) ; les Collines avec 535.923 habitants (7,9%) ; l'Alibori avec 522.619 habitants (7,7%), le Couffo avec une population de 524586 habitants (7,7%) ; le Plateau avec 407.116 (6,0%) ; le Mono avec 360.037 habitants (5,3%) et enfin la Donga avec une population de 350.062 habitants représente 5,2% de la population totale du Bénin.

Tableau 1.2.2: Population résidente par département selon le sexe et rapport de masculinité

DEPARTEMENTS	TOTAL	%	MASCULIN	FEMININ	RAP.MASC. (>%)
AL IDODI	521 002	7.7	250 500	261 505	00.2
ALIBORI	521 093	7,7	259 588	261 505	99,3
ATACORA	549 417	8,1	270 504	278 913	97,0
ATLANTIQUE	801 683	11,8	389 122	412 561	94,3
BORGOU	724 171	10,7	361 336	362 835	99,6
COLLINES	535 923	7,9	261 284	274 639	95,1
COUFFO	524 586	7,7	244 050	280 536	87,0
DONGA	350 062	5,2	175 349	174 713	100,4
LITTORAL	665 100	9,8	323 168	341 932	94,5
MONO	360 037	5,3	174 977	185 060	94,6
OUEME	730 772	10,8	349 251	381 521	91,5
PLATEAU	407 116	6,0	193 135	213 981	90,3
ZOU	599 954	8,9	282 355	317 599	88,9
BENIN	6 769 914	100,0	3 284 119	3 485 795	94,2

Afin d'apprécier la répartition selon le sexe, l'indicateur le plus pertinent est le rapport de masculinité. C'est le rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif du sexe féminin. Il ressort des données du troisième recensement que le rapport de masculinité est de 94,2 pour cent. Ainsi, le Bénin compte 94,2 hommes pour 100 femmes. Selon les données récentes de la World Population Prospects (édition 2001), le rapport de masculinité est de :

- 105,1 en Côte d'Ivoire;
- 101,6 au Niger et au Nigéria;
- 99,2 au Ghana;
- 98,6 au Togo;
- 98,2 au Mali.8

_

⁸ Nations-Unies New York, 2001, World Population Prospects ST/ESA/SER.A/198

Rapport 95
90
85
Bénin Côte Niger Nigéria Ghana Togo Mali
Pays

Graphique 1. 2.1 : Rapport de Masculinité de 6 pays de la sous-région

Il apparaît que le déficit en homme est plus prononcé au Bénin que dans ces pays de la sousrégion.

Au regard des données du tableau précédent, la supériorité numérique féminine s'observe au niveau de onze départements. En effet, à part le département de la Donga (100,4 pour 100 femmes), tous les autres départements présentent un déficit en homme. Cependant certaines disparités sont à signaler. Alors que les départements de l'Alibori (99,3%) et le Borgou (99,6%) flairent l'équilibre en homme et en femme, le Couffo (87,0%) et le Zou (88,9%) enregistrent les plus faibles rapports de masculinité.

1.2.1.3 Population résidente et rapport de masculinité (évolution 1992-2002)

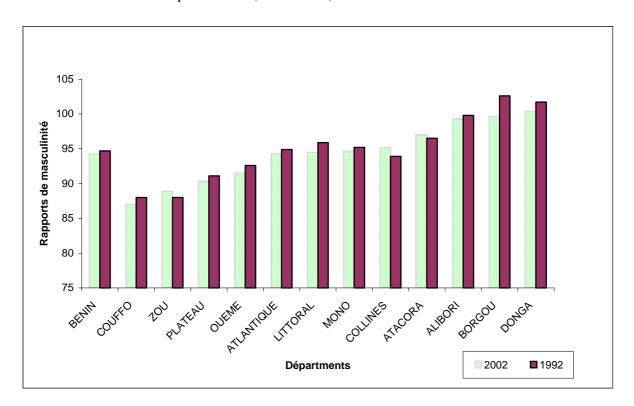
Pour apprécier l'évolution de la population résidente et du rapport de masculinité entre 1992 et 2002, il a été procédé, pour les besoins de l'analyse, à un regroupement des entités administratives (Sous-préfectures) de 1992. Le tableau 1.2.3 permet alors d'apprécier cette évolution du second au troisième recensement général de la population.

<u>Tableau 1.2.3</u>: Evolution de la Population résidente par département et rapport de masculinité 1992-2002

							RAP.N	MASC
DEPARTEMENTS	TO	ΓAL	MASC	ULIN	FEM	ININ	(%	(0)
_	2002	1992	2002	1992	2002	1992	2002	1992
ALIBORI	7,7	7,2	7,9	7,4	7,5	7,1	99,3	99,8
ATACORA	8,1	8,1	8,2	8,2	8,0	8,1	97,0	96,5
ATLANTIQUE	11,8	10,8	11,8	10,8	11,8	10,8	94,3	94,9
BORGOU	10,7	9,6	11,0	10,0	10,4	9,2	99,6	102,6
COLLINES	7,9	6,9	8,0	6,9	7,9	7,0	95,1	93,9
COUFFO	7,7	8,0	7,4	7,7	8,0	8,3	87,0	88,0
DONGA	5,2	5,1	5,3	5,3	5,0	4,9	100,4	101,7
LITTORAL	9,8	10,9	9,8	11,0	9,8	10,9	94,5	95,9
MONO	5,3	5,7	5,3	5,7	5,3	5,7	94,6	95,2
OUEME	10,8	11,6	10,6	11,4	10,9	11,7	91,5	92,6
PLATEAU	6,0	6,3	5,9	6,1	6,1	6,4	90,3	91,1
ZOU	8,9	9,7	8,6	9,4	9,1	10,1	88,9	88,0
BENIN	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	94,2	94,7

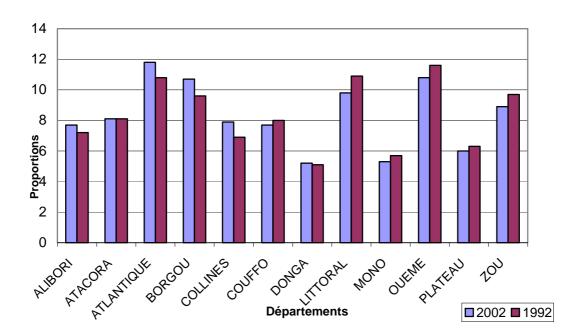
D'un recensement à un autre et en l'espace de dix ans le sexe ratio, rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes passe de 94,7 pour cent en 1992 à 94,2 pour cent en 2002. Cette baisse observée sur le plan national résulte des décroissances constatées pour cet indicateur au niveau de certains départements. Il s'agit de onze départements où le déficit en hommes est observé.

<u>Graphique 1.2.2</u>: Evolution du rapport de masculinité au Bénin et selon les départements (1992-2002)



Le graphique 1.2.2 ci-dessus permet de visualiser la disparité des rapports de masculinité d'un département à un autre et leur évolution entre 2002 et 1992. Les départements du septentrion

se démarquent nettement des départements du sud et du centre. La persistance d'un tel constat d'un recensement à un autre mérite qu'on s'y penche à travers une analyse approfondie.



Graphique 1.2.3: Evolution proportion de la population résidente (2002-1992)

1. 2.1.4 Densités de population : variations spatiales et évolution (1992-2002)

En rapportant la population de 6 769 914 habitants recensée à la superficie de 114 763 km², il se dégage une densité de 59 habitants au kilomètre carré. Avec le niveau de cet indicateur, le Bénin se classe parmi les pays moyennement peuplés dans la région ouest-africaine.

L'évolution de cet indicateur dans le temps permet de constater la pression d'une population en pleine augmentation sur une superficie constante. Ainsi, la densité de population du Bénin gagne 16 points en dix ans passant ainsi de 43 habitants au km² en 1992 à 59 habitants au km² en 2002. Cette densité était de 29 habitants au km² en 1979.

Le Bénin est plus densément peuplé que les pays sahéliens voisins à savoir le Niger (9 habitants/km²), le Burkina faso (42 habitants/km²), et le Mali (9 habitants/km²). Par contre il apparaît sous-peuplé par rapport au Togo (80 habitants/km²), au Ghana (81 habitants/km²) et au Nigéria (123 habitants/km²) situés dans le continuum du Golfe de Guinée comme le Bénin. Mais dans cette zone, seule la Côte d'Ivoire présente une densité relativement faible (50 habitants/km²).

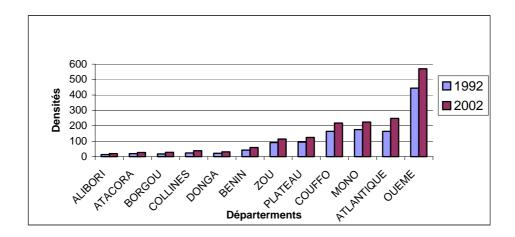
⁹ World Population Prospects (édition 2001) op.cit.

<u>**Tableau 1. 2.4**</u>: Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENT	SUPERFICIE (en km²)	POPULAT	ION	DENSI (hab/km²		Indice de ''poussée démo- graphique''
S	_	1992	2002	1992	2002	
ALIBORI	26 242	355 950	521 093	14	20	1,43
ATACORA	20 499	400 613	549 417	20	27	1,35
ATLANTIQUE	3 233	529 546	801 683	164	248	1,51
BORGOU	25 856	471 975	724 171	18	28	1,56
COLLINES	13 931	340 284	535 923	24	38	1,58
COUFFO	2 404	395 132	524 586	164	218	1,33
DONGA	11 126	248 695	350 062	22	31	1,41
LITTORAL	79	536 827	665 100	6 795	8419	1,24
MONO	1 605	281 245	360 037	175	224	1,28
OUEME	1 281	568 898	730 772	444	570	1,28
PLATEAU	3 264	307 676	407 116	94	125	1,33
ZOU	5243	478 714	599 954	91	114	1,25
BENIN	114 763	4 915 555	6 769 914	43	59	1,37

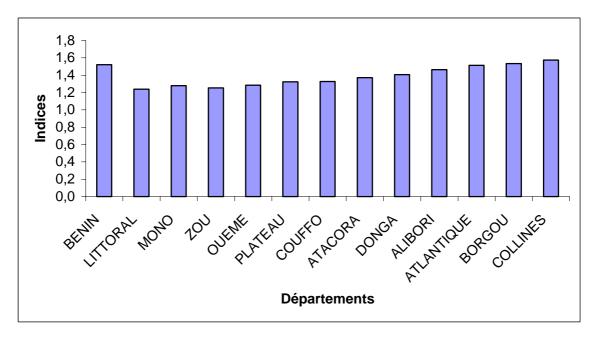
Au regard des données du tableau précédent, les différents départements ne connaissent pas la même concentration de population. Ainsi pour les départements situées dans le bassin méridional à savoir l'Atlantique, le Couffo, le Littoral, le Mono, l'Ouémé, le Plateau et le Zou , la densité de population est largement supérieure à celle du niveau national.

<u>Graphique 1.2.4</u>: Evolution de la densité de population (1992-2002) (Nombre d'habitants au kilomètre carré)



Les quatre départements de la partie septentrionale (Alibori, Borgou, Atacora et Donga) couvrent près des trois quarts de la superficie du pays mais abritent 31,7 pour cent de la population.

Graphique 1.2.5: Indice de poussée démographique 1992-2002



L'examen du graphique 1.2.5 permet de relever un fait démographique non négligeable grâce à l'indice de "poussée démographique" élaboré à partir du rapport des densités au kilomètre carré 2002/1992. Les départements de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de la Donga, bien qu'étant faiblement peuplés ont connu des "poussées démographiques" remarquables. Leurs indices, égalant pour certains départements le niveau national, dépassent ceux des départements du sud à l'exception du département de l'Atlantique (1,6).

1.2.1.5 Densités de peuplement, pression sur les terres et sur les équipements socioéconomiques

Le poids démographique de chaque département dans la population totale laisse supposer entre les départements de l'Alibori (7,7 pour cent), l'Atacora (8,1 pour cent), les Collines (7,9 pour cent), le Couffo (7,7 pour cent), la Donga (5,2 pour cent), le Mono (5,3 pour cent) et le Plateau (6,0 pour cent) d'une part et l'Ouémé (10,8 pour cent), l'Atlantique (11,8 pour cent), le Borgou (10,7 pour cent) et le Littoral (9,8 pour cent) d'autre part, une répartition homogène apparente qui disparaît lorsque l'on tient compte de l'étendue viable de chaque département.

<u>Tableau 1.2.5</u>: Superficies totale et cultivable Population totale et population active agricole et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENT	SUPERFICIE (Km²)	SUPERFICIE CULTIVA- BLE (Km ²) ¹⁰	POPULAT TOTAI	.E.	POPULA ACTIVE AG		DENS CRIT AGRI	IQUE	SURF CULTIV PAR A AGRIC	VABLE CTIF
			1992	2002	1992	2002	1992	2002	1992	2002
ALIBORI-										
BORGOU	52 098	28 900	827 9251	245 264	201 323	293 942	7	10,2	14,4	9,8
ATACORA-										
DONGA	31 625	18 100	649 308	899 479	205 426	241 300	11,3	13,3	8,8	7,5
ATLANTIQUE										
-LITTORAL	3 312	2 400	1 066 3731	466 783	123 110	118 334	51,3	49,3	1,9	2
ZOU-										
COLLINES	19 174	14 500	818 9981	135 877	236 266	291 845	16,3	20,1	6,1	5
COUFFO-										
MONO	4 009	3 000	676 377	884 623	245 538	234 065	81,8	78	1,2	1,3
OUEME-										
PLATEAU	4 545	3 600	876 5741	137 888	137 642	144 874	38,2	40,2	2,6	2,5
BENIN	114 763	70 500	4 915 5556	769 914	1 149 305 1	324 360	16,3	18,8	6,1	5,3

La densité de la population ne reflète pas la réalité dans l'occupation des sols du fait que le déflateur qui est la superficie totale comprend l'étendue de l'habitat, les superficies occupées par les forêts classées, les parcs, les zones cynégétiques et la superficie cultivable.

La densité critique agricole rend mieux compte alors du degré d'occupation et de surcharge démographique d'un territoire donné. Il s'agit d'un indicateur d'occupation des terres en rapport avec le volume de la population agricole. L'impact économique de cet indicateur traduit sa pertinence par rapport à la densité de la population.

Du tableau précédent, il apparaît que la pression démographique est moins forte dans les départements du Zou-Collines, du Borgou-Alibori et l'Atacora-Donga que les départements du sud où la population active agricole par kilomètre carré reste élevée. En conséquence, alors qu'un actif agricole au sud du Bénin a à peine deux hectares pour faire face à ses besoins économiques, son homologue du nord ou du centre dispose de cinq à neuf hectares en moyenne.

-

 $^{^{10}}$ **Source** : DAPS/MINISTERE DEVELOPPEMENT RURAL (Campagne 1992-1993)

1.2.1.6 Population résidente et grands groupes d'âges et évolution

Les trois grands groupes d'âges retenus permettent d'identifier grosso modo les personnes d'âge inactif (0-14 ans et 60 ans et plus) puisqu'on observe de nos jours dans le secteur non formel des personnes qui sont en activité avant l'âge de 14 ans et d'autres qui y restent bien après 60 ans.

Selon les données du troisième recensement général, 46,8 pour cent de la population a moins de 15 ans, 47,7 cent des personnes résidentes recensées ont entre 15 et 59 ans et 5,5 pour cent sont âgées de 60 an et plus.

L'examen du tableau ci-dessous montre que les tendances observées en 1992 aux grands groupes d'âges se maintiennent dix ans plus tard malgré un léger recul noté en 2002 (46,8%) contre 48,6% en 1992 pour les moins de 15 ans. Les données recueillies confirment la jeunesse de la population béninoise et une bonne représentativité des personnes du groupe d'âge 15-59ans considérées comme potentiellement actives : 47, 7% en 2002 contre 45, 4% en 1992.

<u>Tableau 1.2.6</u>: Population résidente du Bénin par grands groupes d'âges, selon le sexe et évolution (1992-2002)

		Total				Masculin				Féminin			
Groupe	1992		2002		1992		2002		1992		2002		
d'ages	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	
0– 14 ans	2 386 812	48,6	3 169 375	47	1 230 324	51,5	1 621 569	49	1 156 488	45,8	1 547 806	44	
15-59 ans	2 230 310	45,4	3 225 990	48	1 015 163	3 42,5	1 491 841	45	1 215 147	48,1	1 734 149	50	
60ans et +	298 433	6	374 549	5,5	144 851	6	170 709	5,2	153 582	6,1	203 840	5,8	
Tous âges	4 915 555	1006	769 914	100	2 390 338	3 100	3 284 119	100	2 525 217	100	348 5795	100	

Selon le sexe et pour le groupe d'âges 0-14 ans, on constate tant en 2002 qu'en 1992, une supériorité masculine en effectif. Malgré l'amélioration en 2002 de la proportion des hommes d'âges actifs (45,4 pour cent contre 42,5 pour cent en 1992), la relative faiblesse de la proportion des hommes âgés de 15 à 59 ans se maintient. En effet près d'une femme sur deux, en 2002, est potentiellement active.

1. 2.1.7 Population résidente et ethnie (évolution 1992-2002)

Dans le souci de regrouper les ethnies, il a été introduit le concept de « apparentés » pour prendre en compte l'appartenance de ces ethnies à de grandes familles de même aire culturelle. Quelques modifications ont été apportées à la classification observée en 1992. Ainsi les sous-groupes ethniques Dendi, Yoa-Lokpa et Peuhl classés en 1992 dans le groupe "Bariba" deviennent "Dendi et Apparentés", "Yoa-Lokpa et Apparentés", "Peuhl et Apparentés".

Le groupe "Yoruba a et Apparentés" comprend les Yoruba, les Nagots, les Tcha.

Le groupe ethnique Fon et Apparentés vient en tête par son importance numérique (39,2 pour cent) ; elle regroupe les ethnies Fon, les Aïzo, les Toffin, les Goun, les Ouémè et Tori.

Le groupe "Adja et Apparentés" composé surtout des Adja et des Sahoué représente 15, 2 pour cent de la population. Viennent ensuite les groupes Yoruba et Apparentés (12,3 pour cent), les Bariba et Apparentés (9,2 pour cent), les Peuhls (7,0 pour cent) et les Ottamari (6,1 pour cent).

Tableau 1.2.7: Répartition des ethnies selon les départements

GROUPES ETHNIQUES	Adja & App	Fon & App	Bariba & App	Dendi & App	Yoa- Lokpa	Peulh	Ottamari	Yoruba	Autres	Ethnies Etrangères	N.D.
BÉNIN	15,2	39,2	9,2	2,5	4,0	7,0	6,1	12,3	1,6	2,1	1,0
ALIBORI	0,2	1	39,0	18,7	0,3	25,4	1,2	5,2	2,1	5,2	1,7
ATACORA	0,3	1,2	19,1	1,1	1,7	11	58,6	0,9	4	1,2	1
DONGA	0,4	1,2	2,2	5,9	59,5	11,5	4,4	6	6,5	1,2	1,1
BORGOU	0,7	4,2	40,5	5 4	3,9	29,9	6,6	6	1	2,3	1
MONO	68,5	27,2	0,1	0,1	0,1	0	0	0,7	0,9	1,6	0,8
COUFFO	89,2	9,5	C	0	0	0	0	0,3	0,1	0,3	0,5
ATLANTIQUE	13,6	78,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	4	0,5	1,1	1,5
LITTORAL	18,3	56,7	0,6	1,4	1	0,1	0,3	11,5	1,2	7,8	1
COLLINES	1,3	39,2	0,3	0,3	2,4	3,3	3	46,8	1,4	1,6	0,5
ZOU	1,7	92,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	3,2	1	0,5	0,6
OUEME	7,5	78,5	0,1	0,2	0,2	0	0,1	10,2	1,4	0,8	0,9
PLATEAU	1,1	28,9	0	0	0,1	0,1	0,1	67,7	0,9	0,5	0,7

Au niveau départemental, les données du troisième recensement révèlent l'importance numérique de certaines ethnies. Deux groupes de départements se distinguent nettement au regard de la répartition des ethnies dans le tableau précédent. La première catégorie regroupe les départements du Sud et du Centre marqués surtout par la présence des autchoctones de groupes ethniques Adja, Fon et Yoruba. La représentation des autres ethnies est négligeable. Les faibles proportions des Peuls (3,3, pour cent) et des Bètamaribè (3 pour cent) relevées dans le département des Collines seraient essentiellement liées aux travaux agricoles pour les derniers et à la présence de riches pâturages en ce qui concerne les Peulhs.

A l'opposé de ces départements, les quatre départements du Nord tranchent avec une répartition plus diversifiée d'ethnies. En dehors des ethnies autochtones comme les Bariba, les Dendi, les Peulhs et les Ottamari, on note la présence des ethnies telles que les Fon (4,2 pour cent) dans le Borgou, les Yoruba (5,2 pour cent) dans l'Alibori.

1. 2.2 Population résidente et milieu de résidence

1. 2.2.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

Tableau 1.2 8: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

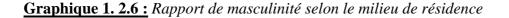
			Milieu urbain			Mi	lieu rural	
DEPARTEMEN	rs Total	Masculin	Féminin	Rap.Masc.	Total	Masculin	Féminin	Rap. Masc.
BENIN	2 630 133	1 280 418	1 349 715	94,9	4 139 781	2 003 701	2 136 080	93,8
ALIBORI	113 280	56 568	56 712	99,7	407 813	203 020	204 793	99,1
ATACORA	207 004	102 787	104 217	98,6	342 413	167 717	174 696	96
ATLANTIQUE	304 139	147 681	156 458	94,4	497 544	241 441	256 103	94,3
BORGOU	314 486	157 459	157 027	100,3	409 685	203 877	205 808	99,1
COLLINES	117 832	57 523	60 309	95,4	418 091	203 761	214 330	95,1
COUFFO	108 169	51 577	56 592	91,1	416 417	192 473	223 944	85,9
DONGA	108 087	54 141	53 946	100,4	241 975	121 208	120 767	100,4
LITTORAL	665 100	323 168	341 932	94,5	_			
MONO	76 948	38 012	38 936	97,6	283 089	136 965	146 124	93,7
OUEME	323 531	153 967	169 564	90,8	407 241	195 284	211 957	92,1
PLATEAU	121 816	57 401	64 415	89,1	285 300	135 734	149 566	90,8
ZOU	169 741	80 134	89 607	89,4	430 213	202 221	227 992	88,7

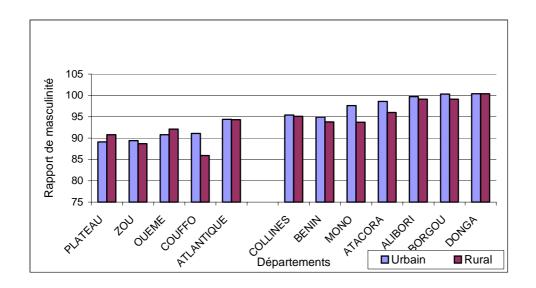
Le rapport de masculinité en milieu urbain (94,9 pour cent) laisse apparaître une supériorité féminine par rapport au milieu rural où l'on dénombre 93, 8 hommes pour cent femmes. La sous représentation des hommes est quasi générale quel que soit le milieu de résidence et dans presque tous les départements.

L'excédent en homme relevé en milieu urbain dans les départements du Borgou (100,3 pour cent) et de la Donga (100,4 pour cent) n'est guère surprenant. Ces deux départements seraient influencés par deux grands centres urbains Parakou et Djougou très attractifs pour les jeunes ruraux.

La Donga est le seul département, d'après les données du recensement, où l'effectif de la population des hommes est supérieur à celui des femmes.

Les rapports de masculinité des départements de l'Alibori et du Borgou, pour le milieu urbain, effleurent l'équilibre en homme et en femme comme le montre le graphique 1.2.6.





1.2.9 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

<u>Tableau 1.2.9</u>: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âge

	Tous milieux					u Rural	Milieu Urbain					
Groupe	1992		2002		1992		2002		1992		2002	
d'âge	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	2 386 812	48,6	3 169 375	46,8 1	593 527	50,4	2 063 477	49,8	793 285	45,2	1 105 898	42,0
15–59 ans	2 230 310	45,4	3 225 990	47,7 1	354 722	42,9	1 820 155	44,0	875 588	49,8	1 405 835	53,5
60ans et +	298 433	6	374 549	5,5	211 109	6,7	256 149	6,2	87 324	5	118 400	4,5
Tous âges	4 915 555	100	6 769 914	100 3	159 358	64	4 139 781	61,1	1 756 197	36	2 630 133	38,9

La population rurale au troisième recensement représente 61,1 pour cent de la population totale. La tendance à la baisse du poids démographique des ruraux observé depuis le second recensement persiste. Ainsi, de 73 pour cent en 1979, cette proportion est passée à 64,1 pour cent en 1992 pour atteindre 61,1 pour cent en 2002. Cette situation traduirait un développement urbain au détriment de la campagne.

La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence et par grands groupes d'âges laisse apparaître qu'aux tranches d'âges inactifs (0-14 ans et 60 ans et +) le milieu rural avec respectivement 49,8% et 6,2% compte plus de personnes qu'en milieu urbain (42,0% et 4,5%). Par contre, une personne sur deux âgée de 15 à 59 ans habite en 2002 le milieu urbain.

1. 2.2.3 Population résidente selon le milieu de résidence et l'ethnie

En tenant compte de la population totale selon le milieu de résidence le tableau suivant montre que la proportion du groupe ethnique Fon est plus élevée que les autres tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Par ailleurs le groupe ethnique Yoruba est mieux représenté en milieu urbain (12,5 pour cent) qu'en milieu rural (12,1 pour cent).

<u>Tableau 1.2.10</u>: Population résidente selon le milieu de résidence et l'ethnie

GROUPES	Milieu	Milieu
ETHNIQUES	Urbain	Rural
	%	%
Adja et App,	13,9	16,1
Fon et App,	41,9	37,6
Bariba et App,	8,8	9,4
Dendi et App,	3,4	1,9
Yoa-Lokpa et App,	3,2	4,5
Peulh ou Peul	4,0	8,8
Ottamary et App,	4,6	7,0
Yoruba et App,	13,9	11,2
Autres ethnies	1,5	1,5
Ethnies étrangères	3,6	1,1
Non déclaré	1,1	1,0
Ensemble	100,0	100,0

1. 3 ETUDE DEPARTEMENTALE

A l'heure où la décentralisation devient une réalité, il importe de mettre à la disposition des décideurs politiques et autres utilisateurs des informations utiles selon un niveau de découpage plus bas.

L'analyse faite à ce niveau tiendra donc compte du niveau de résidence et de la proportion d'hommes et de femmes selon les Communes.

La répartition spatiale de la population c'est-à-dire les résultats obtenus au niveau des départements selon les arrondissements sera surtout mise en exergue dans cette partie et confirmera l'inégale répartition de la population observée dans les deux derniers recensements. Cette répartition fera ressortir les différents périmètres de peuplement au niveau des divisions administratives.

Il ne s'agit pas à ce niveau de présenter une monographie des départements, mais de montrer les caractéristiques démographiques et certains indicateurs liés à la répartition spatiale dans les départements et les unités administratives au niveau immédiatement inférieur.

1. 3.1 ATLANTIQUE

1. 3.1.1 Population résidente par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

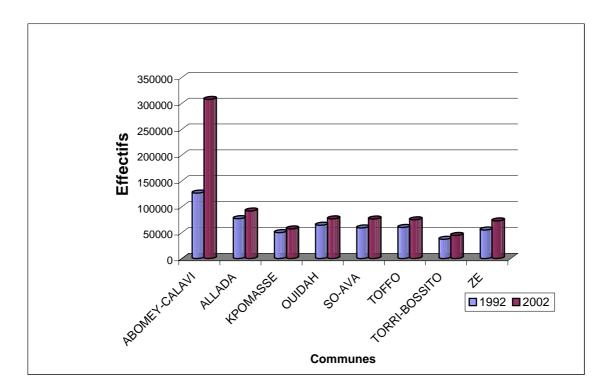
Le département de l'Atlantique, au troisième Recensement Général compte 801 683 habitants contre 529 546 habitants en 1992. Il s'en dégage un taux d'accroissement inter censitaire de 4,23%. Un tel niveau de taux d'accroissement, très flatteur, est fortement influencé par le taux d'accroissement inter censitaire (9,3%) de la Commune d'Abomey-Calavi dont la population passe de 126 507 habitants en 1992 à 307 745 habitants en 2002. La population de la Commune, ainsi, a plus que doublé dans l'intervalle de dix ans.

<u>Tableau 1.3.1</u>: Population résidente du département de l'Atlantique selon la Commune, et taux de croissance inter censitaire

	Population 1	résidente e	n 2002	% Pop '	Totale	Taux d'accrois.
COMMUNES	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
ABOMEY-CALAVI	149 663	158 082	307 745	38,4	24,0	9,30
ALLADA	43 835	47 943	91 778	11,4	14,7	1,76
KPOMASSE	28 398	28 792	57 190	7,1	9,2	1,34
OUIDAH	36 669	39 886	76 555	9,5	12,3	1,74
SO-AVA	38 227	38 088	76 315	9,5	10,9	2,58
TOFFO	35 721	38 996	74 717	9,3	11,4	2,21
TORI-BOSSITO	21 711	22 858	44 569	5,6	7,0	1,83
ZE	34 898	37 916	72 814	9,1	10,5	2,83
ENSEMBLE	389 122	412 561	801 683	100,0	100,0	4,23

La Commune d'Abomey-Calavi (tableau 1.3.1 et graphique 1.3.1) renforce son poids démographique par rapport aux sept autres Communes de l'Atlantique devenant ainsi un nouveau pôle urbain.

Graphique 1.3.1 : Evolution de la population des Communes de l'Atlantique (1992-2002)



Cette Commune abrite à elle seule 38,4% de la population de l'Atlantique soit environ 5% de la population totale du Bénin. Son caractère de "cité d'accueil" déjà évoqué en 1992 se confirme en 2002 à travers le dénombrement. Avec un tel rythme d'accroissement intercensitaire, la Commune d'Abomey-Calavi verra l'effectif de sa population actuelle doubler d'ici à 2009.

La Commune d'Allada, après Abomey-Calavi, constitue le second pôle démographique de l'Atlantique avec 11, 4% de la population du département.

1.3.1.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

Sur une population totale de 801 683 habitants, 304 139 personnes sont recensées en milieu urbain (37,9%) contre 497 544 personnes (62,1%) en milieu rural. La campagne semble se dépeupler au profit de la ville. Un peu moins de deux personnes sur cinq habite le milieu urbain. Ce niveau est fortement influencé par l'effectif de la population de la Commune d'Abomey-Calavi. Cette Commune abrite en milieu urbain 228 109 personnes (74, 1%) sur les 307745 habitants. Dans cette Commune, le monde rural abrite seulement 25, 9% de la population de la Commune.

La Commune d'Abomey-Calavi abrite à elle seule 75% de la population urbaine du département. Les Communes de Toffo et de Sô-Ava et Kpomassé sont entièrement rurales

<u>Tableau 1 3.2 :</u> Population par milieu de résidence et évolution du rapport de masculinité entre 1992-2002

	Tous M	lilieux	Mi	Milieu urbain			Milieu rural			Rapport de Masculinité	
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Masc	Masc.	Fém.	Rap. Masc.	2002	1992	
ATLANTIQUE	389 122	412 561	147 681	156 458	94,4	241 441	256 103	94,3	94,3	93,8	
ABOMEY- CALAVI	149 663	158 082	111 530	116 579	95,7	38 133	43 503	91,9	94,7	93,7	
ALLADA	43 835	47 943	7 122	7 793	91,4	36 713	40 150	91,4	91,4	99,4	
KPOMASSE	28 398	28 792	-	-	-	28 398	28 792	98,6	98,6	93,5	
OUIDAH	36 669	39 886	17 806	19 841	89,7	18 863	20 045	94,1	91,9	99,6	
SO-AVA	38 227	38 088	-	-	-	38 227	38 088	100,4	100,4	93,1	
TOFFO	35 721	38 996	-	-	-	35 721	38 996	91,6	91,6	96,7	
TORRI- BOSSITO	21 711	22 858	5 941	6 540	90,8	15 770	16 318	96,6	95,0	92,7	
ZE	34 898	37 916	5 282	5 705	92,6	29 616	32 211	91,9	92,0	94,9	

En 2002, il a été recensé 389 122 personnes de sexe masculin (contre 257 840 en 1992) et 412 561 personnes de sexe féminin (contre 271 706 en 1992). Le rapport de masculinité dans l'Atlantique s'établit ainsi à 94,3 hommes pour 100 femmes. Ce ratio s'élevait à 93,8 % en 1992. Cet indicateur en milieu urbain est de 94, 4% et se rapproche de celui du milieu rural (94,3%). Le déficit en hommes s'observe dans toutes les Communes du département excepté la Commune de Sô-Ava où un très faible déficit en hommes observé en 1992 fait place en 2002 à une relative supériorité numérique en homme (100,4 hommes pour 100 femmes).

1.3.1.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

Tableau 1.3.3: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES		ous Milieux	Milie	u Rural	Milieu Urbain			
D'AGES	1992	2002	1992	2002	1992	2002		
	Effectif %	Effectif. %	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %	6	
0– 14 ans	260 198 4	49,1 366 927 45,8	224 648 49,6	5 239 753 48,2	35 55046,2	127 174	41,8	
15-59 ans	232 004 4	13,8 389 091 48,5	195 927 43,3	3 223 419 44,9	36 07747,0	165 672	54,5	
60ans et +	37 344	7,1 45 665 5,7	32 146 7,1	34 372 6,9	5 1986,8	11 293	3,7	
Tous âges	529 546 10	00,0 80 683 100,0	452 721 85,5	5 497 544 62,1	76 82514,5	304 139	37,9	

1.3.1.3 Densité de population : variations spatiales et évolution 1992-2002

Avec une superficie de 3 233 kilomètres carrés, le département de l'Atlantique est le plus exigu de tous les départements du Bénin et l'un des plus densément peuplé (248 habitants au kilomètre carré).

Tableau 1.3.4 : *Densités de population et évolution (1992-2002)*

COMMUNES	SUPERFICIE (en km²)	POPUL	ATION	DENS (hab/l		Indice de "poussée démo-
	(cn km)	1992 2002		1992	2002	graphique''
ABOMEY- CALAVI	539	126 507	307 745	235	571	2,43
ALLADA	381	77 107	91 778	202	241	1,19
KPOMASSE	295	50 059	57 190	170	194	1,14
OUIDAH	336	64 433	76 555	192	228	1,19
SO-AVA	209	59 148	76 315	283	365	1,29
TOFFO	492	60 028	74 717	122	152	1,25
TORRI- BOSSITO	328	37 167	44 569	113	136	1,20
ZE	653	55 097	72 814	84	112	1,33
ENSEMBLE	3233	529 546	801 683	164	248	1,51

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la pression démographique sur les superficies des différentes Communes du département est forte. De 1992 à 2002, les "poussées démographiques" notables sont au niveau de Zè, de Sô-Ava, de Toffo, de Torri-Bossito, d'Allada et d'Abomey-Calavi. Il faut noter que le rôle économique que jouent les Communes de Zè, Toffo, et Allada en tant que greniers du département sur le plan agricole et la Commune de Sô-Ava avec sa cité lacustre Ganvié et l'activité de pêche pourraient expliquer cet accroissement démographique en hausse libre.

1. 3.2 OUEME

Dans le département de l'Ouémé, en 2002, il a été recensé 730 772 habitants contre 568 898 habitants en 1992. Avec 10,8 pour cent de la population totale du pays, c'est l'un des plus peuplés des douze départements du Bénin. La Commune de Porto-Novo, Capitale administrative du Bénin, représente 30,6% de l'effectif du département. Elle est suivie de la Commune de Sèmè-Kpodji avec 15,8%. Les trois Communes de la vallée de l'Ouémé contribuent chacune à moins de 10% de l'effectif du département.

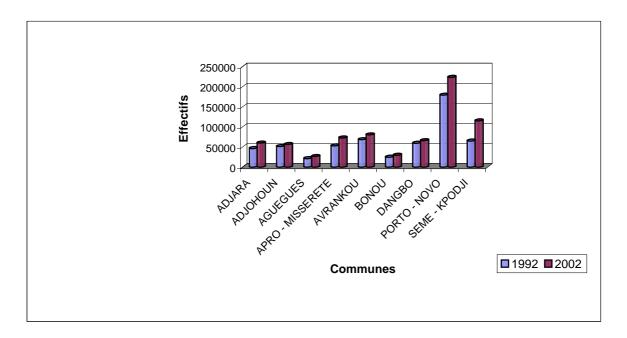
<u>Tableau 1.3.5</u>: Population résidente du département de l'Ouémé selon les Communes et taux de croissance inter censitaire

	Population	2002	% Pop	Totale	Taux d'accrois.	
COMMUNES	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
ADJARA	28 591	31 521	60 112	8,2	8,2	2,62
ADJOHOUN	27 179	29 276	56 455	7,7	9,0	0,96
AGUEGUES	13 333	13 317	26 650	3,6	3,7	2,25
APRO - MISSERETE	34 274	38 378	72 652	9,9	9,3	3,23
AVRANKOU	38 071	42 331	80 402	11,0	12,0	1,61
BONOU	14 040	15 616	29 656	4,1	4,3	1,83
DANGBO	31 738	34 317	66 055	9,0	10,5	1,04
PORTO – NOVO	106 097	117 455	223 552	30,6	31,5	2,24
SEME – KPODJI	55 928	59 310	115 238	15,8	11,4	5,89
ENSEMBLE	349 251	381 521	730 772	100,0	100,0	2,54

1.3.2.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

La répartition de la population de l'Ouémé selon le milieu de résidence, laisse apparaître que 323 531 personnes ont été dénombrées en milieu urbain contre 407 241 personnes en milieu rural. Le rapport de la population rurale à la population du département fait noter que 55,7% de la population habite à la campagne.

Graphique 1.3.2 : Evolution de la population des communes de l'Ouémé (1992-2002)



Comme le montre le graphique 2.3.2 cette proportion est fortement influencée par la Commune de Porto-novo qui abrite 69,1% de la population urbaine du département.

<u>Tableau 1.3.6</u>: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

	Tous N	Tous Milieux		Milieu urbain			Milieu rural			ort de ulinité
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992
ADJARRA	28 591	31 521	7 608	8 647	88,0	20 983	22 874	90,7	90,7	89,7
ADJOHOUN	27 179	29 276	-	-	-	27 179	29 276	92,8	92,8	93,1
AGUEGUES	13 333	13 317	_	-	-	13 333	13 317	100,1	100,1	98,1
AKPRO MISSERETE	34 274	38 378	10 782	11 709	92,1	23 492	26 669	88,1	89,3	91,3
AVRANKOU	38 071	42 331	6 499	7 235	89,8	31 572	35 096	90,0	89,9	89,0
BONOU	14 040	1 5616	_	_	-	14 040	15 616	89,9	89,9	93,8
DANGBO	31 738	34 317	-	-	-	31 738	34 317	92,5	92,5	93,7
PORTO-NOVO	106 097	117 455	106 097	117 455	90,3	-	_	-	90,3	93,4
SEME-KPODJI	55 928	59 310	22 981	24 518	93,7	32 947	34 792	94,7	94,3	94,3
ENSEMBLE	349 251	381 521	153 967	169 564	90,8	195 284	211 957	92,1	91,5	92,6

1. 3.2.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La forte proportion de jeunes de moins de 15 ans s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. L'une des caractéristiques de la population de ce département est que plus d'une personne sur deux (54,3%) dans la tranche d'âges actifs réside en milieu urbain. Ce phénomène a été déjà constaté au second recensement où 50,3% des personnes de 15 à 59 ans étaient en milieu urbain.

Tableau 1.3.7 : Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GD OLIDEG		Tous N	Ailieux		Milieu Rural				Milieu Urbain			
GROUPES D'AGES	1992	2	200	2	1992	,	2002		1992		2002	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	271 354	47,7	317 913	43,5	172 997	50,4	208 822	45,7	98 357	43,5	109 091	40,7
15–59 ans	261 298	45,9	372 044	50,9	147 654	43,1	222 589	48,2	113 644	50,3	149 455	54,3
60ans et +	36 246	6,4	40 815	5,6	22 348	6,5	27 002	6,1	13 898	6,2	13 813	5,0
Tous âges	568 898	100,0	730 772	100,0	342 999	60,3	458 413	55,7	225 8993	39,7	272 359	44,3

Un tel constat n'est guère surprenant quand on sait que l'accès à la terre constitue un problème pour la population galopante. Le milieu urbain où le secteur tertiaire est très développé apparaît alors comme le réceptacle approprié.

1. 3.2.3 Densité de population : variations spatiales et évolution 1992-2002

S'étendant du littoral sablonneux de Semè-Kpodji jusqu'à dans la plus grande vallée du Bénin, le département de l'Ouémé avec ses 1281 kilomètres carrés, couvre seulement 1,1% du territoire du Bénin mais abrite une concentration humaine représentant 10,8% de la population totale du pays. Une telle densité de population, évaluée à 444 habitants au kilomètre carré en 1992, a été multipliée par 1,28 dix ans plus tard, au vu des données du troisième recensement, pour atteindre la barre des 570 habitants au kilomètre carré.

Tableau 1.3.8 : *Densités de population et évolution (1992-2002)*

DEPARTEMENT	SUPERFICIE (en km²)	POPULA	POPULATION DEN		_	Indice de ''poussée démo- graphique''
	_	1992 2002		1992	2002	
ADJARA	75	46 427	60 112	619	801	1,29
ADJOHOUN	279	51 301	56 455	184	202	1,10
AGUEGUES	103	21 333	26 650	207	259	1,25
APRO -	79	52 885	72 652	669	920	1,38
MISSERETE						1,50
AVRANKOU	78	68 503	80 402	878	1 031	1,17
BONOU	250	24 733	29 656	99	119	1,20
DANGBO	149	59 562	66 055	400	443	1,11
PORTO - NOVO	50	179 138	223 552	3 036	4 471	1,47
SEME - KPODJI	218	65 016	115 238	298	529	1,78
OUEME	1 281	568 898	730 772	444	570	1,28

Au niveau des différentes Communes du département, cette densité est répartie en deux ensembles de peuplement :

- Un ensemble d'une concentration de plus de 500 habitants au kilomètre carré; il comprend les Communes de Semè-kpodji (529 hbts/km²), d'Adjarra (801 hbts/km²), d'Akpro-missereté (920 hbts/km²), d'Avrankou (1031hts/km²) et de Porto-Novo, de (4471 hbts/km²).
- Le second ensemble regroupe la Commune d'Aguegué (259 hbts/km²), et des trois Communes de la vallée : Bonou (119 hbts/km²), d'Adjohoun (202 hbts/km²), et de Dangbo (443 hbts/km²).

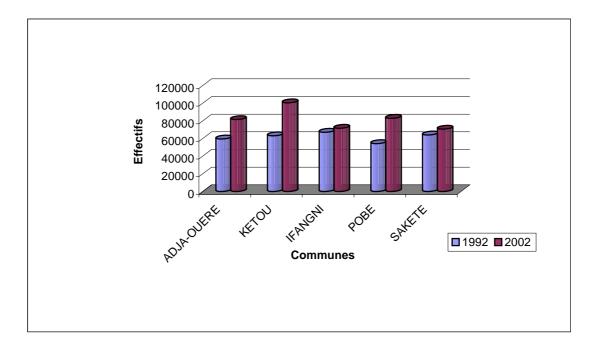
1. 3.3 PLATEAU

S'étalant sur les plateaux de Kétou, de Pobé et de Sakété, avec une légère inclinaison sur la vallée de l'Ouémé, le département du Plateau situé au nord du département de l'Ouémé, abrite 407 116 habitants répartis presque uniformément dans cinq Communes. Mais les communes les plus peuplées du département sont Kétou et Pobè. Elles abritent respectivement 24,7 et 20,4% de l'effectif du département. Les Communes les moins peuplées, Ifangni et Sakété contribuent respectivement pour 17,6 et 17,3% à l'effectif du département (cf. tableau 1.3.9).

<u>Tableau 1.3.9</u>: Population résidente du département du Plateau selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

	Population	résidente e	% Pop Totale Taux d'accre					
COMMUNES	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002		
ADJA-OUERE	39 000	42 497	81 497	20,0	19,3	3,21		
KETOU	48867	51632	100 499	24,7	20,5	4,77		
IFANGNI	33 432	38 174	71 606	17,6	21,8	0,66		
POBE	39 905	43005	82 910	20,4	17,6	4,35		
SAKETE	31 931	38 673	70 604	17,3	20,8	0,99		
ENSEMBLE	193 135	213 981	407 116	100,0	100,0	2,84		

Graphique 1. 3.3: Evolution de la population des communes du Plateau (1992-2002)



Il ressort du tableau de masculinité selon le milieu de résidence que le déficit en hommes en milieu urbain est plus prononcé qu'en milieu rural. Le sex ratio observé dans la Commune de Sakété (77,7 hommes pour 100 femmes) a influencé le niveau départemental. La Commune de Kétou détient le rapport le plus élevé. La tendance observée au troisième recensement est en baisse en 2002 par rapport à 1992..

1. 3.3.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

<u>Tableau 1.3.10:</u> Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

	Tous M	Iilieux	Milieu		u urbain		Milieu rural			ort de ılinité
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap Mas	Masc.	Fém.	Rap Masc	2002	1992
ADJA-OUERE	39 000	42 497	8 308	8597	96,6	30692	33900	90,5	91,8	91,6
KETOU	48867	51632	12 162	12940	94,0	36705	38692	94,9	94,6	95,9
IFANGNI	33 432	38 174	9 653	10871	88,8	23779	27303	87,1	87,6	88,6
POBE	39 905	43005	15 893	17356	91,6	24012	25649	93,6	92,8	93,8
SAKETE	31 931	38 673	11 385	14651	77,7	20546	24022	85,5	82,6	86,8
ENSEMBLE	193 135	213 981	57 401	64415	89,1	13573 4	14956 6	90,8	90,3	91,1

1.3.3.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La structure par grands groupes d'âge de la population du département montre tant en milieu rural qu'en milieu urbain la population est extrêmement jeune.

Tableau 1.3.11: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

	Т	Cous milieux		Urbain		Rural			
	1992	1992 2002		2 200	2 199	2002			
Groupe d'âges	Effect.	% Effect.	% Effect	% Effect	% Effect	% Effect %			
0– 14 ans 15–59	151 213	49,2 189 494	45,6 104 859	49,7 136 678	47,9 46 354	47,9 52 816 43,4			
ans 60ans et	136 056	44,2 191 875	5 47,1 92 281	43,7 130 806	45,8 43 775	45,3 61 059 50,1			
+	20 407	6,6 25 747	7 6,3 13 838	6,6 17 816	6,2 6 569	6,8 7 931 6,5			
Tous âges	307 676	100 407 116	5 100 210 978	68,6 285 300	70,1 96 698	31,4121 816 29,9			

Bien que la population urbaine du département compte 50,5% de personnes d'âges actifs, la zone constituant l'un des greniers du Bénin abrite d'agriculteurs très dynamiques et d'habiles commerçants de céréales dont les activités sont tournées aussi bien vers les autres départements que le Nigéria avec qui le département fait frontière.

1. 3.3.3 Densité de population : variations spatiales et évolution 1992-2002

Des plateaux du sud du département à Kétou au nord, en passant par le pays Hollidjé (dépression d'Issaba), la concentration humaine s'observe dans quatre des cinq Communes du département du Plateau : Sakété (163 hbts/km²), Adja-Ouèré (196 hbts/km²), Pobè (207 hbts/km²) et Ifangni (296 hbts/km²).

<u>Tableau 1.3.12:</u> Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENTS	SUPERFICIE (en km²)	POPULATION		DENSITE (hab/km²)	Indice de "poussée démo-	
DEFARIEMENTS		1992	2002	1992	2002	graphique''
ADJA-OUERE	415	59 401	81 497	143	196	1,37
KETOU	1 775	63 079	100 499	36	57	1,58
IFANGNI	242	67 021	71 606	277	296	1,07
POBE	400	54 181	82 910	135	207	1,53
SAKETE	432	63 994	70 604	148	163	1,10
ENSEMBLE	3 264	307 676	407 116	94	125	1,33

Kétou est la seule Commune la moins agglomérée, avec une densité de 57 hbts/km² en 2002 contre 36 hbts/km² en 1992. Malgré la razzia des anciens rois d'Abomey lors de leurs multiples expéditions sur les royautés du plateau, cette Commune est la plus peuplée du département du Plateau. Elle couvre 54% de la superficie du département.

1. 3.4 LITTORAL

Le département du Littoral se confond à la Commune de Cotonou avec un effectif de 665 100 habitants dont 323 168 personnes de sexe masculin (48,6%) et 341 932 personnes de sexe féminin (51,4%). L'effectif de la population de ce département représente 10% de la population du Bénin. La supériorité féminine observée permet d'établir le niveau de rapport de masculinité à 95 hommes pour 100 femmes. Le niveau de cet indicateur connaît un recul par rapport à 1992 où il était de 96 pour cent.

Enchâssé dans une cuvette de 79 kilomètres carrés et avec une telle concentration humaine, le département du Littoral compte 8 419 habitants au kilomètre carrés en 2002 contre 6795 habitants en 1992.

Le rythme annuel de croissance (2,01%) entre 1992-2002 est l'un des plus faible à cause de l'accentuation de son caractère de ville économique au détriment des communes dortoirs comme Abomey Calavi et Sèmè-Kpodji.

1. 3.4.1 Population résidente selon les grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La répartition de la population par sexe selon les grands groupes d'âge montre que le Littoral présente de très fortes proportions de personnes âgées de 15 à 59 ans aussi bien chez les hommes (64,4% par rapport à la population masculine totale) que chez les femmes (61,1% des femmes tous âges confondus).

<u>Tableau 1.3.13:</u> Population résidente par sexe selon les grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

GRANDS	TOTAL				MASCULIN FEMININ		IN	MASCU	JLIN	FEMININ		
GROUPES D'AGES	1992	%	2002	%	1992	%	1992	%	2002	%	2002	%
0-14 ans	216616	40,4	226490	34	102227	38,9	114389	41,7	106009	32,8	120481	35,2
15-59 ans	304605	56,7	416824	62,7	154145	58,7	150460	54,9	208025	64,4	208799	61,1
60 ans et +	15606	2,9	21786	3,3	6440	2,4	9166	3,3	9134	2,8	12786	3,7
Tous âges	536827	100,0	665100	100,0	262812	100,0	274015	100,0	323168	100,0	342066	100,0

Ces proportions élevées contrastent avec une population de moins de 15 ans dont les effectifs sont en net recul par rapport au recensement de 1992.

1. 3.5 COUFFO

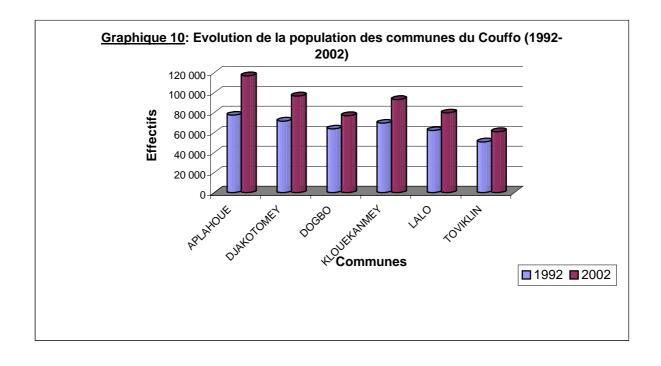
Des résultats du recensement de février 2002, il apparaît que le département du Couffo se caractérise par un taux annuel d'accroissement inter censitaire très modeste (2,87%) en dessous de la moyenne nationale (3,23%) et un rapport de masculinité relativement faible (87,1 hommes pour 100 femmes). Une population de 524 586 habitants recensés dans le département du Couffo, 280 536 personnes sont de sexe féminin (soit 53, 4%)

La Commune d'Aplahoué avec une population de 116.988 habitants s'impose dans une certaine mesure aux cinq autres Communes (graphique 1.3.4). Son poids démographique représente 22,3% par rapport à la population totale du Couffo comme le montre le tableau ciaprès.

<u>Tableau 1.3.14:</u> Population résidente du département du Couffo selon la Commune, et taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Populati	on résidente	en 2002	% Pop	Гotale	Taux d'accrois.
	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
APLAHOUE	54 977	62 011	116 988	22,3	19,6	4,21
DJAKOTOMEY	45 189	51 543	96 732	18,4	18,1	3,07
DOGBO	36 528	40 419	76 947	14,7	16,1	1,9
KLOUEKANMEY	42 794	50 530	93 324	17,8	17,6	3
LALO	36 894	42 791	79 685	15,2	15,7	2,52
TOVIKLIN	27 668	33 242	60 910	11,6	12,9	1,83
ENSEMBLE	244 050	280 536	524 586	100,0	100,0	2,87

Graphique 1. 3.4: Evolution de la population des communes du Couffo (1992-2002)



1. 3.5.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

La plus grande partie de la population du département du Couffo réside en milieu rural. En effet, une personne sur cinq habite en milieu urbain (20,6%). Par ailleurs, c'est le département qui détient le plus bas rapport de masculinité (87 hommes pour 100 femmes). La supériorité numérique féminine caractérise ce département comme en témoigne le tableau ci-dessous. Une forte émigration masculine expliquerait ce phénomène observé depuis le recensement de la population de 1979.

<u>Tableau 1.3.15:</u> Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

	Tous	Milieux	Mi	Milieu urbain			Milieu rural			Rapport de Masculinité	
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992	
APLAHOUE	54977	62011	10360	11083	93,5	44617	50928	87,6	88,7	88,8	
DJAKOTOMEY	45189	51543	7214	7897	91,4	37975	43646	87,0	87,7	87,1	
DOGBO	36528	40419	14938	16169	92,4	21590	24250	89,0	90,4	92,8	
KLOUEKANMEY	42794	50530	8187	8721	93,9	34607	41809	82,8	84,7	86,8	
LALO	36894	42791	4626	5412	85,5	32268	37379	86,3	86,2	87,0	
TOVIKLIN	27668	33242	6252	7310	85,5	21416	25932	82,6	83,2	85,3	
ENSEMBLE	244050	280536	51577	56592	91,1	192473	223944	85,9	87,0	88,0	

1. 3.5 2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La population du département du Couffo est très jeune : 53% de la population rurale a moins de 15 ans contre 49,5% en milieu urbain pour la même tranche d'âge. En 2002, 58,1% de la population rurale sont dans les tranches d'âges extrêmes considérées comme âges d'inactifs. Cette proportion était de 58% au recensement de 1992. Face au niveau de déficit en homme observé dans le département, il ne serait pas surprenant de constater qu'une partie non négligeable de la proportion de la population âgée de moins de 15ans soit utilisée comme main d'œuvre pour les travaux agricoles.

Tableau 1.3.16: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES	Tous Mil	ieux		Mi	lieu Rural				Mili	ieu Urt	oain	
D'AGES	1992		2002	2	1992		2002	2	19	92	2002	
-	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	208360	52,8	3 274170	52,3	168954	53,0	220589	53,0	394	0651,4	53581	49,5
15-59 ans	166825	42,2	2 223413	42,6	133387	42,0	174377	41,9	334	3843,6	49036	45,3
60ans et +	19953	5,0	27003	5,1	16103	5,0	21451	5,1	38	505,0	5552	5,2
Tous âges	395138	100,0	524586	100,0	318444	80,6	416417	79,4	766	9419,4	108169	20,6

1. 3.5.3 Densité de population : variations spatiales et évolution 1992-2002

Le département du Couffo a une densité de 218 habitants au kilomètre carré. Les Communes de Toviklin et de Djakotomey détiennent les densités les plus élevées.

<u>Tableau 1.3.17:</u> Densités de population et évolution (1992-2002)

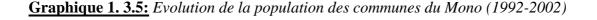
DEPARTEMENTS	SUPERFICIE (en km²)	POPU	LATION	DENSITI (hab/km²	_	Indice de "poussée démo- graphique"
	_	1992	2002	1992	2002	
APLAHOUE	915	77 491	116 988	85	128	1,51
DJAKOTOMEY	235	71 502	96 732	304	412	1,36
DOGBO	308	63 722	76 947	207	250	1,21
KLOUEKANMEY	394	69 465	93 324	176	237	1,35
LALO	432	62 147	79 685	144	184	1,28
TOVIKLIN	120	50 805	60 910	423	508	1,20
ENSEMBLE	2404	395132	524 586	164	218	1,33

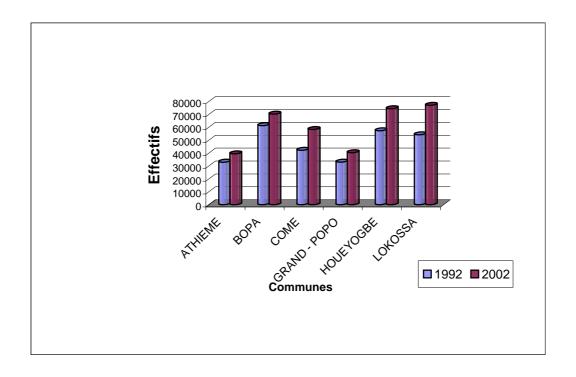
1. 3.6 MONO

Par rapport aux autres départements, dans le département du Mono, l'écart entre la contribution des Communes à la population du Mono est moindre, car la commune la plus peuplée (Lokossa) ne contribue qu'à 21,4% de l'effectif du département alors que celle ayant la plus faible contribution (Athiémé) représente 11% de l'effectif du département.

<u>Tableau 1.3.18</u>: Population résidente du département du Mono selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Populati	on résidente o	en 2002	% Pop	Fotale	Taux d'accrois.	
	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002	
ATHIEME	19 209	20 272	39 481	11,0	11,7	1,81	
BOPA	34 026	36 242	70 268	19,5	21,8	1,37	
COME	28 450	29 946	58 396	16,2	15,0	3,29	
GRAND - POPO	19 254	21 081	40 335	11,2	11,8	2,00	
HOUEYOGBE	35 914	38 578	74 492	20,7	20,4	2,65	
LOKOSSA	38 124	38 941	77 065	21,4	19,3	3,57	
ENSEMBLE	174 977	185 060	360 037	100,0	100,0	2,50	





1. 3.6.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

La supériorité numérique féminine caractérise aussi ce département comme le montre le tableau ci-dessous. Une forte émigration masculine expliquerait ce constat.

Les hommes émigrent car les ressources en terres cultivables sont limitées. Pour la principale activité qu'est la pêche, les possibilités halieutiques diminuent, car les eaux comblées ne sont plus poissonneuses. Cette situation qui frise une catastrophe écologique et surtout économique oblige les bras valides à trouver mieux dans les pays voisins. Il s'agit au fait des déplacements saisonniers. Cette émigration vers le Ghana surtout, fut forte dans la région, mais s'estompe depuis une quinzaine d'années pour être remplacée par une émigration non forte de jeunes ruraux vers le Togo, Cotonou, et vers les périmètres d'aménagement de l'Atlantique dans la dépression de la lama et sur le plateau d'Allada où les terres sont favorables à l'activité agricole.

<u>Tableau 1.3.19</u>: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

	Tous Milieux		Milieu urbain			M	ilieu rural	Rapport de Masculinité		
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992
ATHIEME	19 209	20 272	5 341	5 584	95,6	13 868	14 688	94,4	98,8	98,4
BOPA	34 026	36 242	-	-	-	34 026	36 242	93,9	93,9	95,5
COME	28 450	29 946	13 991	15 078	92,8	14 459	14 868	97,2	95,0	96,7
GRAND – POPO	19 254	21 081	-	-	-	19 254	21 081	91,3	91,3	89,7
HOUEYOGBE	35 914	38 578	-	-	-	35 914	38 578	93,1	93,1	93,0
LOKOSSA	38 124	38 941	18 680	18 274	102,2	19 444	20 667	94,1	97,9	97,4
ENSEMBLE	174 977	185 060	38 012	38 936	97,6	136 965	146 124	93,7	94,6	95,2

1 3.6.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

Une partie non négligeable de la population du département du réside en milieu rural (78,6%) où l'on dénombre une forte proportion des moins de 15 ans (48,3%), pendant que 52,4% des personnes de la tranche d'âge potentiellement active réside en milieu urbain.

Tableau 1.3.20: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES	Tous Milieux			Milieu Rural				Milieu Urbain				
D'AGES	1992		2002		1992		2002		1992		2002	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	136 698	48,6	169 664	47,1	109 571	49,2	136 859	48,3	27 127	46,3	32 805	42,6
15-59 ans	121 854	43,3	163 356	45,4	93 871	42,1	123 073	43,5	27 983	47,7	40 283	52,4
60ans et +	22 693	8,1	27 017	7,5	19 177	8,7	23 157	8,2	3 516	6,0	3 860	5,0
Tous âges	281 245	100,0	360 037	100,0	222 619	79,2	283 089	78,6	58 626	20,8	76 948	21,4

1. 3. 6. 3. Densités de population et évolution (1992-2002)

Le département du Mono est l'un des plus denses du Bénin. Avec un niveau de densité de 224, 3 habitants au kilomètre carré, il se classe derrière le Littoral, l'Atlantique et l'Ouémé. Ce niveau de densité élevé se retrouve au niveau de toutes les Communes du département.

Tableau 1.3.21 : Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENTS	SUPERFI- CIE (en km²)	POPULATION		DENS (hab/l	_	Indice de ''poussée démo- graphique''
	_	1992	2002	1992	2002	_
ATHIEME	238	32 995	39 481	138,6	165,9	1,20
BOPA	365	61 312	70 268	168,0	192,5	1,15
COME	163	42 232	58 396	259,1	358,3	1,38
GRAND - POPO	289	33 079	40 335	114,5	139,6	1,22
HOUEYOGBE	290	57 367	74 492	197,8	256,9	1,30
LOKOSSA	260	54 260	77 065	208,7	296,4	1,42
ENSEMBLE	1 605	281 245	360 037	175,2	224,3	1,28

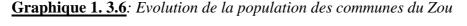
1. 3.7 ZOU

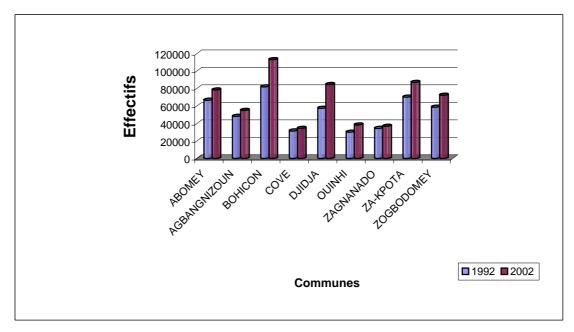
Le département du Zou, en termes d'effectif de population peut être divisé en deux groupes :

- le premier groupe est constitué des communes dont la population représente au moins 10% de la population du département avec un intervalle compris entre 18,8% pour la commune de Bohicon et 12,1% pour Zogbodomey;
- le second groupe est constitué des communes dont l'effectif de population est inférieur à 10% de la population du département. Leur proportion varie de 5,7% pour la commune de Covè à 9,2% pour Agbangnizoun suivant le tableau 1.3.22 ci-dessous.

<u>Tableau 1.3.22</u>: Population résidente du département du ZOU selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Populati	on résidente o	en 2002	% Pop	Fotale	Taux d'accrois.
	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
ENSEMBLE	282 355	317 599	599 954	100,0	100,0	2,28
ABOMEY	36 365	41 976	78 341	13,1	13,9	1,64
AGBANGNIZOUN	25 692	29 309	55 001	9,2	10,1	1,34
BOHICON	53 518	59 573	113 091	18,8	17,1	3,28
COVE	16 338	18 104	34 442	5,7	6,6	0,92
DJIDJA	40 249	44 341	84 590	14,1	12,0	3,96
OUINHI	18 697	19 622	38 319	6,4	6,3	2,47
ZAGNANDO	17 886	18 870	36 756	6,1	7,2	0,68
ZA – KPOTA	39 202	47 874	87 076	14,5	14,7	2,17
ZOGBODOMEY	34 408	37 930	72 338	12,1	12,2	2,12





1. 3.7.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (évolution 1992-2002)

Il est noté dans le département du Zou, une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes. Le déficit numérique en hommes est plus marqué en milieu qu'en milieu rural. Ce phénomène est observé depuis le deuxième recensement de la population.

Tableau 1.3.23: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

	Tous Milieux		Milieu urbain			M	ilieu rura	Rapport de Masculinité		
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992
ENSEMBLE	282 355	317599	80134	89 607	89,4	202 221	227 992	88,7	88,9	88,0
ABOMEY	36 365	41 976	27592	32 080	86,0	8 773	9 896	88,7	86,6	87,3
AGBANGNIZOU	25 692	29 309	-	-		25 692	29 309	87,7	87,7	85,9
BOHICON	53 518	59 573	31608	34 366	92,0	21 910	25207	86,9	89,8	88,4
COVE	16 338	18 104	-	-	-	16 338	18 104	90,2	90,2	85,9
DJIDJA	40 249	44 341	7 481	8 068	92,7	32 768	36 273	90,3	90,8	88,7
OUINHI	18 697	19 622	5 711	5 841	97,8	12 986	13 781	94,2	95,3	93,9
ZAGNANADO	17 886	18 870	-	-	-	17 886	18 870	94,8	94,8	92,3
ZA-KPOTA	39 202	47 874	7 742	9 252	83,7	31 460	38 622	81,5	81,9	82,0
ZOGBODOMEY	34 408	37 930	-		-	34 408	37 930	90,7	90,7	92,3

1. 3.7.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La population de 0-14 ans représente 46,8% de la population, celle de 15-59 ans est de 45, 7% et les 60 ans et plus représentent 7,5%. C'est une population jeune dont 71,7% résident en milieu rural et 28,3% en milieu urbain.

Tableau 1.3.24: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES	Tous Milieux			Milieu Rural				Milieu Urbain				
D'AGES	1992		2002		199	1992		2002		1992		2
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	226 89	6 47.4	280 46	53 46,8	164 53	4 48.6	5 206 02	9 47.9	62 30	52 44.6	5 74 434	43.9
15-59 ans	212 26	4 44.3	274 41	8 45.7	145 19	9 42.8	8 189 23	1 44.0	67 00	55 48.0	85 187	50,2
60ans et +	39 55	4 8.3	45 07	7.5	29 14	3 8.6	34 95	3 8.1	10 4	11 7.4	10 120	6.0
Tous âges	478 71	4 100.0	599 95	54 100	338 87	6 70.8	3 430 21	3 71.7	1 398 38	30 29.2	169 741	28.3

1. 3.7.3 Densité de population : variations spatiales et évolution 1992-2002

C'est une région densément peuplée rassemblant près de 9% de la population du Bénin sur 1/20 de la superficie totale du pays. Le caractère dominant du département du Zou est la concentration historique de la population autour de la cité Abomey.

Les facteurs physiques (sols) et historiques expliquent l'inégale répartition de la densité de la population. On relève les fortes densités dans les Communes d'Abomey (551,7 hbts/km²), d'Agbangnizoun (225,4 hbts/km²), de Ouinhi (112 hbts/km²) de Za-kpota (212,9 hbts/km²) et de Bohicon (813,6 hbts/km²).

<u>Tableau 1.3.25</u>: Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENTS	SUPER-	POPULA	TION	DENSI (hab/kı	_	Indice de ''poussée
	FICIE (en km²)	1992	2002	1992	2002	démo- graphique''
ENSEMBLE	5 243	478 714	599 954	91,3	114,4	1,25
ABOMEY	142	66 595	78 341	469,0	551,7	1,18
AGBANGNIZOUN	244	48 166	55 001	197,4	225,4	1,14
BOHICON	139	81 890	113 091	589,1	813,6	1,38
COVE	418	31 431	34 442	75,2	82,4	1,10
DJIDJA	2 184	57 368	84 590	26,3	38,7	1,47
OUINHI	342	30 036	38 319	87,8	112,0	1,28
ZAGNANADO	450	34 363	36 756	76,4	81,7	1,07
ZA-KPOTA	409	70 226	87 076	171,7	212,9	1,24
ZOGBODOMEY	825	58 639	72 338	71,1	87,7	1,23

1. 3.8 COLLINES

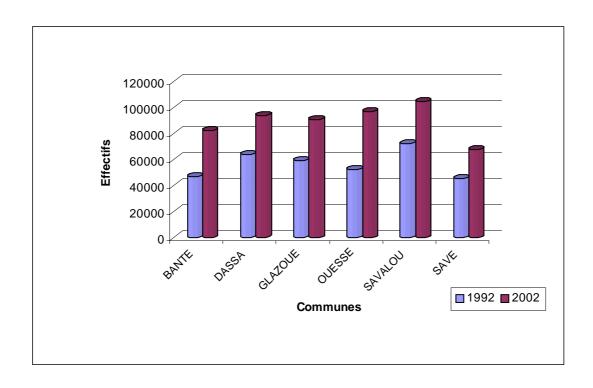
Le département des Collines compte 535 923 habitants dont 261 284 de sexe masculin et 274 639 de sexe féminin. Le taux annuel d'accroissement inter censitaire est de 4,65%. Par rapport aux autres départements, ce département des Collines enregistre e le plus fort taux d'accroissement inter censitaire.

<u>Tableau 1.3.26</u>: Population résidente du département des Collines selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Population	n résidente	e en 2002	% Pop	Totale	Taux d'accrois.
	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
COLLINES	261 284	274 639	535 923	100,0	100,0	4,65
BANTE	40 135	41 994	82 129	15,3	13,7	5,81
DASSA	45 190	48 777	93 967	17,5	18,8	3,9
GLAZOUE	43 558	46 917	90 475	16,9	17,5	4,3
OUESSE	48 280	48 570	96 850	18,1	15,3	6,4
SAVALOU	50 163	54 586	104 749	19,5	21,3	3,73
SAVE	33 958	33 795	67 753	12,6	13,3	4,08

Les poids démographiques varient peu au niveau des six Communes qui constituent le département. Parmi ces Communes (graphique 1.3.7), la Commune de Savalou compte plus d'habitants que les autres communes (104.749 habitants) avec un taux d'accroissement inter censitaire 3,73% relativement faible.

Graphique 1.3.7: Evolution de la population des communes des Collines (1992-2002)



1. 3.8.1 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est de 95,1 hommes pour 100 femmes dans le département des Collines. On note une variation du rapport de mascunilité dans l'ensemble des Communes. Il est le plus élevé à Ouessè (99,4%) et le plus faible à Savalou (91,9%). La variation de ce rapport entre milieu urbain (95,4%) et milieu rural (95,1%) est relativement faible.

Tableau 1.3.27: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

DEPARTEM	To	us milieux		Mi	lieu urbain		Milieu rural			
ENT	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	
COLLINES	261 284	274 639	95.1	57 523	60 309	95.4	203 711	214 330	95.1	
BANTE	40 135	41 994	95.6	7 448	7 849	94.9	32 687	34 145	95.7	
DASSA	45 190	48 777	92.6	11 111	11 957	92.9	34 079	36 820	92.6	
GLAZOUE	43 558	46 917	92.8	6 340	6 482	97.8	37 218	40 435	92.0	
OUESSE	48 280	48 570	99.4	5 588	5 665	98.6	42 692	42 905	99.5	
SAVALOU	50 163	54 586	91.9	13 821	15 131	91.3	36 342	39 455	92.1	
SAVE	33 958	33 795	100.5	13 215	13 225	99.9	20 743	20 570	100.8	

1. 3.8.2 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La prépondérance observée dans certains départements pour le groupe d'âge 15-59 ans est aussi notée dans les Collines : un milieu urbain caractérisé par une forte proportion des personnes en âge actif. Cette situation peut inquiéter si l'on sait que les bras valides pour les travaux agricoles, se retrouvent généralement en milieu rural. Mais la tranche d'âge 0-14 ans constitue un vivier qui vient suppléer la tranche d'âge actif dans le cadre des travaux agricoles.

<u>Tableau 1.3.28</u>: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

GROUPES Tous Milieux			Mil	ural	Milieu Urbain							
D'AGES	D'AGES 1992		2002		1992		2002		1992		2002	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	169 634	49,8	261.119	48.7	143 316	50.8	209 751	50.2	26 318	45.3	51 368	43.6
15-59 ans	148 259	43.6	243 168	45.4	120 813	42.8	183 752	44.0	27 446	47.3	59 416	50.4
60ans et +	22 391	6.6	31 636	5.9	18 104	6.4	24 588	5.9	4 287	7.4	7 048	6.0
Tous âges	340 284	100	535 923	100.0	282 233	83	418 091	78.0	58 051	17	117 832	22.0

1.3.8.3 Densités de population et évolution (1992-2002)

Avec une densité de 38 habitants au kilomètre carré, le département des Collines est parmi les départements moyennement peuplés. Au niveau des six Communes les densités varient de 30 à 55 habitants au kilomètre carré. Mais la poussée démographique est très visible dans deux Communes. Il s'agit de la Commune de Bantè 31 hbts/km² en 2002 contre 17 hbts en 1992 et la Commune de Ouèssè 34 hbts/km² en 2002 contre 18 hbts/km² en 1992

Tableau 1.3.29: *Densités de population et évolution (1992-2002)*

DEPARTEMENT	SUPER- FICIE (en km²)	POPULAT	TION	DENSI' (hab/kr	_	Indice de ''poussée démo- graphique''
		1992	2002	1992	2002	
COLLINES	13 931	340 284	535 923	24	38	1,58
BANTE	2 675	46 699	82 129	17	31	1,82
DASSA	1 711	64 065	93 967	37	55	1,49
GLAZOUE	1 764	59 405	90 475	34	51	1,50
OUESSE	2 879	52 071	96 850	18	34	1,89
SAVALOU	2 674	72 641	104 749	27	39	1,44
SAVE	2 228	45 403	67 753	20	30	1,50

1. 3.9 ATACORA

Au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002, il a été dénombré dans le département de l'Atacora 549 417 habitants contre 400 531 habitants en 1992 soit un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 3,21%.

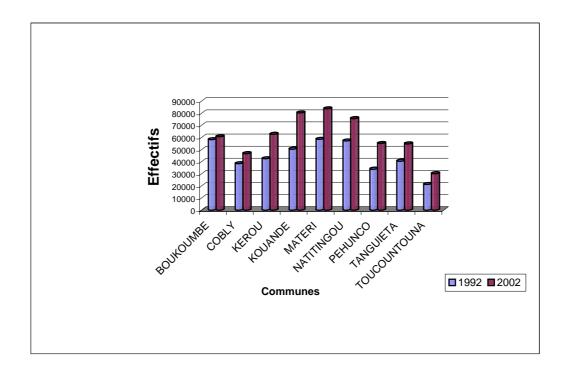
Des neuf Communes qui composent le département de l'Atacora, deux Communes ont connu entre les deux recensements de 1992 et de 2002 un accroissement relativement bas. Il s'agit de Cobly (1,97%) et de Boukombé (0,41%).

<u>Tableau 1.3.30:</u> Population résidente du département de l'Atacora selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

	Population 1	résidente ei	n 2002	% Pop	Totale	Taux d'accrois.
COMMUNES	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002
BOUKOUMBE	29 523	31 045	60 568	11,0	14,5	0,4
COBLY	22 421	24 239	46 660	8,5	9,6	1,97
KEROU	31 397	31 235	62 632	11,4	10,6	3,96
KOUANDE	40 132	40 129	80 261	14,6	12,6	4,77
MATERI	40 255	43 466	83 721	15,2	14,6	3,65
NATITINGOU	37 388	38 232	75 620	13,8	14,3	2,84
PEHUNCO	27 546	27 536	55 082	10,0	8,4	4,99
TANGUIETA	27 120	27 599	54 719	10,0	10,1	3,07
TOUCOUNTOUNA	14 722	15 432	30 154	5,5	5,3	3,57
ENSEMBLE	270 504	278 913	549 417	100,0	100,0	3,21

A l'intérieur du département, la Commune de Matéri (83 721 habitants) maintient son poids démographique qui passe de 14,6% en 1992 à 15,2% en 2002 (Graphique 1.3.8. Les communes de Péhunco (55 082 habitants), de Kérou (62 632 habitants) et de Kouandé (80 261 habitants) se distinguent nettement en terme de population recensée. En effet, ces Communes comptaient en 1992 d'après les résultats du deuxième recensement respectivement, 33 833 habitants, 42 409 habitants et 50 379 habitants

Graphique 1.3.8: Evolution de la population des communes de l'Atacora (1992-2002)



1. 3.9.1 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

Les personnes âgées de 0 à 14 ans constituent 50, 3% de la population en 2002 contre 49,7% en 1992 celles de 60 ans et plus représente 5,4% au troisième recensement. Cette proportion est de 6,1% en 1992.

<u>Tableau 1.3.31</u>: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

GROUPES	Tous Milieux				Mili	ıral	Milieu Urbain					
D'AGES	1992	1	2002	2	1992		2002	2	1992	,	2002	2
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	198 990	49,7	276 171	50,3	132 719	50,1	175 541	51,3	66 271	48,8	100 630)48,6
15-59 ans	177 119	44,2	243 298	44,3	115 085	43,5	147 166	43,0	62 034	45,7	96 132	246,4
60ans et +	24 504	6,1	29 948	5,4	17 028	6,4	19 706	5,8	7 476	5,5	10 242	2 4,9
Tous âges	400 613	100,0	549 417	100,0	264 832	66,1	342 413	62,3	135 781	33,9	207 004	137,7

La proportion de la population résidant en milieu rural (62,3%) se trouve atténuée par la Commune de Natitingou classée parmi les Communes urbaines du Bénin et où 53,5% de sa population réside en ville. Cette situation relève du coup la proportion de la population urbaine du département qui s'établit 37,7%.

1. 3.9.2. Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

Deux aires culturelles cohabitent dans le département de l'Atacora. L'aire culturelle où réside le groupe Otamari pour lequel, pour les deux milieux de résidence confondus, le rapport de masculinité est en faveur des femmes par opposition à l'aire culturelle Bariba. On constate dans cette zone qui regroupe les Communes de Kouandé, de Péhunco et de Kérou qu'il a été dénombré 100 hommes pour 100 femmes.

Tableau1.3.32: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

DEPARTEMENT	Tot	ıs milieux		\mathbf{M}^{i}	ilieu urbain	1	Milieu rural			
DEFARTEMENT	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	Masculin	Féminin	Rap.M asc.	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	
ATACORA	270 504	278 913	97,0	102 787	104 217	98,6	167 717	174 696	96,0	
BOUKOUMBE	29 523	31 045	95,1	8 237	8 606	95,7	21 286	22 439	94,9	
COBLY	22 421	24 239	92,5	8 563	9 246	92,6	13 858	14 993	92,4	
KEROU	31 397	31 235	100,5	17 078	17 168	99,5	14 319	14 067	101,8	
KOUANDE	40 132	40 129	100,0	10 458	10 265	101,9	29 674	29 864	99,4	
MATERI	40 255	43 466	92,6	8 684	9 203	94,4	31 571	34 263	92,1	
NATITINGOU	37 388	38 232	97,8	20258	20185	100,4	17 130	18 047	94,9	
PEHUNCO	27 546	27 536	100,0	13 592	13 509	100,6	13 954	14 027	99,5	
TANGUIETA	27 120	27 599	98,3	10 192	9 975	102,2	16 928	17 624	96,1	
TOUCOUNTOUN A	14 722	15 432	95,4	5 725	6 060	94,5	8 997	9 372	96,0	

Selon le milieu de résidence, cette spécificité est observable en milieu urbain pour les Communes de Kouandé et de Péhounco et en milieu rural pour la Commune de Kérou

1. 3.9. 3. Densités de population et évolution (1992-2002)

La zone montagneuse de l'Atacora enregistre une forte concentration humaine. Mais les zones de sous-peuplement correspondent aux régions où il existe aujourd'hui de grands parcs nationaux et des zones cynégétiques. La densité de peuplement est de l'ordre de 26,8 habitants au kilomètre carré.

<u>Tableau1.3.33</u>: Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENT	SUPER- FICIE (en km²) —	POPULA	TION	DENS (hab/	_	Indice de ''poussée démo- graphique''
	(en kin)	1992	2002	1992	2002	
ATACORA	20 499	400 613	549 417	19,5	26,8	1,37
BOUKOUMBE	1 036	58 196	60 568	56,2	58,5	1,04
COBLY	825	38 382	46 660	46,5	56,6	1,22
KEROU	3 745	42 491	62 632	11,3	16,7	1,48
KOUANDE	3 269	50 379	80 261	15,4	24,6	1,60
MATERI	1 740	58 516	83 721	33,6	48,1	1,43
NATITINGOU	1 339	57 153	75 620	42,7	56,5	1,32
PEHUNCO	2 014	33 833	55 082	16,8	27,3	1,63
TANGUIETA	5 456	40 430	54 719	7,4	10,0	1,35
TOUCOUNTOUNA	1075	21233	30 154	19,8	28,1	1,42

Les Communes se répartissent en trois catégories. On distingue :

- Les Communes à forte agglomération et dont la densité est supérieure à 50 habitants au kilomètre carré; il s'agit de Boukoumbé (58,5 habitants /km²), Cobly (56,6 habitants /km²) et de Natitingou (56,5 habitants /km²).
- Les Communes moyennement peuplées regroupent Kouandé (24,6 habitants /km²) et Péhunco (27,3 habitants /km²).
- Les Communes faiblement peuplées avec une densité de moins de 20 habitants au kilomètre carré sont Kérou (16,7 habitants /km²) et Tanguieta (10 habitants /km²).

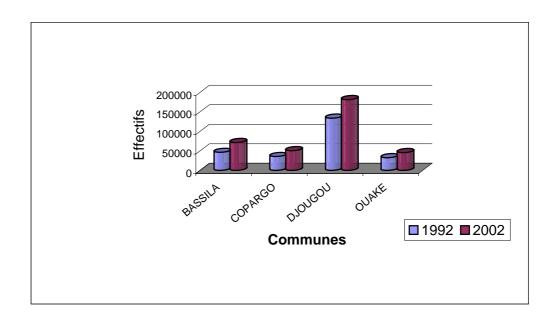
1. 3.10 DONGA

Dans le département de la Donga, la Commune de Djougou à elle seule abrite 52,0% de la population du département. La seconde Commune en effectif de population est Bassila, 20,4% à l'effectif du département contre 14,5% pour Copargo et 13,1% pour Ouaké.

<u>Tableau 1.3.34</u>: Population résidente du département de l'Atacora selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

Population	n résidente	e en 2002	% Pop '	Totale	Taux d'accrois.		
Masculin 1	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002		
35 722	35 789	71 511	20,4	18,7	4,42		
25 538	25 282	50 820	14,5	14,3	3,60		
91 287	90 608	181 895	52,0	53,9	3,10		
22 802	23 034	45 836	13,1	13,1	3,49		
175 349	174 713	350 062	100,0	100,0	3,48		
	Masculin 35 722 25 538 91 287 22 802	Masculin Féminin 35 722 35 789 25 538 25 282 91 287 90 608 22 802 23 034	Masculin Féminin Total 35 722 35 789 71 511 25 538 25 282 50 820 91 287 90 608 181 895 22 802 23 034 45 836	Masculin Féminin Total 2002 35 722 35 789 71 511 20,4 25 538 25 282 50 820 14,5 91 287 90 608 181 895 52,0 22 802 23 034 45 836 13,1	35 722 35 789 71 511 20,4 18,7 25 538 25 282 50 820 14,5 14,3 91 287 90 608 181 895 52,0 53,9 22 802 23 034 45 836 13,1 13,1		

Graphique 1.3.9: Evolution de la population des communes de la Donga (1992-2002)



Le poids démographique de chaque Commune observé en 2002 au niveau de la Donga est semblable à celui observée en 1992 comme le montre le tableau ci-dessus. Avec un taux d'accroissement annuel inter censitaire de 3,48%, la Donga compte les départements à forte croissance démographique. Un tel niveau de croissance est dû tant au croît naturel qu'à immigration surtout quand on sait que la Commune de Djougou représente un trait d'union entre l'ouest du Nigéria le nord du Togo et le Burkina Faso, deux pôles caractérisés par d'intenses échanges commerciaux.

1. 3.10.1 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

La structure de la population selon les grands groupes d'âges montre que la faible proportion des personnes de 15-59 ans en milieu rural se trouve compenser par une proportion élevée de jeunes de moins de 15 ans dans ce milieu.

170 355 **Tableau 1.3.35:** Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES	Tous Milieux				M	Rural	Mili	Milieu Urbain						
D'AGES	1992	1992 2002		1992 2002		2002		1992 2003		<u> </u>	1992		2002	
	Effect. %	6	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%		
0– 14 ans	123 445	49,6	171 633	49,0	84 262	49,5	119 485	49,4	39 183 :	50,0	52 148	48,2		
15-59 ans	107 954	43,4	156 343	44,7	73 725	43,3	106 537	44,0	34 229	43,7	49 806	46,1		
60ans et +	17 296	7,0	22 086	6,3	12 368	7,2	15 953	6,6	4 928.	6,3	6 133	5,7		
Tous âges	248 695	100,0	350 062	100,0	170 355	68,5	241975	69,1	78 340 3	31,5	108 087	30,9		

Dans le département de la Donga, on note un léger recul de la proportion, de milieu urbain au profit du milieu rural.

1. 3.10.2 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

On note une prépondérance de population masculine dans trois Communes du département : il s'agit de Djougou (100,8%) et Bassila (100,3%) en milieu urbain et de Copargo (102,3%) en milieu rural. Djougou et ses bons lieux constituent des zones de fortes immigrations masculines à cause des atouts économiques que présentent ces zones qui abritent la population rurale de Djougou évaluée à 65%.

Tableau1.3.36: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité (Évolution 1992-2002)

	Tous M	Iilieux	Milieu urbain			M	ilieu rural	Rapport de Masculinité		
COMMUNES	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Rap. Mas	Masc.	Fém.	Rap. Masc	2002	1992
DONGA	175 349	174 713	54 141	53 946	100,4	121 208	120 767	100,4	100,4	100,9
BASSILA	35 722	35 789	12 742	12 699	100,3	22 980	23 090	99,5	99,8	100,7
COPARGO	25 538	25 282	9 458	9 562	98,9	16 080	15 720	102,3	101,0	101,6
DJOUGOU	91 287	90 608	31 941	31 685	100,8	59 346	58 923	100,7	100,7	101,5
OUAKE	22 802	23 034	-	-	-	22 802	23 034	99,0	99,0	97,8

1. 3.10.3 Densités de population et évolution (1992-2002)

Si les quatre Communes de ce département présentent en général le même indice de poussée démographique, le niveau de densité de la population laisse apparaître des disparités d'une Commune à l'autre. La Commune de Ouaké couvre seulement 6% de la superficie du département avec la densité de population la plus élevée 69,1 habitants au kilomètre carré en 2002. Située à mi- chemin entre Djougou (au Bénin) et Kara (la grande métropole du nord Togo), la Commune de Ouaké constitue un centre important dans les échanges commerciaux entre le Bénin et le Togo ce qui explique la pression démographique d'où, une augmentation de 20 points par rapport à la densité de 1992.

<u>Tableau 1.3.37</u>: Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENT	SUPER- FICIE (en km²)	POPULATION		DENSITE (hab/km²)	Indice de ''poussée démo- graphique''		
		1992	2002	1992	2002		
DONGA	11 126	248 695	350 062	22,4	31,5	1,41	
BASSILA	5 661	46 416	71 511	8,2	12,6	1,54	
COPARGO	876	35 665	50 820	40,7	58,0	1,43	
DJOUGOU	3 926	134 099	181 895	34,2	46,3	1,35	
OUAKE	663	32 515	45 836	49,0	69,1	1,41	

La Commune de Djougou, pôle démographique le plus important du département, abrite 46,3 habitants au kilomètre carré derrière la Commune de Copargo (58 habitants au carré).

1. 3.11 ALIBORI

Le département de l'Alibori, avec un poids démographique de 7,7% de la population totale du Bénin recensée en 2002, compte 521 093 habitants des deux sexes dont 261 829 de sexe féminin.

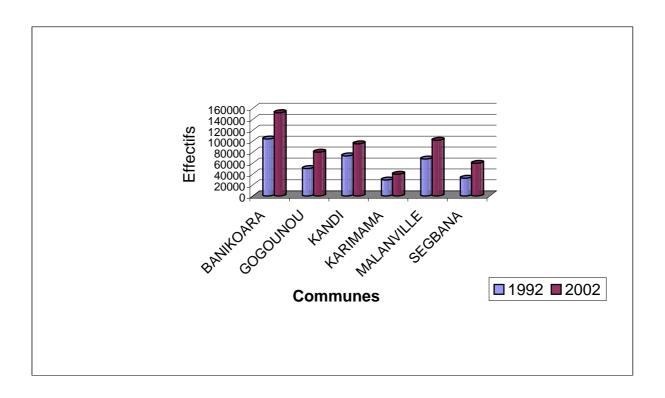
Le tableau suivant présente, entre autres, la répartition de la population du département selon les six Communes. La Commune de Banikoara avec 152 028 habitants (29,2% de la population du département) conserve son poids démographique observé au recensement de 1992. La Commune de Malanville avec un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 4,88% passant le cap des Cent mille personnes compte au total 101 628 habitants et se classe en deuxième rang avec un poids démographique de 19,5% reléguant ainsi la Commune de Kandi (95 206 habitants soit 18,3%) en troisième position à l'intérieur du département. Les

Communes de Karimama (39.579 habitants) et de Segbana (52.639 habitants), en dépit de leurs taux d'accroissement inter censitaire relativement élevés (3,13 et 5,01%) détiennent les faibles poids démographiques du département de l'Alibori.

<u>Tableau 1.3.38</u>: Population résidente du département de l'Alibori selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Population	n résidente e	en 2002	% Pop '	Fotale	Taux d'accrois.
	Masculin	Féminin	2002	1992	1992-2002	
BANIKOARA	75 829	76 199	152 028	29,2	29,2	3,87
GOGOUNOU	39 759	40 254	80 013	15,4	14,1	4,8
KANDI	47 600	47 606	95 206	18,3	20,5	2,67
KARIMAMA	19 792	19 787	39 579	7,6	8,2	3,13
MALANVILLE	50 263	51 365	101 628	19,5	18,9	5,88
SEGBANA	26 345	26 294	52 639	10,1	9,1	5,01
ENSEMBLE	259 588	261 505	521 093	100,0	100,0	3,88

Graphique 1. 3.10: Evolution de la population des communes de l'Alibori (1992-2002)



1. 3.11.1 Population résidente selon le milieu de résidence et les grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

Le département de l'Alibori est essentiellement rural : plus de trois habitants sur quatre vivent en milieu rural. L'agriculture et l'élevage du gros bétail nécessitent assez de bras valides. Le nombre de personnes de la tranche d'âge 15-59 ans en milieu rural est souvent renforcé par une partie non négligeable des personnes de moins de 15 ans utilisées pour les travaux agricoles.

Tableau 1.3.39: Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges

GROUPES -	To	Milie	Milieu Rural				Milieu Urbain			
D'AGES	1992 2002		2	1992 2002),	1992	2002	
	Effect.	% Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect %	Effect	%
0– 14 ans	185 288	52,1270 183	51,9	146 551	52,8	215 532	52,9	38 737 49,4	54 651	48,2
15–59 ans	152 818	42,9227 206	43,6	116 792	42,1	173 373	42,5	36 026 46,0	53 833	47,5
60ans et +	17 844	5,0 23 704	4,5	14 270	5,1	18 908	4,6	3 574 4,6	4 796	4,2
Tous âges	355 950	100,0521 093	100,0	277 613	78,0	407 813	78,7	78 337 22,0	113 280	21,7

1.3.11.2 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

La répartition par sexe de la population se présente comme suit dans le département de l'Alibori : 259 588 personnes de sexe masculin contre 261 505 personnes de sexe féminin soit un rapport de masculinité de 99,3 hommes pour 100 femmes.

Tableau 1.3.40: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

	To	us milieu	X.	M	ilieu urbaiı	1	Milieu rural			
DEPARTEMENT	Masc	Fém	Rap. Masc.	Masc	Fém	Rap. Masc.	Masc	Fém	Rap. Masc.	
ALIBORI	259 588	261 505	99,3	56 568	56 712	99,7	203 020	204 793	99,1	
BANIKOARA	75 829	76 199	99,5	11 599	11 604	100,0	64 230	64 595	99,4	
GOGOUNOU	39 759	40 254	98,8	5,304	5 375	98,7	34 455	34 879	98,8	
KANDI	47 600	47 606	100,0	13 886	13 341	104,1	33 714	34 265	98,4	
KARIMAMA	19 792	19 787	100,0	-	-		19 792	19 787	100,0	
MALANVILLE	50 263	51 365	97,9	17 720	18 336	96,6	32 543	33 029	98,5	
SEGBANA	26 345	26 294	100,2	8 059	8 056	100,0	18 286	18 238	100,3	

La prépondérance numérique des hommes est remarquable en milieu urbain surtout dans les Communes de Banikoara de Kandi et Segbana, toutes trois situées sur l'axe Est-Ouest du bassin cotonnier marqué par l'immigration masculine.

1. 3.11.3. Densités de population et évolution (1992-2002)

Par rapport à une superficie de 26 242 kilomètres carrés, le département de l'Alibori, faiblement peuplé détient le plus bas niveau de densité de population, 19,9 habitants au kilomètre carré.

<u>Tableau 1.3.41</u>: Densités de population et évolution (1992-2002)

DEPARTEMENT	SUPER- FICIE (en km²)	POPULATION		DENS (hab/l		Indice de ''poussée démo- graphique''
		1992	2002	1992	2002	_
ALIBORI	26 242	355 950	521 093	13,6	19,9	1,46
BANIKOARA	4 383	104 038	152 028	23,7	34,7	1,46
GOGOUNOU	4 910	50 045	80 013	10,2	16,3	1,60
KANDI	3 421	73 138	95 206	21,4	27,8	1,30
KARIMAMA	6 041	29 071	39 579	4,8	6,6	1,38
MALANVILLE	3 016	67 387	101 628	22,3	33,7	1,51
SEGBANA	4 471	32 271	59 639	7,2	13,3	1,85

Les densités sont comprises entre 6,6 habitants au kilomètre carré dans la Commune de Karimama où prédomine le Parc National W sur une bonne partie de son territoire et 34,7 habitants au kilomètre carré dans la Commune de Banikoara. Cette Commune détient la densité la plus élevée du fait de l'attraction dont jouit cette Commune.

2. 3.12 **BORGOU**

Avec une population de 724 171 habitants recensés en février 2002, le département du Borgou occupe la troisième place derrière les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé. Il compte 361 336 personnes de sexe masculin et 362 835 personnes de sexe féminin. Le rapport de masculinité est ainsi de 99,1 hommes pour 100 femmes.

Par rapport aux effectifs de population recensés en 1992, les effectifs obtenus en 2002 montrent que le taux d'accroissement inter censitaire est de 4,37% dans le département; il reste relativement homogène mais élevé au niveau de toutes les Communes du département.

<u>Tableau 1.3.42:</u> Population résidente du département du Borgou selon la Commune et le taux de croissance inter censitaire

COMMUNES	Population	n résidente	e en 2002	% Pop '	Totale	Taux d'accrois.		
	Masculin	Féminin	Total	2002	1992	1992-2002		
ENSEMBLE	361 336	362 835	724 171	100,0	100,0	4,37		
BEMBEREKE	46 944	47 636	94 580	13,1	12,7	4,69		
KALALE	49 649	50 377	100 026	13,8	13,3	4,76		
N'DALI	33 895	33 484	67 379	9,3	9,6	4,04		
NIKKI	49 632	49 619	99 251	13,7	14,0	4,14		
PARAKOU	75 080	74 739	149 819	20,7	21,9	3,76		
PERERE	21 307	21 584	42 891	5,9	5,7	4,68		
SINENDE	31 666	31 707	63 373	8,8	8,6	4,51		
TCHAOUROU	53 163	53 689	106 852	14,8	14,1	4,88		

160000 140000 100000 40000 20000 20000 Communes

Graphique 1. 3.11: Evolution de la population des communes du Borgou (1992-2002)

La répartition du poids démographique entre les Communes du département varie de 5,9% (Commune de Pèrèrè) à 20,7% (Commune de Parakou). La Commune de Tchaourou, avec un poids démographique de 14,8% passe la barre des cent mille elle compte une population de 106 661 habitants.

1. 3.12.1 Population résidente selon le milieu de résidence et grands groupes d'âges (évolution 1992-2002)

Le département du Borgou est parmi les départements qui constituent les greniers du Bénin. La population rurale représente 56,6% de la population du département. Une personne sur deux dans le milieu rural a moins de 15 ans. Cette forte proportion de jeunes vient compléter une population potentiellement active évaluée à 42% de la population rurale.

T. I.I. 1242	D 1.	/ 1 /	1 1	•1• 1	, • 1	. 1	1, ^
Tableau 1.3.43: <i>A</i>	Ponulation	residente	seion i	e milieu d	e residence ei	' oranas oraunes	d ages
I UNICUU IIII I	L Opilialion	restactive		c municul cu	c restactice ci	Zianas Zioupes	a ages

	T	Tous M	Iilieux		Milieu Rural				Milieu Urbain			
GROUPES D'AGES	GROUPES O'AGES <u>1992 2002</u>			1992		2002	2002		1992		2002	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
0– 14 ans	238 123	50.5	365 148	50.4	140 364	52.0	217 059	53.0	97 759	48.4	148 089	47.1
15–59 ans	209 256	,		,		,	171 998.	,			152 956	,
60ans et +	24 596	5,2	34 069	4,7	15 666	5,8	20 628	5,0	8 930	4,4	13 441	4,3
Tous âges	471 975	100,0	724 171	100,0	270 013	57,2	409 685	56,6	201 962	42,8	314 486	43,4

Alors que la proportion des personnes de 15-59 ans ne change pratiquement pas d'un recensement à un autre en milieu rural (42% en 2002 et 42% en 1992), le milieu urbain

semble connaître une légère poussée en proportion de cette tranche d'âge (48,6% en en 2002 contre 47,2% en 1992).

1. 3.12.2 Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

Selon les donnés du troisième recensement, le département du Borgou présente une spécificité pour le rapport de masculinité. Le milieu urbain est masculin alors que le rural est dominé numériquement par les femmes.

Tableau 1.3.44: Population par milieu de résidence et rapport de masculinité

	To	us milieux		Mil	ieu urbain		Milieu rural			
DEPARTEMENT	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	Masculin	Féminin	Rap. Masc.	
BORGOU	361 336	362 835	99,6	157 459	157 027	100,3	203 877	205 808	99,1	
BEMBEREKE	46 944	47 636	98,5	12 325	12 269	100,5	34 619	35 367	97,9	
KALALE	49 649	50 377	98,6	10 575	11 009	96,1	39 074	39 368	99,3	
N'DALI	33 895	33 484	101,2	7 643	7 671	99,6	26 252	25 813	101,7	
NIKKI	49 632	49 619	100,0	22 908	22 663	101,1	26 724	26 956	99,1	
PARAKOU	75 080	74 739	100,5	75 080	74 739	100,5	-	-		
PERERE	21 307	21 584	98,7	5 556	5 226	106,3	15 751	16 358	96,3	
SINENDE	31 666	31 707	99,9	13 104	12 880	101,7	18 562	18 827	98,6	
TCHAOUROU	53 163	53 689	99,0	10 268	10 570	97,1	42 895	43 119	99,5	

C'est le seul département où en milieu urbain les rapports de masculinité sont élevés dans beaucoup de Communes. Cinq des huit Communes présentent cette particularité. Il s'agit de Bemberekè (100,5%), de Nikki (101,1%), de Parakou (100,5%), de Perèrè (106,%) et de Sinendé (101,7 hommes pour femmes).

1. 3.12. 3 Densités de population et évolution (1992-2002)

La densité de la population est bien en de-çà de la moyennes nationale. La population a connu une poussée non négligeable dans toutes les Communes du département. Il en résulte un niveau de densité de population élevé par rapport à 1992.

Tableau 1.3.45: *Densités de population et évolution (1992-2002)*

DEPARTE- MENT	SUPER- FICIE	POPULA	PULATION		SITE km²)	Indice de "poussée démo- graphique"
IVILLINI	(en km²)	1992	2002	1992	2002	
BORGOU	25 856	471 975	724 171	18,3	28,0	1,53
BEMBEREKE	3 348	59 809	94 580	17,9	28,2	1,58
KALALE	3 586	62 805	100 026	17,5	27,9	1,59
N'DALI	3 748	45 334	67 379	12,1	18,0	1,49
NIKKI	3 171	66 164	99 251	20,9	31,3	1,50
PARAKOU	441	103 577	149 819	234,9	339,7	1,45
PERERE	2 017	27 135	42 891	13,5	21,3	1,58
SINENDE	2 289	40 769	63 373	17,8	27,7	1,56
TCHAOUROU	7 256	66 382	106 852	9,1	14,7	1,62

De ce qui précède, il résulte que la pression démographique s'observe d'une manière disparâtre à l'intérieur des départements, au niveau des 77 Communes.

La variation des densités se présente comme suit :

Alibori : 7 à 35 habitants au kilomètre carré

Atacora : 17 à 59 habitants au kilomètre carré

Donga : 13 à 58 habitants au kilomètre carré

Borgou : 18 à 340 habitants au kilomètre carré

Collines : 30 à 55 habitants au kilomètre carré

Zou : 39 à 552 habitants au kilomètre carré

Plateau : 57 à 296 habitants au kilomètre carré

Mono : 140 à 350 habitants au kilomètre carré

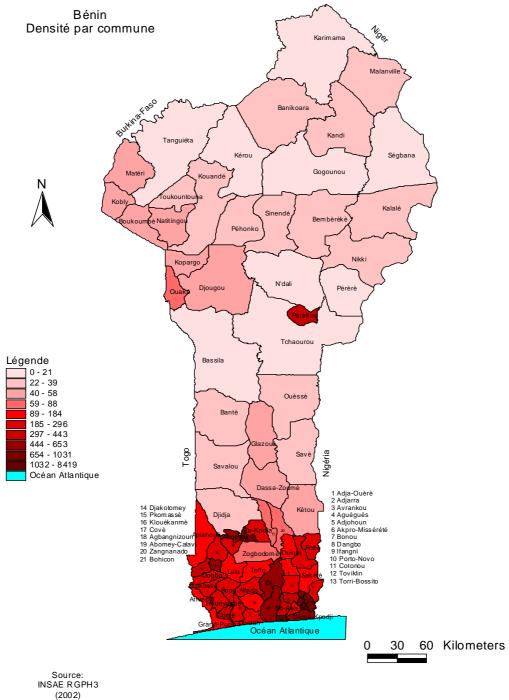
Couffo : 128 à 508 habitants au kilomètre carré

Atlantique : 112 à 571 habitants au kilomètre carré

Ouémè : 119 à 4471 habitants au kilomètre carré

Littoral : 8292 habitants au kilomètre carré

Ces différents contrastes sont visualisés à travers la carte n° 2 ci-après.



(2002)

1. 4 POPULATION URBAINE

Le dépeuplement du monde rural suite aux difficultés de survie a fait accroître la population de certaines villes.

Dix ans après le deuxième recensement que sont devenues les petites et moyennes agglomérations qui ont émergé au deuxième recensement ?

Le classement des villes (grandes villes et villes moyennes) selon leur taille répondra à cette interrogation et rendra compte de leur importance. Dans ce classement, il s'agira de faire ressortir les nouvelles villes, l'accroissement des anciennes villes et de tenter de les justifier.

Les indicateurs pertinents dont on se servira sont le taux d'urbanisation et le taux d'accroissement annuel. Leur évolution rendra compte de la dynamique observée au niveau de certaines agglomérations urbaines.

1. 4.1 Classification des agglomérations urbaines selon le poids démographique

Sur la base du concept "urbain", une typologie et une classification de villes selon leur poids démographique se présentent comme suit :

1.4.1.1 Typologie et classification

On distingue trois types de villes et leur classification se trouve consignée dans le tableau cidessus :

- villes de grande taille de 100 000 habitants ou plus;
- villes de taille moyenne. Elles abritent de 20 000 à 100 000 habitants;
- villes de petite taille. Ce sont les Arrondissements de 10 000 à 20 000 habitants remplissant les critères du milieu urbain.

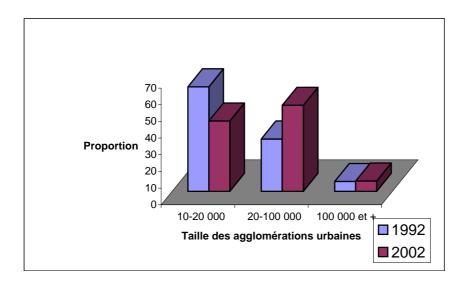
<u>Tableau 1. 4.1</u>: Répartition des villes de 10.000 habitants ou plus et leurs effectifs de populations

	19	92	20	002	1992		2002	
Taille des Villes	Nbre Aggl Urb	(%)	Nbre Aggl Urb	(%)	Populat. (%)		Populat.	(%)
10 000-20 000	32	62,7	27	42,2	454 735	25,9	386 637	14,7
20 000-100 000	16	31,4	33	51,6	481 920	27,4	1 051 578	40,0
100 000 et +	3	5,9	4	6,2	819 542	46,7	1 191 918	45,3
Total	51	100	64	100,0	1 756 197	100	2 630 133	100

Selon le tableau précédent, le Bénin compte 64 villes en 2002 contre 51 en 1992. Les effectifs de citadins ont augmenté tant en valeur absolue qu'en valeur relative. L'effectif de la population des milieux urbains s'élève à 2 630 133 habitants en 2002 contre 1 756 197 habitants en 1992. Le taux d'urbanisation passe de 36% en 1992 à 38,85 % en 2002. Ceci traduit bien le dynamisme du phénomène urbain au Bénin.

Graphique 1. 4.1: Evolution de proportion d'agglomérations urbaines

selon la taille (1992-2002)



En 2002, les données du recensement font apparaître une concentration urbaine plus prononcée que celle de 1992 et la structure des villes elle-même s'est trouvée ainsi modifiée. Le nombre de "petites villes" connaît une diminution. Ce nombre passe de 32 villes en 1992 à 27 en 2002. Les villes de taille moyenne qui ont émergé en 1992 dans le paysage urbain ont connu en l'espace de dix une fulgurante croissance. Leur nombre représente 51,6% du nombre total des villes au Bénin contre 31,4% en 1992. Parmi les villes de grande taille (100 000 habitants et plus), trois villes sont classées comme grandes villes. Elles concentrent à elles seules 1 038 471 habitants, soit 39,5% de la population urbaine. Les données de 2002 révèlent l'émergence d'un Arrondissement classé parmi les agglomérations à grande taille. Il s'agit de l'Arrondissement Godomey (153 447 habitants) dans la Commune d'Abomey-Calavi.

1.4.1.2 Population des communes ayant au moins 100.000 habitants

Rappelons qu'entre 1979 et 1992 quatre Communes seulement (Djougou, Abomey-Calavi, Parakou et Banikoara) de populations respectives 134 099, 126 507, 103 577 et 104 038 habitants ont passé le cap des 100 000 habitants pour se positionner sur une liste qui ne comptait en 1979, que Cotonou (320 348 habitants) et Porto-Novo (163 138 habitants). Avec l'expansion démographique de la décennie 1992-2002, la liste des Communes de plus de 100 000 habitants s'est vue naturellement allongée par sept Communes.

<u>Tableau 1.4.2.</u>: Evolution de la population résidente des Communes ayant atteint au moins 100.000 habitants au RGPH3

	Population en	1992	Population en 20	auxd'accrois.	
COMMUNE	Effectif	%	Effectif	%	1992-2002
ABOMEY -		7,3		12,3	
CALAVI	126 507	1,5	311 672	12,3	9,43
APLAHOUE	77 491	4,5	116 791	4,6	4,19
BANIKOARA	104 038	6,0	151 802	6,0	3,85
BOHICON	81 890	4,7	112 460	4,4	3,22
COTONOU	536 827	30,8	658 572	26,0	2,13
DJOUGOU	134 099	7,7	181 175	7,2	3,05
KALALE	62805	3,6	100 026	3,9	4,76
KETOU	63 079	3,6	100 215	4,0	4,74
MALANVILLE	67 387	3,9	100 830	4,0	4,11
PARAKOU	103 577	5,9	148 451	5,9	3,66
PORTO - NOVO	179 138	10,3	221 891	8,8	2,02
SAVALOU	72 641	4,2	105 022	4,1	3,34
SEME - KPODJI	65 016	3,7	116 772	4,6	5,96
TCHAOUROU	66 382	3,8	106 661	4,2	4,86
ENSEMBLE	1 740 877	100,0	2 532 340	100,0	3,82

En 1992, les plus grosses Communes (100 000 habitants ou plus) étaient Abomey-Calavi, Banikoara, Djougou, Cotonou, Parakou et Porto-novo. Dix ans plus tard, en 2002, huit communes viennent s'ajouter à ce nombre. Il s'agit de Aplahoué, Bohicon, Kalalé, Kétou, Malanville, Savalou, Sèmè-Kpodji et Tchaourou.

Parmi les anciennes Communes de 100 000 habitants ou plus, seule la Commune Abomey-Calavi a vu sa population doubler.

Quatorze (14) Communes sur les soixante dix sept (77) que compte le Bénin abritent 37,4 % de la population du Bénin. Trois Communes comptent à elles seules 1 038 471 habitants sur 2 532 340 habitants, soit 44,8 % de l'ensemble des quatorze Communes. Il s'agit des Communes de Porto-novo, de Cotonou et de Parakou. La Commune de Cotonou se détache nettement avec 26,0 % de la population de ces Communes. La Commune de Porto-novo qui occupait la deuxième place en 1992 avec 10,3 % se trouve supplanter en 2002 par Abomey-Calavi (12,3 % contre 7,3 % en 1992).

A l'est et au nord-ouest de Cotonou, la plus grande Commune du Bénin, deux localités semblent se « réveiller » au point où l'on pourrait dire que ces localités se "nourrissent" non du trop plein mais du phénomène de déconcentration que connaît cette commune aujourd'hui. Il s'agit d'Abomey-Calavi et de Sèmé Kpodji et l'on serait tenté de dire en théorie que l'explosion démographique de ces Communes serait due aux investissements publics dans l'infrastructure notamment l'extension des réseaux de transport et l'amélioration des services de santé et de l'enseignement dans ces localités. Hélas, de tels facteurs ne sauraient expliquer les mouvements de population vers ces agglomérations. La raison essentielle est liée à la modification des préférences en matière de résidence qui semble avoir joué un grand rôle.

Berry¹¹ (1976) a utilisé le terme de « contre-urbanisation » pour décrire le processus par lequel les plus grandes métropoles ont vu leur population diminuer, du moins en termes relatifs, au profit des plus petits centres urbains.

Cotonou s'est ainsi "auto décompressé" tant en faveur d'Abomey-Calavi (à 15 km) que de Sème Kpodji (à 18 km). Ceci permet de confirmer l'hypothèse de rebut de Cotonou, souvent avancée et dont les causes sont les problèmes environnementaux (inondations périodiques, insalubrité, pollution sonore et atmosphérique) et le coût de la vie contraignent au jour le jour les populations à se retirer dans les communes voisines (Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji) devenues de véritables cités dortoirs. Ces deux Communes s'accroissent continuellement du fait des immigrants en provenance de Cotonou et des autres départements du Bénin. En 10 ans, l'effectif de la population de Sèmè-Kpodji est passé de 65 016 à 116 772 habitants soit un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 5,96%. Au cours de la même période, la population d'Abomey-Calavi s'est carrément multipliée par 2,5 avec un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 9,43%.

1. 4.1.3 Grandes villes: Communes à statut particulier

La loi sur la décentralisation ¹² confère un statut particulier aux Communes remplissant les trois critères cumulatifs ci-après :

- avoir une population de cent mille (100 000) habitants au moins;
- s'étendre de façon continue sur une distance de dix (10) kilomètres au moins;
- disposer de ressources budgétaires suffisantes pour faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Les grandes agglomérations urbaines comme Porto-novo, Cotonou et Parakou qui remplissent ces trois critères sont ainsi érigées en Communes à statut particulier.

<u>Tableau 1.4.3</u>: Population résidente des Communes à statut particulier

COMMUNE	Populatio Masculin	n résidente e	11 2002	Rapport de masculinité	% par rapport pop. Totale	Superficie* en km²	Densité en habitants/km²	Taux d'accrois. inter censitaire
COTONOU	323 168	341 932	665 100		64,1	79	8 419	2,17
PARAKOU	75 080	74 739	149 819	100,5	14,4	441	340	3,76
PORTO – NOVO	116 097	117 455	223 552	98,8	21,5	50	4 471	2,24
ENSEMBLE	514 345	534 126 1	1 038 471	96,3	100,0	570	1 822	2,39

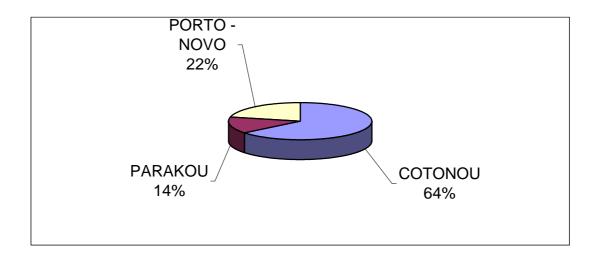
Il ressort du tableau précédent que l'ensemble des Communes à statut particulier abrite 1038471 habitants sur les 6 769 914 que compte le Bénin, soit 15, 3% de la population totale du pays.

¹¹ **Berry, B.J.L.,** 1996. The counterurbanization process: urban America since 1970. dans Urbanization and Counterurbanization, B.J.L. Berry (éd) Bevery Hills, California, Sage

Répartition spatiale de la population au Bénin

¹² Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, Loi N° 98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes à Statut Particulier

Graphique 1. 4.2: Poids démographique des Communes à statut particulier



Par rapport aux Communes à statut particulier correspondant aux trois grandes villes du Bénin, la Commune de Cotonou abrite à elle seule 64,1% de la population de l'ensemble des trois grandes villes avec un rapport de masculinité de 94,5 hommes pour 100 femmes. Quant aux deux autres Communes à statut particulier, Porto-Novo et Parakou, leur poids démographique est respectivement de 21,6% et 14,4% par rapport à cet ensemble urbain avec un taux de croissance annuel inter censitaire de 2,24 et 3,76% et un rapport de masculinité de 90,8 hommes pour 100 femmes pour Porto-novo et 102,2 pour Parakou.

Si l'effectif de la population de la ville de Cotonou n'a pas baissé (665100 habitants en 2002 contre 536827 habitants en 1992), le rythme de croissance de la population se ralentit (2,2% entre 1992 et 2002 contre 3,9% entre 1979 et 1992). Avec une évolution démographique, Cotonou perd progressivement sa fonction résidentielle et se réduira plus tard à une ville simplement administrative, industrielle et commerciale.

Le port, le marché international de Dantokpa, le marché du textile très florissant à Cotonou, les parcs de vente de véhicule d'occasion sont autant de lieu d'activités économiques drainant au cours de la journée du monde et occasionnant de ce fait une effervescence professionnelle. Cotonou est un lieu privilégié de travail pour bon nombre d'agents économiques (la plupart des conducteurs de taxi moto résident hors de Cotonou) et toute "l'agitation" qu'on observe au cours de la journée donne à cette ville une fallacieuse impression de ville surpeuplée. Cependant elle demeure toujours la première ville du Bénin avec 665100 habitants en 2002.

1. 4.2 Évolution de la population urbaine et taux d'urbanisation

1.4.2.1 Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979, 1992 et 2002

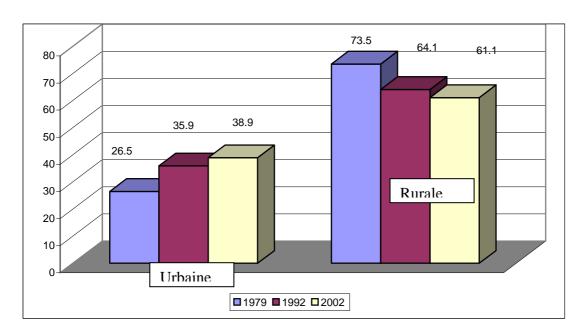
Tout au long du temps, le Bénin a été essentiellement rural. Les dix dernières années ont été marquées par un lent développement des centres urbains et la concentration de la population dans certaines zones urbaines. Cette situation a entraîné des mutations du fait de la croissance rapide de ces zones.

L'indice d'urbanisation se définit par l'effectif de la population urbaine rapporté à l'effectif de la population rurale. Cet indice passe de 0,56 en 1992 à 0,64 en 2002. L'effectif de la population totale du milieu urbain a été multiplié par 1,52 par rapport à 1992. La population croît à un rythme de 4,3% par an.

Tableau 1.4.4: Évolution de la population urbaine et rurale entre 1979, 1992 et 2002

ANNEE	Population	Urbaine	Population Rurale Effectifs (%)		Taux d'urbanisation
	Effectifs	(%)			_ u urbamsauon
1979	883 685	26,5	2 447 525	73,5	0,36
1992	1 725 576	35,9	3 077 683	64,1	0,56
2002	2 630 133	38,9	4 139 781	61,1	0,64

<u>Graphique 1. 4.3</u>: Evolution des proportions de population urbaine et rurale entre 1979 et 1992.



Le graphique précédent illustre parfaitement l'évolution de la population selon le milieu de résidence. Elle permet de visualiser la lente évolution de l'urbanisation surtout entre le second et le troisième recensement. Ce phénomène résulte essentiellement du dépeuplement des campagnes au profit des villes c'est-à-dire de l'exode rural qui constitue une sorte de vivier dans lequel nos villes vont puiser à intervalles réguliers leur expansion démographique.

En 1979, 26,5% de la population vivaient dans les villes. Ce pourcentage s'est accru en l'espace de deux recensements. En effet, en 1992, le nombre de personnes résidant dans les villes s'élève à 1 725 576 habitants sur une population totale de 4 915 555 habitants, soit une proportion de 36% (près de 2 béninois sur cinq). Dix ans plus tard, en 2002, le taux d'urbanisation s'établit alors à 38,85 %, soit toujours près de 2 béninois sur cinq, mais avec une

variation relative de près de 3% en 10 ans. Le taux d'accroissement inter censitaire de la population urbaine est de 4, 3%.

En conséquence, de 1992 à 2002, la population rurale, a perdu de son poids démographique passant de 64,1% à 61,1 %. Cette tendance à la baisse était déjà remarquable entre 1979 et 1992. Il faut souligner cependant que cette perte démographique relative ne signifie pas que les effectifs de population sont à la baisse.

1. 4.2.2. Évolution des taux d'urbanisation par département

Au niveau départemental, on observe une lente progression des taux d'urbanisation dans la plupart des départements.

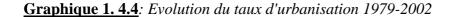
<u>Tableau 1.4.5:</u> Evolution des taux d'urbanisation et de proportion de population rurale par département entre 1979 et 1992

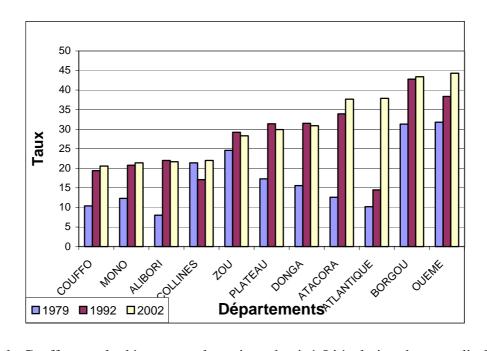
DEPARTEMENTS	1979	1992	2002
DEFARIEMENTS	Taux Urbanisation	Taux Urbanisation	Taux Urbanisation
BENIN	26,5	35,7	38,9
ALIBORI	8,0	22,0	21,7
ATACORA	12,6	33,9	37,7
ATLANTIQUE	10,2	14,5	37,9
BORGOU	31,3	42,8	43,4
COLLINES	21,4	17,1	22,0
COUFFO	10,4	19,4	20,6
DONGA	15,6	31,5	30,9
LITTORAL	-	-	-
MONO	12,3	20,8	21,4
OUEME	31,8	38,4	44,3
PLATEAU	17,3	31,4	29,9
ZOU	24,6	29,2	28,3

L'évolution du taux d'urbanisation (tableau 1.4.5 et graphique 1.4.4) permet de distinguer trois catégories de départements :

- la première catégorie regroupe huit départements dont les taux sont inférieurs au niveau observé au second recensement (1992). Il s'agit des départements du Couffo (20,6%), de l'Alibori (21,4%), des Collines (22%), du Zou (28,3%), du Plateau (29,9%) et de la Donga (30,9%);
- les taux d'urbanisation du deuxième sont supérieurs aux taux observé en 1992 (36,5%). Les départements de l'Atacora (37,7%) et de l'Atlantique (37,9%) se retrouvent dans ce groupe.
- Les départements de l'Ouémé (44,3%) et du Borgou (43,4%) forment la troisième catégorie.

Selon les données du recensement, le département de l'Ouémé est le plus urbanisé avec 44,3% de population citadine. Ce taux d'urbanisation est fortement influencé par l'effectif de la population de Porto-novo, l'une des trois grandes du Bénin. Le taux d'urbanisation dans le département de l'Ouémé est supérieur au taux national (38, 9%).





En 2002, le Couffo reste le département le moins urbanisé. L'évolution des taux d'urbanisation est alors disparate. Il ne se fait pas au même rythme dans tous les départements.

L'urbanisation est peut-être la solution de l'avenir, le seul moyen de gérer convenablement la forte augmentation de la population. Les villes ne sont pas mauvaises en soi, sinon les gens ne continueraient pas à y affluer. Le problème vient de ce que les autorités, les urbanistes et la société dans son ensemble n'ont pas réussi à suivre le rythme de la demande et à réduire les pressions exercées par le nombre croissant de personnes qui font appel aux services et à l'infrastructure des milieux urbains.

CONCLUSION

La présente étude met en relief la faible densité de population au niveau national avec de forts contrastes de peuplement. Il est bien établi que l'histoire et la géographie expliquent assez bien l'implantation humaine¹³. La typologie du paysannat observé par le passé a survécu et détermine encore aujourd'hui, les différentes répartitions spatiales de la population béninoise. La population est dense dans le Bénin méridional. Elle est faiblement représentée dans la partie septentrionale. Le troisième recensement de la population a permis de constater l'augmentation du niveau d'urbanisation et l'émergence de certaines localités qui deviennent de véritables pôles démographiques. Il s'agit d'Abomey-Calavi au sud qui devient du coup la deuxième Commune la plus peuplés du Bénin après Cotonou et Malanville au nord qui relègue Kandi au troisième rang au niveau du département de l'Alibori.

De tout temps, les villes ont favorisé l'essor économique. L'avantage de la ville est de présenter une "densité de population élevée" par rapport à la campagne. Cela signifie que beaucoup de personnes sont concentrées dans un espace restreint au lieu d'être dispersées sur un vaste territoire ("faible densité de population"). Il est ainsi possible de procurer plus de services à plus de monde. "Les villes sont belles, mais la beauté est triste" En effet, la croissance de ces villes présente aussi des inconvénients : violence et pauvreté, insuffisance de logements, problèmes de santé du à la pollution, production massive de déchets. Ces inconvénients constituent des défis à relever.

Parmi les objectifs généraux retenus pour être mis en oeuvre dans le cadre de la déclaration de politique de population, l'objectif numéro cinq consiste à "assurer une meilleure répartition spatiale de la population" ¹⁵.

Cette meilleure répartition de population dans le cadre de l'aménagement du territoire passe nécessairement par :

- la réduction de la pression démographique qui s'exerce sur certaines régions notamment les zones urbaines ;
- l'Amélioration du cadre de vie des citadins.
- la création les conditions favorables à la stabilisation de la population surtout des jeunes ruraux.

Il s'agira en clair:

- d'élaborer et de mettre en oeuvre une politique adéquate d'aménagement du territoire ;
- de créer des pôles de développement;.
- de promouvoir des activités productives et génératrices de revenu en milieu rural ;

¹⁴ Chritopher Morley, in Villes d'aujourd'hui, villes de demain, 1997

¹³ Enquête démographique au Dahomey, 1961 INSEE

¹⁵ Ministère du Plan de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi, 1996, Déclaration de Politique de Population du Bénin, 100 pages

- d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans d'aménagement et d'assainissement de l'espace urbain;
- d'accélération les opérations de lotissement des villes de façon à devancer l'installation des populations;
- de promouvoir des centres urbains secondaires dans le cadre de la politique de décentralisation et de déconcentration des activités socio-économiques et de l'administration territoriale;
- d'élaborer et de mettre en œuvre d'une politique de développement des localités afin de favoriser la stabilisation des populations de ces régions;
- d'améliorer la productivité en milieu rural et de diversifier la production agricole;
- de créer des infrastructures socio-culturelles en milieu rural.

Toutes ces actions aideraient à ralentir l'afflux des jeunes ruraux vers les milieux urbains et surtout vers les grandes villes. L'appropriation des résultats de cette étude et d'autres données sur la répartition spatiale aiderait à prendre des décisions salutaires en direction des populations dans le cadre de la mise en oeuvre de notre processus de décentralisation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, S. K. et OGUNSOLA, I., J. 1981: Répartition et composition par groupes d'âges de la population du Nord-Bénin, Projet RAF/74/052, COTONOU
- CORNEVIN, R. 1970: Le Dahomey, PUF, Paris
- CORNEVIN, R. 1962: Histoire du Dahomey, Ed. Berger-Levraut 568 p.
- INSAE 1987: Recensement Général de la Population et de l'Habitation (Mars 1979), Analyse des principaux résultats, Vol. National T. II, COTONOU.
- **INSAE 1994 :** Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (Février 1992), Analyse des principaux résultats, Vol. National T.I COTONOU.
- INSAE 1994 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (Mars 1994), Vol II Analyse de résultats, Tome 1 Répartition spatiale, Migration et Structure par sexe et Âge.
- **INSAE 1994 :** Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (Février 1992), la Population de l'Atlantique, p. 3
- **KOUNI, A., 1991 :** Répartition spatiale de la population et urbanisation, in AKOTO et Alii (Dir.) « L'Etat et le Devenir de la Population du Bénin, CNPMS, Porto-Novo, pp. 227-264. **MDR,** DAPS : Statistiques Campagne 1992-1993).
- **MISD, Maison de la Collectivité 1999:** Loi N°97-028 du 15/01/1999 portant organisation de la République du Bénin.
- MORLEY Christopher, 1997: in villes d'aujourd'hui, villes de demain
- MPREPE, 1996: Déclaration de Politique de Population du Bénin, 100 pages
- NATIONS-UNIES, New-York, 2001: World Population Prospects ST/ESA/SER.A/198

STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION AU BENIN

CHITOU Fatahi TODJINOU Pascal

La structure d'une population est l'ensemble des groupes sociaux et biologiques au sein desquels les membres d'une population peuvent être classés. Mais, il est important de les répartir selon deux critères fondamentaux sur lesquels se greffent les autres. Il s'agit du sexe et de l'âge. L'intérêt de la structure par sexe et âge d'une population réside dans le fait qu'à un moment donné, elle est le résultat des niveaux et tendances passées de la fécondité, de la mortalité et de la mobilité. Réciproquement comme le dit Francis Gendreau dans son ouvrage "Démographies Africaines", elle porte en elle-même le «potentiel » d'accroissement de la population. La composition par sexe et par âge d'une population joue un rôle particulièrement important dans le fonctionnement de l'économie, car l'âge et le sexe sont les principaux arguments qui influencent la division du travail. Avec l'avancement en âge, les caractéristiques et les aptitudes de l'individu selon le sexe se modifient (aptitudes à travailler, à se reproduire, aptitudes physiques et mentales etc).

Les deux premiers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation du Bénin avaient permis de noter sur le plan démographique, que le Bénin en 1979 comptait 3.331.210 d'habitants et 4.915.555 habitants en 1992 soit un taux d'accroissement inter-censitaire de 2,84%. Sa densité moyenne était évaluée en 1992 à 43 habitants au km². Il était donc un pays moyennement peuplé, avec cependant des disparités régionales entre les anciens départements du Sud où la densité moyenne variait entre 169 et 322 habitants au km² et ceux du Nord où l'on comptait à peine 20 habitants au km². Le sud du pays formé de Atlantique, Littoral, Couffo, Mono, Ouémé et Plateau, concentrait 53,3% de la population sur une superficie d'environ 10% du territoire national.

La population du Bénin, à l'instar de celles des autres pays au sud du Sahara, était caractérisée par une structure jeune et à dominance féminine et rurale. Près de la moitié de la population (48% de son effectif) était âgée de moins de 15 ans en 1992 dont les enfants de moins de cinq ans représentent 18,5% de cette population. Les femmes représentaient 51,3% de la population totale dont 44% sont en âge de procréer. La majorité de la population béninoise vivait en milieu rural (64,0%).

Que sont devenus en 10 ans (1992-2002) ces indicateurs socio-démographiques de structure? Cette question amène à se demander :

- Quelles sont les tendances nationales et régionales de la récente évolution de la structure de la population béninoise?
- Quelles sont les populations d'âges utiles qui la caractérisent ?

Telles sont les questions essentielles auxquelles répond la présente étude.

Tenant compte du nouveau découpage territorial du Bénin, la présente étude permet d'analyser les structures par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux et les grands

groupes d'âges des populations des nouveaux départements. Elle permet également de suivre l'évolution des structures et de juger de leur rajeunissement ou vieillissement. Elle fournit les populations d'âges utiles selon les nouveaux départements et les grandes villes pour les programmes sectoriels de développement. Ces effectifs de population d'âges significatifs permettront ainsi d'actualiser les indicateurs socio-démographiques, économiques et culturels. Par ailleurs, la répartition par sexe et âge de la population en 2002 servira de structure de base pour les prochaines projections démographiques. L'importance de cette étude de la structure par sexe et âge est donc indéniable pour les besoins de la planification nationale, sectorielle et régionale. Dans ce cadre, elle permettra d'élaborer des projets sur la base des effectifs récents et d'évaluer les programmes exécutés dans le pays et les actions des ONG et des Organismes Internationaux à partir des indicateurs actualisés.

L'étude est axée sur sept points essentiels :

- Considérations méthodologiques et évaluation de la qualité des données du RGPH3,
- Structure de la population totale observée en 2002 selon le sexe et l'âge,
- Evolution des structures de la population totale selon le sexe et l'âge de 1979 à 1992 et de 1992 à 2002.
- Structure de la population urbaine observée en 2002 selon le sexe et l'âge,
- Structure de la population rurale observée en 2002 selon le sexe et l'âge,
- Etude comparée des structures des populations départementales observées en 2002 selon le sexe et l'âge,
- Etude comparée des départements selon le milieu de résidence et des grandes villes en 2002 selon les populations par groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement.

2.1 CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES, EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES DU RGPH 3 ET DEFINITION DES CONCEPTS

Les résultats des recensements sont sujets à trois types d'erreurs fondamentales : le défaut de couverture, le défaut de réponse ou la non réponse et la mauvaise réponse. Il est donc indispensable, dans toute analyse des données d'un recensement de les évaluer avant de les utiliser. Dans le cadre de cette étude nous nous limiterons à un bref rappel de l'évaluation de la qualité des données sur l'âge et le sexe.

2.1.1 Considérations méthodologiques : collecte des données relatives au sexe et à l'âge

Le sexe et l'âge sont reconnus en démographie comme les premières variables élémentaires de la structure d'une population. Il était donc indispensable de prendre des dispositions pour assurer leur collecte.

Pour le sexe :

Les agents recenseurs ne devaient pas se fier aux prénoms, à l'apparence et à l'habillement des enfants (bébés ou nourrissons). Ils devaient demander aux parents leur sexe.

Pour l'âge:

Les agents recenseurs devaient d'abord demander les pièces d'identité de chaque membre du ménage et inscrire la date de naissance et puis l'âge correspondant. Si les pièces n'existent pas, il demande la date de naissance et l'âge. Si ce dernier ne correspondait pas à la date de naissance déclarée, d'autres questions devaient être posées afin que les informations soient cohérentes. Au besoin, il fallait recourir à la vérification d'autres pièces, ou procéder à une estimation en se référant à l'histoire propre du membre du ménage concerné, par exemple à l'historique des naissances ou au besoin par rapprochement à l'âge d'une personne de la famille pour laquelle ces informations étaient connues avec précision. Un tableau de cohérence âge-date de naissance a été élaboré et des instructions précises ont été données au personnel de terrain concernant son utilisation.

2.1.2 Evaluation de la qualité des données

La cause principale de la mauvaise déclaration de l'âge demeure incontestablement le sousenregistrement de l'Etat Civil. Le système d'Etat Civil ne fonctionne pas bien au Bénin. L'enregistrement, bien qu'obligatoire ne se fait que sur une partie du territoire national, notamment dans les zones urbaines et périurbaines. Les renseignements sur l'état civil dans certaines zones rurales sont presque inexistants.

Dans ce contexte, la connaissance précise de l'âge est une épreuve au Bénin, comme dans la plupart des pays africains. Pour apprécier la qualité des données y afférentes, quatre indices ont été calculés. Il s'agit des indices de Whipple, de Myers, de Bachi qui mesurent le degré de préférence à déclarer les âges se terminant par certains chiffres et l'Indice Combiné des Nations Unies qui saisit les perturbations combinées dans les structures par sexe et par âge.

Les différents indices calculés et consignés dans le tableau 2.1.1 pour rendre compte de la qualité des données attestent que beaucoup de béninois ignorent encore leurs âges.

<u>Tableau 2.1.1:</u> Indices de mesure de préférence des âges déclarés selon le sexe, le milieu de résidence et les différents recensements

<u> </u>					
Indices	Ensemble	Masculin	Féminin	Urbain	Rural
Indices de Whipple					
RGPH1, 1979	2,06	1,94	2,14	1,6	2,35
RGPH2, 1992	2,16	2,06	2,25	1,85	2,35
RGPH3, 2002	2,29	2,19	2,38	1,90	2,58
Indice de Myers	3				
RGPH1, 1979	39	34,8	42,4	21,4	///
RGPH2, 1992	40,7	37,2	43,7	30,5	47
RGPH3, 2002	44,8	40,8	48,4	32,35	53,96
Indice de Bachi					
RGPH1, 1979	///	///	///	///	///
RGPH2, 1992	///	///	///	///	///
RGPH3, 2002	27,9	25,9	29,8	20,49	33,62
Indice Combiné des Na	tions Unies				
RGPH1, 1979	59,9	///	///	///	///
RGPH2, 1992	55,2	///	///	35,8	69,5
RGPH3, 2002	51,5	///	///	33,51	67,48

Il ressort de ce tableau que :

- malgré la non utilisation du calendrier historique au troisième recensement, la structure par sexe et âge n'est pas significativement plus perturbée que celle du deuxième recensement d'après les indices de Myers (X^2 calculé $< X^2$ lu à 95%, X^2 calculé = 0,660738705 et X^2 lu = 0,711),
- l'irrégularité dans la variation des indices selon le sexe est approximativement la même qu'au deuxième recensement,
- l'Indice Combiné des Nations Unies qui rend compte à la fois des irrégularités dans la structure par sexe et par âge est moins élevé au troisième recensement (RGPH3, 2002) qu'au deuxième recensement. La structure par sexe et âge de ce dernier recensement connaît moins de perturbations que les précédents.
- les déclarations d'âges sont moins bonnes en milieu rural qu'en milieu urbain. La faiblesse du niveau d'instruction des populations dans certaines zones explique certainement ce phénomène.
- les déclarations sont sensiblement meilleures pour le sexe masculin. Le manque de parité de genre dans la scolarisation justifierait ce constat.

On peut retenir en général une amélioration des déclarations par âge au recensement de 2002 par rapport aux recensements de 1979 et 1992. Les différences observées peuvent provenir en partie des reports d'effectifs de certains groupes d'âges sur d'autres.

2.1.3 Définition des concepts

Dans le cadre de cette analyse, quelques concepts ont été utilisés. Il s'agit notamment de:

- Rapport de masculinité qui est égal au nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin.
- Age médian : C'est l'âge qui divise la population en deux classes d'effectif égal à la moitié de l'effectif total.
- Rapport de dépendance potentielle de l'âge : Il est égal au rapport de la population potentielle inactive (somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la population des personnes âgées de 60 ans et plus) sur la population potentielle active (personnes de 15-59 ans)
- Population de groupe d'âges utiles : Il s'agit d'une tranche de population qui est cible d'un programme de développement : exemple : population de 0-4 ans révolus pour le Programme Elargi de Vaccination

2.2 STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE OBSERVEE EN 2002 SELON LE SEXE ET L'AGE

En 2002, la population résidente au Bénin compte 6 769 914 habitants dont 51,5% de sexe féminin et 48,5% de sexe masculin. C'est donc une population à dominance féminine.

2. 2.1 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

L'examen de la pyramide (Graphique 2.2.1) et de la courbe de rapport de masculinité (Graphique 2.2.2) montre que:

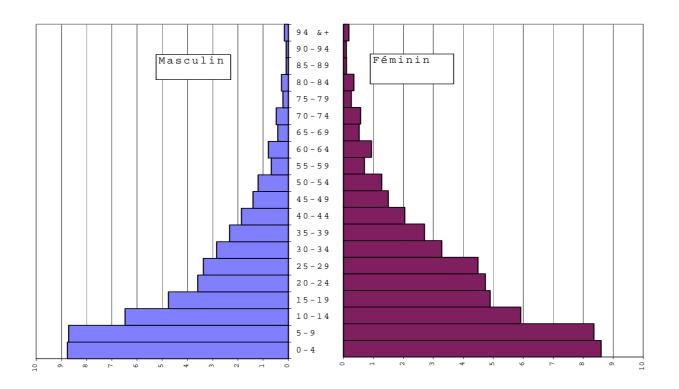
- La pyramide de la population résidente en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux présente une base assez large, caractéristique d'une population jeune, encore à forte fécondité. Ceci est confirmé par la dernière Enquête Démographique et de Santé (EDSB de 2001) qui a enregistré un indice synthétique de fécondité de 5,6 enfants par femme durant sa vie féconde. L'âge médian de l'ensemble de la population est de 16,6 ans. Il est égal à 15,3 ans pour les hommes et 17,4 ans pour les femmes.
- On enregistre un rapide rétrécissement à partir de 15 ans : la population baisse en proportion progressivement avec l'âge jusqu'à l'âge de 60 ans où on commence par observer quelques perturbations dans cette harmonie à la baisse.
- Le sexe-ratio est globalement favorable aux femmes (94,2 hommes pour 100 femmes). A l'exception des trois premiers groupes d'âges que sont, 0-4 ans, 5-9 ans, et 10-14 ans où on note respectivement 102, 104,2 et 109,5 hommes pour 100 femmes (la courbe du rapport de masculinité reste en dessous de 100).

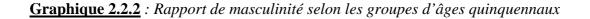
Le rétrécissement de la pyramide à partir d'un âge relativement jeune (15-19 ans) très marqué du côté masculin pourrait s'expliquer par l'émigration de la population béninoise et particulièrement des hommes vers l'extérieur. N'ayant guère de perspectives d'emplois bien rémunérés sur place, beaucoup de béninois émigrent à la recherche de meilleures opportunités.

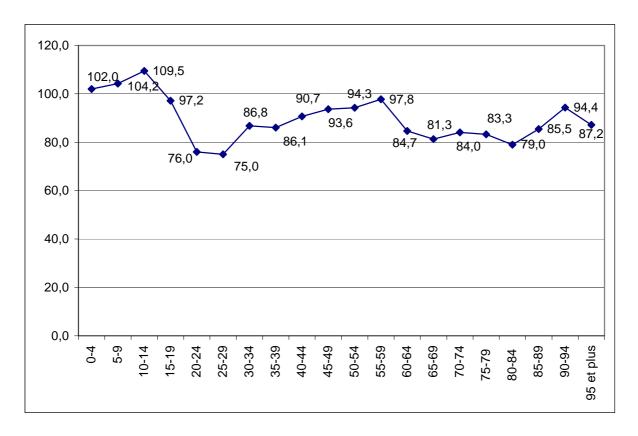
La plupart de ces émigrants abandonnent leurs épouses et leurs enfants pour diverses raisons, notamment la langue d'enseignement, l'insécurité, l'éloignement, le coût de la vie, l'inadaptation etc Le phénomène est plus marqué au niveau des groupes d'âges 20-24 et 25-29 qui affichent des rapports de masculinité les plus faibles respectivement 76 et 75 hommes pour 100 femmes.

La mortalité des personnes âgées (60 ans et plus) fait que les effectifs continuent à baisser en proportion de façon irrégulière. A ces âges, on constate une inégalité devant la mort en faveur du sexe féminin. Malgré les retours de certains émigrants à leur lieu d'origine, les rapports de masculinité restent inférieurs à 100. Cependant, il faut considérer ici non seulement l'influence de la sur-mortalité masculine mais également les mauvaises déclarations d'âges à partir de 60 ans, d'où la courbe dentelée du rapport de masculinité ci-dessous.

<u>Graphique 2.2.1</u>: Pyramide de la population résidente au Bénin en 2002 par sexe et Groupes âges quinquennaux







2. 2.2 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges

L'examen du tableau 2.2.1 de la structure par sexe et par grands groupes d'âges confirme la jeunesse de la population résidente au Bénin. Sur la base des différents résultats, elle peut être caractérisée par les points suivants :

- Les moins de 15 ans représentent environ 46,8% de la population totale. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux au niveau de cette tranche d'âges (24% pour les hommes contre 22,9% pour les femmes), ce qui pourrait s'expliquer par l'émigration internationale des petites filles d'âges scolaires.
- La population d'âges actifs représente 47,7% de la population totale et par conséquent les personnes âgées ne représentent que 5,5% de la population totale. Cette forte proportion d'hommes et de femmes d'âges actifs est expliquée en partie par l'importance des mouvements migratoires vers le Bénin. La stabilité retrouvée et prolongée après la Conférence Nationale des Forces Vives de 1990, l'instabilité politique dans certains pays d'accueil des béninois (Congo Démocratique, Côte-d'Ivoire, Nigéria etc.) a entraîné le retour de bon nombre de béninois vivant à l'extérieur. De même, nombreux sont les étrangers en provenance de l'inter-land qui ont carrément élu domicile au Bénin à cause de leurs activités économiques, en particulier la réexportation vers leurs pays d'origine.

- Les femmes d'âges actifs sont plus nombreuses que les hommes (22,0% pour les hommes contre 25,6 pour les femmes). Ceci n'est autre qu'une conséquence du déséquilibre déjà constaté au niveau de la distribution par groupes d'âges quinquennaux de la frange de la population d'âges actifs et qui est favorable à la femme. Ce déficit pourrait s'expliquer par l'émigration de la population masculine. Pour des raisons déjà évoquées, certains hommes émigrent sans leurs conjoints et leur progéniture. Ce phénomène explique certainement l'écart observé entre les âges médians masculin et féminin (15,3 ans pour les hommes et 17,4 pour les femmes).
 - Le rapport de dépendance de l'âge (somme des effectifs d'âges inactifs sur l'effectif des personnes d'âges actifs) est égal à 1,1, soit une charge potentielle de 11 inactifs par 10 actifs.

<u>Tableau 2.2.1</u>: Structure de la population résidente au Bénin en 2002 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian

Groupe âges	Masculin	Féminin	Total
0-14	24,0	22,9	46,8
15-59	22,0	25,6	47,7
60 et plus	2,5	3,0	5,5
Total	48,5	51,5	100,0
Age médian (ans)	15,3	17,4	16,6
Rapport de dépendance âge	1,2	1,0	1,1

2. 2.3 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les autres groupes d'âges utiles

Pour les besoins de certains programmes de développement qui concernent des populations d'âges spécifiques, certaines fréquences ont été calculées au sein de la population résidente au Bénin. Il s'agit, selon les programmes, des groupes d'âges consignés dans le tableau 2.2.2:

Tableau 2.2.2: Groupes d'âges, cibles de programmes de développement

Groupe d'âges	
Utiles	Cible de :
0	Programmes de santé infantile
1-3	Programmes particuliers de santé des enfants
0-3	Programmes particuliers de santé des enfants (malnutrition, paludisme, diarrhée etc)
1-4	Programmes particuliers de santé juvénile
0-4	Programmes de santé infanto-juvénile notamment le PEV
3-5	Programme de Pré-scolarisation et de santé préscolaire
6-11	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires UNESCO)
6-14	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires selon la Législation Béninoise)
10-18	Programmes relatifs aux personnes adolescentes notamment la santé de la reproduction des jeunes
18 et +	Prévision pour les élections
55 et +	Prévision pour la retraite dans la Fonction Publique
15-49	Programme de santé de la reproduction des femmes
0-17	Prévision pour les enfants
0-8	Prévision pour la petite enfance
15-59	Promotion de l'emploi
60-79	Programme de prise en charge des personnes de troisième âge
80 et plus	Programme de prise en charge des personnes de quatrième âge

Les effectifs et les fréquences selon le sexe de ces différents sous-groupes de la population résidente au Bénin en 2002 figurent dans le tableau 2.2.3.

<u>Tableau 2.2.3</u>: Structure de la population par sexe selon le groupe d'âges utiles (effectifs et fréquences)

Groupes d'âges						
utiles	T	\mathbf{M}	F	T	M	F
0	235.342	118.243	117.099	3,5	3,6	3,4
1-3	698.615	353.415	345.200	10,3	10,8	9,9
0-3	933.957	471.658	462.299	13,8	14,4	13,3
1-4	939.907	475.297	464.610	13,9	14,5	13,3
0-4	1.175.249	593.540	581.709	17,4	18,1	16,7
3-5	763.136	386.819	376.317	11,3	11,8	10,8
6-11	1.269.996	652.677	617.319	18,8	19,9	17,7
6-14	1.745.666	901.398	844.268	25,8	27,4	24,2
0-17	3.569.306	1.826.319	1.742.987	52,7	55,6	50,0
0-8	2.135.556	1.082.776	1.052.780	31,5	33,0	30,2
10-18	1.398.813	717.006	681.807	20,7	21,8	19,6
18 et +	3.200.263	1.457.528	1.742.735	47,3	44,4	50,0
55 et +	467.697	216.651	251.046	6,9	6,6	7,2
15-49	2.964.596	1.364.166	1.600.430	43,8	41,5	45,9
15-59	3.225.990	1.491.841	1.734.149	47,7	45,4	49,8
60-79	284.032	129.305	154.727	4,2	3,9	4,4
80 et plus	90.172	41.132	49.040	1,3	1,3	1,4

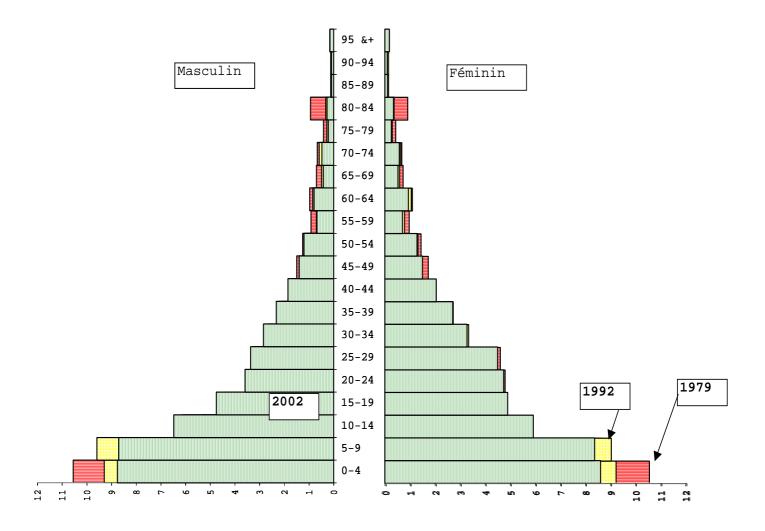
2. 3 EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA POPULATION TOTALE SELON LE SEXE ET L'AGE DE 1979 A 1992, ET DE 1992 A 2002

Entre les trois recensements, la population béninoise est passée de 3.331.210 habitants en 1979 à 4.915.555 habitants en 1992 puis à 6.769.914 habitants en 2002, soit un taux annuel d'accroissement inter-censitaire de 2,84% entre 1979-1992 et 3,25% entre 1992-2002.

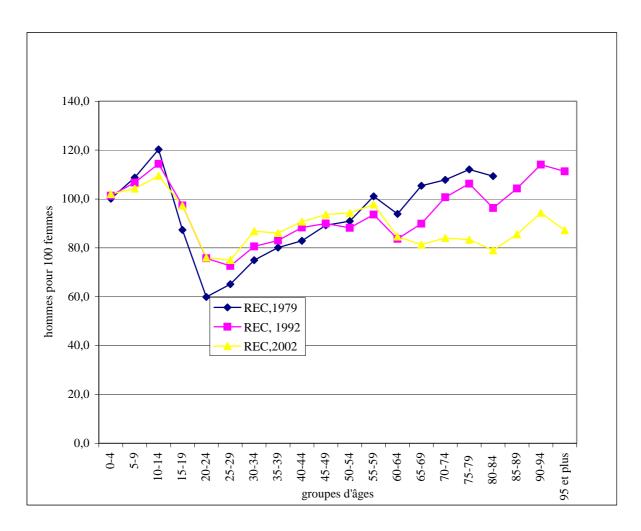
2. 3.1 Comparaison des structures par groupes d'âges quinquennaux

Vu la relative inertie à court terme des structures démographiques, on devrait noter une grande similitude entre les pyramides confectionnées à partir des données des trois sources.

<u>Graphique 2. 3.1</u>: Superposition des pyramides des populations résidentes au Bénin en 1979, 1992 et 2002 par sexe et groupes d'âges quinquennaux.



Graphique 2.3.2: Rapports de masculinité selon les recensements de 1979, 1992 et 2002



Cependant, les graphiques 2.3.1 et 2.3.2 nous indiquent qu'il existe des différences assez sensibles entre les structures par âges de 1979, de 1992 et de 2002. Les différences enregistrées peuvent se résumer comme suit :

- La comparaison des pyramides fait noter que les bases ont diminué d'un recensement à un autre (réduction des moins de 5 ans entre les trois recensements). Cette situation peut s'expliquer par la baisse de la fécondité notée ces vingt dernières années : ISF = 7,1 enfants par femme à EFB, 1982; ISF= 6,1 enfants par femme au RGPH2 de 1992 ; ISF = 6,3 enfants par femme à EDSB1, 1996 ; ISF = 5,6 enfants par femme à EDSB2, 2001.

Beaucoup de béninois sont marqués par les effets de la crise des années 80, qui a entraîné des compressions d'emplois dans tous les secteurs de l'économie. Cette situation a contraint nombre de béninois à une limitation des naissances et à un changement de mentalité vis-à-vis de l'enfant. L'enfant n'est plus perçu seulement comme une force de travail et une assurance aux âges avancés mais également comme une charge. De même, l'évolution du coût de la vie et la sensibilisation de la population sur la responsabilité parentale favorisent de plus en plus une prise de conscience à l'égard de la planification familiale car d'après les données des Enquêtes Démographiques et de Santé, de 3,4% en 1996 le taux de prévalence contraceptive est passé à 7,2% en 2001.

- A partir du groupe d'âges 15-19 ans jusqu'à 40-44 ans, les pyramides de 1992 et 2002 sont plus amples que celle de 1979. Le phénomène serait imputable aux retours des béninois de l'extérieur. La situation dans la sous-région et dans les pays d'accueil des béninois n'est certainement plus reluisante comme avant. Du fait des résiliations de contrats de travail, de la xénophobie et/ou de l'insécurité qui s'empare des africains des pays d'accueil, beaucoup de béninois étaient contraints de revenir «chez eux ».
- Le nombre d'hommes par rapport aux femmes est de 94,2 en 2002 contre 94,7 en 1992 et 92,1 en 1979,
- Les rapports de masculinité sont en général inférieurs à 100 à partir de 15 ans, seulement ils sont plus élevés aux âges actifs au recensement de 2002 qu'aux autres recensements. Le changement de tendance migratoire en faveur de l'immigration internationale en particulier du retour des béninois au Bénin explique sûrement ce constat.

Les pyramides par groupes d'âges devraient avoir, à peu près, une allure identique déterminée par les niveaux passés et présents de la fécondité, la structure de la mortalité et l'évolution des courants migratoires entre le Bénin et l'Extérieur, si les tendances étaient restées les mêmes. Mais, tel n'est pas le cas.

La pyramide par groupe d'âges de 1979 résulte, en effet, d'une longue évolution socioéconomique, culturelle et politique de la population béninoise et des variations peu rapides des phénomènes démographiques surtout de la fécondité, une donnée traditionnelle. En aucun cas, les différences observées ne peuvent avoir une origine simplement naturelle qu'expliqueraient seulement les transformations dans la fécondité ou la mortalité. Les migrations internationales qui déterminent la forme de la pyramide aux âges actifs peuvent avoir subi également des transformations soudaines qui expliqueraient les variations à ces âges des rapports de masculinité (retour des béninois de l'extérieur, immigration des étrangers). Des erreurs de collecte peuvent avoir joué également sur les pyramides de 1979, 1992 et 2002. Il s'agit donc de nuancer les commentaires purement démographiques des différentes pyramides.

2. 3.2 Comparaison des structures par grands groupes d'âges

Les données disponibles par grands groupes d'âges au tableau 2.3.1 montrent que la structure de la population béninoise n'a pas beaucoup varié entre les trois recensements. L'évolution de la population résidente au Bénin entre 1979-1992 et 1992-2002 n'a pas trop affecté sa structure.

<u>Tableau 2.3.1</u>: Structure de la population par grands groupes d'âges selon le sexe et l'âge (%), rapport de dépendance et âge médian selon l'année de recensement

Grands groupes		1979			1992			2002	
d'âge	\mathbf{M}	F	Total	\mathbf{M}	\mathbf{F}	Total	\mathbf{M}	F	Total
0-14	25,3	23,6	48,8	25,0	23,5	48,6	24,0	22,9	46,8
15-59	19,0	24,9	43,9	20,7	24,7	45,4	22,0	25,6	47,7
60 et plus	3,7	3,5	7,2	2,9	3,1	6,0	2,5	3,0	5,5
Total	47,9	52,1	100,0	48,6	51,4	100,0	48,5	51,5	100,0
Age médian (ans)	13	17,5	15,6	13,5	16,9	15,6	15,3	17,4	16,3
Rapport de									
dépendance âge	1,5	1,1	1,3	1,4	1,1	1,2	1,2	1,0	1,1

De ces données, il ressort qu'on assiste entre les trois recensements à une légère augmentation de la population d'âges actifs "15-59 ans" au détriment des deux groupes d'âges inactifs "0-14 ans" et "60 ans et plus". Dans le recensement de 2002, on a moins de jeunes (46,8%) et moins de personnes âgées (5,5%) que dans ceux de 1979 (48,8% de jeunes, 7,2% de personnes âgées) et 1992 (48,6% de jeunes et 6,0% de personnes âgées). Le rapport de dépendance à l'âge est plus fort en 1979 (1,3) qu'en 1992 (1,2) et 2002 (1,1).

La population est restée constamment jeune, avec un âge médian qui oscille autour de 16 ans (15,6 ans en 1979 et 1992, puis 16,3 ans en 2002). Les hommes sont restés plus jeunes que les femmes (l'âge médian est 13 ans contre 17,5 ans pour les femmes en 1979 et 15,3 ans contre 17,4 ans en 2002). Par conséquent, bien que plus jeunes que les femmes, les hommes ont globalement plus vieilli.

Sauf pour le recensement de 1979 (à 60 ans et plus), on constate des déficits en hommes au niveau des groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus. Les écarts entre les rapports de masculinité d'un recensement à un autre sont certainement dus au fait qu'entre les différentes dates des recensements, la structure de la population émigrée vers l'extérieur a vraisemblablement subi certaines transformations qui ont modifié les rapports de masculinité aux âges de forte émigration. En particulier l'émigration des jeunes filles se serait peut-être amplifiée un peu. Les résultats sur les migrations permettront certainement d'infirmer ou de confirmer ces hypothèses.

2.4 STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE OBSERVEE EN 2002 PAR SEXE ET AGE

En 2002, le milieu urbain¹⁶ au Bénin abrite 2.630.133 habitants, soit 38,9% de la population totale. Les femmes représentent 51,3% et les hommes 48,7% soient un rapport de masculinité de 94,9%.

Si au cours de la période (1979-1992) la population urbaine avait évolué au rythme de 4,0% en moyenne par an, entre 1992-2002, son taux d'accroissement est de 4,12%. En effet, depuis l'indépendance du Bénin en 1960, le phénomène urbain a connu un essor considérable. Le taux d'urbanisation comme le montre le tableau 6 est passé de 26,5% en 1979 à 35,7% en 1992, puis à 38,9% en 2002

<u>Tableau 2.4.1</u>: Evolution de la population résidente au Bénin selon le milieu de résidence (effectifs et fréquences)

Année	Urbain	(%)	Rural	(%)	Ensemble	(%)
1979	883.685	26,5	2.447.525	73,5	3.331.210	100
1992	1.756.197	35,7	3.159.358	64,3	4.915.555	100
2002	2.630.133	38,9	4.139.781	61,1	6.769.914	100

Source : INSAE, Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1979 et 1992

2. 4.1 Structure de la population urbaine observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

2.4.1.1 Ensemble du milieu urbain

Sur la pyramide de la population résidente en milieu urbain (graphique 2.4.1) en 2002 on peut noter :

- Une base moins large que celle de la pyramide nationale. Cependant, elle conserve les attributs d'une population jeune. Ce rétrécissement confirme certainement une baisse plus rapide de la fécondité en milieu urbain du fait des effets persistants de la crise économique et de la facilité d'adoption des méthodes contraceptives. En milieu urbain, d'après l'Enquête sur la Fécondité au Bénin de 1982, le RGPH2 de 1992 et l'Enquête Démographique et de Santé de 2001, l'Indice Synthétique de Fécondité est égal à 6 enfants par femme en 1982 (grandes villes), 5,5 en 1992 et 4,4 en 2001.

- l'importance des femmes à tous les groupes d'âges et particulièrement aux bas âges 5-9 ans et 10-14 ans (graphique 2.4.2) ;

_

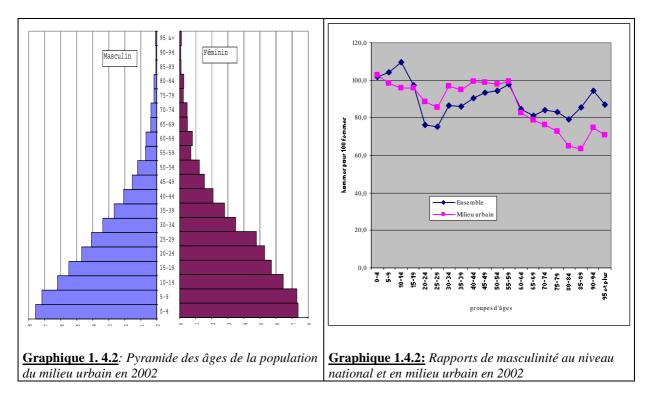
 $^{^{16}\ \}mathrm{Le}$ milieu urbain est une zone hétérogène qui regroupe :

Tout chef lieu de commune (anciennes communes urbaines des anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après : bureau de poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2^{ème} cycle;

Tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

La scolarisation au niveau primaire des jeunes garçons dans leurs localités d'origine semble être la raison principale du fait du coût d'écolage et de vie élevé en ville. De même, de nombreux ménages accueillent les jeunes filles souvent utilisées comme domestiques, aidesménagères ou aides familiales dans leurs activités.

- Aux âges actifs, les rapports de masculinité sont au-dessus du niveau national.
- la baisse régulière jusqu'à l'âge de 60 ans donne à la pyramide une allure contraire à celle généralement observée en milieu urbain et qui est "déhanchée" à partir de 15 ans, présentant la forme d'un entonnoir dont la partie conique correspond aux groupes actifs 15-59 ans. En effet, la constitution de ce milieu urbain ne lui permet pas de présenter les caractéristiques propres aux grandes villes dont les pyramides sont généralement déséquilibrées en faveur des groupes d'âges actifs du fait de l'immigration des populations rurales, celles des villes moyennes et de la forte concentration de la communauté étrangère.

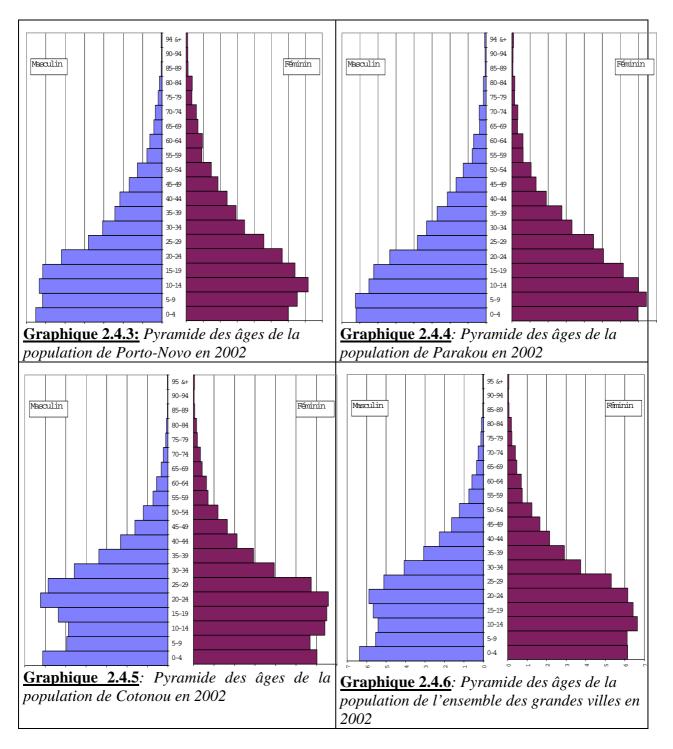


L'allure plus régulière à la baisse des rapports de masculinité en milieu urbain témoigne que la structure par sexe et âge de cette population est moins dérangée que celle de la population totale (l'ajustement à la baisse touche plusieurs points de la courbe). En effet, en milieu urbain les populations sont plus instruites et connaissent par conséquent pour la plupart leurs âges.

2.4.1.2 Grandes villes (Cotonou, Porto-Novo et Parakou)

L'examen des pyramides portées par les graphiques 2.4.3, 2.4.4, 2.4.5 et 2.4.6 des villes de Porto-Novo, Parakou, Cotonou et de l'ensemble de ces villes révèle que seule la structure de la ville de Cotonou possède les caractéristiques pyramidales d'une grande ville. Les villes de Parakou, Porto-Novo et l'ensemble des grandes villes demeurent marquées par les

caractéristiques semi-rurales. Cependant, les bases des pyramides sont partout sensibles à l'amorce d'une chute de la fécondité.



En effet, Cotonou a toujours exercé plus d'attraction sur les populations intérieures, et les étrangers surtout des pays limitrophes, du fait de sa forte concentration des infrastructures socio-économiques (aéroport, port autonome, marché international, structures hôtelières, lycées, établissements d'enseignement supérieur etc). L'Enquête sur les Migrations en Milieu Urbain au Bénin a révélé un indice d'entrée de 19,9% et un indice de rétention de 88,9%). La pyramide serait certainement plus ample au niveau des âges actifs si Cotonou ne continue pas de perdre sa population au profit de ses communes périphériques (Abomey-Calavi et Sèmè-

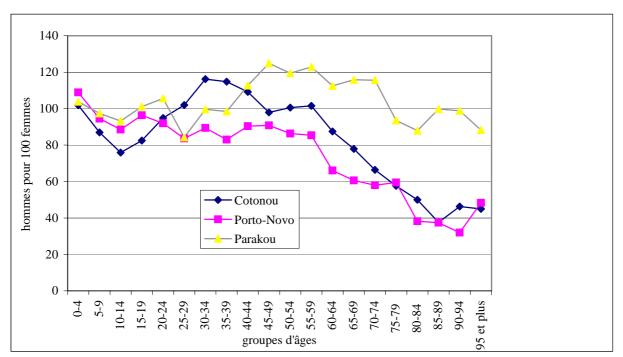
Kpodji) en raison du coût de la vie, de la pollution atmosphérique et de l'inondation saisonnière.

Les rapports de masculinité à Cotonou sont inférieurs à 100 entre 5 - 25 ans à cause de la forte migration des jeunes filles qui rejoignent leur mari où qui servent comme domestiques ou aide-familiales dans les activités de commerce et de restauration suite à leur "confiage ou placement".

Les courbes de masculinité (Graphique 2.4.7) caractérisent respectivement une population à forts taux d'immigrants-hommes entre 25-49 ans à Cotonou, après 40 ans à Parakou et à forts taux d'émigrants hommes aux âges actifs à Porto-Novo et vraisemblablement entre 25-40 ans à Parakou. On aurait pu s'attendre à ce que les déficits en hommes à Parakou soient compensés par des excédents du fait de son caractère de ville de transit entre le Nord du Bénin et le Sud.

Il est donc possible que le dénombrement ait sous-estimé certains groupes de migrants particulièrement mobiles.

<u>Graphique 2.4.7:</u> Rapport de masculinité selon les groupes d'âges dans les grandes villes (communes à statuts particuliers).



Pour l'ensemble des grandes villes, on aboutit par conséquent à une pyramide de base large (importance des moins de 15 ans), effilée vers le haut (faible proportion des personnes âgées) et amorçant une déformation chez les hommes en âges de travailler à un moment où l'immigration de la main d'œuvre interne et étrangère se fait particulièrement sentir.

2.4.2 Structure de la population urbaine observée en 1979, 1992 et 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges

2. 4.2.1 Ensemble urbain

Pour sa structure en 2002, l'analyse du tableau 2.4.2 nous permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- La population des centres urbains est une population jeune mais moins jeune en proportion par rapport à la population totale (42% des individus ont moins de 15 ans contre 46,8% du total au niveau national).
- Les personnes actives sont nombreuses, le groupe 15-59 ans absorbe 53,5% des effectifs du milieu urbain. L'importance relative de ce groupe serait due à l'exode rural, né de l'amenuisement des terres cultivables et des revenus agricoles notamment au sud du Bénin et des migrations des élèves pour les écoles professionnelles et l'université.
- Le nombre de personnes âgées est faible (4,5% des individus ont plus de 60 ans), et explique la jeunesse des courants migratoires vers le milieu urbain d'une part et les retours après 60 ans des immigrés externes vers leurs pays d'origine ou des immigrés internes vers leur milieu rural natal d'autre part, répondant ainsi à la tradition qui veut que celui qui a quitté la maison y retourne.
- Le taux de dépendance par rapport à l'âge est inférieur à l'unité (0,9 personne en âge inactif pour 1 personne en âge actif) et exprime une charge potentiellement faible des personnes d'âges actifs.

Pour ce qui concerne l'évolution de la structure urbaine par grands groupes d'âges, le tableau 2.4.2 fait remarquer que la population urbaine a légèrement vieilli en proportion d'un recensement à un autre. En effet, elle comprenait en 1979 près de 48% de personnes âgées de moins de 15 ans tandis qu'au recensement de 1992 elle a enregistré un peu moins (45,2%) et encore moins au recensement de 2002 (42%). Cette évolution peut être la manifestation d'une baisse de la fécondité en milieu urbain ou d'une persistance de l'exode rural du fait de la dégradation des revenus agricoles. En effet, le groupe d'âges masculins 15-59 ans des potentiellement actifs a vu son volume s'accroître de 21,6% en 1979 à 24,0% en 1992, puis à 25,8% en 2002.

Cependant, ce phénomène d'hypotrophie de la tranche des jeunes n'a pas trop influé sur l'évolution de l'âge médian en milieu urbain parce que dans le même temps le pourcentage des personnes âgées a diminué de 5,4% en 1979 à 4,9% en 1992 et est resté presque constant jusqu'en 2002 (4,5%). L'âge médian est passé de 15,7 ans en 1979 à 15,8 ans en 1992, puis à 17,5 ans en 2002.

En résumé, on assiste à un gonflement du groupe d'âges 15-59 ans au détriment des deux autres groupes extrêmes 0-14 ans et 60 ans et plus qui, à terme, pourra donner à la pyramide du milieu urbain une allure de celle des grandes villes avec un cône plus étendu aux âges actifs du fait de l'immigration progressive des populations d'âges actifs.

<u>Tableau 21.4.2:</u> Structure des populations urbaines en 1979, 1992 et 2002 selon le sexe et les grands groupes d'âges (en%), taux de dépendance et âge médian.

Groupes		1979			1992			2002	
ages	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes
0-14	24,2	26,7	47,8	22,6	22,6	45,2	20,9	21,1	42,0
15-59	21,6	25,2	46,8	24,0	25,9	49,9	25,8	27,6	53,5
60 et +	2,4	2,9	5,4	2,1	2,8	4,9	1,9	2,5	4,5
Ensemble	48,2	51,8	100	48,7	51,3	100	48,7	51,3	100,0
Taux de dépendance	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Age médian	13,8	18,0	15,7	14,4	16,2	15,8	17,5	18,2	17,5

Source: INSAE, Recensement Général de la population et de l'Habitation 1979, 1992 et 2002

2. 4-2-2 Grandes villes

Plusieurs localités à connotation urbaine du fait de l'administration et ayant au moins 10 000 habitants sont classées en milieu urbain bien que n'ayant pas toutes, les atouts attractifs d'une zone urbaine. Certaines manquent d'équipements requis pour être érigées en villes. Elles subissent encore l'influence des grandes villes surtout celle de Cotonou.

De l'examen du tableau 2.4.3, on constate de plus en plus des citadins potentiellement actifs dans les grandes villes. Ces chiffres attestent l'ampleur de l'exode rural vers les grandes villes, comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou qui sont respectivement la Capitale économique, la Capitale Politique et la métropole du Nord Bénin.

Au regard des structures par grandes villes consignées dans ce tableau, Cotonou demeure toujours le plus grand bénéficiaire des flux migratoires. Les constructions du Warf ouvert au trafic commercial le 7 mars 1893, puis du Port de Cotonou inauguré le 1^{er} août 1965 ont très tôt fait de cette ville la Capitale économique du pays. Sa population reste dominée par les personnes d'âges actifs : 51,0% en 1979 et 56,8% en 1992, puis 62,7% en 2002. Quant à la ville de Porto-Novo, Capitale Administrative et Politique du Bénin, victime de la délocalisation de tous les anciens ministères abrités, elle affiche 46,9% de personnes d'âges actifs en 1979, 50,9% en 1992 et 56,2% en 2002. La population de Parakou renferme 49,1% de personnes d'âges actifs en 1979 contre 50,9% en 1992 et 54% en 2002.

<u>Tableau 2..4.3</u>: Structures comparées des grandes villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou selon les grands groupes d'âges

Groupes		1979			1992			2002	
d'ages Actifs	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes
Cotonou									
0-14	22,4	24,0	46,4	19,1	21,3	40,4	15,9	18,1	34,1
15-59	25,5	25,4	51,0	28,7	28,1	56,8	31,3	31,4	62,7
60 et +	1,1	1,5	2,6	1,1	1,7	2,8	1,4	1,9	3,3
Ensemble Taux de	49,1	50,9	100,0	48,9	51,1	100,0	48,6	51,4	100,0
dépendance	0,9	1,0	1,0	0,7	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6
Age médian Porto-Novo	16,5	16,1	16,3	18,8	17,7	18,2	21,9	20,7	21,3
0-14	24,2	23,7	47,9	21,7	22,6	44,3	19,0	19,7	38,7
15-59	21,3	25,6	46,9	24,8	26,1	50,9	26,6	29,6	56,2
60 et +	2,1	3,1	5,2	1,8	3,1	4,9	1,9	3,2	5,1
Ensemble Taux de	47,6	52,4	100,0	48,3	51,7	100,0	47,5	52,5	100,0
dépendance Age	1,2	1,1	1,1	0,9	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8
médian Parakou	13,8	16,9	15,8	16,6	17,4	17,0	18,1	20,1	18,6
0-14	24,0	22,9	46,9	23,0	22,7	45,7	20,9	21,4	42,3
15-59	25,2	23,9	49,1	26,3	24,6	50,9	27,2	26,7	54,0
60 et +	2,3	1,7	4,0	1,8	1,6	3,4	1,9	1,8	3,7
Ensemble Taux de	51,5	48,5	100,0	51,2	48,8	100,0	50,1	49,9	100,0
dépendance Age	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
médian	16,4	16,5	16,3	16,8	16,3	16,6	17,6	17,3	17,5

Les populations des grandes villes ont relativement vieilli entre les trois recensements. L'âge médian est un peu plus avancé dans Cotonou où on enregistre au fil des recensements les âges médians les plus élevés : 16,3 ans en 1979 ; 18,2 ans en 1992 et 21,3 ans en 2002. Les jeunes de 0-15 ans sont sous-représentés du fait des immigrations surtout internes. Les personnes âgées également sont faiblement représentées dans les villes. Ceci s'expliquerait par le retour aux campagnes d'origine des personnes âgées, notamment à la retraite suite à l'épuisement de leurs forces de travail. Les indices de dépendance de l'âge sont donc faibles à tous les recensements dans nos villes et particulièrement à Cotonou en 2002 où l'indice de dépendance potentielle de l'âge le plus faible est enregistré (6 inactifs pour 10 actifs).

2.4.2.3 Structure de la population urbaine observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges utiles

Les effectifs et les fréquences de population urbaine selon les groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement sont consignés dans le tableau 2.4.4. Hormis, les groupes des personnes adolescentes, des personnes en âge de voter et des personnes en âge de procréer, tous les autres groupes affichent en milieu urbain des fréquences inférieures à celles représentées au niveau national.

<u>Tableau 2.4.4</u>: Structure de la population urbaine observée en 2002 par sexe selon les autres groupes d'âges utiles (effectifs et fréquences)

Groupes d'âges utiles	Т	M	F	Т	M	F	Fréquence des deux sexes en urbain- Fréquence nationale
0	82.945	41.797	41.148	3,2	3,3	3,0	-0,3
1-3	228.419	115.706	112.713	8,7	9,0	8,4	-1,6
0-3	311.364	157.503	153.861	11,8	12,3	11,4	-2,0
1-4	309.993	157.189	152.804	11,8	12,3	11,3	-2,1
0-4	392.938	198.986	193.952	14,9	15,5	14,4	-2,4
3-5	242.026	122.459	119.567	9,2	9,6	8,9	-2,1
6-11	439.319	216.291	223.028	16,7	16,9	16,5	-2,1
6-14	635.947	312.418	323.529	24,2	24,4	24,0	-1,6
0-17	1284.409	638.561	645.848	48,8	49,9	47,9	-3,9
0-8	703.842	353.482	350.360	26,8	27,6	26,0	-4,8
10-18	580.145	283.917	296.228	22,1	22,2	21,9	1,4
18 et +	1.345.526	641.700	703.826	51,2	50,1	52,1	3,9
55 et +	155.154	69.620	85.534	5,9	5,4	6,3	-1,0
15-49	1.304.891	628.629	676.262	49,6	49,1	50,1	4,2*
60-79	94.151	41.559	52.592	3,6	3,2	3,9	-0,6
80 et plus	24.051	9.656	14.395	0,9	0,8	1,1	-0,4

^{*} Il s'agit de l'écart entre la fréquence des femmes en âge de procréer (15 - 49) en milieu urbain et au niveau national.

2.5 STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE OBSERVEE EN 2002 PAR SEXE ET AGES

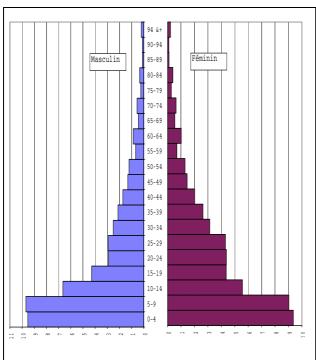
Le milieu rural béninois en 2002 renferme 4.139.781 habitants, soit 61,1% de la population totale. Les femmes y sont plus nombreuses (51,6% contre 48,4% pour les hommes).

Au cours de la période (1979-1992) la population rurale s'est accrue faiblement de 2,6% en moyenne par an, et entre 1992-2002, elle a évolué presque au même rythme (2,7%).

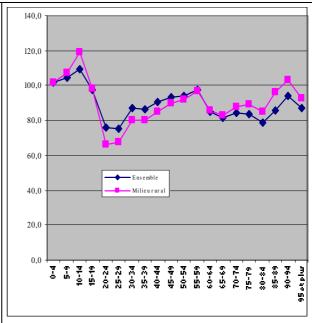
2. 5.1 Structure de la population rurale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

La structure par sexe et par groupe d'âges (graphique 2. 5.1) est celle d'une population jeune, encore pro-nataliste et émigrante (surtout les hommes). Il en résulte un déséquilibre marqué par sexe (93,8 hommes pour 100 femmes) et une structure par groupes d'âges caractérisée par :

- un groupe 0-4 ans proportionnellement plus élevé qu'au niveau national (18,9% contre 17,36% au niveau national). Il est possible que cette proportion soit sous-estimée qu'ailleurs (tabou : on ne déclare pas partout les nouveaux nés) mais il faut également tenir compte d'une mortalité infantile et juvénile plus élevée;
- un groupe de 5-14 ans qui accuse des déformations. Il faut ici envisager un rajeunissement des garçons scolarisables (16,3% pour les garçons en milieu rural contre 14,6% pour les filles du même milieu et 15,2% pour les garçons et 14,3 pour les filles au niveau national);



<u>Graphique 2.5.1</u>: Pyramide des âges de la population du milieu rural en 2002



<u>Graphique 2.5.2</u>: Rapports de masculinité au niveau national et en milieu rural en 2002

- des rapports de masculinité faibles à partir de 15 ans, qui prouvent une forte émigration d'hommes d'âges actifs vers les villes. La proportion des hommes immigrés dans ce milieu est trop faible pour compenser les départs d'hommes du fait de manque de terres cultivables et d'emplois bien rémunérés ;
- Au dessus de 60 ans, malgré les retours des migrants, les rapports de masculinité restent inférieurs à 100. Il faut considérer ici l'influence de la sur-mortalité masculine et les omissions sélectives, d'où la courbe en dents de scie du rapport de masculinité (graphique 1.5.2);

Sur l'ensemble ; on aboutit par conséquent à une pyramide de base large (importance des moins de 15 ans), effilée vers le haut (faible proportion des personnes âgées) et présentant une déformation rentrante chez les hommes d'âges actifs du fait de sa sensibilité à l'exode rural. La maigreur de la pyramide rurale à partir de 15 ans indique une certaine précocité de ce phénomène.

2. 5.2 Structure de la population rurale observée en 1979, 1992 et 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges.

Les résultats du tableau 2.5.1 prouvent qu'en 2002 la population rurale est plus jeune en proportion que l'ensemble de la population béninoise. La population de moins de 15 ans représente 49,8% de la population rurale contre 46,8% pour la population totale béninoise. En effet, la fécondité demeure plus élevée en milieu rural quoiqu'en baisse du fait de la sensibilisation des populations par les radios rurales et les Organisations Non Gouvernementales sur la contraception moderne et la parenté responsable. En milieu rural, selon l'Enquête sur la Fécondité au Bénin de 1982, le RGPH2 de 1992 et l'Enquête Démographique et de Santé de 2001, l'Indice Synthétique de Fécondité est égal à 7,4 enfants par femme en 1982, 6,7 en 1992 et 6,5 en 2001. La population en milieu rural est de ce fait très jeune : l'âge médian est égal à 15,1 ans contre 17,5 ans pour le milieu urbain et 16,6 ans pour l'ensemble du pays.

En raison de l'exode rural qui dépeuple le milieu rural de ses hommes actifs, l'importance relative de la population potentiellement active (44,0%) est faible par rapport à celle de l'ensemble de la population (47,7%).

La population rurale renferme un peu plus de personnes âgées de plus de 60 ans que la population totale (6,2% en milieu rural contre 4,5% en milieu urbain).

Le taux de dépendance par rapport à l'âge est supérieur à l'unité (1,3 personne en âge inactif pour 1 personne en âge actif) et exprime une charge potentiellement importante des personnes d'âges actifs.

La comparaison des structures rurales issues des recensements de 1979, 1992 et 2002 fait remarquer que la population rurale est moins jeune en 2002 qu'en 1992 (49,8% de moins de 15 ans en 2002 contre 50,4% en 1992) et est autant jeune que la population rurale recensée en 1979 (49,3% de moins de 15 ans). L'âge médian est resté presque le même (dans un voisinage de 15 ans): 15,5 ans en 1979 ; 14,8 ans en 1992 et 15,1 ans en 2002. Au cours de la même période, le pourcentage des personnes potentiellement actives est passé de 42,6% en 1979 à 42,9% en 1992 et à 44, 0% en 2002. Celui des personnes âgées de 60 ans et plus a évolué

respectivement de 8,0% à 6,7%, puis à 6,2%. Cette évolution de la structure fait penser à un ralentissement de l'exode rural entre 1979 et 2002. C'est possible, car les conditions de vie sont devenues difficiles dans les villes depuis la crise économique des années 80 et n'incitent plus trop à y vivre. Le mirage de la ville n'attire plus comme avant les populations rurales dont beaucoup sont de retour aux villages du fait des licenciements ou des compressions qui ont suivi la fermeture des sociétés d'Etat ou de leur privatisation. Par ailleurs, les investissements dans le secteur agricole au cours des années 80 et le succès de la culture cotonnière dans certaines zones rurales notamment du Borgou ont contribué à freiner l'élan des actifs ruraux vers les villes.

<u>Tableau 2.5.1</u>: Structure des populations rurales en 1979, 1992 et 2002 selon le sexe et les grands groupes d'âges (en%), taux de dépendance et âge médian

Groupes		1979			1992			2002			
d'âges	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes	M	F	Tous sexes		
0-14	25,8	23,6	49,3	26,4	24,1	50,4	25,9	24,0	49,8		
15-59	17,8	24,8	42,6	18,8	24,1	42,9	19,6	24,3	44,0		
60 et +	4,2	3,8	8,0	3,4	3,0	6,7	2,9	3,3	6,2		
Ensemble	47,8	52,2	100	48,5	51,3	100	48,4	51,6	100,0		
Taux de											
dépendance	1,7	1,1	1,3	1,6	1,1	1,3	1,5	1,1	1,3		
Age médian	13,2	18,5	15,5	13,2	17,0	14,8	13,0	16,7	15,1		

2. 5.3 Structure de la population rurale observée en 2002 par sexe selon les groupes d'âges utiles

La population rurale concentre selon les groupes d'âges utiles les effectifs et les fréquences de populations présentées au tableau 2.5.2. Exception faite des personnes adolescentes, des personnes en âge de voter et des personnes en âge de procréer, plus fréquentes proportionnellement en urbain, tous les autres groupes d'âges utiles y sont proportionnellement plus représentés qu'au niveau national.

<u>Tableau 2.5.2</u>: Structure de la population rurale en 2002 selon les autres groupes d'âges utiles (effectifs et fréquences)

Groupes d'âges utiles	Т	M	F	T	M	F	Fréquence des deux sexes en urbain- Fréquence nationale
0	152.397	76.446	75.951	3,7	3,8	3,6	0,2
1-3	470.196	237.709	232.487	11,4	11,9	10,9	1,0
0-3	622.593	314.155	308.438	15,0	15,7	14,4	1,2
1-4	629.914	318.108	311.806	15,2	15,9	14,6	1,3
0-4	782.311	394.554	387.757	18,9	19,7	18,2	1,5
3-5	521.110	264.360	256.750	12,6	13,2	12,0	1,3
6-11	830.677	436.386	394.291	20,1	21,8	18,5	1,3
6-14	1.109.719	588.980	520.739	26,8	29,4	24,4	1,0
0-17	2.284.8971	1.187.758	1.097.139	55,2	59,3	51,4	2,5
0-8	1.431.714	729.294	702.420	34,6	36,4	32,9	3,0
10-18	818.668	433.089	385.579	19,8	21,6	18,1	-0,9
18 et +	1.854.737	815.828	1.038.909	44,8	40,7	48,6	-2,5
55 et +	312.543	147.031	165.512	7,6	7,3	7,7	0,6
15-49	1.659.705	735.537	924.168	40,1	36,7	43,3	-2,6*
60-79	189.881	87.746	102.135	4,6	4,4	4,8	0,4
80 et plus	66.121	31.476	34.645	1,6	1,6	1,6	0,3

^{*} Il s'agit de l'écart entre la fréquence des femmes en âge de procréer 15-49 en milieu rural et au niveau national.

2.6 ETUDE COMPAREE DES STRUCTURES DES POPULATIONS DEPARTEMENTALES OBSERVEES EN 2002 SELON LE SEXE ET L'AGE

Les effectifs de population enregistrés en 1979, 1992 et en 2002 par département et les taux annuels de croissance de la population entre 1979-1992 et 1992-2002 sont consignés dans le tableau 2.6.1. Il existe des écarts notables entre les taux calculés. Ce qui témoigne d'une évolution différente des populations et certainement de leurs structures entre les différentes périodes. En effet, la structure par âge selon le sexe au niveau de chaque département dépend beaucoup plus de son caractère attractif ou répulsif du fait de son degré d'urbanisation et du profil de la population qu'il accueille ou y sort pour d'autres départements ou pour l'extérieur. Si l'influence des migrations internes sur le volume et la croissance de la population nationale n'est pas directe, elle est quand même déterminante dans sa répartition territoriale et dans les structures des populations régionales.

<u>Tableau 2.6.1</u>: Population totale par département en 1979, 1992, 2002, population urbaine en 2002, taux annuels de croissance enregistrés entre1979-1992 et 1992-2002, taux d'urbanisation en 2002, et Indice Synthétique de Fécondité (EDSB2-2001)

Départements	s Pop. 1979	Pop. 1992	Pop. 2002	Pop urbaine 2002		Taux de croissance 1992-2002	Taux d'urbani- sation 2002	Indice Synthétique de Fécondité (EDSB2- 2001
Alibori	213.078	355.950	521.093	113.280	4,03	3,88	21,7	6,0
Atacora	294.629	400.613	549.417	207.004	2,39	3,21	37,7	6,9
Atlantique	365.910	529.546	801.683	304.139	2,88	4,23	37,9	6,1
Borgou	277.591	471.975	724.171	314.486	4,17	4,37	43,4	6
Collines	217.075	340.284	535.923	117.832	3,52	4,65	22,0	6,1
Couffo	273.536	395.132	524.586	108.169	2,87	2,87	20,6	5,9
Donga	184.975	248.695	350.062	108.087	2,30	3,48	30,9	6,9
Mono	203.842	281.245	360.037	76.948	4,00	2,50	21,4	5,9
Littoral	320.348	536.827	665.100	665.100	2,51	2,17	100,0	3,4
Ouémé	418.146	568.898	730.772	323.531	2,40	2,54	44,3	5,0
Plateau	208.722	307.676	407.116	121.816	3,03	2,84	29,9	5,0
Zou	353.358	478.714	599.954	169.741	2,36	2,28	28,3	6,1
Bénin	3.331.210	4.915.555	6.769.914	2.630.133	2,84	3,25	38,9	5,6

Sous cette rubrique nous avons essayé de classer les départements selon les caractéristiques communes de structure par sexe et âge (Base de la pyramide par rapport au niveau national, proportion de population en âge de travailler, rapports de masculinité aux âges scolaires et aux âges actifs). Ainsi trois groupes ont été distingués : Le groupe 1 (Alibori, Atacora, Borgou, Collines, Couffo, Donga et Plateau), le groupe 2 (Mono, Zou), le groupe 3 (Atlantique, Ouémé) et le groupe 4 (Littoral).

2.6.1 Structures des populations observées dans les départements du Groupe 1 (Alibori, Atacora, Borgou, Collines, Couffo, Plateau et Zou)

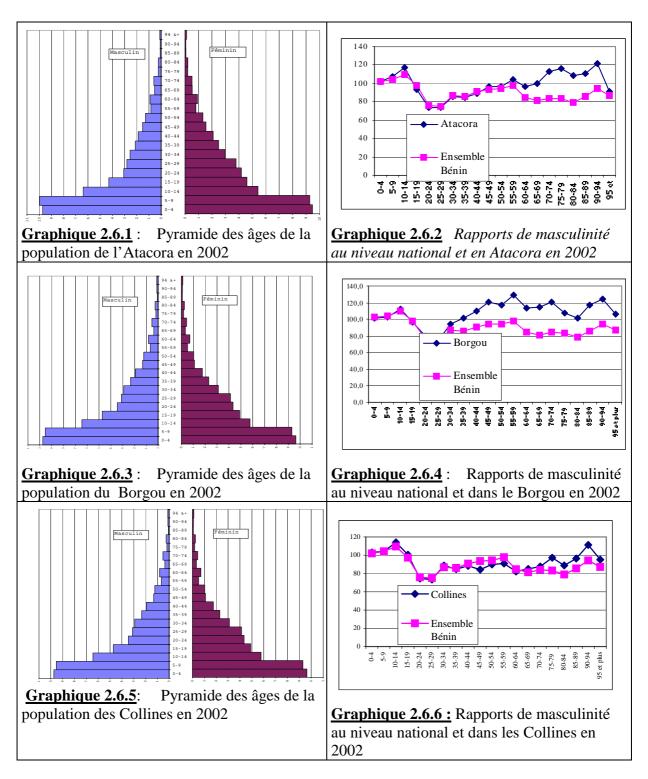
2.6.1.1 Structures des populations observées par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

Les pyramides des départements du groupe 1 (graphiques 2.6.1, 2.6.3, 2.6.5, 2.6.7, 2.6.9, 2.6.11) révèlent :

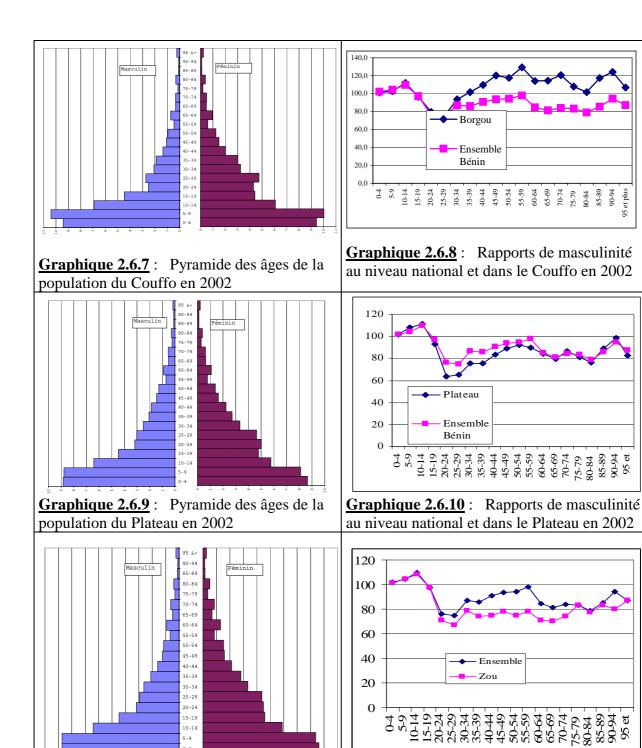
- des bases plus larges que celle de la pyramide nationale. D'après le tableau 2.6.1, la fécondité est encore très élevée dans ces départements où on note un fort taux de croissance malgré la faiblesse de l'urbanisation : excepté, le Borgou (43,4%), les taux d'urbanisation sont partout inférieurs au taux moyen obtenu au niveau du Bénin (38,9%).

-une forte représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges (exemple de l'Alibori : 9,92% et 6,31% contre 9,79% et 5,52% pour les filles);

-un affaissement plus rapide des pyramides généralement à partir de 20-24 ans, très remarquable du côté masculin qui est attribuable certainement à l'exode rural à cause du niveau de développement encore faible de ces départements. En effet, ne disposant pas d'infrastructures économiques attrayantes les populations de ces départements subissent l'attraction des grandes villes du Pays (Cotonou, Parakou, Porto-Novo) qui sont respectivement Capitale économique, métropole du Nord Bénin et Capitale administrative. Par ailleurs, certaines villes émergentes telles que Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji, sont devenues de véritables cités-dortoir des populations qui ont du mal à résider à Cotonou en raison de leur pouvoir d'achat, de la pollution atmosphérique et de l'inondation saisonnière). Les raisons de proximité font également que certaines populations émigrent vers les villes de la sous-région notamment Lomé, Lama-Kara, Lagos, Ibadan.



- les courbes de masculinité (graphiques 2.6.2, 2.6.4, 2.6.6, 2.6.8, 2.6.10, 2.6.12) montrent que les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans sont les plus touchés par le phénomène d'exode des hommes vers les villes car ils enregistrent les taux de masculinité les plus bas. Les déficits d'effectifs féminins à 10-14 ans pourraient être le fait de l'exode de jeunes filles qui servent comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales dans les grandes villes du Bénin et des pays limitrophes.



Graphique 2.6.12: Rapports de masculinité

au niveau national et dans le Zou en 2002

Graphique 2.6.11 : Pyramide des âges de la

population du Zou en 2002

2. 6-1-2 Structures des populations observées selon les grands groupes d'âges

Les données du tableau 2.6.2 confirment que les populations des différents départements qui forment le groupe 1 sont relativement plus jeunes. Globalement, les populations du Couffo et de l'Alibori sont les plus jeunes avec des âges médians respectifs de 13,3 ans et 13,4 ans. Les populations du Plateau (16,5 ans), des Collines (15,5 ans) et du Zou (16,4 ans) sont légèrement plus vieilles. Les personnes âgées de moins de 15 ans sont plus fréquentes dans le Couffo (52,3% de la population du département) et l'Alibori (51,9% de la population du département). Par contre, les populations d'âges actifs (15-59 ans) y sont relativement moins représentées. Les fréquences les plus importantes sont obtenues dans le Plateau (47,1%) et les collines (45,7%). Quant aux personnes âgées, elles sont proportionnellement plus nombreuses dans le Plateau (6,3%) et le Zou (7,5%).

Ces structures sont caractéristiques de populations à forte fécondité, à forte mortalité et affectées par l'exode rural des personnes en âges de travailler. L'importance relative des effectifs féminins du groupe d'âges 15-59 ans (22,6 contre 21% pour les hommes dans l'Alibori, 23,8 contre 20,5% pour les hommes pour l'Atacora etc) indique que les départements concernés (Alibori, Atacora, Borgou, Collines, Couffo, Zou et Plateau) sont victimes de l'émigration de leurs populations en âges de travailler vers les villes du Bénin et de la sous région du fait de l'insuffisance d'infrastructures économiques qui offrent des opportunités professionnelles plus rémunératrices.

Cependant, les âges médians calculés pour les différents départements attestent que les non migrants (hommes) sont pour la plupart encore très jeunes. Le niveau élevé de l'âge médian des femmes n'est autre que la preuve qu'il s'agit des migrations récentes et que certains hommes actifs ont migré sans leurs femmes.

<u>Tableau 2.6.2</u>: Structure des populations départementales observées dans le groupe 1 par sexe selon les grands groupes d'âges (%),taux de dépendance et âge médian.

Départemen	ıts Sexe	0-14	15-59	60 et plus	Total	Taux de dépendanc	e Age médian
Alibori	Masculin	26,4	21	2,4	49,8	1,4	13
	Féminin	25,4	22,6	2,1	50,2	1,2	13,7
	Total	51,9	43,6	4,5	100	1,3	13,4
Atacora	Masculin	26	20,5	2,8	49,3	1,4	13,1
	Féminin	24,2	23,8	2,7	50,7	1,1	16
	Total	50,2	44,3	5,5	100	1,3	13,9
Borgou	Masculin	25,7	21,7	2,5	49,9	1,3	13,5
	Féminin	24,7	23,2	2,2	50,1	1,2	15,3
	Total	50,4	44,9	4,7	100	1,2	13,9
Collines	Masculin	25,1	20,9	2,8	48,8	1,3	13,6
	Féminin	23,6	24,5	3,1	51,2	1,1	16,6
	Total	48,7	45,4	5,9	100	1,2	15,5
Couffo	Masculin	26,8	17,5	2,3	46,5	1,7	12
	Féminin	25,5	25,1	2,9	53,5	1,1	16,1
	Total	52,3	42,6	5,1	100	1,3	13,3
Plateau	Masculin	24	20,6	2,9	47,4	1,3	13,8
	Féminin	22,5	26,6	3,5	52,6	1	18,1
	Total	46,5	47,1	6,3	100	1,1	16,5
Zou	Masculin	23,9	20	3,2	47,1	1,4	13,8
	Féminin	22,9	25,7	4,3	52,9	1,1	18,1
	Total	46,7	45,7	7,5	100	1,2	16,4

2.6.2 Structures des populations observées dans les départements du Groupe 1I (Mono, Donga)

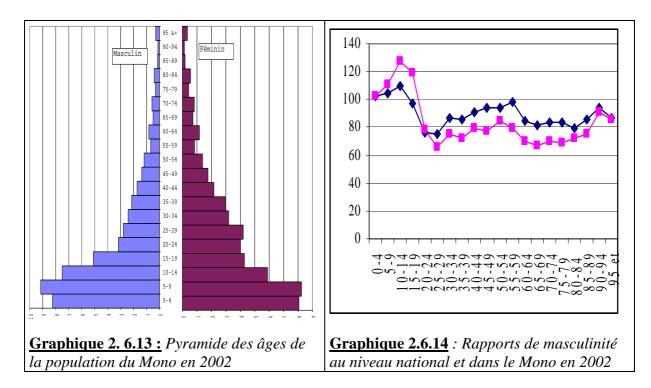
2.6.2.1 Structures des populations observées par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

Les pyramides des populations des deux départements (graphiques 2.6.13 et 2.6.15) étalent :

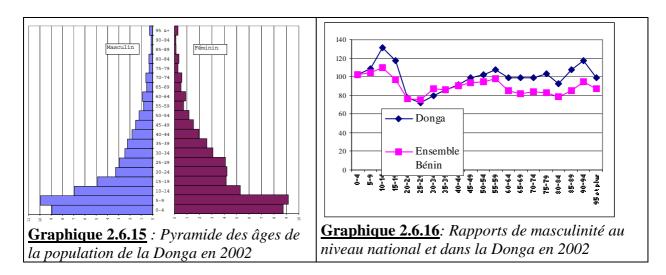
- des bases aussi larges que celle de la pyramide nationale. Et pourtant, la fécondité demeure encore élevée dans ces départements dont les taux d'urbanisation sont largement au dessous du niveau national (21,4% pour le Mono et 30,9% pour la Donga contre et 38,9% pour le Bénin). A terme, la baisse de la fécondité de ces départements pourrait certainement être plus sensible si les effets positifs de leur urbanisation se faisaient plus remarquer, et si le Mono profitait de sa proximité par rapport à Lomé, Capitale économique et administrative du Togo sur le plan du changement de comportement contraceptif au vu du brassage de leurs populations. Par ailleurs, le développement des programmes de contraception pendant des années par l'Agence Béninois de Planification Familiale et les ONG, dans ces départements, pourrait avoir également un impact positif sur la réduction de la fécondité.

-une forte représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges comme dans le groupe précédent

-un rétrécissement également rapide des pyramides à partir de 20-24 ans, sensible du côté masculin et qui traduirait certainement l'émigration des populations en raison de la faiblesse relative du développement de ces départements. Hormis la ville de Lokossa qui abrite la Société des Industries Textiles du Mono, Djougou, carrefour commercial routier des population du Nord-Bénin et celle en provenance du Burkina-Faso, le reste des deux départements manque d'infrastructures socio-économiques et voit sa population se déplacer vers Cotonou, Lagos au Nigéria ou Lomé et Lama-kara au Togo.



Les courbes de masculinité (graphiques 2.6.14 et 2.6.16) indiquent également que ce sont les hommes de tous âges actifs qui sont le plus soumis à ce phénomène d'émigration car à tous les groupes d'âges actifs, les taux de masculinité sont inférieurs à 85 hommes pour 100 femmes, le rapport le plus faible étant obtenu entre 25-29 ans (66,2 hommes pour 100 femmes pour le Mono et 72,0 hommes pour 100 femmes pour la Donga).



Les déséquilibres d'effectifs en faveur des garçons à 5-9 ans et à 10-14 ans pourraient être imputables aux migrations de jeunes filles sans instruction ou ayant définitivement abandonné l'école et qui choisissent de servir ou sont placées par leurs parents, dans les emplois précaires comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales dans les grandes villes du Bénin et des pays limitrophes (surtout Lomé et Lagos pour les gens du Mono).

2.6-2-2 Structures des populations observées par sexe selon les grands groupes d'âges

Les données du tableau 2.6.3 font remarquer que les populations du Mono et de la Donga sont également jeunes mais moins que les populations des départements du groupe I et la population béninoise toute entière. Les personnes âgées de moins de 15 ans constituent respectivement 47,1% et 49,0% des populations départementales. Les personnes du groupe d'âges 15-59 ans constituent 45,4% de la population totale du Mono et 44,7% de la population totale de la Donga et les personnes âgées de 60 ans et plus, respectivement, 7,5% et 6,3%.

<u>Tableau 2.6.3</u>: Structure des populations départementales observées en 2002 dans le groupe II par sexe selon les grands groupes d'âges (%), taux de dépendance et âge médian

Départem	ents Sexes	0-14	15-59	60 et plus	Total	Taux de dépendance	Age médian
Mono	Masculin	24,9	20,5	3,1	48,6	1,4	13,7
	Féminin	22,2	24,8	4,4	51,4	1,1	18,3
	Total	47,1	45,4	7,5	100	1,2	16,2
Donga	Masculin	25,8	21,1	3,1	50,1	1,4	13,5
	Féminin	23,2	23,6	3,2	49,9	1,1	16,7
	Total	49,0	44,7	6,3	100,0	1,2	15,4

Ces structures sont également celles des populations à forte fécondité, sensibles à l'émigration des personnes d'âges actifs qui manquent d'emplois sur place. La fréquence en faveur des femmes du groupe d'âges 15-59 ans confirme aussi que ce sont les populations masculines qui se soumettent le plus à l'attraction des autres villes du Bénin et les villes régionales.

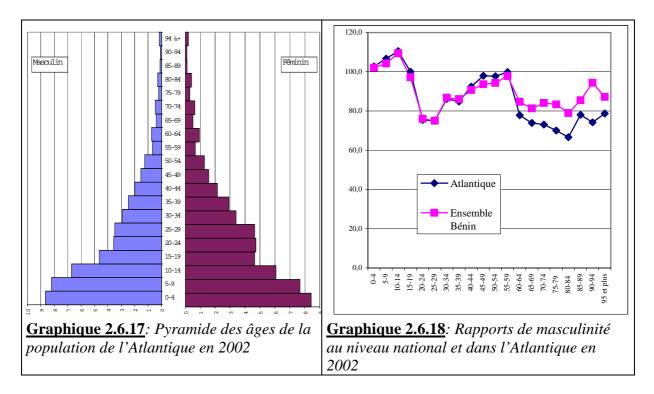
Les âges médians calculés pour les départements du Mono (16,2 ans) et de la Donga (15,4 ans) prouvent que ceux qui résident actuellement dans le département sont pour la plupart des hommes encore jeunes. Le niveau élevé de l'âge médian des femmes résulte de cette aventure de beaucoup d'hommes actifs sans leurs épouses.

2.6.3 Structures des populations observées dans les départements du Groupe III (Atlantique, Ouémé)

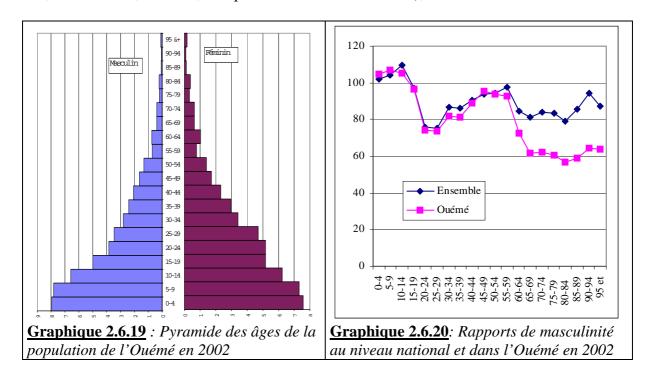
2.6.3.1 Structures des populations observées par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

Les pyramides de l'Atlantique et de l'Ouémé (graphiques 2.6.17 et 2.6.19) font apparaître :

- des bases moins larges que celle de la pyramide nationale. La fécondité est certainement moins élevée dans ces départements où les taux d'urbanisation sont apparemment voisins du taux moyen obtenu au niveau national (38,9%). Ceci s'explique par le fait que ces départements (Atlantique et Ouémé) contiennent respectivement les Communes comme Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji qui accueillent les anciens résidents du Littoral (Cotonou) ayant déjà acquis de très bonnes aptitudes contraceptives en matière de fécondité.



-une forte représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges (8,20% et 7,68% contre 6,71% et 6,07% pour les filles dans l'Atlantique, 7,82% et 6,58% contre 7,32% et 6,24% pour les filles dans l'Ouémé);



-un léger rétrécissement des pyramides à partir de 20-24 ans, très évident du côté masculin et attribuable à une émigration sélective compte tenu de la faiblesse relative du développement de ces départements par rapport au Littoral (Cotonou). Dans ce département, en raison de sa proximité et l'insuffisance d'infrastructures socio-économiques, les jeunes subissent encore l'attraction de Cotonou, capitale économique du Bénin et des autres grandes villes du Bénin et de la sous région (Lomé, Lagos, etc)

- les courbes de masculinité (graphiques 2.6.18 et 2.6.20) montrent également que c'est dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans que siège le plus ce phénomène car ils enregistrent les taux de masculinité les plus faibles (respectivement 73,3 et 74,0 hommes pour 100 femmes dans l'Atlantique et 74,1% et 73,4% dans l'Ouémé). Le déficit d'effectif féminin à 10-14 ans pourrait être également expliqué par les migrations de jeunes filles sans instruction ou déscolarisées qui préfèrent servir comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales dans les grandes villes du Bénin et des pays limitrophes.

2. 6.3.2 Structures des populations observées par sexe selon les grands groupes d'âges

De l'examen du tableau 2.6.4, il ressort que les populations de l'Atlantique et de l'Ouémé sont jeunes mais moins que les populations des départements des deux groupes précédents et de l'ensemble du Bénin. Les personnes âgées de moins de 15 ans constituent un peu moins de la moitié de la population soit 45,8% pour l'Atlantique et 43,5% pour l'Ouémé. Les personnes du groupe d'âges 15-59 ans représentent dans l'Atlantique 48,5% de la population totale et les personnes âges de 60 ans et plus, 5,7%. Au niveau de l'Ouémé, ces pourcentages sont respectivement de 50,9% et 5,6%.

Ces structures expriment une population à forte fécondité et qui est soumise à la sortie de jeunes personnes en quête d'emplois. Les proportions plus élevées des femmes du groupe d'âges 15-59 ans (26% contre 22,5% pour les hommes dans l'Atlantique et 27,7% contre 23,2% pour les hommes dans l'Ouémé) font remarquer que les populations masculines de ces deux départements sont plus frappées par l'émigration.

Les âges médians calculés pour le département de l'Atlantique (15,6 ans pour le sexe masculin et 18,0 ans pour le sexe féminin) et de l'Ouémé (16,2 ans pour le sexe masculin et 18,8 ans pour le sexe féminin) renseignent que les hommes qui n'ont pas voulu quitter ces départements sont pour la plupart encore jeunes. Le niveau élevé de l'âge médian des femmes permet de noter que beaucoup d'hommes d'âges actifs ont migré sans leurs femmes.

<u>Tableau 2.6.4</u>: Structure des populations départementales observées en 2002 dans le groupe III par sexe selon les grands groupes d'âges (en%), taux de dépendance et âge médian

Départemen	ts Sexes	0-14	15-59	60 et plus	Total	Taux de dépendance	Age médian
Ouémé	Masculin	22,4	23,2	2,2	47,8	1,1	16,2
	Féminin	21,1	27,7	3,4	52,2	0,9	18,8
	Total	43,5	50,9	5,6	100	1	17,6
Atlantique	Masculin	23,6	22,5	2,4	48,5	1,2	15,6
	Féminin	22,2	26	3,3	51,5	1	18
	Total	45,8	48,5	5,7	100	1,1	16,8

2.6.4 Structure de la population observée dans le Littoral selon le sexe et l'âge (Confère point 2.4.2 sur les grandes villes pour plus de détails)

La particularité de la structure par sexe et âge de la population du Littoral (Cotonou) réside dans :

- sa faible jeunesse (34,1% des moins de 15 ans) par rapport aux populations des autres départements du fait de la fécondité qui y est faible parce que corrélée négativement à son niveau d'urbanisation. De plus, Cotonou abrite beaucoup d'immigrants internes et étrangers en âge de travailler qui seraient venus " tâter" le terrain sans leurs femmes et enfants.
- sa concentration de la population d'âges actifs (62,7% de personnes de 15-59 ans) en raison de l'attraction que Cotonou, la Capitale économique du Bénin, exerce sur les populations des autres départements compte tenu de ses infrastructures socio-économiques, culturelles et administratives.
- sa faible fréquence des personnes âgées (3,3%) par rapport aux autres départements.

2.7 ETUDE COMPAREE DES DEPARTEMENTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DES GRANDES VILLES SELON LES POPULATIONS PAR GROUPES D'AGES UTILES, CIBLES DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

L'étude s'est reposée sur une analyse en composantes principales (ACP) normée pour extraire de la gamme des informations disponibles, les associations et les oppositions entre les départements selon le milieu de résidence, et les villes, selon les populations-cibles des différents programmes de développement.

L'inertie totale du nuage des individus (départements selon le milieu de résidence et grandes villes) et celle du nuage des variables (populations-cibles) sont égales au nombre de variables actives, à savoir 17 (confère tableau 2.7.2). Avec une inertie de 11,68 qui représente 68,70% de l'inertie totale, le premier facteur est largement prépondérant. L'inertie du deuxième facteur n'est autre que de 2,87, soit 16,90% de l'inertie totale. Les deux premiers facteurs totalisent 85.60% de l'inertie entière : le premier nuage (celui des départements, des départements selon le milieu de résidence et des grandes villes) et le deuxième (celui des groupes d'âge, cibles des programmes de développement) ont pratiquement deux dimensions (Voir l'histogramme des 17 premières valeurs propres en annexes).

2.7.1 Contribution des départements selon le milieu de résidence et des grandes villes aux premiers axes factoriels F1 et F2 (Tableau 2.7.1)

Le premier axe est dû essentiellement au Littoral, Porto-Novo, Ouémé urbain, Atlantique Urbain, Parakou, Mono urbain et Bénin urbain qui y contribuent respectivement pour 23,2%, 9,9%, 6,9%, 5,3%, 4,9%, 4,1% et 4% soit un total de 58,3% de contribution. Sur le graphique 35, il oppose ce groupe relativement plus urbanisé, au groupe (Alibori rural, Alibori, Borgou rural, Atacora rural, Couffo rural) qui est foncièrement rural. L'axe F1 peut donc être qualifié d'urbain.

Le deuxième axe est constitué en grande partie du groupe formé par le Zou Rural (12,2%), le Mono Rural (11,2%), le Mono (7,0%), le Zou (8%) et l'Atlantique rural (3,3%) soit au total 41,7% de contribution. Cet axe oppose ce groupe à celui constitué du Borgou, de l'Alibori urbain, du Borgou urbain et de l'Atlantique urbain. L'axe F2 est donc rural.

2.7.2 Coordonnées des groupes d'âges utiles sur les 2 axes factoriels F1 et F2 (Tableau 2.7.2)

Les coordonnées des variables (groupes d'âges) sur le premier axe factoriel (F1) permettent de distinguer deux sous-ensembles de groupes d'âges :

- Le premier est formé des groupes d'âges des enfants (0 an, 1-3 ans, 0-3 ans, 1-4 ans, 0-4 ans, 3-5 ans, 6-11 ans, 6-14 ans, 0-17 ans, 0-8 ans) qui sont en général fortement corrélés négativement au premier axe factoriel.
- Le deuxième en opposition au premier est constitué des groupes d'âges des adolescents (10-18 ans), des personnes en âges de voter (18 ans et plus), des femmes en âges de procréer (15-49 ans) et des personnes d'âges actifs (15-59 ans) qui sont fortement corrélés positivement au premier axe factoriel.

Les groupes d'âges qui composent ces deux sous-ensembles du fait de leur homogénéïté en terme de corrélation respectivement positive et négative par rapport au premier facteur sont en général fortement corrélés entre eux comme le montre le graphique 34 et la matrice des corrélations en annexe.

<u>Tableau 2.7.1</u>: Contribution, coordonnées et corrélation des départements selon le milieu de résidence et des grandes villes (individus) aux premiers axes factoriels (F1, F2)

INI	DIVIDUS	COORD	ONNEES	CONTR	BUTION	COSI	NUS ²
INDENTIFICATEUR	DENOMINATION	F1	F2	F1	F2	F1	F2
BENIN	BENIN	0,00	0,02	0,0	0,0	0,00	0,00
BENURB	BENIN URBAIN	4,25	0,66	4,0	0,4	0,93	0,02
BENRUR	BENIN RURAL	-2,70	-0,49	1,6	0,2	0,94	0,03
ALIBORI	ALIBORI	-3,80	2,54	3,2	5,7	0,67	0,30
ALIURB	ALIBORI URBAIN	-0,66	2,31	0,1	4,8	0,07	0,88
ALIRUR	ALIBORI RURAL	-4,62	2,70	4,7	6,5	0,72	0,25
ATACO	ATACORA	-2,98	0,43	1,9	0,2	0,77	0,02
ATAURB	ATACORA URBAIN	-1,22	1,03	0,3	0,9	0,35	0,25
ATARUR	ATACORA RURAL	-4,00	0,12	3,5	0,0	0,83	0,00
ATLANT.	ATLANTIQUE	0,74	-0,56	0,1	0,3	0,29	0,17
ATLURB	ATLANTIQUE URBAIN	4,91	1,74	5,3	2,7	0,82	0,10
ATLRUR	ATLANTIQUE RURAL	-1,78	-1,92	0,7	3,3	0,41	0,47
BORGOU	BORGOU	-2,55	2,06	1,4	3,8	0,58	0,38
BORURB	BORGOU URBAIN	0,59	2,08	0,1	3,9	0,06	0,79
BORRUR	BORGOU RURAL	-4,99	2,00	5,5	3,6	0,81	0,13
COLLINES	COLLINES	-1,57	-0,26	0,5	0,1	0,68	0,02
COLURB	COLLINES URBAIN	2,78	-1,04	1,7	1,0	0,73	0,10
COLRUR	COLLINES RURAL	-2,74	0,00	1,7	0,0	0,86	0,00
COUFFO	COUFFO	-3,34	1,46	2,4	1,9	0,73	0,14
COUURB	COUFFO URBAIN	-0,84	1,17	0,2	1,2	0,09	0,18
COURUR	COUFFO RURAL	-3,90	1,56	3,3	2,2	0,78	0,12
DONGA	DONGA	-1,77	-0,82	0,7	0,6	0,64	0,14
DONURB	DONGA URBAIN	-0,74	0,02	0,1	0,0	0,31	0,00
DONRUR	DONGA RURAL	-2,26	-1,25	1,1	1,4	0,61	0,19
LITTORAL	LITTORAL	10,29	1,03	23,2	0,9	0,89	0,01
MON0	MON0	-0,35	-2,79	0,0	7,0	0,01	0,71
MONURB	MONO URBAIN	4,31	0,17	4,1	0,0	0,82	0,00
MONRUR	MONO RURAL	-1,62	-3,54	0,6	11,2	0,14	0,69
OUEME	OUEME	2,70	-0,75	1,6	0,5	0,86	0,07
OUEURB	OUEME URBAIN	5,59	-0,23	6,9	0,0	0,96	0,00
OUERUR	OUEME RURAL	0,51	-1,06	0,1	1,0	0,08	0,36
PLATEAU	PLATEAU	-0,25	-1,17	0,0	1,2	0,03	0,59
PLATUR	PLATEAU URBAIN	2,63	-1,97	1,5	3,5	0,63	0,35
PLATRU	PLATEAU RURAL	-1,43	-0,81	0,4	0,6	0,45	0,14
ZOU	ZOU	-0,91	-2,99	0,2	8,0	0,08	0,87
ZOUURB	ZOU URBAIN	2,48	-1,09	1,3	1,1	0,79	0,15
ZOURUR	ZOU RURAL	-2,19	-3,70	1,1	12,2	0,24	0,70
PARAKOU	PARAKOU	4,72	3,02	4,9	8,1	0,49	0,20
PORTONOV	PORTO-NOVO	6,72	0,34	9,9	0,1	0,75	0,00

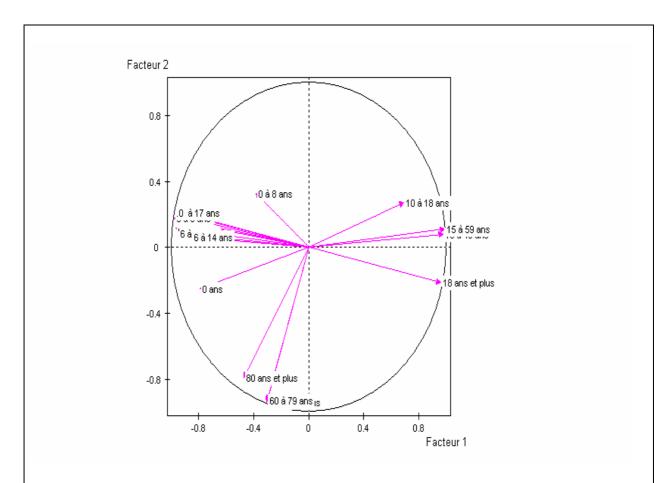
Quant aux coordonnées des groupes d'âges sur le deuxième axe factoriel (F2), elles permettent de distinguer également deux sous-ensembles de groupes d'âges :

- Le premier est formé des groupes d'âges des personnes âgées (55 ans et plus, 60-79 ans et 80 ans et plus) qui sont fortement corrélés négativement au deuxième axe factoriel.
- Le deuxième sous-ensemble des groupes d'âges est en opposition au premier et est constitué des groupes d'âges des adolescents (10-18 ans) et de la petite enfance (0-8 ans), mais qui sont faiblement représentés et corrélés positivement au deuxième axe factoriel.

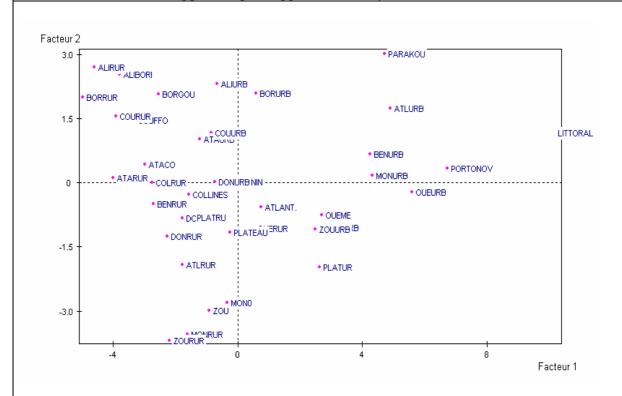
<u>Tableau 2.7.2</u>: Coordonnées des groupes d'âges (variables) et corrélation variable-facteur

	COORD	ONNEES		LATION -FACTEUR
Variables	1	2	1	2
0 ans	-0.79	-0.25	-0.79	-0.25
1 à 3 ans	-0.96	0.19	-0.96	0.19
0 à 3 ans	-0.97	0.12	-0.97	0.12
1 à 4 ans	-0.96	0.22	-0.96	0.22
0 à 4 ans	-0.97	0.16	-0.97	0.16
3 à 5 ans	-0.97	0.18	-0.97	0.18
6 à 11 ans	-0.95	0.09	-0.95	0.09
6 à 14 ans	-0.85	0.06	-0.85	0.06
0 à 17 ans	-0.96	0.21	-0.96	0.21
0 à 8 ans	-0.38	0.33	-0.38	0.33
10 à 18 ans	0.69	0.27	0.69	0.27
18 ans et plus	0.96	-0.21	0.96	-0.21
55 ans et plus	-0.30	-0.94	-0.30	-0.94
15 à 49 ans	0.98	0.08	0.98	0.08
15 à 59 ans	0.99	0.11	0.99	0.11
60 à 79 ans	-0.30	-0.93	-0.30	-0.93
80 ans et plus	-0.47	-0.79	-0.47	-0.79

En tenant compte du cercle de corrélation (graphique 2.7.1) et du positionnement des départements selon le milieu de résidence sur les axes factoriels F1 et F2 (graphique 2.7.2), on se rend compte que le milieu urbain est caractéristique des femmes en âges de procréer (15-49 ans), des personnes en âges de travailler (15-59 ans), des personnes en âges de voter (18 ans et plus), et des adolescents et adolescentes (10-18 ans). Quant au milieu rural, il est le site des enfants en général et des personnes âgées (des retraités potentiels de 55 ans et plus, des personnes de troisième âge, 60-79 ans, et des personnes de quatrième âge, 80 ans et plus).



<u>Graphique 2.7.1</u>: Positionnement des groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement par rapport aux axes factoriels (F1, F2)



<u>Graphique 2.7.2</u>: Positionnement des départements par milieu de résidence et des grandes villes par rapport aux axes factoriels (F1, F2)

CONCLUSION

De cette analyse, que retenir?

- -La population béninoise est restée jeune entre 1979 et 2002, avec un âge médian qui se situe dans un voisinage de 16 ans (15,6 ans en 1979 et 1992, puis 16,3 ans en 2002). Les hommes y sont plus jeunes que les femmes du fait de leur espérance de vie inférieure à celle des femmes (l'âge médian est 13 ans pour les hommes contre 17,5 ans pour les femmes en 1979 et 15,3 ans pour les hommes contre 17,4 ans pour les femmes en 2002). Cependant, bien que plus jeunes que les femmes, les hommes ont globalement vieilli entre 1979 et 2002 (avancement de l'âge médian de 2,3 ans en 23 ans).
- -Elle est à dominance féminine et rurale: 48,5% de la population béninoise sont des hommes et 51,5% sont des femmes, soit un rapport de masculinité de 94,2 hommes pour 100 femmes, et 61,1% vivent en milieu rural.
- -Elle est caractérisée en milieu urbain par une légère hypertrophie du groupe d'âges des actifs potentiels 15-59 ans (53,5%) au détriment des deux autres groupes extrêmes 0-14 ans (42%) et 60 ans et plus (4,5%), conséquence de l'exode des populations des campagnes vers les grandes villes et les villes moyennes. La maigreur de la pyramide de la population rurale à partir de 15 ans indique une certaine précocité de ce phénomène.
- -Le Département du Littoral (Cotonou) est le plus grand bénéficiaire de l'exode des populations de nos campagnes en raison de l'attraction que Cotonou, la Capitale économique du Bénin exerce sur les populations des autres départements, par ses infrastructures socio-économiques, culturelles et administratives. Il abrite 62,7% de personnes d'âges actifs (15-59 ans).
- -Les populations départementales par groupes d'âges utiles, cibles des programmes sectoriels de développement socio-économique sont corrélées entre elles et il existe des similitudes sensibles (homogénéité en terme de groupes d'âges utiles) entre les départements selon le milieu de résidence. Le milieu urbain est caractéristique des femmes en âges de procréer (15-49 ans), des personnes en âges de travailler (15-59 ans), des personnes en âges de voter (18 ans et plus), et des adolescents et adolescentes (10-18 ans). Quant au milieu rural, il est le site des enfants en général et des personnes âgées (des retraités potentiels de 55 ans et plus, des personnes de troisième âge, 60-79 ans, et des personnes de quatrième âge, 80 ans et plus).

Il s'avère donc indispensable de tenir compte des similitudes des départements et de leurs spécificités selon le milieu de résidence, en terme de populations par groupe d'âges utiles pour mieux les intégrer à une approche multi-sectorielle de développement socio-économique et culturel.

Les résultats de cette analyse confirment donc la dominance féminine, la jeunesse et la persistance de la ruralité de la population béninoise malgré la rapidité de son urbanisation qui continue à dépeupler les campagnes du fait, de l'inégalité de développement régional et local ou en raison des pesanteurs sociales et psychologiques du monde rural. En effet, des années après les indépendances, les pays africains sont restés dans une logique dualiste de développement centré sur l'essor des grandes villes au détriment des campagnes déshéritées. Les besoins émergents sont nombreux et méritent une attention soutenue et durable.

Les résultats de cette étude permettront certainement de mieux affiner les objectifs de la Politique de Population et de développement socio-économique du Bénin et de réviser les actions spécifiques y afférentes et leurs stratégies de mise en œuvre. Le processus de "territorialisation" locale du développement en cours au Bénin est un véritable atout de développement autonome du milieu rural basé sur la décentralisation et la déconcentration. Le pays pourra compter sur le dynamisme actuel de sa société civile et surtout sur la crédibilité retrouvée de l'Etat depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 qui a permis le retour à la confiance tant des partenaires au développement que de ladite société. Cette caractéristique conjuguée avec la bonne gestion des ressources de l'Etat et l'engagement des partenaires au développement pourra aider à un mieux-être des béninois et des béninoises.

La présente étude donne la preuve que les différentes structures obtenues découlent plus de la mobilité interne et/ou internationale des populations étudiées, mais aussi de la rotation de cette dernière, les migrations de retours affectant les personnes âgées mais les enfants et des couples jeunes.

Certes, cette étude des structures ne permet pas d'apprécier toute la diversité des situations. Une étude nationale plus approfondie et détaillée au niveau des milieux de résidence et des types de villes sur les migrations apparaît pertinente.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bruno NOUATIN, Toussaint ADJIMON, 2003: Evaluation des données du RGPH3, INSAE, Cotonou.

Fatahi CHITOU et Bruno NOUATIN, 2003 : Flux, Motivations et Stabilité en emploi des migrants en milieu urbain au Bénin, Rapport d'analyse de l'Enquête sur les Migrations en Milieu Urbain au Bénin, INSAE, Cotonou.

Francis GENDREAU, 1996: Démographies africaines, Editions ESTEM.

Hippolyte TOGONOU et Elise AHOVEY, 2001: Caractéristiques des ménages de l'échantillon, Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Bénin, INSAE/MACRO, Calverton (USA).

INSAE, 1994: RGPH1 de février 1992, Tome 1, Tableaux Statistiques, Cotonou

INSAE, 1986: RGPH1 de Mars 1979, Tableaux Statistiques, Volume National, Tome 1, Cotonou.

INSAE/MACRO, 2002 : Rapport d'analyse de la deuxième Enquête Démographique et de Santé du Bénin, Cotonou.

MPREP, **1994** : Diagnostic des problèmes de population de la République du Bénin, Cotonou.

MCCAG-PD/FNUAP, 2001: Rapport sur l'Etat et le devenir de la Population au Bénin (REP 2001) Population et Développement: Quels défis pour le Bénin ? Cotonou.

NATIONS UNIES, 1984: Erreurs autres que d'échantillonnage dans les enquêtes sur les ménages, Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages, New york.

NATIONS UNIES, 1978: Causes et conséquences de l'évolution démographique, Nouveau compendium de conclusions relatives à l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux.

Nicaise KODOGBE, 1994: Structure par sexe et âge de la population au Bénin, analyse des résultats du RGPH2, Répartition spatiale, migration et structure par sexe et âge, tome 1, INSAE, Cotonou.

ANNEXES

<u>**Tableau 2 a1 :**</u> Effectifs et fréquences de population du Bénin en 1979 selon les groupes d'âges quinquennaux

Groupe d'ages	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total	1 596 939	1 734 271	3 331 210	-
0-4	10,55	10,54	21,10	100,1
5-9	9,34	8,59	17,93	108,7
10-14	5,36	4,46	9,82	120,3
15-19	3,47	3,97	7,44	87,3
20-24	2,85	4,75	7,60	59,8
25-29	2,97	4,56	7,53	65,1
30-34	2,34	3,12	5,46	74,9
35-39	2,09	2,61	4,69	80,1
40-44	1,61	1,94	3,55	82,9
45-49	1,50	1,68	3,17	89,2
50-54	1,26	1,38	2,64	90,9
55-59	0,92	0,91	1,83	101,1
60-64	0,97	1,04	2,01	93,9
65-69	0,70	0,67	1,37	105,4
70-74	0,66	0,62	1,28	107,8
75-79	0,42	0,37	0,79	112,1
80 et plus	0,94	0,86	1,79	109,3
Total	47,9	52,1	100	92,1

<u>Tableau 2 a2 :</u> Effectifs et fréquences de population du Bénin en 1992 selon les groupes d'âges quinquennaux

Groupe d'ages	Masculin	Féminin	Total	$\mathbf{R}_{\mathbf{m}}$
Effectif total	2 390 336	2 525 215	4 915 551	-
0-4	9,30	9,17	18,47	101,3
5-9	9,59	8,99	18,58	106,8
10-14	6,14	5,37	11,52	114,4
15-19	4,39	4,51	8,89	97,3
20-24	3,33	4,40	7,73	75,7
25-29	3,21	4,42	7,63	72,6
30-34	2,66	3,29	5,95	80,6
35-39	2,23	2,69	4,92	83,0
40-44	1,72	1,95	3,67	88,3
45-49	1,30	1,45	2,75	90,0
50-54	1,13	1,28	2,41	88,2
55-59	0,70	0,75	1,45	93,6
60-64	0,85	1,02	1,87	83,6
65-69	0,49	0,55	1,04	89,9
70-74	0,59	0,59	1,18	100,7
75-79	0,27	0,26	0,53	106,3
80-84	0,32	0,33	0,66	96,3
85-89	0,12	0,11	0,23	104,3
90-94	0,12	0,10	0,22	114,0
95 et plus	0,16	0,14	0,30	111,3
Total	48,6	51,4	100	94,7

<u>Tableau 2 a3</u>: Effectifs et fréquences de population du Bénin en 2002 selon quelques groupes d'âges utiles

Groupes d'âges						
utiles	T	\mathbf{M}	${f F}$	T	\mathbf{M}	F
0	235 342	118 243	117 099	3,5	3,6	3,4
1-3	698 615	353 415	345 200	10,3	10,8	9,9
0-3	933 957	471 658	462 299	13,8	14,4	13,3
1-4	939 907	475 297	464 610	13,9	14,5	13,3
0-4	1175 249	593 540	581 709	17,4	18,1	16,7
3-5	763 136	386 819	376 317	11,3	11,8	10,8
6-11	1269 996	652 677	617 319	18,8	19,9	17,7
6-14	1745 666	901 398	844 268	25,8	27,4	24,2
0-17	3569 3061	826 319	1 742 987	52,7	55,6	50,0
0-8	2135 556	1082 776	1 052 780	31,5	33,0	30,2
10-18	1398 813	717 006	681 807	20,7	21,8	19,6
18 et +	3200 263	1457 528	1 742 735	47,3	44,4	50,0
55 et +	467 697	216 651	251 046	6,9	6,6	7,2
15-49	2964 5961	364 166	1 600 430	43,8	41,5	45,9
15-59	3225 990	1491 841	1 734 149	47,7	45,4	49,8
60-79	284 032	129 305	154 727	4,2	3,9	4,4
80 et plus	90 172	41 132	49 040	1,3	1,3	1,4

<u>Tableau 2.a4 :</u> Effectifs et fréquences de population de l'Alibori selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges						
utiles	T	M	F	T	M	F
0	18 092	9 083	9 009	3,5	3,5	3,4
1-3	65 118	32 720	32 398	12,5	12,6	12,4
0-3	83 210	41 803	41 407	16,0	16,1	15,8
1-4	87 700	43 951	43 749	16,8	16,9	16,7
0-4	105 792	53 034	52 758	20,3	20,4	20,2
3-5	73 072	36 638	36 434	14,0	14,1	13,9
6-11	107 636	55 020	52 616	20,7	21,2	20,1
6-14	140 892	72 707	68 185	27,0	28,0	26,1
0-17	302 195	153 921	148 274	58,0	59,3	56,7
0-8	193 294	96 984	96 310	37,1	37,4	36,8
10-18	106 364	54 852	51 512	20,4	21,1	19,7
18 et +	218 865	105 640	113 225	42,0	40,7	43,3
55 et +	29 758	16 229	13 529	5,7	6,3	5,2
15-49	209 117	99 433	109 684	40,1	38,3	41,9
15-59	227 206	109 201	118 005	43,6	42,1	45,1
60-79	18 047	9 838	8 209	3,5	3,8	3,1
80 et plus	5 624	2 905	2 719	1,1	1,1	1,0

<u>Tableau 2 a5</u> : Effectifs et fréquences de population de l' Atacora selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	21 358	10 793	10 565	3,9	4,0	3,8
1-3	62 625	31 762	30 863	11,4	11,7	11,1
0-3	83 983	42 555	41 428	15,3	15,7	14,9
1-4	84 150	42 615	41 535	15,3	15,8	14,9
0-4	105 508	53 408	52 100	19,2	19,7	18,7
3-5	70 756	35 951	34 805	12,9	13,3	12,5
6-11	112 454	58 896	53 558	20,5	21,8	19,2
6-14	148 065	78 245	69 820	26,9	28,9	25,0
0-17	305 251	158 431	146 820	55,6	58,6	52,6
0-8	192 947	98 533	94 414	35,1	36,4	33,9
10-18	106 447	55 617	50 830	19,4	20,6	18,2
18 et +	244 158	112 068	132 090	44,4	41,4	47,4
55 et +	39 000	19 863	19 137	7,1	7,3	6,9
15-49	219 818	100 294	119 524	40,0	37,1	42,9
15-59	243 298	111 994	131 304	44,3	41,4	47,1
60-79	24 545	12 453	12 092	4,5	4,6	4,3
80 et plus	5 395	2 782	2 613	1,0	1,0	0,9

<u>Tableau 2 a6</u>: Effectifs et fréquences de population de l'Atlantique selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	28 552	14 313	14 239	3,6	3,7	3,5
1-3	78 937	40 080	38 857	9,8	10,3	9,4
0-3	107 489	54 393	53 096	13,4	14,0	12,9
1-4	108 524	55 148	53 376	13,5	14,2	12,9
0-4	137 076	69 461	67 615	17,1	17,9	16,4
3-5	85 730	43 977	41 753	10,7	11,3	10,1
6-11	143 359	74 334	69 025	17,9	19,1	16,7
6-14	202 683	105 472	97 211	25,3	27,1	23,6
0-17	412 764	212 667	200 097	51,5	54,7	48,5
0-8	242 631	123 846	118 785	30,3	31,8	28,8
10-18	165 577	85 660	79 917	20,7	22,0	19,4
18 et +	388 864	176 416	212 448	48,5	45,3	51,5
55 et +	56 285	24 730	31 555	7,0	6,4	7,6
15-49	358 183	165 343	192 840	44,7	42,5	46,7
15-59	366 927	189 013	177 914	45,8	48,6	43,1
60-79	389 091	180 673	208 418	48,5	46,4	50,5
80 et plus	45 610	19 397	26 213	5,7	5,0	6,4

<u>Tableau 2 a7</u>: Effectifs et fréquences de population du Borgou selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	24 407	12 332	12 075	3,4	3,4	3,3
1-3	86 229	43 361	42 868	11,9	12,0	11,8
0-3	110 636	55 693	54 943	15,3	15,4	15,1
1-4	115 864	58 213	57 651	16,0	16,1	15,9
0-4	140 271	70 545	69 726	19,4	19,5	19,2
3-5	94 186	47 444	46 742	13,0	13,1	12,9
6-11	146 549	74 961	71 588	20,2	20,7	19,7
6-14	194 624	100 444	94 180	26,9	27,8	26,0
0-17	408 870	208 576	200 294	56,5	57,7	55,2
0-8	254 850	128 432	126 418	35,2	35,5	34,8
10-18	149 138	76 690	72 448	20,6	21,2	20,0
18 et +	315 267	152 731	162 536	43,5	42,3	44,8
55 et +	42 679	22 967	19 712	5,9	6,4	5,4
15-49	300 016	143 229	156 787	41,4	39,6	43,2
15-59	324 954	156 910	168 044	44,9	43,4	46,3
60-79	25 958	13 889	12 069	3,6	3,8	3,3
80 et plus	8 077	4 203	3 874	1,1	1,2	1,1

<u>Tableau 2. a8</u>: Effectifs et fréquences de population des Collines selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	20 221	10 204	10 017	3,8	3,9	3,6
1-3	58 275	29 710	28 565	10,9	11,4	10,4
0-3	78 496	39 914	38 582	14,6	15,3	14,0
1-4	77 371	39 326	38 045	14,4	15,1	13,9
0-4	97 592	49 530	48 062	18,2	19,0	17,5
3-5	62 092	31 477	30 615	11,6	12,0	11,1
6-11	102 928	53 122	49 806	19,2	20,3	18,1
6-14	142 927	74 571	68 356	26,7	28,5	24,9
0-17	293 879	151 740	142 139	54,8	58,1	51,8
0-8	175 716	89 399	86 317	32,8	34,2	31,4
10-18	115 304	60 289	55 015	21,5	23,1	20,0
18 et +	242 015	109 523	132 492	45,2	41,9	48,2
55 et +	38 854	18 241	20 613	7,3	7,0	7,5
15-49	223 090	102 366	120 724	41,6	39,2	44,0
15-59	243 168	111 890	131 278	45,4	42,8	47,8
60-79	23 750	10 972	12 778	4,4	4,2	4,7
80 et plus	7 857	3 817	4 040	1,5	1,5	1,5

<u>Tableau 2. a9</u> : Effectifs et fréquences de population du Couffo selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	18 646	9 244	9 402	3,6	3,8	3,4
1-3	59 636	29 979	29 657	11,4	12,3	10,6
0-3	78 282	39 223	39 059	14,9	16,1	13,9
1-4	80 203	40 213	39 990	15,3	16,5	14,3
0-4	98 849	49 457	49 392	18,8	20,3	17,6
3-5	68 942	34 547	34 395	13,1	14,2	12,3
6-11	114 158	58 953	55 205	21,8	24,2	19,7
6-14	151 816	79 028	72 788	28,9	32,4	25,9
0-17	301 997	155 216	146 781	57,6	63,6	52,3
0-8	187 625	94 409	93 216	35,8	38,7	33,2
10-18	109 838	57 613	52 225	20,9	23,6	18,6
18 et +	222 576	88 824	133 752	42,4	36,4	47,7
55 et +	32 425	14 208	18 217	6,2	5,8	6,5
15-49	206 480	84 536	121 944	39,4	34,6	43,5
15-59	223 413	91 851	131 562	42,6	37,6	46,9
60-79	19 135	8 061	11 074	3,6	3,3	3,9
80 et plus	7 855	3 769	4 086	1,5	1,5	1,5

<u>Tableau 2.a10</u>: Effectifs et fréquences de population de la Donga selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	11 782	5 929	5 853	3,4	3,4	3,4
1-3	36 782	18 683	18 099	10,5	10,7	10,4
0-3	48 564	24 612	23 952	13,9	14,0	13,7
1-4	50 099	25 321	24 778	14,3	14,4	14,2
0-4	61 881	31 250	30 631	17,7	17,8	17,5
3-5	43 010	21 832	21 178	12,3	12,5	12,1
6-11	72 282	38 444	33 838	20,6	21,9	19,4
6-14	95 475	51 852	43 623	27,3	29,6	25,0
0-17	190 819	101 446	89 373	54,5	57,9	51,2
0-8	117 751	60 170	57 581	33,6	34,3	33,0
10-18	70 127	39 369	30 758	20,0	22,5	17,6
18 et +	159 224	73 887	85 337	45,5	42,1	48,8
55 et +	27 360	13 763	13 597	7,8	7,8	7,8
15-49	142 773	66 979	75 794	40,8	38,2	43,4
15-59	156 343	73 901	82 442	44,7	42,1	47,2
60-79	16 123	8 044	8 079	4,6	4,6	4,6
80 et plus	5 944	2 973	2 971	1,7	1,7	1,7

<u>Tableau 1.a11</u>: Effectifs et fréquences de population du Littoral (Cotonou) selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	18 831	9 572	9 259	2,8	3,0	2,7
1-3	46 348	23 358	22 990	7,0	7,2	6,7
0-3	65 179	32 930	32 249	9,8	10,2	9,4
1-4	61 963	31 188	30 775	9,3	9,7	9,0
0-4	80 794	40 760	40 034	12,1	12,6	11,7
3-5	44 004	21 816	22 188	6,6	6,8	6,5
6-11	85 948	38 872	47 076	12,9	12,0	13,8
6-14	131 876	58 482	73 394	19,8	18,1	21,5
0-17	272 574	126 515	146 059	41,0	39,2	42,7
0-8	137 694	67 462	70 232	20,7	20,9	20,5
10-18	139 167	60 958	78 209	20,9	18,9	22,9
18 et +	392 459	196 595	195 864	59,0	60,8	57,3
55 et +	31 325	13 913	17 412	4,7	4,3	5,1
15-49	391 172	195 145	196 027	58,8	60,4	57,3
15-59	416 824	208 025	208 799	62,7	64,4	61,1
60-79	18 820	8 168	10 652	2,8	2,5	3,1
80 et plus	2 899	908	1 991	0,4	0,3	0,6

<u>Tableau 2.a12</u>: Effectifs et fréquences de population du Mono selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	12 007	5 979	6 028	3,3	3,4	3,3
1-3	34 503	17 460	17 043	9,6	10,0	9,2
0-3	46 510	23 439	23 071	12,9	13,4	12,5
1-4	46 722	23 714	23 008	13,0	13,6	12,4
0-4	58 729	29 693	29 036	16,3	17,0	15,7
3-5	38 100	19 619	18 481	10,6	11,2	10,0
6-11	70 594	37 757	32 837	19,6	21,6	17,7
6-14	98 185	53 412	44 773	27,3	30,5	24,2
0-17	191 107	101 792	89 315	53,1	58,2	48,3
0-8	110 326	56 787	53 539	30,6	32,5	28,9
10-18	77 443	43 035	34 408	21,5	24,6	18,6
18 et +	168 916	73 173	95 743	46,9	41,8	51,7
55 et +	32 405	13 693	18 712	9,0	7,8	10,1
15-49	148 680	67 274	81 406	41,3	38,4	44,0
15-59	163 356	73 923	89 433	45,4	42,3	48,3
60-79	19 151	7 845	11 306	5,3	4,5	6,1
80 et plus	7 852	3 450	4 402	2,2	2,0	2,4

<u>Tableau 2.a13</u>: Effectifs et fréquences de population de l'Ouémé selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	24 660	12 398	12 262	3,4	3,6	3,2
1-3	66 495	33 924	32 571	9,1	9,7	8,5
0-3	91 155	46 322	44 833	12,5	13,3	11,8
1-4	88 864	45 744	43 120	12,2	13,1	11,3
0-4	113 524	58 142	55 382	15,5	16,6	14,5
3-5	68 979	35 684	33 295	9,4	10,2	8,7
6-11	127 547	65 856	61 691	17,5	18,9	16,2
6-14	181 992	93 775	88 217	24,9	26,9	23,1
0-17	363 136	186 159	176 977	49,7	53,3	46,4
0-8	204 875	105 233	99 642	28,0	30,1	26,1
10-18	156 721	79 179	77 542	21,4	22,7	20,3
18 et +	367 611	163 073	204 538	50,3	46,7	53,6
55 et +	51 682	21 238	30 444	7,1	6,1	8,0
15-49	341 225	154 961	186 264	46,7	44,4	48,8
15-59	372 044	169 847	202 197	50,9	48,6	53,0
60-79	31 800	12 639	19 161	4,4	3,6	5,0
80 et plus	8 990	3 357	5 633	1,2	1,0	1,5

<u>Tableau 2.a14</u>: Effectifs et fréquences de population du Plateau selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	14 707	7 417	7 290	3,6	3,8	3,4
1-3	42 561	21 532	21 029	10,5	11,1	9,8
0-3	57 268	28 949	28 319	14,1	15,0	13,2
1-4	56 458	28 525	27 933	13,9	14,8	13,1
0-4	71 165	35 942	35 223	17,5	18,6	16,5
3-5	45 650	23 201	22 449	11,2	12,0	10,5
6-11	75 118	39 347	35 771	18,5	20,4	16,7
6-14	103 481	54 184	49 297	25,4	28,1	23,0
0-17	213 007	109 711	103 296	52,3	56,8	48,3
0-8	128 316	65 571	62 745	31,5	34,0	29,3
10-18	82 407	42 055	40 352	20,2	21,8	18,9
18 et +	194 083	83 406	110 677	47,7	43,2	51,7
55 et +	31 789	14 528	17 261	7,8	7,5	8,1
15-49	174 890	75 587	99 303	43,0	39,1	46,4
15-59	191 875	83 694	108 181	47,1	43,3	50,6
60-79	19 640	8 914	10 726	4,8	4,6	5,0
80 et plus	6 081	2 748	3 333	1,5	1,4	1,6

<u>Tableau 2.a15</u>: Effectifs et fréquences de population du Zou selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	22 079	10 979	11 100	3,7	3,9	3,5
1-3	61 106	30 846	30 260	10,2	10,9	9,5
0-3	83 185	41 825	41 360	13,9	14,8	13,0
1-4	81 989	41 339	40 650	13,7	14,6	12,8
0-4	104 068	52 318	51 750	17,3	18,5	16,3
3-5	68 615	34 633	33 982	11,4	12,3	10,7
6-11	111 423	57 115	54 308	18,6	20,2	17,1
6-14	153 650	79 226	74 424	25,6	28,1	23,4
0-17	313 707	160 145	153 562	52,3	56,7	48,4
0-8	189 531	95 950	93 581	31,6	34,0	29,5
10-18	120 280	61 689	58 591	20,0	21,8	18,4
18 et +	286 225	122 192	164 033	47,7	43,3	51,6
55 et +	54 135	23 278	30 857	9,0	8,2	9,7
15-49	249 152	109 019	140 133	41,5	38,6	44,1
15-59	274 418	119 932	154 486	45,7	42,5	48,6
60-79	33 339	14 064	19 275	5,6	5,0	6,1
80 et plus	11 712	5 241	6 471	2,0	1,9	2,0

<u>Tableau 2.a16</u>: Effectifs et fréquences de population de Parakou selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges utiles	T	M	F	T	M	F
0	4 386	2 235	2 151	2,9	3,0	2,9
1-3	12 449	6 339	6 110	8,3	8,4	8,2
0-3	16 835	8 574	8 261	11,2	11,4	11,1
1-4	16 813	8 559	8 254	11,2	11,4	11,0
0-4	21 199	10 794	10 405	14,2	14,4	13,9
3-5	13 273	6 683	6 590	8,9	8,9	8,8
6-11	25 981	12 732	13 249	17,3	17,0	17,7
6-14	37 943	18 455	19 488	25,3	24,6	26,1
0-17	74 602	36 932	37 670	49,8	49,2	50,4
0-8	39 053	19 602	19 451	26,1	26,1	26,0
10-18	35 706	17 446	18 260	23,8	23,2	24,4
18 et +	75 197	38 130	37 067	50,2	50,8	49,6
55 et +	7 646	4 029	3 617	5,1	5,4	4,8
15-49	75 297	37 759	37 538	50,3	50,3	50,2
15-59	80 872	40 808	40 064	54,0	54,4	53,6
60-79	4 489	2 369	2 120	3,0	3,2	2,8
80 et plus	1 069	509	560	0,7	0,7	0,7

<u>Tableau 2.a1 7 :</u> Effectifs et fréquences de population de Porto-Novo selon quelques groupes d'âges utiles en 2002

Groupes d'âges						
utiles	T	M	F	T	\mathbf{M}	F
0	5 968	3 002	2 966	2,7	2,8	2,5
1-3	15 849	8 079	7 770	7,1	7,6	6,6
0-3	21 817	11 081	10 736	9,8	10,4	9,1
1-4	22 011	11 585	10 426	9,8	10,9	8,9
0-4	27 979	14 587	13 392	12,5	13,7	11,4
3-5	16 805	8 870	7 935	7,5	8,4	6,8
6-11	35 144	16 773	18 371	15,7	15,8	15,6
6-14	53 216	25 285	27 931	23,8	23,8	23,8
0-17	103 553	50 745	52 808	46,3	47,8	45,0
0-8	50 738	25 691	25 047	22,7	24,2	21,3
10-18	53 319	25 400	27 919	23,9	23,9	23,8
18 et +	119 989	55 345	64 644	53,7	52,2	55,0
55 et +	15 159	5 881	9 278	6,8	5,5	7,9
15-49	115 702	54 825	60 877	51,8	51,7	51,8
15-59	125 644	59 419	66 225	56,2	56,0	56,4
60-79	9 372	3 581	5 791	4,2	3,4	4,9
80 et plus	1 992	553	1 439	0,9	0,5	1,2

<u>Tableau 2.a18</u>: Effectifs totaux par sexe et fréquences de population par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu, les départements et les grandes villes en 2002

_		Ensemble Bé	nin			Milieu urba	in		Milieu rural			
Groupes d'âges	Masc.	Fémi	Total	Rm	Masc.	Fémi.	Total	Rm	Masc.	Fémi.	Total	Rm
Effectif total par												
sexe	3 284 119	3 485 795	6 769 914	-	1 280 418	1 349 715	2 630 133	-	2 003 701	2 136 080	4 139 781	-
0-4	8,77	8,59	17,36	102,0	7,57	7,37	14,94	102,6	9,53	9,37	18,90	101,8
5-9	8,71	8,36	17,07	104,2	7,16	7,29	14,46	98,2	9,69	9,03	18,73	107,3
10-14	6,48	5,91	12,39	109,5	6,20	6,45	12,65	96,0	6,65	5,57	12,22	119,4
15-19	4,76	4,89	9,65	97,2	5,49	5,72	11,21	96,1	4,29	4,37	8,66	98,1
20-24	3,60	4,73	8,33	76,0	4,69	5,29	9,98	88,6	2,90	4,38	7,28	66,4
25-29	3,37	4,49	7,86	75,0	4,08	4,77	8,86	85,6	2,92	4,31	7,23	67,6
30-34	2,84	3,28	6,12	86,8	3,37	3,49	6,86	96,6	2,51	3,14	5,65	79,8
35-39	2,33	2,70	5,03	86,1	2,66	2,81	5,47	94,8	2,12	2,64	4,76	80,1
40-44	1,86	2,05	3,91	90,7	2,07	2,09	4,16	99,4	1,72	2,02	3,75	85,0
45-49	1,40	1,50	2,90	93,6	1,53	1,55	3,08	98,9	1,32	1,46	2,78	90,1
50-54	1,20	1,28	2,48	94,3	1,20	1,23	2,43	97,7	1,20	1,31	2,51	92,2
55-59	0,68	0,70	1,38	97,8	0,70	0,71	1,41	99,3	0,67	0,69	1,37	96,8
60-64	0,79	0,93	1,73	84,7	0,67	0,80	1,47	82,7	0,87	1,02	1,89	85,6
65-69	0,42	0,52	0,94	81,3	0,38	0,49	0,87	78,5	0,45	0,54	0,99	82,9
70-74	0,48	0,57	1,05	84,0	0,36	0,48	0,84	76,5	0,56	0,63	1,19	87,7
75-79	0,22	0,26	0,48	83,3	0,17	0,23	0,40	72,9	0,24	0,28	0,52	88,9
80-84	0,27	0,34	0,62	79,0	0,17	0,26	0,44	64,8	0,34	0,39	0,73	85,0
85-89	0,09	0,10	0,19	85,5	0,06	0,09	0,15	63,6	0,11	0,11	0,22	96,4
90-94	0,09	0,09	0,18	94,4	0,06	0,07	0,13	74,8	0,11	0,11	0,21	103,1
95 et plus	0,16	0,18	0,34	87,2	0,08	0,12	0,20	70,8	0,21	0,22	0,43	92,7
Total	48,5	51,5	100	94,2	48,7	51,3	100	94,9	48,4	51,6	100	93,8

		Alibori			I	Atacora		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	259 588	261 505	521 093	-	270 504	278 913	549 417	-
0-4	10,18	10,12	20,30	100,5	9,72	9,48	19,20	102,5
5-9	9,92	9,79	19,72	101,3	9,97	9,28	19,24	107,5
10-14	6,31	5,52	11,83	114,3	6,39	5,43	11,82	117,6
15-19	4,67	4,93	9,59	94,7	4,30	4,61	8,91	93,2
20-24	3,19	4,24	7,43	75,2	3,07	4,19	7,26	73,3
25-29	3,25	4,09	7,34	79,3	2,81	3,80	6,61	74,0
30-34	2,71	2,87	5,58	94,6	2,55	2,98	5,53	85,4
35-39	2,25	2,20	4,45	102,3	2,13	2,51	4,64	84,9
40-44	1,80	1,70	3,50	105,5	1,88	2,10	3,99	89,5
45-49	1,22	1,02	2,24	119,6	1,52	1,56	3,08	97,1
50-54	1,21	1,10	2,30	109,8	1,29	1,34	2,62	96,2
55-59	0,67	0,50	1,17	134,1	0,84	0,81	1,65	104,4
60-64	0,81	0,71	1,52	114,9	0,90	0,93	1,83	96,8
65-69	0,36	0,29	0,65	124,6	0,54	0,54	1,08	99,4
70-74	0,53	0,44	0,96	120,1	0,59	0,53	1,12	112,5
75-79	0,19	0,14	0,33	134,2	0,24	0,20	0,44	116,1
80-84	0,25	0,24	0,49	104,7	0,24	0,22	0,46	109,0
85-89	0,07	0,06	0,12	123,4	0,08	0,07	0,15	111,0
90-94	0,10	0,08	0,19	127,6	0,08	0,06	0,14	121,8
95 et plus	0,13	0,14	0,28	92,7	0,11	0,12	0,24	91,6
Total	49,8	50,2	100,00	99,3	49,2	50,8	100,00	97,0

		Atlantique]	Borgou		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	389 122	412 561	801 683	-	361 336	362 835	724 171	-
0-4	8,66	8,43	17,10	102,7	9,74	9,63	19,37	101,2
5-9	8,20	7,68	15,88	106,7	9,54	9,30	18,84	102,6
10-14	6,71	6,07	12,79	110,5	6,44	5,77	12,21	111,6
15-19	4,64	4,64	9,29	100,0	4,73	4,90	9,63	96,5
20-24	3,57	4,73	8,30	75,4	3,46	4,35	7,81	79,5
25-29	3,49	4,65	8,14	75,0	3,10	4,14	7,24	74,9
30-34	2,93	3,40	6,33	86,2	2,91	3,11	6,02	93,6
35-39	2,48	2,92	5,39	84,9	2,34	2,30	4,64	101,6
40-44	1,98	2,15	4,13	92,4	1,93	1,76	3,69	109,6
45-49	1,54	1,57	3,10	97,9	1,32	1,10	2,41	120,3
50-54	1,25	1,28	2,52	97,7	1,22	1,03	2,25	117,6
55-59	0,67	0,67	1,33	99,9	0,67	0,52	1,19	129,4
60-64	0,74	0,95	1,68	77,8	0,81	0,71	1,53	114,0
65-69	0,39	0,52	0,91	73,8	0,38	0,33	0,71	114,4
70-74	0,46	0,63	1,09	73,1	0,53	0,44	0,97	120,6
75-79	0,22	0,31	0,52	70,1	0,20	0,18	0,38	107,7
80-84	0,28	0,42	0,70	66,6	0,26	0,26	0,52	101,6
85-89	0,10	0,13	0,23	78,0	0,08	0,07	0,15	117,4
90-94	0,08	0,11	0,19	74,2	0,12	0,09	0,21	124,2
95 et plus	0,2	0,2	0	78,7	0,1	0,1	0	106,8
Total	48,5	51,5	100,00	94,3	49,9	50,10	100,00	99,6

		Collines				Couffo		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	261 284	274 639	535 923	-	244 050	280 536	524 586	_
0-4	9,24	8,97	18,21	103,1	9,43	9,42	18,84	100,1
5-9	8,93	8,56	17,49	104,3	10,40	10,02	20,43	103,8
10-14	6,94	6,08	13,03	114,1	6,92	6,07	13,00	114,1
15-19	4,93	4,91	9,84	100,6	4,47	4,41	8,88	101,5
20-24	3,48	4,67	8,15	74,5	2,52	4,31	6,83	58,6
25-29	3,06	4,17	7,23	73,4	2,73	4,74	7,48	57,6
30-34	2,74	3,09	5,84	88,7	2,07	3,25	5,32	63,9
35-39	2,05	2,42	4,46	84,8	1,89	3,03	4,92	62,4
40-44	1,65	1,87	3,53	88,3	1,36	2,02	3,38	67,0
45-49	1,18	1,40	2,57	84,3	1,06	1,49	2,55	71,4
50-54	1,13	1,26	2,39	89,8	0,94	1,25	2,19	75,3
55-59	0,64	0,71	1,35	91,0	0,45	0,58	1,04	77,8
60-64	0,80	0,97	1,76	82,2	0,73	0,97	1,69	75,0
65-69	0,48	0,56	1,04	85,1	0,33	0,46	0,79	71,8
70-74	0,52	0,59	1,11	87,7	0,33	0,50	0,83	66,7
75-79	0,25	0,26	0,51	97,3	0,15	0,19	0,34	79,9
80-84	0,31	0,35	0,65	88,8	0,32	0,38	0,70	83,4
85-89	0,11	0,12	0,23	96,5	0,09	0,09	0,18	95,8
90-94	0,11	0,10	0,20	111,3	0,08	0,08	0,16	97,1
95 et plus	0,2	0,2	0	95,2	0,2	0,2	0	104,2
Total	48,75	51,25	100,00	95,1	46,5	53,5	100,0	87,0

		Donga]	Littoral		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	175 349	174 713	350 062	-	323 168	341 932	665 100	-
0-4	8,93	8,75	17,68	102,0	6,13	6,02	12,15	101,8
5-9	9,94	9,16	19,10	108,6	4,95	5,69	10,64	87,0
10-14	6,96	5,29	12,25	131,5	4,86	6,40	11,27	75,9
15-19	4,89	4,15	9,04	117,9	5,36	6,50	11,86	82,5
20-24	3,29	4,22	7,51	77,9	6,24	6,58	12,82	94,8
25-29	2,95	4,10	7,04	72,0	5,86	5,74	11,60	102,0
30-34	2,45	3,09	5,55	79,4	4,58	3,94	8,52	116,3
35-39	2,23	2,60	4,83	85,9	3,37	2,94	6,31	114,8
40-44	1,81	1,97	3,79	91,8	2,32	2,12	4,44	109,2
45-49	1,51	1,52	3,03	98,9	1,62	1,65	3,27	97,9
50-54	1,19	1,17	2,36	101,8	1,21	1,20	2,41	100,5
55-59	0,78	0,73	1,51	107,8	0,73	0,72	1,44	101,5
60-64	0,89	0,90	1,80	99,2	0,56	0,64	1,19	87,4
65-69	0,53	0,53	1,06	99,1	0,33	0,43	0,76	77,9
70-74	0,59	0,59	1,18	98,9	0,23	0,34	0,57	66,4
75-79	0,29	0,28	0,58	103,4	0,11	0,19	0,31	57,6
80-84	0,33	0,35	0,68	93,1	0,07	0,15	0,22	50,0
85-89	0,13	0,12	0,25	107,8	0,02	0,06	0,09	37,6
90-94	0,13	0,11	0,23	117,5	0,02	0,04	0,06	46,3
95 et plus	0,3	0,3	1	99,0	0,0	0,1	0	45,0
Total	50,1	49,9	100,0	100,4	48,6	51,4	100,0	94,5

		Mono				Ouémé		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	174 977	185 060	360 037	-	349 251	381 521	730 772	-
0-4	8,25	8,06	16,31	102,3	7,96	7,58	15,53	105,0
5-9	9,17	8,24	17,41	111,3	7,82	7,32	15,14	106,7
10-14	7,51	5,89	13,40	127,5	6,58	6,24	12,83	105,5
15-19	5,10	4,28	9,38	119,1	4,99	5,18	10,17	96,4
20-24	3,16	4,02	7,19	78,7	3,84	5,18	9,02	74,1
25-29	2,78	4,21	6,99	66,2	3,46	4,71	8,17	73,4
30-34	2,41	3,19	5,61	75,6	2,80	3,42	6,22	82,0
35-39	2,14	2,96	5,10	72,1	2,41	2,96	5,37	81,3
40-44	1,72	2,17	3,90	79,3	2,06	2,32	4,38	89,1
45-49	1,36	1,77	3,13	77,2	1,64	1,72	3,36	95,2
50-54	1,18	1,40	2,58	84,6	1,32	1,41	2,73	93,8
55-59	0,67	0,83	1,50	79,8	0,72	0,77	1,49	92,8
60-64	0,82	1,17	1,99	70,1	0,75	1,03	1,78	72,3
65-69	0,49	0,73	1,22	67,3	0,39	0,64	1,03	61,9
70-74	0,57	0,81	1,38	70,3	0,39	0,63	1,02	62,5
75-79	0,30	0,43	0,73	69,4	0,20	0,32	0,52	60,8
80-84	0,41	0,56	0,97	72,3	0,22	0,39	0,61	57,0
85-89	0,14	0,19	0,33	75,3	0,07	0,12	0,19	58,7
90-94	0,12	0,13	0,25	90,5	0,06	0,09	0,15	64,5
95 et plus	0,3	0,3	1	85,4	0,1	0,2	0	63,8
Total	48,6	51,4	100,0	94,6	47,8	52,2	100,0	91,5

		Plateau				Zou		
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	R _m	Masculin	Féminin	Total	R _m
Effectif total par sexe	193 135	213 981	407 116	-	282 355	317 599	599 954	-
0-4	8,83	8,65	17,48	102,0	8,72	8,63	17,35	101,1
5-9	8,77	8,11	16,88	108,2	8,73	8,38	17,10	104,2
10-14	6,42	5,77	12,19	111,1	6,40	5,89	12,30	108,6
15-19	4,47	4,80	9,27	93,0	4,48	4,59	9,07	97,4
20-24	3,18	5,01	8,19	63,4	3,18	4,50	7,68	70,7
25-29	3,03	4,64	7,68	65,4	2,94	4,39	7,33	67,1
30-34	2,51	3,33	5,84	75,3	2,62	3,33	5,95	78,7
35-39	2,05	2,72	4,77	75,2	2,10	2,82	4,93	74,5
40-44	1,87	2,24	4,11	83,7	1,60	2,13	3,72	75,0
45-49	1,46	1,64	3,10	88,8	1,25	1,60	2,85	78,3
50-54	1,29	1,39	2,68	92,3	1,16	1,54	2,70	75,1
55-59	0,70	0,79	1,49	89,5	0,66	0,85	1,51	77,7
60-64	0,91	1,08	1,99	83,9	0,93	1,32	2,25	70,7
65-69	0,51	0,65	1,16	79,2	0,48	0,68	1,17	70,3
70-74	0,54	0,62	1,16	86,7	0,63	0,85	1,48	74,3
75-79	0,23	0,29	0,52	81,3	0,30	0,36	0,66	83,4
80-84	0,30	0,39	0,68	76,2	0,40	0,52	0,92	77,7
85-89	0,10	0,12	0,22	88,8	0,13	0,15	0,28	83,0
90-94	0,10	0,11	0,21	98,3	0,11	0,13	0,24	79,9
95 et plus	0,2	0,2	0	82,7	0,2	0,3	1	87,0
Total	47,4	52,6	100,0	90,3	47,1	52,9	100,0	88,9

	1	Porto-Novo		Parakou				
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	Rm	Masculin	Féminin	Total	Rm
Effectif total par								
sexe	106 097	117 455	223 552	-	75 080	74 739	149 819	-
0-4	6,53	5,99	12,52	108,9	7,21	6,95	14,15	103,7
5-9	6,17	6,53	12,69	94,5	7,24	7,43	14,67	97,4
10-14	6,34	7,16	13,50	88,5	6,50	6,98	13,48	93,2
15-19	6,16	6,39	12,55	96,3	6,22	6,16	12,38	101,1
20-24	5,19	5,64	10,83	91,9	5,34	5,06	10,41	105,6
25-29	3,81	4,56	8,36	83,6	3,80	4,52	8,32	84,2
30-34	3,07	3,43	6,51	89,4	3,30	3,32	6,62	99,5
35-39	2,43	2,93	5,36	83,0	2,72	2,76	5,48	98,4
40-44	2,17	2,41	4,58	90,3	2,15	1,91	4,05	112,7
45-49	1,70	1,87	3,56	90,8	1,67	1,34	3,01	124,9
50-54	1,27	1,48	2,75	86,3	1,27	1,06	2,33	119,5
55-59	0,78	0,92	1,70	85,3	0,77	0,63	1,39	122,9
60-64	0,63	0,95	1,59	66,0	0,69	0,61	1,31	112,6
65-69	0,42	0,69	1,11	60,6	0,36	0,31	0,68	115,9
70-74	0,35	0,60	0,95	58,0	0,38	0,33	0,71	115,6
75-79	0,20	0,34	0,55	59,5	0,15	0,16	0,30	93,5
80-84	0,13	0,35	0,48	38,2	0,15	0,17	0,31	87,9
85-89	0,04	0,12	0,16	37,4	0,05	0,05	0,10	99,7
90-94	0,03	0,09	0,12	32,0	0,06	0,06	0,13	98,7
95 et plus	0,04	0,08	0,13	48,3	0,1	0,1	0	88,3
Total	47,5	52,5	100,0	90,3	50,1	49,9	100,0	100,5

ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

STATISTIQUES SOMMAIRES DES VARIABLES CONTINUES

EFFECTIF TOTAL: 39 POIDS TOTAL: 39.00

NUM.	IDEN - LIBELLE	EFF	ECTIF P	POIDS	MOYEN	-+ NE EC	ART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
2.	0 ans	39 3	9.00	3.45	0.30	 	2.70 4.	00	
3.	1 à 3 ans	39	39.00	10.	21 1	.47	7.00	13.20	
4.	0 à 3 ans	39	39.00	13.	65 1	.70	9.80	16.60	
5.	1 à 4 ans	39	39.00	13.	76 1	.92	9.30	17.70	
6.	0 à 4 ans	39	39.00	17.	20 2	.15	12.10	21.20	
7.	3 à 5 ans	39	39.00	11.	21 1	.88	6.60	14.60	
8.	6 à 11 ans	39	39.00	18.	94 1	.88	12.90	22.00	
9.	6 à 14 ans	39	39.00	26.	11 1	.61	19.80	29.10	
10.	0 à 17 ans	39	39.00	53.	02 3	.62	41.00	58.90	
11.	0 à 8 ans	39	39.00	32.	65 5	.30	20.70	49.20	
12.	0 à 18 ans	39	39.00	21.	16 1	.62	18.50	26.10	
13.	18 ans et plus	39	39.00) 4	16.98	3.62	2 41.1	0 59.00	
14.	55 ans et plus	39	39.00) 6	5.99	1.21	4.70	9.70	
15.	15 à 49 ans	39	39.00	45	.68	3.42	41.10	57.30	
	15 à 59 ans	39	39.00	47		4.55	•	62.70	
	60 à 79 ans			4.	23 0	.75	2.80	6.00	
18.	80 ans et plus	39	39.00) 1	.35	0.43	0.40	2.40	

VALEURS PROPRES

APERCU DE LA PRECISION DES CALCULS : TRACE AVANT DIAGONALISATION. 17.0000 SOMME DES VALEURS PROPRES .17.0000 HISTOGRAMME DES 17 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMER	RO VALEUR PROPRE		+ CENT. PC MULE	URCENT.	+
	11 6700		+-		+
Τ	11.6792	68.70	68.70	l l	
2	2.8732	16.90	85.60	*********	
3	1.2731	7.49	93.09	*****	
4	0.6522	3.84	96.93	****	
5	0.2594	1.53	98.45	**	
6	0.1262	0.74	99.20	*	
7	0.0993	0.58	99.78	*	
8	0.0193	0.11	99.89	*	
9	0.0077	0.05	99.94	*	
10	0.0056	0.03	99.97	· *	
11	0.0021	0.01	99.98	*	
12	0.0015	0.01	99.99	*	
13	0.0008	0.00	100.00	*	
14	0.0004	0.00	100.00	*	
15	0.0002	0.00	100.00	i *	
16	0.0001	0.00	100.00	i *	
17	0.0000	0.00	100.00	*	

MATRICE DES CORRELATIONS

```
0 \quad 1 - 3 \quad 0 - 3 \quad 1 - 4 \quad 0 - 4 \quad 3 - 5 \quad 6 - 11 \quad 6 - 14 \quad 0 - 17 \quad 0 - 8 \quad 10 - 18 \quad 18 + \quad 55 + \quad 15 - 49 \quad 15 - 59 \quad 60 - 79 \quad 80 + \quad 15 - 10 \quad 10 - 18 \quad 10 -
         0 | 1.00
1-3 | 0.75 1.00
 0-3 | 0.82 0.99 1.00
 1-4
                                            0.73 0.99 0.98 1.00
 0-4 | 0.79 0.99 1.00 1.00 1.00
 3-5 | 0.72 0.98 0.97 0.99 0.98 1.00
 6-11 | 0.63 0.87 0.86 0.88 0.87 0.92 1.00
 6-14
                                                                 0.50 0.73 0.71 0.74 0.73 0.79 0.95 1.00
 0-17
                                                         0.65 0.93 0.92 0.94 0.93 0.95 0.96 0.91 1.00
 0-8 | 0.09 0.37 0.33 0.37 0.35 0.40 0.43 0.41 0.43 1.00
 10-18 \mid -0.76 \mid -0.70 \mid -0.74 \mid -0.69 \mid -0.72 \mid -0.69 \mid -0.53 \mid -0.29 \mid -0.49 \mid 0.03 \mid 1.00
 18+ \mid -0.65 \mid -0.93 \mid -0.92 \mid -0.94 \mid -0.93 \mid -0.95 \mid -0.96 \mid -0.91 \mid -1.00 \mid -0.43 \mid 0.49 \mid 1.00
 55+ \mid 0.43 \quad 0.10 \quad 0.16 \quad 0.07 \quad 0.12 \quad 0.12 \quad 0.22 \quad 0.23 \quad 0.10 \quad -0.06 \quad -0.40 \quad -0.10 \quad 1.00
 15-49 \mid -0.74 \mid -0.91 \mid -0.91 \mid -0.91 \mid -0.91 \mid -0.93 \mid -0.94 \mid -0.87 \mid -0.94 \mid -0.38 \mid 0.61 \mid 0.94 \mid -0.39 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.38 \mid 0.61 \mid 0.94 \mid -0.39 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.38 \mid 0.61 \mid 0.94 \mid -0.39 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.87 \mid -0.94 \mid -0.87 \mid -0.87 \mid -0.94 \mid -0.87 \mid -0.94 \mid -0.87 \mid -0.94 \mid -0.87 \mid 
 15-59 \mid -0.77 \mid -0.90 \mid -0.92 \mid -0.90 \mid -0.91 \mid -0.93 \mid -0.96 \mid -0.89 \mid -0.94 \mid -0.35 \mid 0.65 \mid 0.94 \mid -0.41 \mid 0.98 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.41 \mid 0.98 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.41 \mid 0.98 \mid 1.00 \mid 0.94 \mid -0.41 \mid 0.98 \mid 0.94 \mid 0.
```

MIGRATION AU BENIN ET IMPACT SUR LA CROISSANCE URBAINE

GAYE GUINGNIDO Julien KOUNI Akouma

Le présent rapport qui porte sur le thème «La migration au Bénin et impacts sur la croissance urbaine», s'inscrit dans le cadre de l'analyse des données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, réalisé en février 2002. Très peu d'études, aux plans national et inter-régional ont été consacrées à ce thème, en dépit de son intérêt socio-économique et géopolitique évident. Au Bénin, on peut toutefois se féliciter de disposer depuis les années 70 de données relativement fiables qui ont permis de réaliser des analyses et des études de valeur. On peut, à cet effet, citer les analyses faites dans le cadre des recensements de 1979, de 1992 et surtout des travaux de recherche scientifique.

L'intérêt de l'étude des migrations réside dans l'importance de sa contribution avec les naissances et les décès à la détermination du rythme de croissance des effectifs de population d'une localité ou d'une région ou d'un pays. Par ailleurs, la migration reflète en général le niveau d'attraction ou de répulsion d'une région ou d'une localité selon qu'elle offre ou non les opportunités et les conditions de vie souhaitées par la population. Ainsi, la migration est, dans une certaine mesure, un signal de la qualité de l'aménagement du territoire.

Avant le Recensement de 1979, l'essentiel des mouvements migratoires a pour destinations les centres urbains dans un contexte d'Etat naissant préoccupé par l'équipement de la capitale ou du siège du Gouvernement où se concentre la majeure partie des infrastructures socio-économiques.

Au cours de la décennie 1980-1990, les grandes villes restent toujours attractives mais les milieux semi-urbains ou semi-ruraux attirent aussi des migrants, sans nul doute, à cause des grands projets de développement rural, initiés par l'Etat en vue de moderniser les campagnes. Les grandes villes que sont Cotonou, Porto-Novo, Parakou sont alimentées beaucoup plus par les flux migratoires en provenance du milieu semi-urbain des localités environnantes que par des vagues déferlant des campanes, comme par le passé.

En 2002, quels sont les tendances et les niveaux des migrations et quels impacts ont-elles sur la croissance urbaine? C'est bien là l'objet de la présente analyse dont les développements qui vont suivre seront axés sur les six points suivants :

- le contexte national et international;
- les définitions, concepts et indicateurs ;
- l'évolution et les caractéristiques des migrations internes au Bénin ;
- l'évolution et les caractéristiques des migrations internationales au Bénin ;
- les caractéristiques des migrants ;
- la contribution des migrations à la croissance urbaine au Bénin.

3.1. CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'ampleur des migrations et la croissance des villes s'influencent réciproquement et sont intimement liées au contexte national et international. Les tendances migratoires observées au Bénin depuis la période coloniale jusqu'à nos jours s'inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par des zones de grande productivité agricole et assurément par les opportunités certaines ou supposées offertes par les villes, notamment les plus importantes. Cette situation qui n'est pas singulière au Bénin s'observe un peu partout en Afrique au Sud du Sahara et traduit toujours le niveau de développement économique et social du pays.

Tous les analystes s'accordent à reconnaître aujourd'hui que le développement économique et social du Bénin a connu des phases de croissance et de gouvernance appréciables comme il a été marqué par des périodes sombres de marasme économique et de crises sociologiquement dramatiques. Sans occulter la période coloniale dont le Bénin traîne encore les avatars, l'histoire socio-politique du pays peut se décomposer en trois grandes phases :

- o la période de 1960 à 1972
- o la période de 1972 à 1990
- o la période de 1990 à nos jours

La période de 1960 a 1972 : c'est la période d'économie libérale de développement, de mise en place de l'appareil de production surtout dans le domaine agro-industriel (base sur le palmier à huile) et aussi dans l'équipement des grandes villes, centres de transactions internationales. Le développement des villes, bénéficiaires de ces infrastructures industrielles, commerciales et socio-administratives, comme Cotonou, prend un essor assez remarquable, du fait de l'arrivée massive de ruraux en quête d'emploi et aussi des retours forces de béninoise de l'extérieur. C'est aussi une période de crise politique et de difficultés économiques que les nombreux coups d'état de l'époque n'ont pas pu éradiquer.

L'instabilité politique qui a caractérisé cette période n'a pas permis le décollage économique et a favorise la poursuite de l'émigration des béninois vers les pays de la sous-région, plus stables et plus prospères.

La période de 1972 à 1990: Période de développement socialiste dont le Marxisme-Léniniste reste la seule doctrine politique tolérée par l'Etat. C'est la période de développement ascendant du capitalisme d'Etat, marquée par la création et la nationalisation de grandes entreprises et sociétés d'Etat, par la mise en chantier de grands projets de développement économique. Cette période a été caractérisée par une volonté politique de réaliser un développement équilibré du pays en valorisant les potentialités de chaque région. C'est la justification de la réforme de l'administration territoriale de 1978 et des grands projets agroindustrielles qui n'ont malheureusement pas connu le succès attendu et dont certains constituent aujourd'hui des «dinosaures» ou «Eléphants blancs», reliques frustrantes de cette période.

Le climat politique et social qui a prévalu au cours de cette période a porté atteinte aux droits individuels, notamment à la liberté d'opinion et d'association et a contribué à favoriser l'émigration des béninois qui craignaient pour leur sécurité personnelle du fait de leur conviction politique ou de leur foi à la libre entreprise et au libéralisme économique.

Crise économique mondiale, due aux différents chocs pétroliers, mauvaise gestion des entreprises d'Etat, tout ceci a conduit le pays dans une crise économique, sociale et politique sans précédent. Cette période s'est ainsi achevée par le renoncement à la philosophie marxiste-léniniste par l'Etat, la signature des accords d'ajustement structurel avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), les liquidations de sociétés par suite de mauvaise gestion, les licenciements de salariés, la compression du personnel de la Fonction Publique et enfin par l'organisation de la Conférence des Forces Vives de la Nation.

La période de 1990 à nos jours: Période de démocratie libérale, émergence du phénomène de démocratisation dans tous les continents et singulièrement en Afrique, période des conférences nationales. Au Bénin, l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation déclenche le mouvement de démocratisation: adoption d'une nouvelle constitution provoquant notamment la mise en place des institutions de contre-pouvoir (Assemblée nationale, Conseil Economique et Social, Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication, Cour Constitutionnelle, Haute Cour de Justice), multipartisme au plan politique, libéralisme et économie de marché, émergence d'une société civile plus organisée.

Le processus de décentralisation qui consacre la démocratie à la base, se concrétise par les élections communales et municipales de décembre 2002 et janvier 2003 et par l'installation effective des conseils communaux et l'élection des maires.

Sur le plan économique, des filières dans le domaine agricole s'organisent : filière coton, favorisant l'installation d'usines d'égrenage de coton surtout dans la zone cotonnière du Nord, filière anacarde, filière ananas. Des organisations paysannes et des institutions de microfinance se mettent en place et contribuent positivement à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Dans quelle mesure toutes ces actions influent-elles sur la redistribution spatiale des populations et le dynamisme des villes ? L'analyse des résultats du présent recensement permettra sans nul doute de donner quelques réponses aux différentes questions posées et d'esquisser quelques explications. Mais il importe de disposer d'outils idoines d'analyse, c'est-à-dire d'indicateurs fiables et appropriés. La section qui suit est consacrée à la détermination de ces principaux instruments.

3. 2. DEFINITIONS ET CONCEPTS

3. 2.1 Le concept de ville, de milieu urbain et de milieu rural

L'évolution de la population totale d'un pays, on le sait bien, est sous la dépendance du mouvement naturel et de la migration, de même, l'accroissement d'une population spécifique, telle que celle d'une ville, obéit aussi à l'influence du croît naturel mais est, dans une large mesure, une conséquence essentielle des mouvements migratoires. C'est l'observation générale qui a été faite de l'évolution du phénomène urbain dans bon nombre de pays en Afrique au Sud du Sahara, tels que la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée, le Ghana, le Togo, pour ne citer que ceux-là dont l'essor des grandes villes comme Abidjan, Dakar, Conakry, Accra ou Lomé a été marqué essentiellement par une migration nette extrêmement importante. Le Bénin n'a pas échappé à ce phénomène d'urbanisation rapide depuis son accession à la souveraineté nationale en 1960. Pour mieux apprécier l'ampleur de ce phénomène dans le pays, il est nécessaire de bien cerner le concept d'urbain, c'est-à-dire de définir, de façon objective, le concept de ville. Cela suppose la détermination de critères assez objectifs pour définir cette notion de ville qui, on le sait, n'emporte nulle part l'adhésion de tout le monde. L'essentiel est d'éviter d'utiliser des notions qui prêtent à confusion ou suscitent des controverses inutiles. Somme toute, ces critères doivent être faciles à appréhender, à évaluer ou à repérer. Ceci dit, on ne peut ignorer la diversité de ce concept de ville et, par ricochet, de milieu urbain.

Si pour chacun de nous la notion de ville peut paraître claire, il n'est pas évident que lorsqu'il s'agit d'en donner une définition universellement acceptable, l'unanimité soit parfaite, car chaque chercheur, chaque institution ou chaque groupement d'intérêt scientifique, a sa définition de la ville comme les différents Etats. On imagine combien sont rendues difficiles les études comparatives que tentent d'entreprendre les organisations spécialisées des Nations-Unies ou des chercheurs isolés et même des institutions nationales dans ce domaine.

Au Bénin, le problème de définition de la notion d'urbain n'a jamais été réglé de façon durable. Il n'y a pas encore une définition harmonisée du concept de ville. Un bref aperçu historique des critères utilisés jusqu'ici est nécessaire pour apporter un éclairage sur l'intérêt qu'il y a à s'accorder sur une définition qui recueille le consensus.

En 1978, la réforme de l'administration territoriale a découpé le territoire national en 84 districts¹⁷ dont les chefs-lieux sont érigés en communes urbaines. Mais comme de nombreux chercheurs l'ont déjà fait remarquer, le choix des localités ayant abrité les chefs-lieux de district et qui sont qualifiées d'urbain relève d'une volonté politique de créer de nouveaux pôles de développement urbain plutôt que de la prise en compte du caractère urbain de ces localités. Par conséquent, de nombreuses localités classées urbaines par l'administration présentent un caractère urbain moins prononcé que d'autres localités classées rurales.

Pour l'analyse des différents recensements qui ont été réalisés depuis 1979, la notion de ville a été définie de façon différente.

Ainsi en 1979, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a défini, dans le cadre de l'analyse du premier Recensement Général de la Population et de

¹⁷ Les districts sont à quelques nuances près les équivalents en terme de territoire des communes définies par la loi 97-028.

l'Habitation, un concept de ville, à partir de deux critères de discrimination : la taille de l'agglomération servant de chef-lieu de district et l'existence d'infrastructures socio-économiques. Selon cette définition, est considéré comme ville, tout chef-lieu de district ayant au recensement un effectif d'au moins 10.000 habitants et au moins quatre des infrastructures suivantes : bureau de poste et télécommunications, bureau de recette-perception du trésor public, agence bancaire, système d'adduction d'eau, électricité, centre de santé, collège d'enseignement secondaire cycle long¹⁸.

Cette définition prend en compte des éléments liés à l'exercice d'activités secondaires et tertiaires qui constitue la caractéristique des populations urbaines.

Mais pour l'analyse des résultats du deuxième recensement de la population en 1992, la définition retenue ne tient plus compte du critère lié à l'existence d'infrastructures. Etaient considérées comme villes, les circonscriptions urbaines et les chefs-lieux de sous-préfectures dont les communes urbaines abritaient au moins 10.000 habitants Seul le critère de taille a été retenu

Pour l'analyse des résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH-3), la notion de milieu urbain a été affinée pour tenir compte, non seulement de la taille de la population, mais aussi des infrastructures d'équipement.

Après de longs débats sur l'évolution de l'armature urbaine et les limites des données disponibles pour bien cerner le concept d'urbain, un consensus s'est dégagé au niveau de l'INSAE pour considérer comme milieu urbain :

*Tout chef-lieu de commune (anciennes communes urbaines des anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après: bureau de Postes et Télécommunications (PTT), bureau de Recette-Perception du Trésor Public, système d'adduction d'eau (SBEE), Electricité (SBEE), Centre de Santé, Collège d'Enseignement Général avec 2ème cycle;

* Tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.

Sont considérés comme milieu rural tous les autres arrondissements qui ne remplissent pas les conditions précitées.

Cette définition, on en convient, ne résiste pas, comme toute définition relevant du socioéconomique, à la critique, mais elle a l'avantage de prendre en compte un des attributs essentiels d'un centre urbain : la diversité de ses fonctions socio-économiques à travers les infrastructures et les équipements, sans négliger la place incontournable de la taille de la population. Car en réalité, on ne peut parler de centre urbain, de ville, sans prendre en compte le volume numérique et la nature agglomérée de la population de ce centre ou de cette ville.

On en vient ainsi à donner une explication plausible au deuxième alinéa de la définition cidessus qui veut que tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées et au moins 10.000 habitants soit considéré comme milieu urbain. Cela s'entend de la forte présomption qu'un tel arrondissement a une forte probabilité d'abriter un lieu-dit densément peuplé qui peut être le siège du bureau d'arrondissement ou qui bénéficie d'un site ou d'une

_

¹⁸ INSAE (1986) : Recensement général de la population et de l'habitation, volume national tome 1, tableaux statistiques, pages 20-21

localisation géographique avantageuse¹⁹. Dans une logique de perspective à long terme et de dynamisme dans l'accroissement des villes, cette considération de la notion d'urbain dépasse la rigidité légale de la fixation des chefs-lieux d'entités administratives. Il ne saurait plus être question, pour une localité d'être érigée en chef-lieu, pour mériter le qualificatif d'urbain.

Il convient de signaler que dans le cadre de la réforme²⁰ de l'administration territoriale, survenue en 1997, le législateur s'est aussi intéressé au concept de ville, à travers le concept de commune à statut particulier.

On remarque aussi, par ailleurs, que le nouveau découpage administratif permettra des analyses plus fines au niveau départemental, même si au niveau des communes (anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines), la prise d'échelle ne modifie pas grand'chose.

La loi n°98-005 du 15 janvier 1998 portant organisation des communes a statut particulier définit trois critères pour qu'une commune ait un statut particulier :

- avoir une population de 100.000 habitants au moins ;
- s'étendre de façon continue sur une distance de 10 km au moins ;
- disposer de ressources budgétaires suffisantes pour faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Seules les communes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo qui remplissent au titre de la loi ces conditions sont érigées en communes a statut particulier.

La dernière reforme de l'administration territoriale distingue donc deux catégories de communes les communes à statut particulier et les communes ordinaires. Les arrondissements (anciennes communes) n'ont plus le qualificatif d'urbain ou de rural. Cependant, pour les communes a statut particulier, la loi précise que l'arrondissement est subdivise en quartiers de ville.

Dans la présente section, il sera tenu compte de la définition utilisée par les services statistiques de même qu'on distinguera les communes à statut particulier.

C'est sur cette base que les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation ont été analysées.

-

¹⁹ Localisation au bord d'une voie à grande circulation, à un carrefour, à proximité d'un marché important, disposant d'une bonne escale pour restauration ou proche d'un site touristique reconnu, etc.

⁴ en 1997, une reforme de l'administration territoriale a été introduite par la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999. Cette reforme distingue douze circonscriptions administratives qui sont les départements et 77 collectivités décentralisées dénommées communes. Les douze départements sont obtenus par la scission en deux des anciens départements. La loi maintient les soixante dix sept (77) sous-préfectures et circonscriptions urbaines, désormais dénommées communes.

3. 2.2. Le concept de migration

Selon le dictionnaire démographique multilingue, «la migration est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, a un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée» (Louis Henry, 1981, p; 105.)

La migration est généralement définie par rapport à une période donnée appelée période de référence. Dans le cadre de la présente étude, on retiendra deux périodes : une période de cinq (05) ans et une période de dix (10) ans (il s'agit de durée dans la résidence actuelle.)

La résidence est le lieu ou l'individu a coutume d'habiter. On distingue les migrations internes et les migrations internationales. La migration interne concerne les déplacements dont l'origine et la destination se situent sur le territoire national. La migration internationale met en jeu une origine ou une destination se trouvant sur le territoire de deux pays différents.

3. 2.2.1. La mesure de la migration

Deux mesures seront utilisées ici :

- la migration pour évaluer une réalisation de l'évènement ;
- le migrant pour designer celui qui réalise l'évènement.

Ainsi un individu peut réaliser une ou plusieurs migrations pendant la période retenue.

Au RGPH3, les lieux d'origine et de destination retenus sont la commune et le pays lorsque l'origine du migrant se situe dans un autre pays que le Bénin.

3. 2.2.2. La mesure des migrations à partir des données du recensement du Bénin

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations suivantes :

- le lieu de résidence au moment du recensement
- la durée de séjour au lieu de résidence
- le lieu de résidence antérieure
- le lieu de naissance.

Les trois premières informations permettent de mesurer les migrations à partir de la dernière migration.

La première et la dernière information permettent d'utiliser comme mesure la migration durée de vie.

3. 2.2.3. Inconvénient de ces mesures

• La dernière migration

La mesure des migrations avec la dernière migration ignore au cours de la période de référence les migrations multiples pour n'en retenir que la dernière.

Ainsi, plus la période de référence est longue et plus la perte d'information sur toutes les migrations est grande. Par contre, lorsque la période est très courte, le nombre de migrations multiple est faible. En définitive, le nombre de migrations est supérieur ou égal au nombre de migrants.

• La migration durée de vie

La migration durée de vie présente les inconvénients suivants :

- cette mesure ignore toutes les migrations intervenues au cours de la vie de l'individu pour n'en retenir qu'une ;
- le lieu de naissance n'est pas toujours le même que le lieu de résidence des parents au moment de l'accouchement ;
- les modifications dans la délimitation des circonscriptions administratives et les changements de dénomination peuvent avoir une influence sur l'uniformité du traitement de l'information ;
- la période de référence est variable d'un individu à l'autre selon l'âge de l'enquêté ;

Les inconvénients liés à l'utilisation de la migration durée de vie ne permettent pas de l'utiliser pour l'étude des migrations récentes. C'est pourquoi dans la présente étude, on utilisera comme mesure la dernière migration et le dernier migrant que nous désignerons plus simplement par migrant. Un migrant peut être émigrant ou immigrant selon qu'il quitte la zone de référence ou qu'il y entre.

3. 2.3. Les indicateurs pour l'analyse de la migration

La proportion d'émigrants

La proportion d'émigrants d'une zone i (indice de sortie) est définie comme le rapport entre le nombre d'émigrants de la zone i et la population résidente dans la zone i en début de période et survivante en fin de période. Seules les migrations internes sont prises en compte.

MI.= EMIGRANTS DE I VERS D'AUTRES ZONES (MI,.)

Population de i en début de période (Pi (to))

Cet indice mesure la propension à émigrer. Son complément à l'unité est la proportion des non-migrants ou indice de rétention.

La proportion d'immigrants d'une zone j

La proportion d'immigrant dans la zone j est égale au rapport entre le nombre d'immigrants et la population initiale de la zone j, c'est-à-dire la population résidente en j en début de période et survivante en fin de période.

P., J = <u>IMMIGRANTS INTERNES EN I</u> POPULATION DE I EN DEBUT DE PERIODE

Cet indice n'a pas la même signification que l'indice de sortie car la population au dénominateur n'est pas celle soumise au risque.

Indice d'intensité migratoire

L'indice d'intensité migratoire entre deux zone i et j mesure la probabilité pour qu'un individu tiré dans une sous population Pi (to) en début de période soit identique à un individu tiré en fin de période dans une sous-population Pj(tn). Soit Mij le nombre de migrants de i vers j, l'indice Iij sera :

$$Iij = \frac{Mij}{Pi (to) \times Pj (tn)}$$

Mij étant un des couples possibles de Pi (to) xPj (tn)

Cet indice élimine à la fois l'effet des populations de départ et d'arrivée. On supposera que les enfants nés en cours de période peuvent être des migrants induits par la migration de leur mère.

3. 3- EVOLUTIONS ET CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS INTERNES AU BENIN

Les études couvrant l'ensemble du Bénin sur les migrations sont peu nombreuses. Celles qui ont fait l'objet de publication le sont encore moins. La plupart des études récentes sont basées sur les résultats des deux premiers recensements. Nous avons particulièrement retenu et exploité une dizaine de document et rapport traitant de la question des migrations au niveau national. Il résulte de ces travaux plusieurs résultats dont nous rappelons les plus essentiels.

3. 3.1. Les Migrations internes avant 1980

Une synthèse des résultats des travaux réalisés avant le premier recensement permet de retenir les tendances suivantes des migrations au Bénin :

- Il y a eu une évolution historique du phénomène migratoire : on a observé, au départ, ²¹ une intense migration entre villes puis progressivement ce mouvement a fait place à une migration campagne-ville (Mondjannagni, A.C., 1977).
- Les migrations internes n'ont pas connu une ampleur de nature à créer de déséquilibre sensible et dramatique : on a estimé à environ 5000 le nombre total annuel de migrants en provenance des campagnes en 1961 (INSEE, 1964) ». ²²

L'analyse des résultats du recensement de la population de 1979 a montré que la migration campagne ville a été très importante entre 1961 et 1979. Le rythme d'accroissement de la population totale, comparativement à celui des trois villes et le niveau relativement élevé et positif du solde migratoire entre Cotonou et les autres localités du pays illustrent le dynamisme de ces villes.

Alors que le Bénin a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7% entre 1961 et 1979, on constate que la population de Cotonou et de Parakou ont connu un rythme de croissance de 8%. Les deux départements qui abritent ces deux villes ont vu leur population augmenter au rythme moyen annuel de 4,6% pour l'Atlantique et 3,1% pour le Borgou.

Le département de l'Atlantique en dehors de la ville de Cotonou n'a pas exercé un attrait sensible sur le reste du pays et présente un solde négatif pour les migrations internes (tableau ci-dessous). Par contre, le milieu rural des départements du Borgou et du Zou exercent un attrait sensible sur les populations des autres départements notamment celles du département de l'Atacora et du milieu semi urbain du Borgou. Malgré un taux d'accroissement annuel moyen de 4,2%, entre 1961 et 1979, la ville de Porto-Novo semble avoir amorcé un ralentissement sensible du rythme de croissance de sa population dans les années 70 si on se réfère au solde migratoire pour les cinq années précédant le recensement de la population réalisé en 1979.

_

²¹ Il s'agit approximativement de la période avant 1970

²² GUINGNIDO GAYE K. J., (1992) Croissance urbaine, migration et population au Bénin, CEPE, Paris

<u>Tableau 3.3.1</u>: Répartition des migrants selon le lieu de recensement (dernière migration quinquennale).

Lieu de recensement		Migrations internes		Immigrants externes
	Immigrants	Emigrants	Solde	
Atacora rural	7.083	11.562	-4.479	11.657
Atacora semi-rural	7.095	7.488	-393	1.924
Atlantique rural	8.160	9.395	-1.235	1.622
Atlantique semi-rural	7.963	16.411	-8.444	1.033
Ville de Cotonou	56.399	22.076	34.323	10.510
Borgou rural	11.256	7.070	4.186	6.019
Borgou semi-rural	6.815	7.052	-237	1.046
Ville de parakou	12.678	8.108	4.570	1.028
Mono rural	5.406	10.685	-5.279	3.520
Mono semi-rural	6.815	11.486	-4.671	2.455
Ouémé	8.780	13.659	-4.879	1.991
Ouémé semli-rural	3.062	6.685	-3.623	761
Ville de Porto-Novo	14.747	14.668	79	5.345
Zou rural	11.698	9.669	2.029	2.887
Zou semi-rural	18.152	29.368	-11.946	3.908

Source : Recensement de la population du Bénin, 1979.

Le Bénin ayant connu une instabilité politique exceptionnelle entre 1963 et 1972, seules les villes de Cotonou et de Parakou ont réellement offert des opportunités en matière d'emplois et d'affaires. Le milieu rural a bénéficié de très peu d'attention des gouvernements successifs. Ces deux villes ont profité d'une concentration des investissements publics et constituent de fait les deux capitales économiques du pays.

Ainsi, l'accroissement de Cotonou et de Parakou est lié à l'importance de l'exode rural et des migrations en provenance des villes moyennes. La plupart des autres villes, à l'exception de Natitingou et de Lokossa, sont des villes traditionnelles offrant peu d'opportunités et sans grands atouts. Lokossa est une petite localité qui doit sa croissance rapide au fait d'avoir été érigée en chef-lieu de département.

Il convient cependant de souligner que, en dehors de leur poids économique respectif, Cotonou et Parakou sont très différents :

- «Parakou offre un site présentant de très bonnes conditions d'habitat et connaît une croissance spatiale assez bien maîtrisée. Les besoins de la population en terrain ''urbanisé'' pour la construction de logements sont satisfaits jusqu'à présent.
- Cotonou se distingue par son poids démographique et l'insalubrité de la majeure partie de son site. Les inondations y sont fréquentes et affectent plusieurs quartiers pendant la saison des pluies. La croissance spatiale de la ville n'est pas contrôlée et l'habitat spontané y est important. Les travaux de lotissement y accusent généralement des retards de 10 à 15 ans sur l'implantation des populations et sont la cause de destructions importantes de logements à l'occasion de l'ouverture des voies».²³

-

 $^{^{23}}$ MCCAG-PD/FNUAP (2001) : Rapport sur l'Etat et le devenir de la population

3. 3.2. Les tendances migratoires des années 1980-1992.

En 1979, le recensement de la population a révélé que, en dehors des trois principales villes, Cotonou, Porto-Novo et Parakou, qui ont un solde migratoire positif, seuls les milieux ruraux des départements du Zou et du Borgou ont une migration nette positive. Toutes les autres régions ont perdu leur effectif au profit d'autres localités.

Tableau 3.3.2 : Répartition des migrants par milieu de résidence et par département

Milieu	Mig	rations inter	nes	Immigrants
	Immigrant	Emigrants	Solde	externes
	S			
Borgou semi-rural	24 270	12 003	12 267	11 058
Atlantique semi rural	33 519	23 463	10 056	3 087
Cotonou	68 356	61 171	7 185	14 860
Zou rural	25 208	18 685	6 523	6 096
Ouémé semi	12 216	9 585	2 631	1 509
Parakou	17 137	15 013	2 124	2 367
Atlantique rural	9 176	8 553	623	1 885
Borgou rural	2 578	3 744	- 1 166	977
Atacora rural	2 324	3 922	- 1 598	1 912
Porto-Novo	20 225	22 364	- 2 139	3 679
Ouémé semi-rural	132 520	15 931	- 2 411	3 533
Mono rural	8 139	11 987	- 3 848	5 824
Mono semi rural	12 422	18 152	- 5 730	5 179
Zou semi-rural	26 297	36 707	- 10 410	5 384
Atacora rural	12 613	26 720	- 14 107	10 554

Source: RGPH2

Cette tendance s'est poursuivie dans les années 1980, notamment, l'attraction du milieu rural du département du Zou et des villes de Cotonou et Parakou. Cependant, il convient de signaler plusieurs changements importants au cours des années 1980-1992. Il s'agit de :

- l'inversion de tendance pour le milieu semi rural du Borgou et de l'Atlantique et pour les milieu ruraux des départements de l'Ouémé et de l'Atlantique dont les soldes migratoires antérieurement négatifs sont devenus positifs et pour le milieu rural du Borgou dont le solde migratoire initialement positif dans les années 70 est devenu négatif (tableau ci-dessus).
- La diminution de l'attrait des trois principales villes. La ville de Porto-Novo a même affiché un solde migratoire négatif avec les autres régions du pays et son taux d'accroissement inter censitaire est devenu plus faible que la moyenne nationale.

Ces tendances expliquent en partie le rythme de croissance des départements et des autres circonscriptions administratives.

<u>Tableau 3.3.3</u>: Effectifs et taux d'accroissement inter censitaire de la population des départements et des grandes villes

Départements ou villes ²⁴	Eff	ectif en mill	Taux d'accroissement annuel moyen en%		
	1961	1979	1992	1961-1979	1979- 1992
Atacora	313,5	479,6	649,3	2,4	2,3
Atlantique	309,4	686,2	1066,4	4,5	3,4
Borgou	304,6	490,7	827,9	2,7	3,9
Mono	289,9	477,4	676,4	2,8	2,6
Ouémé	463,5	626,9	876,6	1,7	2,4
Zou	425,1	570,4	819,0	1,6	2,6
Ville de Cotonou	78,3	320,3	529,3	8,0	3,9
Ville de Porto-Novo	64,0	133,2	177,0	4,2	2,2
Ville de Parakou	14,0	60,9	100,2	8,3	3,8

Source: INSAE

Les niveaux élevés des taux d'accroissement inter censitaire dans les départements du Borgou et de l'Atlantique s'expliquent en grande partie par le dynamisme démographique de certaines localités dont la population a augmenté entre 1979 et 1992 a un rythme de croissance annuel moyen supérieur a 4%

<u>Tableau 3.3.4</u>: Circonscription à forts taux de croissance démographique

Département	Sous-préfectures	Taux d'accroissement 1979-1992 (%)
Atlantique	Abomey-Calavi	5,7
Borgou	Banikoara	4,0
	Gogounou	4,1
	Malanville	4,8
	Nikki	5,0
	N'Dali	4,0
	Tchaourou	4,8
Ouémé	Adja-Ouérè	4,8
	Sèmè-Podji	4,2

Source: Capo-Chici et al, 1996

Dans le Borgou, si l'on exclut la principale ville de Parakou, les localités à forts taux de croissance démographique (supérieur à 4%) totalisent plus de la moitié des effectifs du département. Par ailleurs, seulement 2 localités sur les 14 qui composent le Borgou ont moins de 3% de taux d'accroissement annuel inter censitaire et cinq localités entre 3 et 4%. Le Borgou a donc globalement un dynamisme démographique largement soutenu sur le plan spatial.

Dans le même temps, on note un ensemble de circonscriptions administratives des départements de l'Atacora, de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé et du Zou présentant de très faibles taux d'accroissement démographiques.

_

²⁴ Il s'agit des départements de l'ancien découpage administratif du territoire. La réforme de l'administration territoriale a scindé en deux chacun de ces départements en 1997

<u>Tableau 3.3.5</u>: Circonscriptions administratives à faible taux de croissance démographique.

Atacora	Atlantique	Mono	Ouémé	Zou
Boukoumbé (1,7)	Allada (1,5)	Athiémé (1,6)	Adjohoun (1,5)	Agbangninzoun (1,6)
Copargo (0,2)	Kpomassè (1,4)	Grand-Popo(1,5)	Bonou (1,9)	Covè (1,4)
Ouaké (0,7)	Ouidah (1,5)	Lalo (1,9)	Dangbo (1,3)	Djidja (1,9)
Kouandé (1,2)			Pobè (1,3)	Zangnanado (1,8)
Matéri (1,7)				Zogbodomé (1,8)

Source: Capo-Chichi et al, 1996

() taux d'accroissement annuel moyen inter censitaire (1979 – 1992)

Ainsi, les départements de l'Atacora et du Mono, caractérisés par une migration nette négative comportent des localités à faibles taux de croissance. Le milieu rural du département du Zou est assez hétérogène. Ainsi, bien que les localités a très faible taux de croissance démographique (33% des circonscriptions du Zou) se retrouvent dans le milieu rural, globalement le milieu rural du Zou est attractif. Mais comme on peut le constater, toutes les circonscriptions concernées sont dans le sud du département, relativement plus pauvres en terre cultivable que le Zou-Nord.. Il y a donc une sorte d'opposition Nord-Sud entre les communes du département du Zou.

L'hétérogénéité des caractéristiques des localités classées comme urbaines ou rurales peut cacher des spécificités qui méritent d'être relevées. Au total, au cours des années 1980, les départements de l'Atacora et du Mono sont demeurés des régions répulsives quel que soit le milieu de résidence considéré. Dans le Zou, le milieu semi-rural également est resté répulsif. Ainsi, ces régions s'affichent globalement comme des zones d'émigration interne nette. Le milieu rural du Borgou les a rejoint au cours des années 1980. Telles sont les grandes tendances des migrations internes mises en relief par le deuxième recensement de la population du Bénin.

La principale leçon qui se dégage de cette revue des travaux antérieurs est la nécessité de désagréger l'étude des migrations internes de manière à décrire les tendances spécifiques à certaines circonscriptions que l'étude selon le milieu urbain et rural ne permet pas toujours de déceler.

3. 3.3. Les migrations récentes au Bénin

3. 3.3.1. Les migrations des cinq années précédant le recensement de 2002

Avec le développement de l'économie monétaire, la migration surtout interne est devenue un événement banal et revêt différentes formes : migrations entre campagnes et villes, migrations saisonnières, migrations de courte durée, migrations rurales etc. Les motifs sont aussi divers : scolarisation, recherche d'emploi, raisons professionnelles, rapprochement familial, sécurité personnelle. Les migrations peuvent également être volontaires ou forcées. Dans la présente section, on abordera les migrations entre communes et entre départements. Les données ne permettent d'étudier ni les autres formes de migrations ni les motifs des migrations.

Dans les paragraphes qui suivent, les départements sont ceux définis par la dernière réforme de l'administration territoriale de 1998 qui prévoit 12 départements au total au lieu de six antérieurement. Cependant, les anciens chefs-lieux de département continuent d'administrer l'ensemble des circonscriptions, les nouveaux départements n'ayant pas encore d'administration séparée.

Les migrations entre départements

Les chefs-lieux de département constituent des localités privilégiées abritant l'administration publique du département et généralement les différents services communautaires nécessaires au fonctionnement d'une ville. C'est pourquoi, dans la présente analyse nous distinguerons les chefs-lieux de département du reste du département.

L'examen de la répartition des migrants par département et chefs-lieux de département montre que le département de l'Atlantique et Cotonou accueillent 41,3% de l'ensemble des migrants, soit plus de 4 migrants sur 10. De Cotonou part, en terme de volume, un effectif très important d'émigrants (24,7%) soit environ un migrant sur 4. Cette ville est la première zone d'émigration du pays et la deuxième en matière d'immigration.

Tableau 3.3.6: Répartition des migrants²⁵ et soldes migratoire par département ou chef lieu de département (Dernières migrations quinquennales)

Département ²⁶ ou chef lieu	Emigrants	Immigrants	Soldes	Taux de sortie %	% Immigrants
Alibori	11 874	9 982	-1 892	1,78	1,41
Atacora	24 471	16 976	-7 495	4,13	2,54
Natitingou	8 641	6 335	-2 306	11,24	8,24
Atlantique	44 187	125 948	81 761	3,76	15,29
Borgou	21 397	32 650	11 253	2,36	4,39
Parakou	20 891	20 388	- 503	14,24	13,90
Collines	33 088	41 860	8 772	4,44	6,14
Couffo	24 866	14 415	-10 451	3,29	1,32
Donga	24 033	14 506	-9 527	5,61	2,89
Littoral (Cotonou)	122 024	79 231	-42 793	18,29	11,88
Mono	21 144	13 179	-7 965	6,19	3,36
Lokossa	8 070	6 631	-1 439	10,44	8,58
Ouémé	23 602	41 197	17 595	3,35	6,98
Porto-Novo	31 375	18 724	-12 651	13,57	8,10
Plateau	19 277	14 560	-4 717	3,57	2,41
Zou	34 503	29 242	-5 261	4,95	3,95
Abomey	21 317	8 936	-12 381	23,66	9,92
Total	494 760	494 760	0	6,26	6,26

Source: RGPH3

²⁵ Les non-déclarés pour la provenance ont été répartis proportionnellement aux effectifs de migrants de provenances connues.

²⁶ Départements sans les chefs-lieux de département

Le tableau dégage de grands pôles d'attraction : les départements de l'Atlantique, du Borgou, de l'Ouémé et des Collines. Tous les autres départements ont un solde négatif. La situation favorable de l'Atlantique s'explique en partie par le dynamisme d'Abomey-Calavi qui s'étend à la banlieue de Cotonou. Le département du Borgou est favorisé par l'implantation de nouvelles usines d'égrenage et le développement de la production agricole notamment du coton.

Dans l'Ouémé, l'attraction remarquée au niveau du département est liée, en partie, à celle de la commune de Sèmé-Podji qui s'étend également jusqu'à la banlieue de Cotonou à l'est.

Les constats faits en ce qui concerne le volume des migrations se confirment avec l'examen de la propension des populations à émigrer d'un département donné et par la proportion des immigrants, indicateurs qui relativisent l'importance des mouvements migratoires par rapport à la taille des zones considérées. Les départements de l'Alibori, du Couffo et du Plateau participent peu aux migrations internes. Le niveau de participation est moyen pour les départements de l'Atacora, du Zou et de la Donga avec 4 à 6% de taux de sortie. Les ratios les plus élevés s'observent pour les chefs-lieux de département, les départements de l'Ouémé, de l'Atlantique, des Collines et du Mono.

La situation actuelle de ces chefs-lieux de département ne semble pas témoigner de l'attrait attendu sur les populations. La commune d'Abomey bat le record pour la propension à émigrer avec un taux de sortie de 23,7%, suivi de Cotonou et de Parakou Cette situation confirme l'attraction relative du milieu rural, observée vers la fin des année 1980 et reste cohérente avec la baisse des taux de croissance des villes entre les trois derniers recensements.

Le département de l'Atlantique se détache de l'ensemble des départements par l'importance relative des immigrants (15,9% de la population totale) et le niveau faible du taux de sortie évalué seulement à 5,4%. Cotonou (département du Littoral) est une région de forte émigration et aussi de forte immigration avec un solde migratoire négatif : le solde net des migrations internes est de (-37.360) personnes, le taux de sortie de 18,3% et la proportion des immigrants internes de 11,9%.

Le signe et l'importance des soldes migratoires présagent d'un déséquilibre prononcé de la répartition de la population sur le territoire national avec l'extension de Cotonou sur les deux communes limitrophes. La délocalisation effective des parcs de vente de véhicules automobiles de l'enceinte portuaire vers Sèmé-Podji accélérera probablement l'urbanisation de l'arrondissement d'Ekpè et achèvera la jonction entre Sémè Podji et Cotonou.

L'intensité des migrations entre départements

L'intensité des migrations entre deux localités i et j mesure la probabilité qu'un individu tiré en début de période dans la zone i soit identique à un individu tiré en fin de période en j. La matrice des intensités des migrations entre départements ou chefs-lieux de département confirme les tendances déjà décrites ci-dessus relatives aux destinations privilégiées des migrants.

Ainsi, l'intensité des migrations est forte :

- Du département de l'Atlantique vers Cotonou (Littoral) ;

- Du département du Borgou vers Parakou
- Du département des Collines ves Parakou et Abomey ;
- Du département du Couffo vers le département du Littoral, Lokossa et Abomey;
- Du département de la Donga vers Natitingou, Parakou et le département du Littoral ;
- Du département du Littoral vers les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et les villes d'Abomey et Parakou ;
- Du département du Mono vers les départements de l'Atlantique du Littoral et la ville de Lokossa :
- Du département de l'Ouémé vers les départements du Littoral et du Plateau et la ville de Porto-Novo ;
- Du département du Plateau vers le Littoral, l'Ouémé et Porto-Novo.

L'examen de l'intensité des migrations à partir des chefs lieux de département révèle le rôle de pôle régional que jouent les villes de Parakou et de Cotonou. Ainsi, L'intensité des migrations est la plus forte entre Parakou et Natitingou au nord et entre Abomey, Porto-Novo, Lokossa et Cotonou au Sud. En d'autres termes Cotonou reste la destination privilégiée pour les chefs-lieux au Sud et Parakou pour Natitingou au Nord. Natitingou et Abomey sont des villes de fortes émigrations vers des destinations assez variées de part l'importance de l'intensité des échanges avec un nombre élevé de départements.

Origine des migrations

De façon générale, les migrations se produisent en majorité entre localités appartenant à un même département. Dans le département du Couffo, plus de la moitié des migrants résidaient dans ce même département (Tableau 3.a.2 en annexe). Cependant, dans quatre cas sur les 12, la principale provenance des migrants est un autre département. Il s'agit des départements du Littoral, de l'Atlantique, du Mono et de l'Ouémé dont les premières provenances des migrants sont l'Atlantique pour le Littoral d'une part et le Littoral pour l'Atlantique, le Mono et le Couffo d'autre part. Le Littoral est aussi la principale provenance des migrants à destination de Porto-novo

Les échanges entre départements contigus sont aussi importants : plus de la moitié des immigrants du département de l'Atlantique résidaient dans le département du Littoral. D'autres cas significatifs comme l'Ouémé et le Littoral peuvent être signalés.

3. 3.3.2. Caractéristiques des migrants internes

Age et sexe des migrants

Les migrants sont majoritairement des femmes. En moyenne on a dénombré 53% de femmes parmi les migrants. Cette prédominance des migrants de sexe féminin s'observe en moyenne dans tous les départements et chefs-lieux de département, à l'exclusion des départements de l'Alibori, de l'Atacora et des Collines.

L'évolution de la proportion des migrants selon l'âge et le sexe appelle quelques observations et commentaires :

- □ Les migrations affectent relativement plus les jeunes : plus des trois quarts des migrants sont âgés de moins de 30 ans. Les tranches d'âge les plus concernés sont les 5-9ans et les 20-24 ans qui représentent chacun plus de 14% des migrants.
- □ Les femmes sont plus nombreuses à migrer entre 5 et 29 ans que les hommes. Les écarts les plus importants en faveur des femmes s'observent dans les tranches d'âges 15-19 ans et 20-24 ans. Les rapports de masculinité, nombre d'hommes pour 100 femmes, varient entre 74 et 86 hommes pour 100 femmes dans les tranches d'âge de 5 à 29 ans.
- □ Entre 30 et 59 ans les hommes sont par contre plus nombreux à migrer que les femmes. Le rapport de masculinité se situe selon le groupe d'âge entre 112 et 163 hommes pour 100 femmes. Les ratios les plus forts se situent dans la tranche d'âge 40-54 ans.

<u>Tableau 3.3.7</u>: Répartition des migrants selon l'âge et le sexe (Dernières migrations quinquennales)

Age	Se	exe	F	Rapport de
	Masculin	Féminin	Ensemble	masculinité
0-4 ans	51,3	52,2	103,4	98,3
5-9 ans	62,5	78,5	141,0	79,6
10-14 ans	55,7	73,1	128,8	76,2
15-19 ans	56,3	75,9	132,2	74,1
20-24 ans	61,4	82,4	143,8	74,6
25-29 ans	54,5	63,0	117,5	86,4
30-34 ans	41,7	37,3	78,9	111,9
35-39 ans	29,8	24,6	54,4	121,4
40-44 ans	22,0	14,8	36,9	148,6
45-49 ans	13,8	8,5	22,2	162,6
50-54 ans	8,5	6,0	14,6	141,3
55-59 ans	4,0	3,1	7,1	130,0
60-64 ans	3,3	3,6	6,9	89,8
65-69 ans	1,5	2,2	3,7	68,2
70 ans et +	3,0	5,7	8,7	52,1
Total	469,1	530,9	1000,0	88,4

Source: RGPH3

D'une manière générale, cette tendance s'observe pour l'ensemble des départements et chefslieux de département à quelques nuances près selon l'âge auquel s'observe le renversement de tendance en faveur du sexe masculin. Le rapport de masculinité est favorable aux hommes à partir de :

- □ 20 ans dans le Littoral et à Parakou;
- □ 25 ans dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora ;
- □ 30 ans dans les départements de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo et dans les villes de Lokossa et de Natitingou;
- □ 40 ans dans les départements de l'Ouémé, du Plateau et du Zou et dans les villes d'Abomey et de Porto-Novo.

Pour comprendre ce schéma migratoire, caractérisé par une dominance des migrations féminines avant 30 ans et une dominance des migrations des hommes entre 30 et 60 ans, il serait nécessaire d'interroger les causes des migrations. Mais ces données ne sont pas saisies par le recensement. Néanmoins, l'examen du statut socio-professionnel des migrants permettra d'en savoir un peu plus.

Le statut dans la profession des migrants

Les inactifs sont nettement les plus nombreux au sein des migrants (40,2% des migrants) quelle que soit la provenance considérée. Les moins de 10 ans représentent près du quart des migrants (24,4%). Ce sont souvent des migrations dépendantes, mais il arrive que ces enfants migrent sans leurs parents. Cette mobilité des enfants est un phénomène déjà observé aux recensements précédents.

Parmi les actifs, les actifs indépendants sont les mieux représentés, suivi des aides familiales et des salariés. Mais au delà de cette tendance générale, il convient de remarquer :

- □ les départements comptant une proportion importante d'aide familiale parmi leurs émigrants : Atacora, Borgou, Donga, Zou et Alibori où la proportion d'aide familiale parmi les émigrants varient entre 11 et 20%.
- □ Les chefs-lieux de départements caractérisés par une proportion élevée d'émigrants salariés (entre 9 et 11%): Natitingou, Parakou, Cotonou, Lokossa, Porto-Novo. Seul Abomey fait exception avec une proportion plus faible que la moyenne nationale.

Les salariés sont surtout des hommes : 284 hommes pour 100 femmes émigrants salariés. Par ailleurs, les hommes sont mieux représentés dans la catégorie des employeurs, les membres des coopératives, les salariés et les apprentis. Mais les femmes sont mieux représentées au sein des émigrants inactifs (65 hommes pour 100 femmes), les indépendants (93 hommes pour 100 femmes) et surtout les aides familiales (50 hommes pour 100 femmes).

Les personnes ayant le statut d'inactifs sont surtout des femmes. Il en est de même des aides familiales. Ces deux statuts sont assez proches. Certaines régions sont particulièrement pourvoyeuse d'aides familiales de sexe féminin. C'est le cas notamment des départements du Littoral, de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et des villes de Porto-Novo et de Lokossa où le rapport de masculinité pour ce statut varie entre 8 et 20 hommes pour 100 femmes.

3. 3.3.3. Les migrations des dix dernières années précédant le recensement de 2002

Dans l'ensemble, les tendances observées à partir des migrations des cinq dernières années précédant le recensement restent valides pour la période inter-censitaire a quelques détails près.

Les départements les plus attractifs restent l'Atlantique, le Borgou, les Collines et l'Ouémé. Le solde migratoire faible mais positif observé pour la ville de Parakou alors que pour les cinq dernières années précédant le recensement ce solde est négatif et indique une tendance à la baisse de l'attraction résultante exercée par Parakou sur les autres régions du pays.

<u>Tableau 3.3.8:</u> Soldes migratoires par département ou chef lieu de département (Dernières migrations décennales)

Département ou	Emigrants	Immigrants	Soldes
Chef-lieu			
Alibori	13 013	9 893	-3 120
Atacora	29 746	15 900	-13 846
Natitingou	13 026	8 877	-4 149
Atlantique	39 377	149 929	110 552
Borgou	17 942	37 636	19 694
Parakou	29 325	29 775	450
Collines	32 134	48 756	16 622
Couffo	24 536	9 578	-14 958
Donga	29 396	14 046	-15 350
Littoral Cotonou	171 029	119 760	-51 269
Mono	25 293	13 364	-11 929
Lokossa	11 353	9 593	-1 760
Ouémé	23 873	47 638	23 765
Porto-Novo	46 497	25 648	-20 849
Plateau	20 773	14 752	-6 021
Zou	38 328	29 961	-8 367
Abomey	32 156	12 691	-19 465
Total	597 797	597 797	0

Source : RGPH3

Tout comme pour l'étude des migrations des cinq dernières années précédant le recensement, les soldes sont négatifs pour tous les autres chefs-lieux de département. Le poids de Cotonou comme zone d'émigration transparaît également : 28,6% de l'ensemble des émigrants sont partis de Cotonou. En matière d'accueil de migrants, c'est le département de l'Atlantique qui arrive largement en tête avec plus du quart des migrants sur son territoire.

Ces tendances confirment la dynamique de certains départements comme le Borgou et les Collines qui sont essentiellement agricoles. Par contre le dynamisme des départements de l'Atlantique et de l'Ouémé n'est qu'apparent car il est en réalité limité aux communes d'Abomey-Calavi pour l'Atlantique et à la commune de Sèmè-Podji pour l'Ouémé. Les autres communes de ces départements connaissent des taux de croissance démographique assez modeste. La majorité des migrations sont dirigées donc vers Cotonou et sa banlieue située sur les territoires des deux communes Abomey-Calavi et Sèmè-Podji.

L'analyse à partir des migrations des dix dernières années ne modifie donc pas fondamentalement les résultats de l'étude sur cinq ans.

Il ressort de tout ce qui précède que les migrations internes ont connu une grande évolution dans l'ampleur du phénomène et dans la direction des migrations. Ainsi, l'analyse a montré de nouveaux pôles d'attraction urbaine constitués par Abomey-Calavi et Sèmè-Podji et mis en relief l'attarction des milieux ruraux de certains départements comme les Collines, le Borgou et l'Alibori.

Les Chefs-lieux de départements attirent de moins en moins, notamment Abomey est l'une des plus grandes zones d'émigration après Cotonou. Il y a donc une cohérence entre le rythme de croissance démographique des villes et le niveau des soldes migratoires. Mais il convient de relever selon les indications disponibles, que les niveaux de fécondité des chefs-lieux de département sont relativement faibles par rapport à la moyenne nationale. Les Taux Bruts de Natalité (TBN) sont évalués à 29,4 %0 pour Cotonou, 28,5 pour Porto-Novo et 34,9 pour Parakou. La moyenne nationale est de 41,2%0. Des indicateurs plus fiables et complets sont nécessaires pour apprécier l'importance de l'accroissement naturel par commune. Mais en tenant compte par exemple de la ville de Parakou qui a le niveau de fécondité le plus élevé parmi les villes à statut particulier²⁷, on constate que l'indice comparatif de fécondité est de 25,9%0 à Parakou contre 50,75%0 pour le département du Borgou dont elle est le chef lieu. Ainsi, une partie de la faiblesse du rythme de croissance des Chefs-lieux de département pourraient s'expliquer par un faible niveau de fécondité, indépendamment des migrations.

De même, une analyse plus fine des migrations et des niveaux de fécondité dans les localités à faibles ou à forts taux de croissance démographique inter-censitaire serait utile pour mieux comprendre la dynamique de ces localités. Les quelques indications sur les migrations dans ces localités semblent indiquer pour la période de référence des migrations multiples importantes que ne reflètent pas bien les soldes migratoires dans ces localités.

_

²⁷ La comparaison est faite à partir de l'indice comparatif de fécondité (cf. INSAE, Etude de la natalité et de la fécondité au RGPH3)

3. 4. EVOLUTIONS ET CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES AU BENIN

3. 4.1. Un peu de rappel de la situation sociale antérieure.

Avant la période coloniale, les migrations se déroulaient généralement au sein d'aires culturelles relativement homogènes. Il existait des réseaux d'échanges et de communications à l'intérieur et entre zones d'influence des chefferies traditionnelles. Avec la colonisation, le principe de la libre circulation des biens et des personnes a favorisé les mouvements des personnes au delà de ces aires traditionnelles dans les colonies françaises d'Afrique. Cette possibilité de circulation était surtout une opportunité d'embauche dans les colonies. Les Béninois l'ont saisi et sont nombreux à avoir servi en qualité de cadres, d'employés ou d'ouvriers dans les colonies. La construction du chemin de fer en Côte-d'ivoire en 1905 a enregistré l'utilisation de 1 200 dahoméens sur les 20 000 travailleurs africains. (INS, 1992).

Plus tard, l'instabilité politique du Bénin indépendant dans la période 1963-1972 et le durcissement du pouvoir politique à partir de 1975, avec l'adoption d'un régime politique à partir unique, ont favorisé l'émigration des Béninois pour des motifs économiques et politiques. La crise socio-économique de la période 1983-1990 a contribué à renforcer ce mouvement qui a cependant été atténué par la crise qui sévissait dans les pays d'émigrations traditionnelles des Béninois, notamment vers la fin des années 1980.

• L'émigration béninoise

De façon précise, on sait peu de chose de l'importance de l'émigration des Béninois dans les autres pays. Il n'existe ni recensement administratif disponible, ni évaluation statistique.

Les mouvements sociaux et certains résultats de recensements de population dans les pays d'émigration ont permis cependant de se rendre compte de l'importance numérique des Béninois de l'extérieur. Ainsi, en 1958, environ 17 000 Béninois ont été rapatriés de la Côte-d'Ivoire. En dépit de cette situation, les recensements de la population réalisés en 1977 et 1988 ont permis de dénombrer respectivement environ 38000 Béninois et 48000 Béninois en Côte-d'Ivoire. Ces effectifs qui sous-estiment probablement le nombre de Béninois dans ce pays, représentent un peu plus de 1% de la population totale du Bénin.

Par ailleurs, les Béninois ont subi d'autres mouvements de rapatriements du Ghana, du Niger, du Nigéria et du Gabon. Ces évènements ont contribué à renforcer la conviction nationale de l'importance des Béninois à l'extérieur et la nécessité de mettre en place une politique de suivi et d'accompagnement de ces compatriotes. Dans ce cadre le Gouvernement a créé un ministère chargé des Béninois de l'extérieur.

• L'immigration extérieure

Le premier recensement de la population du Bénin, organisé en 1979, a permis de dénombrer 55 706 immigrants²⁸ pour la période 1975-1979. Au deuxième recensement de la population, on a dénombré 77 904 immigrants extérieurs dont 37,9% de nationalités étrangères. La plupart de ces immigrants extérieurs non béninois viennent en majorité du Togo (11,1%), du Niger (11,1%), du Nigéria (6%) et du Ghana (4,5%). Les provenances principales des Béninois sont le Nigéria (23,5%), le Togo (14,5%) et la Côte-d'Ivoire (10,9%).

²⁸ Dernières migrations des cinq années précédant le recensement

Toutes nationalités confondues, les immigrants extérieurs viennent du Nigéria, du Togo, du Niger, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Les autres provenances totalisent environ 10% des immigrants.

Entre les deux recensements (1979 et 1992), l'effectif des migrants a augmenté de près de 40%. Malgré cet accroissement, la proportion des immigrants au sein de la population a diminué. Ces immigrants ont des destinations privilégiées. En 1979, comme en 1992, les départements de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou ont accueilli la majorité des immigrants externes.

Il se dégage de ce qui précède que le Bénin accueille de nombreux immigrants venus notamment des pays voisins ainsi que de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. On note de nombreux Béninois de retour au pays. Les résultats révèlent, par ailleurs, une forte participation des départements de l'Atacora et du Borgou aux migrations internationales. Au cours de ces dernières années, les rumeurs semblent accréditer la thèse selon laquelle le nombre d'immigrés se serait accru dans de grandes proportions. Qu'en est-il en réalité ?

3. 4.2. Importance de l'immigration internationale.

Nous distinguerons deux grandes catégories de migrations internationales : les migrations forcées et les migrations volontaires.

A la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990, il y a eu une réconciliation nationale suivie de la démocratisation de la vie politique. Depuis cette date, il n'y a pratiquement plus eu d'exilés politiques ou d'opinion Béninois crayant pour leur sécurité.

Par contre, avec la stabilité politique et le bon fonctionnement de la démocratie comparativement aux expériences en cours dans plusieurs pays de la sous-région, le Bénin est devenu une terre d'asile pour des exilés politiques et les réfugiés. C'est pourquoi l'analyse des migrations internationales devra examiner chacune de ces deux formes de migration, forcée et volontaire, même si le recensement n'a pas collecté d'informations sur la migration forcée.

Les migrations forcées

Le Bénin a connu de par le passé des périodes de rapatriement massif de ses ressortissants vivant à l'extérieur. Mais depuis la décennie 1990, cette forme de rapatriement est devenue moins fréquente et affecte des effectifs plus modestes. Ainsi, il convient de citer les rapatriements d'enfants mineurs du Gabon tout récemment, objet de trafic marchand. Il y a également les rapatriements d'émigrants clandestins sans papiers et ceux liés aux conflits internes au Togo et en Côte-d'Ivoire.

L'exploitation ultérieure des rapports administratifs des organisations de la société civile et des ministères chargés de la famille et des relations avec les Béninois de l'extérieur permettra de documenter ces formes de retour forcé des émigrés béninois.

Les conflits armés dans les pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont favorisé l'affluence de réfugiés de toute nature au Bénin. Ainsi, entre 1992 et 1993, avec la crise politique togolaise, ce sont plus de 93 000 personnes réfugiées que le Bénin a accueilli.

<u>Tableau 3.4.1:</u> Répartition des personnes réfugiées selon le département d'installation et la nationalité

Département	Togo	Bénin	Autres pays	ND	Total
Atacora	200	160	7	0	367
Atlantique	45 821	2 667	283	31	48 802
Borgou	111	23	0	0	134
Mono	29 318	10 571	257	44	40 190
Ouémé	2 372	293	26	1	2 692
Zou	785	944	25	8	1 762
Ensemble	78 607	14 658	598	84	93 947
Pourcentage					
	83,7	15,6	0,6	0,1	100,0

Source: INSAE, HCR, 1993.

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR), gère un contingent important de réfugiés de l'Afrique Centrale depuis quelques années. L'exploitation des résultats du dénombrement des réfugiés, programmée par le HCR, permettra également de mieux apprécier l'importance de cette catégorie de personnes au Bénin.

Les migrations volontaires

Au recensement de la population de 2002, il a été dénombré environ 156 748 immigrés, arrivés au Bénin au cours des cinq dernières années précédant le recensement. L'effectif des immigrants externes a donc doublé par rapport à son niveau de 1992, pour la même durée d'observation. Il représente plus de 2% de la population totale du Bénin. Cet effectif comprend les Béninois de retour et les étrangers.

Si cet effectif était uniformément réparti, l'effet de la présence des immigrants externes serait peu sensible au sein de la population. Mais, on observe que les différentes régions n'exercent pas la même attraction sur les migrants.

Ainsi, dans le Littoral, les immigrés externes représentent 6,3% de la population totale et 3,2% de la population du département du Mono.

<u>Tableau 3.4.2</u>: Répartition des immigrants externes selon la nationalité et par lieu de résidence

RESIDENCE		Immigrants externes						
ACTUELLE	Population Totale	Effectif	Total (%)	Béninois (%)	Etranger (%)			
BENIN	6 769 914	156 748	100,00	50,83	49,17			
Alibori	521 093	13 986	100,00	27,51	72,49			
Atacora	473 797	9 554	100,00	69,59	30,41			
Natitingou	75 620	1 197	100,00	36,93	63,07			
Atlantique	801 683	13 809	100,00	55,83	44,17			

Borgou 574 352 10 208 100,00 43,65 56,35 Parakou 149 819 4 182 100,00 43,54 56,46 Collines 535 923 14 225 100,00 74,69 25,31 Couffo 524 586 4 901 100,00 62,80 37,20 Donga 350 062 9 719 100,00 72,50 27,50 Littoral 665 100 42017 100,00 33,45 66,55 Mono 282 972 8 947 100,00 76,66 23,34 Lokossa 77 065 1 355 100,00 61,99 38,01 Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 77,33 22,67						
Collines 535 923 14 225 100,00 74,69 25,31 Couffo 524 586 4 901 100,00 62,80 37,20 Donga 350 062 9 719 100,00 72,50 27,50 Littoral 665 100 42017 100,00 33,45 66,55 Mono 282 972 8 947 100,00 76,66 23,34 Lokossa 77 065 1 355 100,00 61,99 38,01 Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Borgou	574 352	10 208	100,00	43,65	56,35
Couffo 524 586 4 901 100,00 62,80 37,20 Donga 350 062 9 719 100,00 72,50 27,50 Littoral 665 100 42017 100,00 33,45 66,55 Mono 282 972 8 947 100,00 76,66 23,34 Lokossa 77 065 1 355 100,00 61,99 38,01 Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Parakou	149 819	4 182	100,00	43,54	56,46
Donga 350 062 9 719 100,00 72,50 27,50 Littoral 665 100 42017 100,00 33,45 66,55 Mono 282 972 8 947 100,00 76,66 23,34 Lokossa 77 065 1 355 100,00 61,99 38,01 Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Collines	535 923	14 225	100,00	74,69	25,31
Littoral 665 100 42017 100,00 33,45 66,55 Mono 282 972 8 947 100,00 76,66 23,34 Lokossa 77 065 1 355 100,00 61,99 38,01 Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Couffo	524 586	4 901	100,00	62,80	37,20
Mono282 9728 947100,0076,6623,34Lokossa77 0651 355100,0061,9938,01Ouémé507 2206 319100,0049,2350,77Porto-Novo223 5526 668100,0048,2551,75Plateau407 1164 583100,0053,5546,45Zou521 6134 381100,0066,6733,33	Donga	350 062	9 719	100,00	72,50	27,50
Lokossa77 0651 355100,0061,9938,01Ouémé507 2206 319100,0049,2350,77Porto-Novo223 5526 668100,0048,2551,75Plateau407 1164 583100,0053,5546,45Zou521 6134 381100,0066,6733,33	Littoral	665 100	42017	100,00	33,45	66,55
Ouémé 507 220 6 319 100,00 49,23 50,77 Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Mono	282 972	8 947	100,00	76,66	23,34
Porto-Novo 223 552 6 668 100,00 48,25 51,75 Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Lokossa	77 065	1 355	100,00	61,99	38,01
Plateau 407 116 4 583 100,00 53,55 46,45 Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Ouémé	507 220	6 319	100,00	49,23	50,77
Zou 521 613 4 381 100,00 66,67 33,33	Porto-Novo	223 552	6 668	100,00	48,25	51,75
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Plateau	407 116	4 583	100,00	53,55	46,45
Abomey 78 341 697 100,00 77,33 22,67	Zou	521 613	4 381	100,00	66,67	33,33
	Abomey	78 341	697	100,00	77,33	22,67

Le volume des migrations internationales est très important par rapport aux migrations internes. Les immigrants externes représentent 24,7% de l'effectif des migrants, ce qui paraît élevé compte tenu des contraintes liées en principe aux migrations internationales. Dans le département de l'Alibori, ils représentent 60,7% de l'ensemble des migrants. Cette représentation est également forte dans les départements comme la Donga (41,5%), le Mono (41%), l'Atacora (37%) et le Littoral (35%). Cette tendance était déjà sensible aux recensements de 1979 et 1992 pour ces mêmes localités pratiquement. En 1979, les immigrants externes représentent 62,2% des migrants dans le milieu rural du département de l'Atacora, 34,8% dans le milieu rural du Borgou, 39,4% dans le milieu rural du département du Mono. En 1992, ces proportions ont dépassé 80% dans l'Atacora, 70% dans le Mono rural.

Cette migration vers le milieu rural devra être approfondie car elle est permanente et importante.

Les caractéristiques des migrants

La migration affecte différemment les individus selon leurs caractéristiques. Ceci s'explique par les différences de motivations des migrations qui sont en général liées aux caractéristiques individuelles. Dans la présente section, nous nous intéresserons particulièrement à la nationalité des migrants, leur sexe et leur statut dans la profession.

Les immigrants externes comptent au recensement de la population de 2002, relativement plus d'étrangers qu'il n'a été observé à celui de 1992. En effet, en 1992, les étrangers représentaient 37,9% des immigrants externes contre 49,2% en 2002. Le poids des non béninois migrants parmi les immigrants externes varie d'une région à l'autre. Ils représentent plus de 50% des immigrants externes dans les département de l'Alibori (72,5% d'étrangers), du Borgou (56,4%) du Littoral (66,6%), de l'Ouémé (50,8%) et des villes de Natitingou (63,1%) et de Parakou (56,5%).

Il résulte de ce qui précède que l'immigration de retour des béninois observée vers la fin des années 1980 et au début des années 1990 est supplantée par l'immigration étrangère dans plusieurs circonscriptions administratives, et approche de la moitié des immigrants externes au niveau national. Cependant, il y a encore des départements et des villes où la migration de

retour des béninois est prépondérante. Il s'agit notamment des départements de l'Atacora (69,6% d'immigrants externes béninois), des Collines (74,7%), de la Donga (72,5%), du Mono (76,7%) et de la ville d'Abomey.

En moyenne, au niveau national, les hommes sont mieux représentés parmi les immigrants externes avec 103,6 hommes pour 100 femmes. Mais, les femmes sont relativement plus nombreuses parmi les immigrants externes béninois : on dénombre 94,6 hommes pour 100 femmes. Par contre, les immigrés externes non béninois comptent relativement plus d'hommes que de femmes : 113,8 hommes pour 100 femmes.

La tendance générale au sein des immigrants externes béninois est pour une forte féminisation des immigrants externes. Les hommes ne sont dominants que dans cinq départements ou villes: Alibori, Atacora, Borgou, Parakou et Couffo. Partout ailleurs les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes: les rapports de masculinité varient entre 75 hommes pour 100 femmes et 95,8 hommes pour 100 femmes.

Par contre, au sein des non béninois, l'immigration externe est essentiellement masculine dans la plupart des localités : les rapports de masculinité varient entre 101 et 143 hommes pour 100 femmes. Dans quelques circonscriptions administratives on observe cependant des ratios plus favorables aux femmes. Il s'agit des départements de l'Atlantique, du Couffo, du mono, de l'Ouémé, du Plateau et de la ville de Porto-Novo : les rapports de masculinité y varient entre 74 et 88 hommes pour 100 femmes.

<u>Tableau 3.4.3:</u> Rapport de masculinité des immigrants externes selon le lieu de résidence actuelle

RESIDENCE ACTUELLE	Rapport de masculinité (%)						
	Toute nationalité l	Béninois	Etranger				
BENIN	103,60	94,61	113,80				
Alibori	122,60	124,31	121,96				
Atacora	127,53	125,93	131,29				
Natitingou	90,91	75,40	101,33				
Atlantique	91,71	94,21	88,65				
Borgou	125,49	112,70	136,51				
Parakou	120,45	102,33	136,81				
Collines	105,59	99,72	125,14				
Couffo	90,63	101,44	74,78				
Donga	90,57	87,59	98,88				
Littoral (Cotonou)	109,55	80,82	127,74				
Mono	91,75	94,20	84,13				
Lokossa	100,74	95,80	109,35				
Ouémé	80,08	76,66	83,52				
Porto-Novo	81,64	80,22	82,98				
Plateau	80,86	77,96	84,33				
Zou	98,24	92,42	110,98				
Abomey	100,29	90,46	143,08				

Source: RGPH3

Il convient de souligner que dans le Sud-Est du pays (départements du Plateau et de l'Ouémé) les migrations externes sont à dominante féminine aussi bien pour les béninois que les non béninois. Cette tendance est une constante de l'immigration externe dans cette région du pays. Dans les villes, chefs-lieux de département, l'immigration externe des béninois est à dominante féminine et celle des étrangers à dominante masculine.

Le statut des immigrants externes

En moyenne les inactifs sont relativement plus nombreux au sein des immigrants externes, suivis des travailleurs indépendants, des aides familiales et des salariés. Mais il y a une différence sensible de structure selon le sexe des immigrants et la provenance du migrant.

Pour l'ensemble des deux sexes, on observe que la catégorie de statut la plus fréquente est constituée (Tableau A.3 en annexe) :

- □ Des indépendants pour les immigrants en provenance des pays limitrophes (40%) ou des autres pays non africains (44,6%)
- Des inactifs pour les immigrants en provenance des autres pays africains.

Ces structures conduisent à émettre l'hypothèse que les immigrants en provenance des pays non limitrophes migrent sans leur famille en général, ce qui expliquerait la faible proportion des inactifs ou bien qu'ils sont plus jeunes avec une famille de taille réduite.

En distinguant le sexe des immigrants, on observe pour les hommes que la valeur la plus fréquente du statut dans la profession est la catégorie des indépendants pour les migrants en provenance des pays limitrophes ou des pays non africains. Parmi les migrants originaires des pays limitrophes, on dénombre relativement plus d'aide familiale tandis que ceux en provenances des pays africains comptent relativement plus de salariés. Il y a une différence assez nette dans la structure des migrants de sexe masculin en provenance des pays africains selon qu'il s'agit de pays limitrophes ou non. Ainsi, on note qu'en provenance des pays africains non limitrophes il y a majoritairement des inactifs (39,7%) et beaucoup de travailleurs indépendants (35,6%).

Les femmes appartiennent surtout à la catégorie des inactives (plus de 40% quelle que soit la provenance). Elles sont travailleurs indépendants (30,6%) ou aides familiales (12,4%) lorsqu'elles viennent des pays limitrophes. Par contre, on observe plus d'une femme sur cinq provenant des pays non africains qui sont des salariées.

Il résulte donc de ce qui précède que les profils des immigrants externes diffèrent selon la provenance et le sexe des immigrants.

3. 5 IMPACT DES MIGRATIONS SUR LA CROISSANCE URBAINE AU BENIN

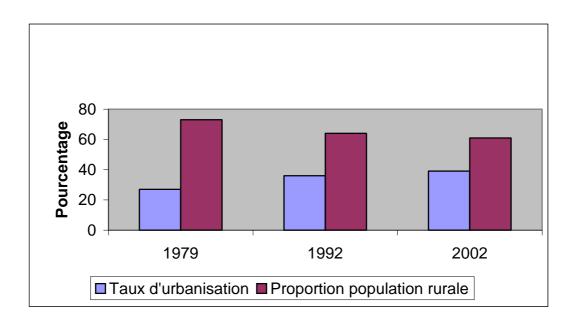
3. 5.1. Evolution de l'urbanisation au Bénin au niveau national.

A la lumière des données de recensements et en tenant compte des analyses passées, on constate qu'au Bénin le niveau d'urbanisation s'améliore (UNFPA, MECCAG-PD, 2002).

Même si moins de la moitié de la population totale vit dans les villes, le constat général est que, d'année en année, les effectifs de population urbaine continuent de croître.

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH-3) donnent, comme population totale, un effectif de 6.769.914 habitants et, comme population urbaine, 2.630.133 habitants, soit un taux d'urbanisation de 38, 85 %. En 1961, ce taux était de 16%. En 1979 il passe à 26% et à 36% en 1992 et ce, sur la base de la définition du concept d'urbain retenu à ces trois opérations de collecte. On observe donc une progression continue du taux d'urbanisation au Bénin (cf. tableau et graphique ci-après).

Graphique 3.5.1 : Evolution du taux d'urbanisation et proportion de la population rurale



<u>Tableau 3.5.1:</u> Evolution des effectifs de population totale, urbaine et rurale et des taux d'urbanisation entre 1979 et 2002.

Catégorie	ANNEE							
de	1	1979	1	992	2	2002		
Population	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage		
Population totale	3.331.210	100	4.915.555	100	6769.914	100		
Population urbaine	883.685	27	1.756.197	36	2.630.133	39		
Population rurale	2.447.525	73	3.159.525	64	4.139.781	61		

Sources: RGPH 1, RGPH 2, RGPH 3

Entre 1992 et 2002, la population urbaine est passée de 1.756.197 habitants à 2.630.133 habitants, enregistrant donc une augmentation de 873 936 habitants, en termes absolus, au cours de la période, soit un taux d'accroissement annuel moyen inter censitaire de 4,12%. A ce rythme, la population des villes aura doublé avant l'année 2020, c'est-à-dire dans moins de

20 ans. Ce qui n'est pas trop court dans l'environnement démographique actuel du Bénin dont la population croit à 3,2% l'an. Entre 1979 et 1992, le taux d'accroissement urbain n'était que de 3,8% contre 6,8% entre 1961 et 1979 (INSAE, RGPH 1979). Autrement dit, le rythme de croissance urbaine reste modeste. On observe ainsi, ces dernières années, une décélération rapide des taux de croissance urbaine qui atteste, sans nul doute, du tarissement des sources d'alimentation du phénomène. Mais ces taux restent toujours supérieurs aux taux moyens d'accroissement de la population totale du pays, comme on vient de le mentionner. Les défis que pose cette croissance urbaine soutenue sont nombreux et complexes, comme le sont les facteurs qui sont à l'origine du développement des villes. De nombreuses études incriminent l'exode rural, comme étant le déterminant fondamental de la croissance urbaine.

<u>Tableau 3.5.2</u>: Evolution des taux de croissance (%) des populations totale, urbaine et rurale.

POPULATION	1979-1992	1992-2002
Population totale	3,04	3,25
Population urbaine	5,4	4,12
Population rurale	2,0	2,74

Source: RGHP1, RGPH2, RGPH3

En fait, les résultats du troisième recensement montrent que toutes les composantes de la population totale augmentent. Mais à l'examen du tableau ci-dessus, on dénote un certain fléchissement du taux de croissance de la population urbaine au cours de la période 1979-2002.

Il serait sans doute hasardeux d'avancer des explications de quelque nature que ce soit sans une analyse minutieuse des déterminants intrinsèques de la dynamique démographique à savoir, le croît naturel et la migration nette. Mais une telle situation ne peut ignorer les facteurs externes que constituent, aujourd'hui, les différents programmes de développement agricoles, initiés au profit du monde rural et qui devraient avoir pour effet de retenir les populations rurales dans leur milieu et, sans doute, de rendre celui-ci plus attractif. En réalité, les localités qui ont le privilège de bénéficier de disponibilités en terres arables et de bonnes pistes de desserte rurale pour l'écoulement de leurs productions agricoles ont de fortes chances d'être de grands bassins d'immigration. C'est, sans doute, là des hypothèses qu'il faudra vérifier dans le cadre d'études spécifiques, mais le présent rapport pourra déjà déceler l'ampleur des courants migratoires entre les milieux urbain et rural et entre les localités rurales elles-mêmes. L'INSAE pourra mettre ainsi à la disposition du gouvernement et d'autres utilisateurs potentiels des outils précieux pour des actions futures.

Le phénomène urbain reste important au Bénin, non seulement à cause des défis qu'il soulève, mais aussi et surtout pour son rôle structurant de l'espace national à travers les concentrations de populations qu'il engendre et les pôles de développement qu'il suggère et qui constituent l'une des stratégies fortes de l'aménagement du territoire qui devrait profiter en priorité aux régions.

3. 5.2. Au niveau des départements.

Les résultats du troisième recensement font apparaître des disparités remarquables entre les départements. Les taux d'urbanisation varient de 20,6% dans le Couffo à 44,3% dans l'Ouémé et dans le Borgou (43,4%).

Si l'on excepte le département du Littoral qui est réduit à la ville de Cotonou seule, avec un taux d'urbanisation de 100%, les plus forts taux s'observent dans l'Ouémé (44,3%) et dans le Borgou (43,4%), alors que les plus faibles taux sont enregistrés dans le Couffo (20,6%), l'Alibori (21,7%) et les Collines (22%).

Tableau 3.5.3: Taux d'urbanisation (%) selon le département en 1992 et 2002.

Département	1992	2002	Variation 1992-2002
Alibori	22,01	21,74	-0,27
Atacora	33,89	37,68	3,78
Atlantique	14,51	37,94	23,43
Borgou	42,79	43,43	0,64
Collines	17,06	21,99	4,93
Couffo	19,41	20,62	1,21
Donga	31,50	30,88	-0,62
Littoral	100,00	100,00	0,00
Mono	20,85	21,37	0,53
Ouémé	38,36	44,27	5,91
Plateau	31,43	29,92	-1,51
Zou	29,21	28,29	-0,92
Bénin	35,73	38,85	3,12

Source: INSAE, RGPH2-RGPH3

L'examen attentif du tableau 14 nous suggère un certain zonage des taux d'urbanisation. Ainsi, on peut distinguer cinq zones de degré d'urbanisation :

- a) L'ensemble Atacora-Donga, avec des taux d'urbanisation supérieurs à 30%;
- b) L'ensemble Zou- Plateau-Collines-Couffo-Mono, avec des taux inférieurs à 30%;
- c) La zone côtière renfermant le Littoral et l'Ouémé, bénéficie des plus forts taux d'urbanisation (100%, 44,27%). L'Atlantique se rattache à cette zone sans trop perturber la configuration spatiale du niveau d'urbanisation de cet ensemble;
- d) Une poche unique : le foyer atypique du Borgou, avec un des taux les plus élevés (43,43%).
- e) Une zone excentrique, l'Alibori, peu urbanisée (environ 22% de taux d'urbanisation, nettement inférieur à la moyenne nationale).

Les zones c) et d) abritent les trois plus grandes villes du Bénin (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) et bénéficient donc des taux d'urbanisation les plus élevés, nettement supérieurs à la moyenne nationale.

Lorsqu'on s'intéresse à l'évolution des taux d'urbanisation dans le temps, on constate que ce ne sont pas les départements qui ont les plus forts taux qui gagnent le plus en poids dix ans après le recensement de 1992. Ainsi les départements du Couffo et des Collines, avec de faibles taux, gagnent de 1 à 5 points en poids. La Donga, le Zou et le Plateau, reculent alors que le Mono stagne presque comme le Borgou qui est pourtant l'un des départements les plus urbanisés du Bénin. Les cas de l'Atlantique (+23,4%) et de l'Ouémé (+5,9) doivent être

appréciés à leur juste valeur, étant entendu que les localités d'Ekpè pour l'un et de Godomey pour l'autre, qui ont été considérées comme milieux urbains dans le présent recensement, ont dû influer sensiblement et de façon positive sur le poids de l'urbain dans les localités d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji. Si on s'en tient à la définition de 1992, l'Atlantique et l'Ouémé ne seraient crédités que d'une variation d'environ 3 points de poids urbain entre les deux recensements. On ne saurait toutefois sous-estimer l'influence d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji qui accentue le poids de l'Atlantique et de l'Ouémé dans le paysage urbain du Bénin.

Ce dynamisme varié du fait urbain, devrait être confirmé par un rythme différentiel de l'accroissement de la population urbaine au niveau des départements. Les taux de croissance annuels moyens de même que les variations de taux d'urbanisation en pourcentage sont consignés dans le tableau ci- dessous.

<u>Tableau 3.5.4</u>: Taux moyen annuel d'accroissement de la population totale et urbaine par département entre 1992 et 2002. et variation des taux d'urbanisation.

	Pop.tot.	Pop.urb.	Variation Tx urb. (%)
Départements	1992-2002	1992-2002	1992-2002
Alibori	3,88	3,76	-0,27
Atacora	3,21	4,31	3,78
Atlantique	4,23	14,75	23,43
Borgou	4,37	4,53	0,64
Collines	4,65	7,34	4,93
Couffo	2,87	3,50	1,21
Donga	3,48	3,27	-0,62
Littoral	2,17	2,17	0,00
Mono	2,50	2,76	0,53
Ouémé	2,54	4,02	5,91
Plateau	2,84	2,34	-1,51
Zou	2,28	1,96	-0,92
Bénin	3,25	4,12	3,12

Source: RGPH 3

L'examen du tableau montre que les variations positives des taux d'urbanisation sont tout simplement le reflet de forts taux de croissance urbaine, c'est-à-dire que cette situation n'est possible que lorsque le rythme d'accroissement de la population urbaine dépasse celui de la population totale. Cette tendance est générale, sauf dans l'Alibori, la Donga, le Plateau et le Zou où les variations sont négatives. La première explication plausible est tout simplement comptable. La réduction du poids de l'urbain dans ces départements n'a fait qu'augmenter celui du rural. Les causes de cette tendance ont été approchées dans l'examen des flux migratoires entre zones (section précédente).

Ce qu'on peut retenir de l'analyse départementale du phénomène urbain au Bénin, à travers les résultats du présent recensement, se résume en six points :

- Une urbanisation en progression continue à travers des taux toujours croissants : 27% en 1979, 36% en 1992, 39% en 2002. Le milieu urbain tend à devenir le milieu de résidence ordinaire du Béninois : Moins de 3 Béninois sur 10 habitaient en milieu urbain en 1979, plus de 3 sur 10 en 1992, mais environ 4 sur 10 en 2002. Mais à l'échelle locale, la ruralité reste prégnante et gagne même du terrain dans l'Alibori, la Donga, le Plateau et le Zou. Nul doute que le nouveau découpage contribue à mettre en exergue certaines caractéristiques de régions intégrées dans des ensembles plus vastes. Orientations migratoires, programmes efficaces de développement rural, centres urbains répulsifs, retours ultimes d'anciens ruraux « urbanisés », qu'est-ce qui explique la rétention rurale et le regain de la ruralité ? Les réponses à ces questions sortent du cadre de cette analyse et appellent d'autres investigations par la suite.
- □ La décélération des taux de croissance urbaine se poursuit : 6,8% entre 1961 et 1979, 5,4% entre 1979 et 1992, 4,1% entre 1992 et 2002 ; Mais les taux restent toujours supérieurs aux taux de croissance de la population totale, quels que soient les niveaux, même si certaines villes et non des moindres affichent des taux plus faibles que la moyenne nationale.
- □ La partie septentrionale du pays, sauf le Borgou, les départements Mono-Couffo, Zou-Collines, le Plateau et même l'Atlantique restent sous-urbanisés²⁹. La macrocéphalie en matière urbaine persiste. Cotonou abrite actuellement plus de 25% de la population urbaine du pays, 9,8% de la population totale contre 31% et 11%, respectivement en 1992.
- □ La prédominance de l'urbanisation dans les zones qui abritent les trois grandes villes à statut particulier : Cotonou et Porto-Novo dans la zone côtière, Parakou imprimant sa marque urbaine à l'ensemble du Borgou dans le Nord.
- □ Un dynamisme urbain notable dans des localités à caractère rural évident (Les Collines, le Couffo).
- □ L'émergence de nouvelles localités urbaines non-chefs-lieux de communes ordinaires, du fait de critères moins administratifs et plus socio-économiques (Godomey, Ekpè). Ce réalisme fera entrer à terme d'autres localités dans le cercle des villes du fait de leur caractère urbain (cas de Azovè dans le Couffo).

3. 5.3. Les villes à statut particulier

C'est la loi n° 98-005 du 15 janvier 1999¹, portant organisation des communes à statut particulier qui consacre l'existence légale de cette catégorie de collectivités territoriales. Au total, les lois sur la décentralisation ont créé 77 collectivités locales décentralisées dont trois (3) à statut particulier, appelées «municipalités» et 74 autres dénommées «communes». Si tous les chefs-lieux de communes actuelles ne sont pas baptisés «villes», les trois (3) municipalités dont l'analyse va suivre, étaient déjà de grandes villes.

²⁹ En dépit de son fort taux d'accroissement urbain, imputable à la très forte croissance d'Abomey-Calavi, comme on le verra plus loin.

¹ Rép. BENIN, MISD, (2002): Recueil des lois sur la décentralisation, <u>Mission de décentralisation</u>, Cotonou, p. 57

3. 5. 3.1. Evolution démographique et spécificités des trois municipalités.

3. 5.3.1.1Evolution démographique

Les données des divers recensements généraux de la population et de l'habitation et notamment du dernier permettent d'analyser cette évolution. Comme le montre le tableau ci-dessous, ces trois municipalités dont les villes sont les plus grosses en taille (100 000 habitants et plus déjà en 1992), voient leurs effectifs augmenter dans le temps.

En 1979, les trois villes abritaient 58,2% de l'ensemble urbain du pays, en 1992, 46,7%, en 2002, 39,5%. Cette diminution régulière du poids démographique des grandes villes est due, sans nul doute à l'émergence de petites et moyennes villes, mais aussi sûrement au desserrement démographique que provoquent souvent une certaine saturation et les nuisances qu'elle entraîne. La ville de Cotonou constitue le prototype de ce cas de figure. Mais les grosses agglomérations impriment leurs marques aux zones qu'elles polarisent.

<u>Tableau 3.5.5:</u> Evolution démographique des trois municipalités : Cotonou, Porto-Novo, Parakou de 1961 à 2002.

Municipalités	Population				Taux de croissance%			
	1961	1979	1992	2002	1961-1979	1979-1992	1992-2002	
Cotonou	78 300	320 348	537 837	665 100	8,1	4,1	2,2	
Porto-Novo	64 000	133 200	179 138	223 582	4,2	2,3	2,2	
Parakou	14 000	60 915	103 577	149 819	8,5	4,2	3,8	
Ensemble	156 300	514 463	819 542	1 038 471	6,8	3,6	2,4	
Poids ³⁰ relatif	75%	58,2%	46,7%	39,5%				
Ensemble urbain	209 400	883 685	1 756 197	2 630 133	8,3	5,4	4,1	

Source: RGPH1, RGPH2, RGPH3

Ainsi, le Borgou, sans Parakou n'aurait qu'un taux d'urbanisation de 28,7% au lieu de 44,4%; l'Ouémé, sans Porto-Novo, un taux de 19,7% au lieu 44,2%.

En regroupant les départements « Atlantique et Littoral », dénommé Atlantique en 1992, cet ensemble verrait son taux monter à 66,1%, au lieu de 37,9% de taux d'urbanisation de l'actuel Atlantique, tronqué de Cotonou.

Chacune de ces villes a sa personnalité propre que lui confèrent la géographie et l'histoire et gère donc des situations particulières.

3. 5.3.1.2 Spécificités des trois grandes villes

• Le Cas de Cotonou

C'est la plus grosse municipalité, avec ses 665 100 habitants, enregistrés au dernier recensement, c'est-à-dire que plus d'un citadin béninois sur quatre habite Cotonou, alors qu'en 1992, c'est un citadin béninois sur trois qu'abritait la ville. C'est, en d'autres termes,

³⁰ Pourcentage de la population des trois villes dans la population urbaine.

plus d'un dixième des Béninois, en 1992, mais moins de cette proportion, en 2002, qui élisent leur domicile à Cotonou. Les chiffres des recensements révèlent aussi un recul du poids démographique de Cotonou, ces dernières années, sans nul doute, au profit des communes limitrophes (Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji). Effectivement, l'analyse des flux migratoires entre Cotonou et ses banlieues montre assez éloquemment cette « hémorragie » démographique de la capitale économique comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3.5.6 : Flux migratoires Cotonou-Banlieues au cours des 5 dernières années

Résidence antérieure	Ré	Résidence actuelle				
	Abomey-	Calavi	Cotonou	Sèmè-Kpodji	Total	
Abomey-Calavi	=	3 378	321	3 699		
Cotonou	59 681	-	13 760	73 441		
Sèmè-Kpodji	201	966	-	77 140		
Total	59 882	4344	14 0	154 280		

Source: RGPH 3

De ce tableau, on tire les soldes migratoires qui donnent le bilan des mouvements de populations entre Cotonou et ses banlieues. Les résultats sont consignés dans le tableau ciaprès :

<u>Tableau 3.5.7</u>: Soldes migratoires entre Cotonou et ses banlieues

Communes	Immigrants	Emigr	ants So	ldes
Abomey-Calavi	3 378	59 681	- 56 303	}
Sèmè-Kpodji	966	13 760	- 12 794	

Source: RGPH 3

Le tableau ci-dessus montre bien l'ampleur des flux qui partent de Cotonou pour alimenter les localités sus-mentionnées. C'est plus de 10% de la population cotonoise qui, ces cinq dernières années, sont allés grossir les localités d'Abomey-Calavi, dans une proportion de plus de huit (8) émigrants sur dix (10) et de Sèmè-Kpodji, dans des proportions moindres (moins de deux émigrants Cotonois). Une autre approche révèle que le poids d'Abomey-Calavi est estimé à environ 12% de la population de l'ensemble Atlantique-Littoral en 1992, poids qui monte à 21% en 2002. Le même constat est fait dans l'Ouémé avec Sèmè-Kpodji dont le poids démographique passe de 11% à 16% de la population du département de l'Ouémé au cours de la même période. Les données permettent donc aujourd'hui de déceler les tendances et de prendre des décisions pour orienter les actions.

Le ralentissement du rythme d'accroissement de la population de Cotonou et, par conséquent, de la perte de son poids démographique, trouvent leur explication dans ces déplacements de populations qui sont, en quelque sorte, des réponses aux contraintes de sites (exiguïté, insalubrité, inondations chroniques, pollution), à la pauvreté urbaine qui a favorisé aussi la péri-urbanisation et aux autres considérations d'ordre économique et sociologique. Ce qui est certain, c'est que les nouveaux arrivants à Abomey-Calavi, comme ailleurs, ont plus d'opportunités pour changer, dans des délais raisonnables, leur statut de locataires qu'ils ont conservé assez longtemps à Cotonou et de devenir ainsi propriétaires de maisons et de se sédentariser.

Il va s'en dire que ces localités ne peuvent que grossir au détriment de Cotonou. Mais Cotonou demeure la capitale économique du Bénin, polarise intensément son hinterland, exerce une forte attraction sur les localités environnantes et même sur les pays voisins. Ainsi, pour les dernières migrations quinquennales avant le recensement, 20,3% des immigrants internes de Cotonou sont originaires du département de l'Atlantique, 29% en provenance des départements du sud. Porto-Novo contribue pour 16,0% et 17,4% viennent de l'Etranger, des pays frontaliers notamment.

Les autres municipalités, Porto-Novo et Parakou qui se développent rapidement ont, ellesaussi, des comportements spécifiques.

• Le cas de Porto-Novo

C'est la deuxième grande ville, après Cotonou, et qui bénéficie du statut particulier, que lui confère la loi.

Porto-Novo abrite 223 552 habitants au terme du recensement de 2002, contre 179 138 habitants en 1992. Son taux d'accroissement annuel moyen est de 2,2% entre 1992 et 2002 contre 2,3% entre 1979 et 1992. Comme Cotonou, Porto-Novo accuse un relatif déclin de son rythme d'accroissement. Mais l'une de ses caractéristiques particulières, est que Porto-Novo bénéficie économiquement du puisant voisin, le Nigéria.

Les mouvements migratoires entre Porto-Novo et les localités proches ou lointaines ne sont pas à son avantage. Le solde est franchement négatif. Mais les flux d'immigrants de Porto-Novo proviennent surtout du département de l'Ouémé (27,0%), du Plateau, 14,0%. Curieusement, c'est Cotonou qui fournit à Porto-Novo son plus fort contingent d'immigrants (environ 29,0%). Il faut compter sur le poids numérique de Cotonou et sur sa proximité avec Porto-Novo, sans négliger d'éventuels retours de Porto-Noviens de Cotonou ou des choix délibérés de résidence par des Cotonois ou des Béninois ayant transité par Cotonou pour expliquer cette situation. Un autre paradoxe de Porto-Novo est qu'il n'est pas très attractif pour les frontaliers (9,4% d'immigrants de cette catégorie) alors que la communauté de culture et les habitudes presque identiques dans les activités commerciales avec un bon nombre de communautés nigérianes, suggéraient des flux de migrants plus importants en provenance du Nigeria.

Sur un autre tableau, l'extension spatiale de Porto-Novo se traduit par la disparition progressive de sa belle palmeraie d'autrefois et son glissement démographique vers les communes limitrophes d'Adjarra, d'Akpro-Missérété, de Sèmè-Kpodji et même d'Avrankou.

Au temps colonial, Porto-Novo imprimait sa marque à cette zone du Bas-Ouémé qui était la plus densément peuplée du Bénin. Au lendemain de l'indépendance en 1960, la ville de Porto-Novo représentait démographiquement plus de 80% de la ville de Cotonou. Aujourd'hui, la capitale administrative fait moins de 34% de la population de la capitale économique.

• Le cas de Parakou

Troisième municipalité du pays, mais avec des effectifs de population relativement plus faibles que Cotonou et Porto-Novo, Parakou constitue toutefois la grande métropole du Septentrion.

Au dernier recensement, Parakou comptait 149 819 habitants, soit plus de 14% de l'ensemble des trois municipalités et moins de 6% de l'ensemble urbain national. La ville comptait 103 577 habitants en 1992. Après Cotonou, c'est l'une des villes les plus attractives du Bénin au cours des années 70. Au recensement de 1979, Parakou et Cotonou étaient les deux grandes villes à pouvoir enregistrer des soldes positifs de 4 570 et 34 323 s'agissant des migrations internes (GUINGNIDO GAYE, K. J., 1992).

Parakou enregistre aussi les plus forts taux de croissance, avec 8,5% entre 1961 et 1979, 4,1% entre 1979 et 1992, 3,8% entre 1992-2002. Mais, comme on le constate, la ville de Parakou n'échappe pas à la règle de la décélération générale des taux de croissance des grandes villes. De ce fait, Parakou, à l'instar des autres grandes villes, perd de son poids relatif dans l'ensemble urbain : 51% de la population urbaine du Borgou actuel en 1992, mais seulement 48% en 2002. L'analyse des résultats du dernier recensement révèle bien que les trois municipalités dans leurs échanges de populations entre elles et avec le reste des autres localités subissent plus de pertes démographiques qu'elles n'en gagnent.

Tableau 3.5.8: Répartition des migrants internes, externes dans les trois grandes villes

Municipalités	Migrati	ons intern	Immigrants externes	
	Immigr	ants Emig	rants Solde	
Cotonou	79.231	122.024	- 42.793	42.017
Porto-Novo	18.724	31.375	- 12.651	6.668
Parakou	20.338	20 891	- 503	4.182
a partia				

Source: RGPH 3

Parakou a un solde négatif comme les autres villes, mais en proportion moindre ici qu'ailleurs. Mais cette ville est tout de même le Chef-lieu des départements Borgou-Alobori et se trouve au cœur d'une grande région de production agricole, à la lisière de la grande zone cotonnière du Bénin et non loin de pays frontaliers tels que le Niger et le Nigeria. Son rôle de pôle de développement et de métropole régionale ira en se confirmant. Son solde migratoire net est négligeable. La ville attire surtout les populations du département du Borgou et des départements proches. Ainsi :

- 20,0% des immigrants internes à Parakou proviennent du Borgou;
- 14.0% des Collines ;
- 11,3% de la Donga ; l'Alibori et l'Atacora, contribuant pour près de 18%.

Par ailleurs, 11,70% des immigrants sont ressortissants de pays frontaliers. La ville de Cotonou lui fournit près de 16% des ses immigrants internes alors que les ressortissants de Parakou ne forment que 4,3% des immigrants internes de Cotonou.

Comme Cotonou et Porto-Novo, Parakou a vocation à devenir une grosse agglomération. La ville n'a pas de réelles contraintes de site. Son extension se fera par absorption progressive des localités proches.

3. 5.3.2 Flux migratoires dans les grandes villes et contribution à l'évolution urbaine

Sur un autre registre, l'analyse des flux migratoires entre ces grandes villes ne manque pas d'intérêt. Le tableau ci-dessous permet de mesurer l'importance relative de ces flux entre nos grandes agglomérations.

<u>Tableau 3.5.9</u>: Flux migratoires entre les villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou (les dernières migrations quinquennales).

Résidence antérieure		Résid	ence actuelle	<u></u>
	Cotonou	Porto-Nov	vo Parako	ı Total
Cotonou	-	5356	3193	549
Porto-Novo	12516	-	741 13	257
Parakou	3438	455	- 389	3
Total	15954	5811	3934	25699

Tableau 3.5.10: Soldes migratoires entre les trois grandes villes

Villes In	nmigrants%	Emigrants%		Soldes
Cotonou	15954 (62,1)	8549 (33,3)	7405	
Porto-Novo	5811 (22,6)	13257 (51,6)	-7446	
Parakou	3934 (15,3)	3893 (15,2)	41	
Total	25699 (100)	25699 (100)	0	

Source: RGPH 3.

3. 5.3.2.1. Les constats

Cotonou, comme on le constate sur les deux tableaux, attire l'essentiel des migrants de ces villes. Elle est la ville la plus attractive des trois, puisqu'elle accueille plus de 62% des immigrants de ces villes. Porto-Novo, elle, est la plus répulsive avec 52% des émigrants de ces villes.

Parakou, est aussi attractif dans une moindre mesure, après Cotonou. Elle reçoit à peu près autant de monde qu'elle n'en perd. Somme toute, le grand brassage d'hommes se fait surtout entre Cotonou et Porto-Novo, certes au détriment de celle-ci. Mais un examen élargi au niveau national montre que ces trois villes participent aux mouvements dans des proportions

considérables. L'analyse des flux migratoires montre que ces villes contribuent pour une part très importante aux mouvements de populations sur l'espace national tableau ci-après).

<u>Tableau 3.5.11</u>: Contribution des grandes villes aux mouvements migratoires (Les dernières migrations décennales et quinquennales)

a) Les dernières migrations décennales

Villes	Immigrants (%)	Emigrants (%)	Soldes
Cotonou	20,03	28,61	- 51269
Porto-Novo	4,29	7,78	- 20849
Parakou	4,98	4,91	+ 449
Total	29,3	41,3	

b) Les dernières migrations quinquennales

Cotonou	16,01	24,66	- 42793
Porto-Novo	3,78	6,34	- 12651
Parakou	4,12	4,22	- 503
Total	23,91	35,2	

Source: RGPH 3

Comme on le constate, les trois villes contribuent pour environ 30% à l'effectif des immigrants totaux, pour plus de la 2/5 au total des émigrants pour les dernières migrations décennales. S'agissant des dernières migrations quinquennales, la tendance est à peu près la même : respectivement, 1/3 pour les effectifs d'immigrants et d'émigrants. On remarque le poids écrasant de Cotonou quel que soit le mouvement. Cotonou est à la fois une ville d'immigration et d'émigration, mais plus d'émigration comme on le verra plus loin.

3. 5.3.2.2. Contribution des départements à l'immigration dans les grandes villes

L'analyse globale des flux migratoires entre les départements et entre les chefs-lieux de départements binômes, c'est-à-dire d'avant la réforme de 1999, donne le niveau de contribution des différentes localités dans les mouvements de populations. L'analyse porte sur les dernières migrations décennales selon le lieu de résidence actuel et la résidence antérieure dont les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous. On s'est focalisé ici sur les grandes villes.

A Cotonou, les départements limitrophes et proches (Atlantique, Ouémé, Plateau, Mono, Zou) participent pour plus de 49% à l'immigration dans cette ville, avec 20,20% pour l'Atlantique seule. Au niveau des villes, c'est Porto-Novo qui est la plus grosse pourvoyeuse d'immigrants à Cotonou, à hauteur de 16,30%. Les originaires de Parakou ne font que 4,3% des immigrants à Cotonou.

<u>Tableau 3.5.12</u>: Contribution à l'immigration dans les grandes villes (Les dernières migrations décennales)

	Résidence actuelle							
	Cotonou	Porto-Novo	Parakou					
Résidence antérieure	Atlantique	Ouémé- Plateau- Atlantiqe	Borgou-Alibori- Atacora- Donga-Collines					
Département d'implantation ou du voisinage immédiat	49,1	47,7	61,9					
Les autres départements								
_	18,0	14,5	10,2					
Cotonou	-	28,0	16,3					
Porto-Novo	16,3	-	3,6					
Parakou	4,3	2,6	-					
Autres villes	12,3	7,2	8,0					
Total	100	100	100					

A Porto-Novo et à Parakou, comme pour Cotonou, l'Ouémé et le Plateau et l'Atlantique participent pour environ 48% (dont 27% pour l'Ouémé seul) à l'immigration à Porto-Novo, alors que les départements du Nord (Alibori-Borgou, Atacora-Donga et les Collines) sont les départements d'origine d'environ 62% des immigrants de Parakou (dont 28% pour le Borgou-Alibori, et 20%. pour le Borgou seul).

Par ailleurs, dans ces deux villes (Porto-Novo, Parakou), c'est surtout Cotonou qui apporte le plus gros contingent des immigrants à hauteur de 16,3% pour Parakou et de 28% pour Porto-Novo.

Pour des périodes plus récentes, les dernières migrations quinquennales, par exemple, les tendances sont les mêmes, évidemment pour des effectifs moins importants : les départements d'implantation et ceux du voisinage immédiat participent pour une forte proportion à l'immigration dans ces villes. Concernant l'immigration d'urbains, Cotonou constitue la plus grosse pourvoyeuse comme le montre le tableau ci-après.

<u>Tableau 3.5.13</u>: Contribution à l'immigration dans les grandes villes (Les dernières migrations quinquennales)

-	•	•					
К	P	11	len	Ce	ac	tne	He

Résidence	Cotonou	Porto-Novo	Parakou
antérieure	Atlantique	Ouémé-Plateu- Atlantiqe	Borgou-Alibori- Atacora- Donga- Collines
Département d'implantation ou du voisinage immédiat	49,63	47,86	62,77
Les autres départements Cotonou	18,25	14,48 28,60	10,43 15,66
Porto-Novo Parakou	15,80 4,34	2,43	3,64
Les autres villes Total	11,98 100	6,63 100	7,5 100

Lorsqu'on s'intéresse aux proportions d'immigrants dans les grandes villes, la situation se présente comme suit :

<u>Tableau 3.5.14 : Répartition</u> de la population migrante selon le lieu de résidence actuelle

Villes	Total général.	Tot.	Béninois	Etrangers	Tot.immig.	Béninois	Etranger
		Immig.			externes		S
		internes					
Cotonou	100	65	64, 6	0,4	35	11,7	23,3
Porto-	100	71,8	71,4	0,4	28,2	13,6	14,6
Novo							
Parakou	100	82,6	81,7	0,9	17,4	7,6	9,8

Les immigrants internationaux sont relativement nombreux dans les trois grandes villes, plus à Cotonou et à Porto-Novo qu'à Parakou, avec des proportions d'étrangers de l'ordre de 23% à Cotonou, 15% à Porto-Novo et moins de 10% à Parakou.

3. 5.3.2.3. Quelques caractéristiques des migrants dans les grandes villes

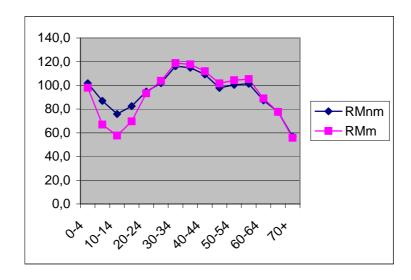
Elles ont trait à l'âge, au sexe et au statut dans la profession. Il est évident que les autres variables comme le niveau d'instruction, l'ethnie ou la religion pourraient apporter quelque éclairage pour la compréhension des déplacements, mais les motifs d'ordre économique et les conditions physiques sont généralement plus déterminants.

Ces caractéristiques des migrants ont, certes, fait l'objet de chapitres importants dans ce rapport et dans l'analyse d'autres thèmes. Mais nous ne retiendrons ici que l'essentiel. Les analyses antérieures montrent que les migrants sont généralement plus jeunes que les non migrants et qu'ils sont encore en proportions plus importants aux âges actifs que ceux qui restent sur place. S'agissant de nos trois grandes villes, l'analyse a permis, à partir des données du présent recensement, de constater que dans l'ensemble, près de la moitié des citadins ont moins de 20 ans et que la tranche d'âge actif (15-34 ans), regroupe presque la même proportion. Il faut faire remarquer que les migrants sont en proportions plus importantes dans cette tranche d'âge (47% contre 30% pour les non migrants). Cotonou est la ville où les migrants de cette tranche d'âge actif est la plus importante (50% contre 46% pour les non migrants). Par ailleurs, les populations de ces villes se caractérisent par une prédominance féminine. Au niveau des migrants, on note une dominance féminine aux âges jeunes pour Cotonou et Parakou, alors que Porto-Novo est largement dominée par la gente féminine (Voir Tableaux et graphiques ci-après, relatifs aux rapports de masculinité qui illustre bien le constat).

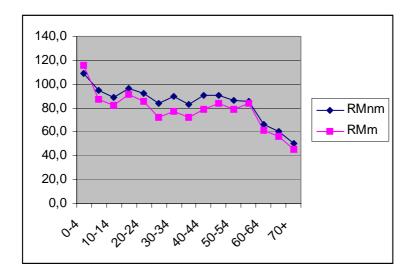
<u>Tableau 3.5.15</u>: Rapports de masculinité des migrants dans les grandes villes

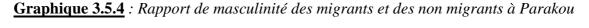
Age en année —		VILLES	
Age en année —	Cotonou	Porto-Novo	Parakou
0-4	90,69	98,19	99,43
5-9	53,24	70,06	72,74
10-14	44,89	65,9	66,27
15-19	63,25	84,8	97,83
20-24	101,86	77,27	118,91
25-29	117,24	70,2	96,47
30-34	135,13	89,15	107,28
35-39	138,61	88,66	118,25
40-44	144,08	107,79	176,66
45-49	137,21	128,46	199,47
50-54	111,3	103,35	169,11
55-59	90,93	101,1	131,25
60-64	53,75	57,65	66,9
65-69	40,15	54,24	61,9
70 et plus	29,46	35,33	43,55
Total	83,5	79,29	97,27

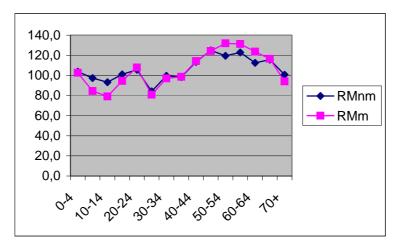
Graphique 3.5.2 : Rapport de masculinité des migrants et des non migrants à Cotonou



Graphique 3.5.3: Rapport de masculinité des migrants et des non migrants à Porto-Novo







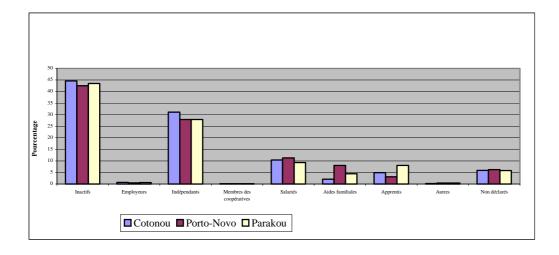
Pour ce qui est de l'occupation, même si partout les indépendants dominent, les trois villes ont, bien entendu, leurs particularités.

Cotonou, concentre le plus d'indépendants, alors que Porto-Novo se singularise par une dominance des salariés et des aides familiales, Parakou étant la ville où les apprentis sont en proportion mieux représentés. (Cf. tableau et figures ci-dessous).

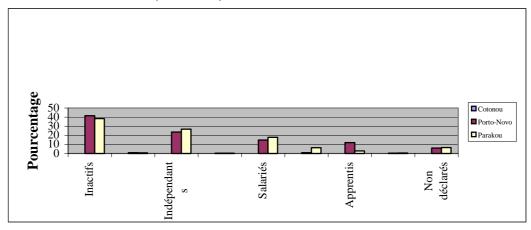
<u>Tableau 3.5.16</u> : Répartition des migrants selon le statut dans la profession dans les grandes villes

Statut	Ensemble			Sexe Féminin			Sexe Masculin		
	Cotonou	Porto-Novo	Parakou	Cotonou	Porto-Novo	Parakou	Cotonou	Porto-Novo	Parakou
Inactifs	44,6	42,5	43,5	48,6	45,1	46,5	40,2	41,5	38,4
Employeurs	0,7	0,5	0,6	0,4	0,3	0,3	1,2	0,9	0,7
Indépendants	31,1	27,9	27,9	33,1	31,5	29,2	28,8	23,6	26,8
Membres des coopératives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,2	0,1
Salariés	10,4	11,3	9,3	4,2	4,9	5	17,3	14,8	17,7
Aides familiales	2,1	8	4,4	3,3	7,3	9,6	0,8	0,8	6,4
Apprentis	4,9	3,1	8	4,8	4,7	3,2	5	12	2,9
Autres	0,2	0,4	0,4	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,5
Non déclarés	5,9	6,2	5,8	5,3	5,6	5,9	6,4	5,9	6,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

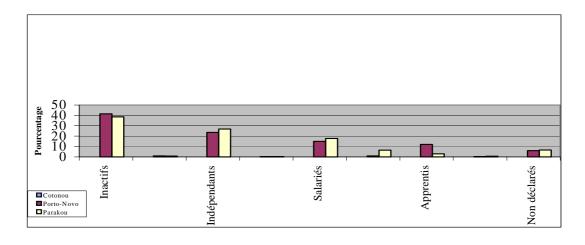
<u>Graphique 3.5.5</u>: Répartition des migrants selon le statut dans la profession à Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Ensemble Masc. /Fém.



<u>Graphique 3.5.6</u>: Répartition des migrants selon le statut dans la profession à Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Sexe Féminin



<u>Graphique 3.5.7</u>: Répartition des migrants selon le statut dans la profession à Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Sexe Masculin.



3. 5.3.3. Les agglomérations potentielles

Ce que suggère l'évolution des municipalités qui viennent d'être étudiées, c'est le rôle futur qu'elles joueront en tant que pôles dynamiques et intégrateurs non seulement au plan national, mais aussi et de plus en plus au niveau sous-régional dans le cadre de l'UEMOA et surtout de la CEDEAO. Cotonou - Abomey-Calavi - Ouidah - Sèmè-Kpodji - Porto-Novo devraient évoluer vers une conurbation, contrôlant toute la zone côtière, dynamisant l'intérieur du pays et jouant un rôle de premier plan dans la sous-région ouest-africaine. Le poids démographique de cette zone dont la physionomie est présentée sur le tableau ci-dessous, devrait pouvoir soutenir le mouvement sans occulter le rôle primordial de la volonté politique.

<u>Tableau 3.5.17</u>: Evolution de la population agglomérée de Cotonou, Porto-Novo et Parakou

Agglomérations	1992	2002	Taux (%)	Temps de
Potentielles			d'accroissement	doublement
Cotonou	536 827	665 100	2,2	32 ans
- Abomey-Calavi	126 507	307 745	9,3	7 ans $\frac{1}{2}$
- Sèmè-Kpodji	65 016	115 238	5,9	12 ans
Enesemble	728 350	1 088 083	4,1	17 ans
Porto-Novo	179 138	223 552	2,2	32 ans
Adjarra	46 427	60 112	2,6	27 ans
Avrankou	68 503	80 402	1,6	44 ans
Ensemble	294 068	364 066	2,2	32 ans
Parakou	103 577	149 819	3,8	18 ans
Abomey	51 326	59 672	1,5	47 ans
Bohicon	43 453	65 974	4,3	16 ans
Ensemble	94 779	125 646	2,9	24 ans

Source: RGPH2

Dans la partie septentrionale, la poche très urbanisée du Borgou, avec Parakou comme pôle principal, jouera le rôle d'interface entre la côte et l'hinterland (pays du Sahel, enclavés) comme il devra animer, avec plus d'efficacité, la vie économique de cet ensemble qui vit, de façon intense, ses relations, non seulement avec les nationaux mais aussi et surtout avec les pays frontaliers.

Il en sera de même du binôme Abomey-Bohicon qui, à la tendance actuelle, évoluera vers une agglomération, sinon une conurbation en absorbant les localités proches, comme Zounzounmè, Ouassaho, Avogbanan et ces communes telles que Zogbodomey et Agbangninzou.

Le paysage urbain sera avantageusement transformé, si une politique hardie d'aménagement du territoire impulse et accompagne cet élan.

3.5.4 Les villes dans les communes ordinaires

3. 5.4.1. Les milieux de résidence selon les critères retenus pour l'analyse du RGPH.3.

Selon les critères retenus par l'INSAE pour définir le concept de l'urbain dans le cadre de l'analyse des résultats du recensement de février 2002, tous les chefs-lieux de communes actuelles n'ont pas été considérés comme villes, mais des arrondissements remplissant les conditions ont été intégrées dans le complexe urbain. Dans ce contexte, le nombre d'unités urbaines ne peut pas mathématiquement correspondre au nombre d'entités administratives légalement fixées. La répartition des localités urbaines et rurales par département est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.5.18: Répartition des localités urbaines et rurales par département en 2002.

Départeme nt	Nbr e de		Com. ordinair	Chefs- lieux/co	Chefs- lieux	Autres entités	Tot.des localités	Total des
	com		es	m.	/commun	urbaine		unités
	•			non	es/	S.	es ^b	urbain
				urbains	urbains			es
Alibori	6		6	1	5		5	5
Atacora	9		9	-	9		9	9
Atlantique	8		8	3	5	2	7	7
Borgou	8	1	7	-	7		7	8
Collines	6		6	-	6		6	6
Couffo	6		6	_	6		6	6
Donga	4		4	1	3		3	3
Littoral	1	1	-	-	-	-	-	1
Mono	6		6	3	3		3	3
Ouémé	9	1	8	4	4	1	5	6
Plateau	5		5	-	5		5	5
Zou	9		9	4	5		5	5
Bénin	77	3	74	16	58	3	61	64

Source: RGPH 3

Le tableau ci-dessus permet donc de regrouper les localités béninoises selon les deux grandes catégories de milieu de résidence :

- un ensemble rural, comprenant les communes dont les chefs-lieux, au nombre de seize (16), n'ont pas été retenus comme villes et tous les arrondissements non urbains ;
- un ensemble urbain, constitué de :
 - municipalités ou communes à statut particulier, les trois grandes villes, Cotonou, Porto-Novo, Parakou ;

a) Communes à statut particulier ou municipalités.

b) Localités urbaines non comprises les trois grandes villes, mais englobant les arrondissements définis comme entités urbaines.

- Chefs-lieux de communes, considérés comme villes, au nombre de cinquante-huit (58) ;
 - arrondissements, retenus comme entités urbaines, au nombre de trois (03).

L'ensemble de la population béninoise et de ses composantes sont répartis selon les divers milieux de résidence et font l'objet du tableau ci-dessous qui en donne aussi les poids démographiques respectifs.

Tableau 3.5.19: *Répartition* de la population résidente par milieu de résidence.

Catégories	Nombre	Population	Poids
		(en	1%)
		4 139 781	61,1
MILEU RURAL			
Chefs-lieux de			
communes non			
urbains	16	856 085	12,6
Autres			
arrondissements du			
milieu rural	_	3 283 696	48,5
IIIII o I oi ui		2 202 070	10,2
MILIEU URBAIN	64	2 630 133	38,9
		6 769 914	100
TOTAL BENIN		-	

Source: RGPH 3

La population béninoise réside ainsi en milieu rural dans une proportion de 61% et en milieu urbain à hauteur d'environ 39%. On constate que l'argument juridique n'a pas suffit pour faire de certains chefs-lieux de commune des centres urbains. Environ 13% de la population béninoise et plus de 20% de la population rurale vivent encore dans ces communes, au nombre de seize (16)¹⁵, alors que des arrondissements qui n'ont pas ce statut, du fait des critères définis plus haut, sont considérés aujourd'hui comme localités urbaines, induisant ainsi une certaine physionomie à l'ensemble urbain du Bénin.

3. 5. 4. 2. Le paysage urbain et les catégories de villes.

Selon la définition retenue par l'INSAE, soixante-quatre (64) entités, y compris les villes à statut particulier, composent l'univers urbain du Bénin (cf. tableau 3.5.19). On distingue ainsi trois catégories de centres urbains :

- ☐ Les trois municipalités : Cotonou, Porto-Novo, Parakou;
- ☐ Les chefs-lieux de communes qui ont rang de villes;
- □ Les arrondissements, retenus comme centres urbains.

Le Tableau 3.5.20₂ ci- dessous, donne pour chaque catégorie de villes, le nombre d'unités et le poids démographique correspondant.

¹⁵ Ces chefs-lieux de communes sont : Karimama, Kpomassè, Sô-Ava, Toffo, Ouaké, Bopa, Grand-Popo, Houéyogbé, Adjohoun, Aguégués, Bonou, Dangbo, Agbangninzou, Covè, Zagnanado, Zogbodomey.

<u>Tableau 3.5.20</u>: *Répartition* des villes selon la catégorie, le nombre et le poids démographique.

Catégories	Nombre	Population	Poids	
			(en%)	
Grandes Villes	3	1 038 471	39,5	
Villes ordinaires,				
chefs-lieux de	58	1 390 086	52,8	
commune				
Arrondissements,	3	201 576	7,7	
entités urbaines				
Villes secondaires	61	1 591 662	60,5	
ENSEMBLE				
URBAIN +	64	2 630 133	100,0	
GRANDES VILLES				

Source: RGPH 3.

Dans cet ensemble, les trois villes à statut particulier abritent 1.038.471 habitants, soit 39,5% de la population urbaine totale du pays. Les 58 villes des communes ordinaires qui sont aussi des chefs-lieux de commune, rassemblent un effectif de 1.390.086 habitants, soit 52,8% de l'ensemble urbain. Les trois arrondissements qui ont rang d'entités urbaines, renferment un effectif de 201.576 habitants, soit 7,7% du total urbain.

L'ensemble du milieu urbain des communes ordinaires, c'est-à-dire, non compris les trois grandes villes, rassemble 1.591.662 habitants, soit 60,5% de la population urbaine totale.

Les trois municipalités viennent de faire l'objet d'une analyse spécifique. On s'en référera à titre comparatif. Les développements qui vont suivre traiteront des centres urbains dans les communes ordinaires.

3. 5.4.3. Le phénomène urbain dans les communes ordinaires.

L'évolution du phénomène urbain dans les communes ordinaires (anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) dépend, comme dans l'ensemble du pays, des facteurs démographiques et des déterminants exogènes. Au plan démographique, hormis le mouvement naturel (qui ne sera pas pris en compte dans ce rapport), les flux migratoires constituent un des déterminants essentiels de la dynamique urbaine. Avant d'interroger ce facteur, l'analyse devra s'intéresser, dans un premier temps, à la situation urbaine actuelle et à son évolution dans le temps et dans l'espace.

3. 5.4.3.1. Le maillage urbain.

Les villes dont il est question ici sont de deux sortes: les villes qui sont des chefs-lieux de communes (anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) et les arrondissements remplissant les conditions pour être classés localités urbaines.

Les chefs-lieux de commune, au nombre cinquante-huit (58), comprennent aussi bien les chefs-lieux des anciennes circonscriptions urbaines, au nombre de sept (07), que ceux des anciennes sous-préfectures, au nombre de cinquante et un (51). Les arrondissements retenus sont au nombre de trois (Godomey et Zinvié, dans la commune d'Abomey-Calavi-Atlantique-et Ekpè, dans la commune de Sèmè-Kpodji- Ouémé-). Au total, soixante et une (61) localités¹⁶ qu'on pourrait considérer comme des villes secondaires, forment l'ensemble urbain des communes ordinaires.

Le tableau ci-contre donne la répartition des centres urbains ainsi que de leur poids démographique dans chaque département.

Ce qui se dégage de l'examen du tableau, c'est un certain équilibre dans la répartition spatiale des centres urbains.

En effet, le Nord¹⁷ (Alibori, Atacora, Borgou, Collines, Donga) renferme un effectif de 30 entités urbaines sur les 61 (soit 49% du total) et abrite environ 45% de la population urbaine. La partie méridionale (Atlantique, Ouémé, Plateau, Mono, Couffo, Zou), compte 31 localités (soit 50,8% du total) mais concentre plus de 55% de la population urbaine totale des communes ordinaires.

<u>Tableau 3.5.21</u>: *Répartition* des villes et importance relative de la population urbaine par département en 2002.

	Nbre de villes	Proportion	Pop. urb.	Poids pop.urb(%)
Département	t	des villes	_	
Alibori	5	8,2	113 280	7,2
Atacora	9	14,8	207 004	13
Atlantique	7	11,5	304 139	19
Borgou	7	11,5	164 667	10,3
Collines	6	9,8	117 832	2 7,4
Couffo	6	9,8	108 169	6,8
Donga	3	4,9	108 087	6,8
Littoral	-	-	-	
Mono	3	4,9	76 948	3 4,8
Ouémé	5	8,2	99 979	6,3
Plateau	5	8,2	121 816	5 7,7
Zou	5	8,2	169 741	10,7
Bénin	61	100	1 591 662	2 100

Source: RGPH, février 2002.

En d'autres termes, le paysage urbain n'offre aucun contraste remarquable en termes de maillage urbain. Par contre, le poids démographique urbain est relativement plus important dans la partie méridionale.

_

¹⁶ La liste complète des centres urbains figure en annexe.

¹⁷ Cette distinction Nord/Sud n'a rien d'officiel. Elle n'est utilisée que pour les besoins de l'analyse qui ne trahissent d'ailleurs pas les réalités socio-économiques, vécues différemment dans ces zones géographiques

On peut déduire que la concentration urbaine différentielle qui vient d'être observée dans les communes ordinaires obéit à la logique du phénomène urbain qui prévaut dans le pays, à savoir que le Sud est beaucoup plus urbanisé que le Nord. Dans le cas général, c'est la présence de deux grandes villes de plus de 100.000 habitants qui expliquent cette prédominance urbaine de la zone côtière. Mais en ce qui concerne la sphère des communes ordinaires, c'est, sans nul doute, l'émergence de nouvelles entités urbaines assez importantes comme Godomey (153.447 habitants) qui fait maintenir à la partie méridionale son avantage pondéral en fait d'effectifs urbains. En réalité, les villes du sud bénéficient en moyenne d'effectifs de citadins plus élevés par localité que celles du Nord: 23.000 habitants pour celles-ci contre 28.000 habitants pour celles-là. La différence n'est pas énorme, mais dans le contexte général, lorsqu'on inclut les grandes villes, l'écart se creuse encore plus : 27.700 habitants contre 57.000.

Faut-il alors conclure que le comportement de ces villes est identique à celui de l'ensemble urbain du pays?

Dans le détail, il importe de faire observer que les communes actuelles occupent l'espace des anciennes circonscriptions administratives qui étaient constituées, avant 1999¹⁸, de communes urbaines et de communes rurales, à l'exception de Cotonou, Porto-Novo et Parakou qui ne comprenaient que des communes urbaines. La présente analyse, dans ce contexte, traite du phénomène urbain dans un cadre géographique constitué d'un espace aussi bien urbain que rural. Bien que les lois de la décentralisation aient transformé les anciennes communes urbaines et rurales en arrondissements tout court, l'analyse urbaine ne rencontre aucune difficulté, du fait que les unités administratives de base (communes rurales/urbaines) ont conservé leur dénomination. Donc, comme pour l'ensemble du pays, on étudiera aussi bien le degré d'urbanisation que les tendances.

3. 5.4.3.2. Le niveau de l'urbanisation dans les communes ordinaires

Ces dernières années, on a observé un ralentissement des taux de croissance urbaine au niveau national et surtout au niveau des grandes villes que sont Cotonou, Porto-Novo, Parakou. Mais les taux d'accroissement urbain restent toujours supérieurs aux taux d'accroissement démographique de l'ensemble de la population.

La population urbaine continue de gagner en importance relative au détriment de la population rurale. Cette situation suscite des questionnements et l'analyste, dans un premier temps, ne peut qu'interroger les chiffres. Les données des recensements de 1992 et 2002 permettent de suivre cette évolution urbaine.

Il y a lieu, tout d'abord, d'examiner les composantes du phénomène urbain. L'ensemble urbain en 2002 a été décomposé en deux grands sous-ensembles : les grandes villes, qui sont au nombre de trois depuis le recensement de 1992 et les villes qu'on peu qualifier de secondaires.

Ces dernières sont passées de 48 en 1992 à 61 en 2002, soit une augmentation de 13 nouveaux centres urbains en dix (10) ans. L'accroissement du nombre de villes n'est intéressant en soi que par rapport aux opportunités que peuvent offrir ces centres urbains en termes d'emplois, de diversification des activités économiques et des prestations de services. C'est pourquoi on

¹⁸ cf. . Loi 98 005 du 15 janvier 1999.

s'intéresse, à cet égard, aux effectifs de populations urbaines, à leurs structures, à leurs qualifications et aussi à leur répartition spatiale. Le niveau de l'urbanisation est apprécié à travers les taux d'urbanisation d'un recensement à un autre, le dynamisme urbain par le taux de croissance au cours de la période inter censitaire et la configuration spatiale de l'urbanisation par l'imputation de ces indicateurs à l'échelle locale qui est ici le département.

3. 5.4.3.3. Les taux d'urbanisation et leur évolution.

Le taux global d'urbanisation au niveau des communes ordinaires est évalué à 28% selon les données du recensement de février 2002 contre 39% au niveau global. En 1992, toutes proportions gardées, ces taux étaient de 23%, à ce niveau restreint, contre 36% au niveau national. Comme dans l'ensemble du pays, la progression de l'urbanisation dans cet espace est assez notable. Ces villes secondaires gagnent même plus en points que l'ensemble urbain national (+5 contre 3 au niveau global entre 1992 et 2002 (cf. ci-dessous). La perte en poids démographique, observée ces dernières années au niveau des grandes villes, explique, en partie, cela.

<u>Tableau 3.5.22 :</u> Taux d'urbanisation et variation des taux par département dans les communes ordinaires en 1992 et 2002.

Départeme	Turb1992	Turb 2002	Variation
nt			
Alibori	22,01	21,74	-0,27
Atacora	33,89	37,68	3,78
Atlantique	14,51	37,94	23,43
Borgou	26,71	28,67	1,96
Collines	17,06	21,99	4,93
Couffo	19,41	20,62	1,21
Donga	31,50	30,88	-0,62
Mono	20,85	21,37	0,53
Ouémé	10,03	19,71	9,68
Plateau	31,43	29,92	-1,51
Zou	29,21	28,29	-0,92
Ensemble	22,87	27,77	4,90
BENIN	35,73	38,85	3,12

Source: RGPH 2, RGPH 3.

Au plan régional, les taux d'urbanisation varient de 19,7% dans l'Ouémé à plus de 37% dans l'Atlantique et dans l'Atlantique (37,94%), l'Atacora (37,68%), la Donga (30,88%), le Plateau (29,9%), le Borgou et la Zou (28,29%). Les faibles taux qui sont ici inférieurs à 22% (voir tableau 3.5.22) sont enregistrés dans l'Ouémé, le Couffo, le Mono, les Collines et l'Alibori. La configuration géographique de ces taux ne suggère aucune forme de zonage, sauf que les plus forts taux (ceux supérieurs à 30%) sont plus fréquents dans la partie septentrionale, contrastant ainsi avec un poids démographique relativement plus faible.

Un autre constat que met en évidence le tableau ci-dessus, c'est non seulement la persistance de la ruralité dans cet espace des communes ordinaires, mais son regain que traduit le signe négatif de la variation des taux d'urbanisation dans certaines localités. C'est le cas dans l'Alibori, la Donga, le Plateau et le Zou, sans aucune préférence zonale. Quelle explication donner à ce phénomène ? Est-ce un retour des citadins à la campagne ? Une fécondité plus que forte dans le milieu rural ? Une migration plus favorable au milieu rural parce qu'offrant plus d'opportunités de développement socio-économique ? C'est tout ça à la fois. Mais l'analyse devra privilégier la piste démographique (croît naturel-solde migratoire). Les données du présent recensement permettront cette analyse.

En revanche, des départements comme l'Atlantique, l'Ouémé, les Collines et l'Atacora se distinguent par leur dynamisme, parce qu'en dix ans, ils ont connu des variations de taux d'urbanisation plus que positives (+ 23,4 pour l'Atlantique et +9, 6 pour l'Ouémé). Pour ces deux départements, nous avons largement utilisé l'approche de la proximité géographique des grosses villes qu constituent Cotonou et Porto-Novo pour expliquer le phénomène. En effet, Abomey-Calavi absorbe le trop plein démographique de Cotonou au profit de l'Atlantique et Sèmè-Kpodji (en fait Ekpè, proche de Cotonou) grossit du déversement des populations cotonoises et de nouveaux arrivants d'ailleurs à l'avantage de l'Ouémé.

Outre la concentration urbaine et les variations de taux d'urbanisation, traduisant en quelque sorte le dynamisme urbain, les zones se différencient aussi par le rythme de croissance des villes et notamment de la population urbaine. La vitesse de croissance de cette population se mesure par le taux d'accroissement urbain. Dans la pratique, c'est le taux moyen annuel d'accroissement inter censitaire qui est utilisé¹⁹.

3. 5.4.3.4. Les taux de croissance au niveau régional.

Le taux moyen de croissance urbaine dans les communes ordinaires entre les deux derniers recensements (RGPH 1992 et RGPH 2002) est estimé à 5,4% contre 4,1% pour l'ensemble urbain du pays. L'urbanisation des ces communes ordinaires évolue donc plus vite que dans l'ensemble urbain du pays (cf. Tableau ci-après).

L'examen de détail fait apparaître, qu'à l'exception de l'Atlantique et de l'Ouémé qui enregistrent de très forts taux (14, 75% et 9,57%, respectivement), du fait de la proximité d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji qui servent de sous-papes au trop plein démographique de Cotonou notamment, la plus forte dynamique urbaine s'observe dans les Collines, le Borgou et l'Atacora avec respectivement, 7,34%, 5,29%, 4,31%. Le plus faible dynamisme urbain est enregistré dans les départements du Mono, du Plateau et singulièrement du Zou avec, respectivement 2,76%, 2,34%, 1,96%. Ce dernier département semble même se « ruraliser », puisqu'il fait partie des départements qui régressent en termes de taux d'urbanisation entre 1992 et 2002 (-0,92, tableau 3.5.24).

Tac= Taux moyen d'accoisement

Pt= Population de l'année courante (2002, année du 3^{ème} recensement, RGPH 3)

P0= Population de l'année de base (1992, année du 2ème recensement, RGPH 2)

1/10= Exposant (10, étant la différence d'années entre les deux recensements).

¹⁹ Ce taux se calcule par la formule : $Tac = [((Pt/P0)^{1/10})-1]*100$, où

<u>Tableau 3.5.23</u>: Taux moyen annuel d'accroissement de la population totale et urbaine par département entre 1992 et 2002.

	Tx croissce%	6Tx croissce%	6 Tx croissce%	Différence de
Département	Pop.totale	Pop.urb.totale	Villes ord.	Tx Put/Puvo
	1992-2002	1992-2002	1992-2002	1992-2002
Alibori	3,88	3,76	3,76	0
Atacora	3,21	4,31	4,31	0
Atlantique	4,23	14,75	14,75	0
Borgou	4,37	4,53	5,29	0,76
Collines	4,65	7,34	7,34	0
Couffo	2,87	3,50	3,50	0
Donga	3,48	3,27	3,27	0
Littoral	2,17	2,17		-
Mono	2,5	2,76	2,76	0
Ouémé	2,54	4,02	9,57	5,55
Plateau	2,84	2,34	2,34	0
Zou	2,28	1,96	1,96	0
Bénin	3,25	4,12	5,43	1,31

Source: RGPH2, RGPH 3

Dans l'ensemble, les taux varient de 2% dans les villes du Zou à environ 15% dans l'Atlantique, la moyenne étant de 5,4%.

On constate que l'exclusion des trois grandes villes (Cotonou, Porto-Novo, Parakou) de l'ensemble urbain analysé ici n'a pas infléchi les taux de croissance urbaine. Ceux-ci sont demeurés assez élevés, notamment dans les zones où ces grandes villes ont une influence considérable sur le milieu urbain (Atlantique, 14,8%, Ouémé, 9,6%). Evidemment, il a été observé, ces dernières années, un fléchissement des taux d'accroissement dans ces villes. Ceci s'explique peut-être, soit par des transferts démographiques de ces villes vers leurs périphéries, soit par le ralentissement des flux de nouveaux arrivants à destination de ces agglomérations.

Hormis l'Atlantique et l'Ouémé, pour les raisons évoquées ci-dessus, les départements les plus dynamiques en termes de développement urbain sont les Collines, le Borgou et l'Atacora, avec respectivement 7,34%, 5,29% et 4,31% de taux d'accroissement. Si on doit tenter un certain zonage de cette dynamique urbaine, on distinguerait facilement que les très forts taux de croissance urbaine côtoient de très faibles taux dans la partie méridionale du pays (14,75% et 9,57% dans l'Atlantique et l'Ouémé contre 1,96%, 2,34% et 2,76% respectivement dans le Zou, le Plateau et le Mono). Par contre, dans les départements du Nord, les taux sont, en général, moyens, mais peu dispersés (7,34% -3,27%, étendue entre les Collines et la Donga).

Par ailleurs, les divers indicateurs d'analyse (taux d'urbanisation, variation des taux, taux de croissance urbaine) ont permis de dégager les grandes tendances de l'urbanisation au Bénin, une urbanisation continue, qui se diffuse progressivement, mais à des rythmes plus modérés qu'auparavant. C'est dans les villes qu'on peut appeler « neuves » qu'on enregistre les forts

taux d'antan (Exemple d'Abomey-Calavi avec un taux de plus 11%). Ce sont ces villes qui impriment au paysage urbain du pays son fort dynamisme actuel.

Mais, comme on le sait, l'essor des villes modernes dépend de plusieurs facteurs dont les plus déterminants sont d'ordre économique. Toutefois, l'économique seul ne suffit pas pour approcher la réalité urbaine. Des considérations d'ordre géographique, historique, sociologique, écologique, politique, juridique, etc., sont aussi des fondements réels du développement urbain. Mais, en dernier ressort, c'est la population, son effectif, sa composition, ses qualifications, ses activités, ses formes d'organisation et de consommation, qui fondent la ville et déterminent son évolution.

Tout en reconnaissant à tous ces facteurs leur rôle essentiel dans l'essor urbain, l'analyse, pour s'en tenir aux objectifs du thème, s'intéressera beaucoup plus aux déterminants démographiques et tout particulièrement à l'impact des migrations sur la croissance urbaine.

3. 5.4.3.5. Les taux de croissance au niveau des unités urbaines

• Constat général

Les analyses faites sur l'urbanisation, de façon générale, et sur les trois municipalités, de façon particulière, ont montré que les migrations contribuaient pour une large part au dynamisme local des agglomérations urbaines. Le système de vases communicants a trouvé son application dans les échanges démographiques entre les grosses agglomérations, illustrées par Cotonou et son voisinage immédiat. La vie de relations entre les localités urbaines ellesmêmes et avec leur entourage mérite un examen particulier. L'étude des migrations révèle que les grands pôles d'attraction sont les départements de l'Atlantique, du Borgou, de l'Ouémé et des Collines. Les localités d'Abomey-Calavi, comprenant l'arrondissement de Godomey (153 447 habitants) et de Sèmè-Kpodji avec Ekpè, proche de Cotonou, bénéficient de la saturation démographique de Cotonou et créditent ainsi l'Atlantique et l'Ouémé de soldes migratoires positifs (+ 81 763 et + 17 596, respectivement).

Ailleurs, le Borgou et les Collines ont des soldes migratoires positifs (+ 11 252 et + 8 772, respectivement). En effet, ces départements bénéficient de l'implantation sur leur territoire d'usines d'égrenage de coton et de divers projets de soutien au monde rural. De plus, ces régions disposent des vastes terres arables qui attirent les paysans des autres départements moins lotis ou plus saturés : Atacora, Donga, Zou. Ces conditions géo-économiques ne manqueront pas d'être rappelées chaque fois que la nécessité se fera sentir, sans toutefois occulter le caractère démographique de l'étude.

L'analyse des migrations a développé de façon approfondie certains de ces aspects. Ce sont, sans doute, ces mouvements qui permettraient de comprendre, si non le regain de la « ruralisation » ou de la rurbanisation, tant s'en faut, du moins la régression des taux d'urbanisation dans certaines localités. Evidemment, cela devrait se remarquer dans le rythme d'accroissement de la population urbaine de ces localités.

* Diversité des taux d'accroissement urbain.

L'analyse faite jusqu'ici n'a concerné que l'ensemble urbain des communes ordinaires, c'està-dire les communes à l'exception des municipalités (Cotonou, Porto-Novo, Parakou).

Pour mieux apprécier l'évolution urbaine des localités concernées, il importe d'analyser la croissance de chaque unité urbaine, ce qui permettrait de mieux appréhender le rythme d'évolution urbaine, non seulement dans son ensemble, mais aussi dans ces composantes.

Le tableau ci-après donne les taux de croissance urbaine calculés sur la période 1992-2002.

<u>Tableau 3.5.24</u>: Taux moyen annuel d'accroissement urbain des villes et des communes ordinaires (1992-2002).

Villes à forts taux		Villes à	Villes à taux moyens		Villes à faibles taux	
N'Dali	3,75	Adjarra	3,00	Kandi	0,32	
Tanguiéta	3,80	Natitingou	3,25	Ifangni	0,48	
Dassa-Zoumè	3,88	Akpro-Missé	3,26	Boukoumbé	0,49	
Banikoara	3,95	Malanville	3,32	Sakété	0,75	
Bohicon	4,26	Matéri	3,35	Ouidah	1,50	
Comé	4,31	Aplahoué	3,52	Abomey	1,52	
Bassila	4,40	Tchaourou	3,56	Tori-Bossito	1,52	
Kérou	4,58	Pobè	3,56	Dogbo	1,69	
Bembèrèkè	4,58	Adjarra	3,00	Allada	1,90	
Nikki	4,61	Natitingou	3,25	Toviklin	1,96	
Segbana	4,66	Akpro-Missé	3,26	Adja-Ouèrè	1,99	
Copargo	4,69	Malanville	3,32	Zakpota	2,23	
Lokossa	4,76	Matéri	3,35	Cobly	2,46	
Kétou	4,84	Aplahoué	3,52	Djougou	2,49	
Sinendé	5,29	Tchaourou	3,56	Avrankou	2,56	
Kalalè	5,35	Pobè	3,56	Savalou	2,60	
Kouandé	5,39			Djakotomè	2,84	
Pehunco	5,75			Savè	2,89	
Abomey-Cal	11,19			Klouékanmè	2,98	

Source: RGPH 3

Les taux varient de 0,32% à Kandi à 11,2% à Abomey-Calavi. Ces résultats permettent de regrouper les centres urbains en trois catégories :

- les villes à fort taux de croissance urbaine (supérieurs à 3,56%);
- les villes à moyens taux de croissance (compris entre 3% et 3,56%);
- les villes à faible taux de croissance urbaine (inférieurs à 3%)

Ce qui se dégage de ces données, est que plus de la moitié des localités urbaines à fort taux de croissance est concentrée dans les départements du Nord, alors que plus des deux tiers des centres urbains à faibles taux d'accroissement sont situés dans la zone méridionale du pays. On imagine sans doute une forte rétention des populations de cette zone dans les villages, mais il faudrait le prouver par des recherches plus approfondies.

Les soldes migratoires de même que les propensions à migrer ont été calculés au niveau de certaines communes et des chefs-lieux des anciens départements. Les indicateurs dérivent de données agrégées et ne sauraient être croisés aux taux de croissance des unités urbaines dont nous disposons ici. L'exercice aurait permis de déceler les corrélations existant entre les deux séries d'indices et aideraient à mesurer, tant soit peu, le degré de la contribution des migrations à la croissance urbaine. Encore que les explications sur la base d'indices quantitatifs ne sauraient cerner la réalité urbaine dans sa totalité. D'ailleurs, toutes les variables quantitatives n'ont pas été intégrées dans la présente analyse. Ainsi, le croît naturel n'a pas été contrôlé. Or, les niveaux de fécondité et de mortalité devraient être connus.

A défaut de la connaissance de tous les indicateurs et compte tenu du fait que le quantitatif n'explique pas tout, on devrait pouvoir recourir à des facteurs autres que démographiques et compléter l'étude par une approche plus qualitative : la situation géographique et le site des villes, les activités non agricoles, la structure de l'emploi, les programmes de développement et les activités génératrices de revenus au profit du monde rural, la disponibilité et la vocation des terres, les routes et pistes de desserte rurale, les infrastructures d'équipements et de transports, etc. Voilà autant de pistes de recherche qui viendront en complément du présent rapport pour approfondir l'étude de l'impact des migrations sur la croissance urbaine. C'est l'une des études de base qui devraient être entreprises pour mieux comprendre les composantes et le dynamisme de l'espace national et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique réaliste et harmonieuse d'aménagement du territoire

CONCLUSION

Les tendances observées dans l'évolution des migrations à la fin des années 1980 se sont confirmées avec l'attrait du milieu rural et la baisse de la dynamique démographique des trois principales villes sous l'effet des migrations (soldes négatifs pour les migrations internes) et de la baisse sensible du niveau de fécondité. De nouveaux pôles d'attraction sont mis en évidence par les résultats du recensement. Il s'agit des départements de l'Atlantique, des Collines, du Borgou et de l'Ouémé. Mais ces différents pôles ont des caractéristiques assez différentes quant à la source de leur dynamique démographique. Ainsi, l'attraction observée pour l'Atlantique est le résultat de l'attraction de la commune d'Abomey-Calavi ; de même celle du département de l'Ouémé est essentiellement due à la dynamique de la commune de Sèmè-Podji. Par contre celles des départements du Borgou et des Collines résultent de l'apport de la majorité des communes de ces deux départements dont le rythme de croissance est très élevé.

Malgré la décélération du rythme de croissance des trois principales villes, elles restent parmi les lieux d'origine ou de destination privilégiés des migrants comme le montrent les niveaux des intensités migratoires entre ces villes et les autres régions du pays.

Les femmes migrent en général plus que les hommes ; elles représentent 53% des migrants. En particulier elles sont dominantes à tous les âges jusqu'à l'âge de 30 ans. Au delà de 30 ans la tendance s'inverse et les hommes migrent plus que les femmes jusqu'à 60 ans. Mais selon le département ou la ville concernée, l'âge de renversement de tendance varie entre 20 et 40 ans. Les inactifs sont les catégories les mieux représentées parmi les migrants suivis des salariés et des aides familiales. Les départements du nord (Atacora, Donga, Alibori, Borgou) et du centre (Zou) comptent les proportions les plus élevées d'émigrants « aides familiales ». Les femmes sont bien représentées parmi les émigrants inactifs et surtout les aides familiales parmi lesquelles on compte à peine 50 hommes pour 100 femmes. Ce ratio tombe jusqu'à 8 hommes pour 100 femmes dans certaines régions du pays. Ces disparités reflètent les spécificités des us et coutumes des différentes régions par rapport à la division du travail entre homme et femme et par rapport au système d'éducation traditionnelle en vigueur.

Les migrations internationales (immigrations) ont pris au cours des dix dernières années une ampleur remarquable et se caractérisent par une augmentation sensible de la proportion des immigrants non béninois, contrairement aux observations faites à partir des recensements antérieurs où les Béninois de retour étaient relativement nombreux. A cette migration volontaire, s'ajoute la migration de réfugiés, également importante si l'on en juge par les quelques données disponibles, mais dont on connaît mal le volume. Il s'agit d'une migration à dominance masculine pour les étrangers et féminine pour les Béninois. L'immigration externe représente actuellement une part importante de la population de certaines localités. Ainsi, au cours de la période 1998-2002, le volume des immigrants recensés à Cotonou représente 6,3% de la population totale de la ville. Soulignons que la manière dont l'information sur la nationalité a été saisie au recensement pourrait être une source de sous estimation du nombre d'étrangers arrivés au Bénin du fait de l'identité de certaines ethnies béninoises avec celles des populations originaires des pays limitrophes (Yoruba, Haoussa, Mina, etc.).

Ces migrations, internes et internationales ont un impact sur la répartition de la population, notamment sur la croissance urbaine.

L'essor des villes béninoises s'explique, dans un premier temps, par l'intensité de l'exode rural. De 1979 à 2002, le taux d'urbanisation est passé de 26% à environ 39%. La population rurale a connu conséquemment une diminution constante de son poids. Aujourd'hui, celle-ci ne représente plus que 61% de la population béninoise.

En 1979, deux villes seulement (Cotonou et Porto-Novo) avaient une population de plus de 100.000 habitants. En 1992, Parakou rejoint le « duo » avec plus de 100.000 habitants, pour former un « trio urbain » de 819.542 habitants, soit 17% de la population totale et 47% de la population urbaine. En 2002, ces trois villes (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) sont créditées de 1.038.471 habitants avec, respectivement 665.100 habts, 223.552 et 149.819 habitants, soit plus de 15% de la population totale et 39% de l'ensemble urbain du pays.

A l'évidence, la perte de poids démographique des grandes villes se poursuit, révélant du coup l'émergence d'autres villes plus modestes sans doute mais plus dynamiques dans leur rythme d'accroissement démographique. Mais le taux de croissance urbaine reste toujours élevé, c'est dire que le développement urbain se poursuit; d'autres villes apparaissent au gré de nouveaux critères de définition de l'urbain, les petites villes et moyennes existantes ont vu leur dynamisme s'intensifier.

Le semis des villes s'est donc densifié, mais le maillage urbain n'est pas si déséquilibré qu'aurait pu le faire croire le déséquilibre démographique qui existe entre la zone méridionale et le nord du pays. Toutefois, les villes du sud conservent un léger avantage en poids démographique. Ce sont les villes à la périphérie de Cotonou et de Porto-Novo qui sont en fait la locomotive du train urbain de cette zone. L'analyse a mis l'accent sur le rôle de sous-papes de sécurité que jouent les localités d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji pour les métropoles saturées de Cotonou et accessoirement de Porto-Novo.

Les perspectives proches relatives au développement urbain sont celles de l'émergence de grosses agglomérations contrôlées par des métropoles régionales:

- Au sud, l'agglomération Sèmè-Kpodji-Cotonou-Godomey Abomey-Calavi- Ouidah : métropole, Cotonou.
- A l'est, l'agglomération Porto-Novo-Adjarra-Akpro-Missérété-Avrankou-Sèmè-Kpodji, contrôlée par Porto-Novo.
- Au centre, l'agglomération, Abomey-Bohicon-Zogbodomey et leurs écarts, vaste conurbation.
- Au nord, l'agglomération de Parakou et ses écarts.

A côté de ces agglomérations en gestation, on peut circonscrire des pôles de développement : Malanville, Kandi, Banikoara, Natitingou, Djougou Péhunco Kouandé, Kérou, N'Dali, Nikki, Kalalè, Tchaourou, Savalou, Dassa-Zoumè, Glazoué, Azovè, Lokossa, Comé, Pobè, Kétou.

Outre la question épineuse de la gestion quotidienne de nos villes qui constitue aujourd'hui la préoccupation majeure de nos collectivités décentralisées, il nous semble que le développement harmonieux est également profitable à l'ensemble du pays, dans une perspective de développement durable, passe nécessairement par l'organisation judicieuse de l'espace territorial. Celle-ci permet la redistribution équitable des ressources, la maîtrise et le contrôle des flux migratoires et du développement spatial des villes, de même que la protection de l'environnement. Les villes sont, certes, les lieux de concentration des avatars du progrès, on s'en doute. Ce sont aussi les lieux de dynamisme, d'innovation, de créativité.

La campagne européenne doit son progrès à la recherche scientifique qui se fait dans les universités et dans les instituts de recherche. Le développement des villes dans cette logique intégrera la vision des localités « enfumées », pas plus qu'elle n'occultera le spectacle navrant des « himalaya » d'ordures. Des villes structurantes et polarisantes, voilà l'orientation que devrait prendre le développement urbain dans notre pays. Les générations actuelles sont comptables des dommages que subiraient les générations montantes et futures du fait d'une gestion irresponsable, aujourd'hui, de l'espace national. Les espaces fragiles et les couches vulnérables devront donc polariser les énergies et les intelligences si l'on veut inscrire, dans la durée, une politique équitable d'aménagement du territoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADEPOJU, A. (1988), « Migration et urbanisation en Afrique : Problèmes et politiques, in UIESP, L'état de la démographie africaine, Liège, pp. 123-138.

ANTOINE, Ph. et SAVANE, L. (1990), « Urbanisation et migration en Afrique », UEPA, Conférence « The role of migration in African Development : issues and policies for the 90 S », Dakar, pp. 55-95.

CORNEVIN, R. (1991), La République Populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours, Maisonneuve et Larose, Paris.

FNUAP (2001), Rapport sur l'état et le devenir de la population du Bénin (REP 2001), Quels Défis pour le Bénin ? Population et Développement, Cotonou, 255 p.

GUINGNIDO, **Gaye**, **K.** (1992), Croissance urbaine, migrations et population au Bénin, Etudes du CEPED n° 5, Paris 114 p.

GUIGNIDO, **Gaye**, **K.** (1992), La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin, Ed. Academia, Louvain-la-Neuve, 218 p.

INSAE (1986) : Recensement général de la population et de l'habitation, volume national, tome 1, Tableaux statistiques.

INSAE (1993) : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février 1992, Volume 1, Résultats définitifs (Principaux tableaux).

INSAE (1994) : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février 1992, Tome 1, Répartition spatiale, migration et structure par sexe et par âge, Cotonou

INSEE-Coopération (1964), Enquête démographique au Dahomey, 1961, Résultats définitifs, INSEE, Paris.

KOUNI, A. (1991), Répartition spatiale de la population et urbanisation, in AKOTO et alii (Dir.), « L'état et le devenir de la population du Bénin, CNPMS, Porto-Novo, pp. 227-267.

MECCAG-PDPE (2000), La population au Bénin : Evolution et Impact sur le Développement,

POLICY Project/USAID, Cotonou, 55 p.

MISAT, Mission de Décentralisation (2000), Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin.

MISAT, Mission de Décentralisation (2000), Loi n°97-028 du 15 janvier 1999, portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin.

MISAT, Mission de Décentralisation (2000), Loi n°98-005 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes à statut particulier.

MONDJANNAGNI, A. C. (1977), Campagne et villes au sud de la République Populaire du Bénin, Mouton, Paris

MPREPE, BENIN (1996), Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO), Cotonou

ANNEXE

<u>**Tableau 3. a1 :**</u> Intensité migratoire entre zones (départements et chefs-lieux). Unité : 10-8

			RESIDEN	CE ACTU	ELLE:												
Résidence antérieure	ALibori	Atacora	Natitingou	Atlantique	Borgou	Parakou	Collines	Couffo	Donga	Littoral I	Mono	Lokossa	Ouémé	Porto- Novo	Plateau Z	Zou	Abomey
Alibori	-	- 3,9	3,8	1,5	5 8,9	25,0	2,1	0,4	2,8	2,7	0,7	0,6	0,4	1,6	0,4	1,1	2,3
Atacora	2,3	3 -	- 59,2	1,3	30,0	25,7	14,2	2 0,5	8,5	1,8	0,7	1,1	0,6	1,4	0,7	0,8	1,6
Natitingou	4,4	38,5	, -	9,3	37,2	2 72,3	28,2	2 1,9	50,4	15,4	3,7	8,6	1,7	9,6	1,6	5,4	18,5
Atlantique	0,9	0,7	7 3,9)	- 0,5	5,8	3 2,4	1,4	0,9	36,3	5,8	7,8	4,7	8,1	1,6	4,7	11,3
Borgou	5,3	3 11,7	4,3	0,7	7	- 50,3	4,0	5 0,2	5,4	2,0	0,7	0,7	0,5	0,9	0,2	1,0	1,2
Parakou	19,5	36,8	61,1	18,6	5 42,6	5 -	29,4	1 2,3	39,2	37,5	5,8	16,2	4,3	14,2	2 1,7	11,2	32,9
Collines	2,2	5,8	3 11,0	8,4	1 5,5	37,2		- 1,6	6,1	14,4	1,5	3,4	1,1	4,3	3 1,7	14,5	24,1
Couffo	0,4	0,5	5 2,2	9,2	2 0,7	7 3,4	5,3	3 -	1,2	12,5	8,8	53,2	1,2	2,9	1,6	6,5	13,9
Donga	4,9	6,1	34,0	3,2	2 23,2	2 44,9	19,9	0,4	-	17,6	0,9	2,1	1,9	3,6	0,7	2,1	4,5
Littoral																	
(Cotonou)	2,5	5 2,1	19,3	134,9	9 1,7	7 32,7	10,0	5,5	6,4	-	21,5	24,6	49,8	36,7	5,7	13,2	44,0
Mono	$0,\epsilon$	5 0,7	7 2,3	24,5	5 0,5	5 4,6	1,8	5,7	0,9	39,0	-	75,9	3,2	7,6	1,5	2,7	7,0
Lokossa	0,7	7 0,8	6,6	31,3	3 1,2	2 11,9	5,4	1 20,7	1,8	50,1	48,5	-	5,6	21,5	3,7	8,8	33,3
Ouémé	0,2	2 0,2	2 1,4	3,9	9 0,2	2 1,7	0,0	5 0,3	0,5	19,0	0,9	1,3	-	47,9	13,8	1,0	1,9
Porto-																	
Novo	2,0	1,2	2 12,3	20,	1,8	3 21,9	4,9	2,5	2,5	86,7	7,4	15,8	73,9	-	18,1	7,1	21,7
Plateau	0,3	3 0,2	2,7	3,4	1 0,2	2,3	2,9	9 0,7	0,3	19,7	0,8	1,5	14,9	29,3	-	5,5	5,4
Zou	0,6	5 0,9	4,4	10,3	3 1,3	3 10,5	27,5	5 2,3	1,8	16,3	1,3	3,0	2,3	6,4	6,9	-	66,5
Abomey	2,9	2,3	3 13,7	64,4	1 2,4	44,3	70,3	3 13,6	4,0	112,8	9,6	29,0	8,5	36,4	10,7	66,6	-

<u>Tableau 3. a.2 : Répartition</u> des immigrants selon les quatre principales provenances pour 100 immigrants au total par lieu de résidence

Résidence	Provenance	-		Proportion de	Provenance	Proportion		Proportion de
actuelle		de migrants		migrants		de migrants		migrants
Alibori	Alibori	28,0	Borgou	15,0	Parakou	14,6	Donga	8,7
Atacora	Atacora	29, 3	Borgou	18,0	Parakou	14,9	Collines	8, 3
Natitingou	Atacora	32,9	Littoral	15,2	Donga	14,0	Parakou	10,6
Atlantique	Littoral	57,8	Atlantique	13,9	Mono	4,4	Abomey	3,7
Borgou	Borgou	25,6	Atacora	24,9	Donga	14, 3	Parakou	11,0
Parakou	Borgou	20,0	Littoral	15,7	Collines	13,7	Donga	11,3
Collines	Collines	24,6	Zou	18,3	Donga	8,9	Atacora	8,6
Couffo	Couffo	51,4	Littoral	13,4	Mono	5,9	Lokossa	5,9
Donga	Donga	30,1	Parakou	13,7	Littoral	10,2	Atacora	9,6
Littoral	Atlantique	20,3	Porto-Novo	15,8	Mono	8,7	Abomey	8,0
Mono	Littoral	30,2	Mono	27,9	Couffo	9,9	Atlantique	8,7
Lokossa	Couffo	32,3	Mono	24,5	Littoral	18,8	Atlantique	6,3
Ouémé	Littoral	41,1	Porto-Novo	21,2	Ouémé	17,8	Plateau	7,5
Porto-Novo	Littoral	28,6	Ouémé	27,1	Plateau	14,0	Zou	3,9
Plateau	Plateau	32,3	Ouémé	18,8	Porto-Novo	11,8	Littoral	10,6
Zou	Zou	29,4	Littoral	15,9	Collines	13,4	Abomey	10,8
Abomey	Zou	30,3	Littoral	25,5	Collines	10,8	Atlantique	7,0

<u>Tableau 3. a.3</u>: Répartition des migrants selon la provenance et le statut dans la profession pour 100 migrants externes au total par provenance (Dernières migrations quinquennales)

Statut dans la profession												
Sexe du migrant	RESIDENCE ANTERIEURE	TOTAL	inactif	Employeur	Indépen- dant	Membre coopératives	Salariés	Aide familiale	Apprenti Autre		Non déclaré	
Deux												
sexes	Ensemble	100,00	40,15	0,68	30,71	0,12	7,71	8,29	5,57	0,37	6,39	
	Pays limitrophes	100,00	29,92	0,80	40,25	0,17	5,84	11,95	2,82	0,52	7,74	
	Autres pays afr	100,00	<i>'</i>	,		*	· · · · · ·	•	,	0,44	•	
	Autres pays	100,00	,	7,87	ŕ	*	,		ŕ	1,59	•	
Masculin	Ensemble	100,00					-		·	0,44		
	Pays limitrophes	100,00	17,90	1,17	49,08	0,23	7,28	11,50	3,12	0,69	9,04	
	Autres pays afr	100,00	39,68	1,34	35,55	0,45	6,87	4,85	3,38	0,52	7,36	
	Autres pays	100,00	18,35	10,74	31,62	0,59	23,13	1,83	0,18	1,12	12,45	
Féminin	Ensemble	100,00	45,32	0,36	5 29,74	0,08	3,76	10,32	4,38	0,32	5,73	
	Pays											
	limitrophes	100,00	43,02	0,39	30,63	0,11	4,28	12,43	2,49	0,33	6,33	
	Autres pays afr	100,00	49,96	0,45	28,59	0,13	2,86	8,04	3,88	0,36	5,75	
	Autres pays	100,00	48,79	2,74	13,91	1,05	20,65	1,37	0,84	2,42	8,22	

Source: RGPH3

<u>Tableau 3. a4 :</u> Répartition des migrants selon la résidence antérieure et la résidence actuelle (Dernières migrations quinquennales)

RESIDENCE ANTERIEURE

RESIDENCE ACTUELLE:

	TOTAL .	ALibori .	Atacora N	Natitingou A	Atlantique 1	Borgou I	Parakou (Collines	Couffo 1	Donga :	Littoral	Mono I	Lokossa	Ouémé F	orto-Novo l	Plateau Zo	ou A	bomey
BENIN	635 365	23 041	25 812	7 361	136 656	41 399	24 033	55 431	18 495	23 423	119 944	21 822	7 854	45 792	23 652	18 091 33	3 015	9 544
Alibori	11 294	2 556	908	142	594	2 492	1 807	555	105	468	844	92	21	103	155	74	289	89
Atacora	23 566	514	4 786	2 042	493	7 758	1 725	3 526	111	1 313	525	95	40	126	124	130	200	58
Natitingou	8 310	158	1 339 -		563	1 566	789	1 140	74	1 267	718	76	49	62	142	45	213	109
Atlantique	42 787	299	236	203	17 117	184	582	888	485	207	15 582	1 118	410	1 607	1 110	431 1	715	613
Borgou	20 509	1 369	2 944	173	325	7 957	3 958	1 329	58	981	671	110	28	121	97	46	293	49
Parakou	20 070	1 334	2 444	655	2 147	3 419 -		2 261	170	1 881	3 337	229	177	305	400	95	846	370
Collines	32 150	522	1 360	412	3 409	1 537	2 710	10 162	408	1 016	4 489	204	129	271	421	318 3	834	948
Couffo	23 928	104	112	84	3 864	213	259	1 475	6 973	202	4 020	1 270	2 101	303	294	320 1	768	566
Donga	23 117	795	973	871	886	4 455	2 234	3 669	72	4 131	3 738	83	56	314	242	93	385	120
Littoral Cotonou	117 787	771	622	940	70 995	627	3 102	3 500	1 819	1 394	-	3 874	1 222	16 031	4 712	1 406 4	1 523	2 249
Mono	20 487	78	93	47	5 449	80	185	267	796	82	6 678	3 583	1 593	440	414	153	398	151
Lokossa	7 780	24	27	37	1 908	50	131	221	796	46	2 347	1 014 -		207	319	106	350	197
Ouémé	22 101	47	45	50	1 495	59	120	160	63	75	5 595	119	46	6 944	4 470	2 486	256	71
Porto-Novo	30 144	219	126	207	3 670	222	720	594	284	189	12 148	466	271	8 246 -		1 556	842	384
Plateau	18 118	55	44	81	1 110	45	135	623	149	46	4 876	85	47	2 933	2 303	4 268 1	148	170
Zou	33 498	154	204	170	4 267	365	781	7 565	600	303	5 173	177	115	592	639	1 339 8	388	2 666
Abomey	20 653	120	95	90	4 577	119	567	3 326	609	119	6 163	234	194	370	631	356 3	3 083 -	
Pays limitrophes	101 865	11 546	7 447	874	6 865	7 963	3 094	9 001	3 437	7 520	26 213	5 789	1 048	3 483	2 024	2 812 2	2 371	378
Autres pays afr	29 902	350	1 041	99	3 396	354	396	4 365	390	894	11 001	2 604	146	816	2 174	391 1	290	195
Autres pays	2 967	34	27	32	183	30	51	11	14	20	2 303	21	5	48	138	4	20	26
ND	24 332	1 992	939	152	3 343	1 904	687	793	1 082	1 269	3 523	579	156	2 470	2 843	1 662	803	135

Tableau 3. a5 Villes, population, taux d'urbanisation en 1992 et 2002

Département/ Commune	Pop.Tot.2002	Pop.Tot.1992	Pop.urb.2002	Pop.urb.1992	Tx urb.1992 (%)	Tx urb. 2002(%)
ALIBORI	521 093	355 950	113 280	78 337	22,01	21,74
Banikoara	152 028		23 203	15 753	15,14	15,26
Gogounou	80 013	50 045	10 679		- 7	13,35
Kandi	95 206	73 138	27 227	26 365	36,05	28,60
Karimama	39 579	29 071				
Malanville	101 628		36 056		38,58	35,48
Ségbana	52 639	32 271	16 115	10 219	31,67	30,61
ATACORA	549 417	400 613	207 004	135 781	33,89	37,68
Boukoumbé	60 568	58 196	16 843	16 044	27,57	27,81
Cobly	46 660	38 382	17 809	13 965	36,38	38,17
Kérou	62 632	42 491	34 246	21 888	51,51	54,68
Kouandé	80 261	50 379	20 723	12 264	24,34	25,82
Matéri	83 721	58 516	17 887	12 860	21,98	21,37
Natitingou	75 620	57 153	40 443	29 373	51,39	53,48
Péhunco	55 082	33 833	27 101	15 493	45,79	49,20
Tanguiéta	54 719	40 430	20 167	13 894	34,37	36,86
Toucountouna	30 154	21 233	11 785		,	39,08
ATLANTIQUE	801 683	529 546	304 139	76 825	14,51	37,94
Abomey-Calavi	307 745	126 507	61 450	21 281	16,82	19,97
Godomey			153 447			
Zinvié			13 212			
Allada	91 778	77 107	14 915	12 359	16,03	16,25
Kpomassè	57 190	50 059			,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ouidah	76 555	64 433	37 647	32 454	50,37	49,18
Sô-Ava	76 315	59 148				-, -
Toffo	74 717	60 028				
Tori-Bossito	44 569	37 167	12 481	10 731	28,87	28,00
Zè	72 814	55 097	10 987		,	15,09
BORGOU	724 171	471 975	314 486	201 962	42,79	43,43
Bembérékè	94 580		24 594		26,28	26,00
Kalalé	100 026	62 805	21 584		20,40	21,58
N'dali	67 379		15 314		23,37	22,73
Nikki	99 251	66 164	45 571	29 048	43,90	45,91
Parakou	149 819		149 819		100,00	100,00
Pèrèrè	42 891	27 135	10 782		•	25,14
Sinendé	63 373		25 984		38,06	41,00
Tchaourou	106 852		20 838		22,13	19,50

COLLINES	535 923	340 284	117 832	58 051	17,06	21,99
Bantè	82 129	46 699	15 297			18,63
Dassa-Zoumé	93 967	64 065	23 068	15 765	24,61	24,55
Glazoué	90 475	59 405	12 822		,	14,17
Ouèssè	96 850	52 071	11 253			11,62
Savalou	104 749	72 641	28 952	22 406	30,84	27,64
Savè	67 753	45 403	26 440	19 880	43,79	39,02
COUFFO	524 586	395 132	108 169	76 694	19,41	20,62
Aplahoué	116 988	77 491	21 443	15 176	19,58	18,33
Djakotomey	96 732	71 502	15 111	11 420	15,97	15,62
Dogbo	76 947	63 722	31 107	26 320	41,30	40,43
Klouékanmè	93 324	69 465	16 908	12 605	18,15	18,12
Lalo	79 685	62 147	10 038			12,60
Toviklin	60 910	50 805	13 562	11 173	21,99	22,27
DONGA	350 062	248 695	108 087	78 340	31,50	30,88
Bassila	71 511	46 416	25 441	16 544	35,64	35,58
Copargo	50 820	35 665	19 020	12 027	33,72	37,43
Djougou	181 895	134 099	63 626	49 769	37,11	34,98
Ouaké	45 836	32 515				
LITTORAL	665 100	536 827	665 100	536 827	100,00	100,00
Cotonou	665 100	536 827	665 100	536 827	100,00	100,00
MONO	360 037	281 245	76 948	58 626	20,85	21,37
Athiémé	39 481	32 995	10 925			27,67
Bopa	70 268	61 312				
Comé	58 396	42 232	29 069	19 054	45,12	49,78
Grand-Popo	40 335	33 079				
Houéyogbé	74 492	57 367		16 363	28,52	
Lokossa	77 065	54 260	36 954	23 209	42,77	47,95
OUEME	730 772	568 898	323 531	218 218	38,36	44,27
Adjarra	60 112	46 427	16 255	12 096	26,05	27,04
Adjohoun	56 455	51 301				
Aguégués	26 650	21 333				
Akpro-Missérété	72 652	52 885	22 491	16 315	30,85	30,96
Avrankou	80 402	68 503	13 734	10 669	15,57	17,08
Bonou	29 656	24 733				
Dangbo	66 055	59 562				
PORTO-NOVO	223 552	179 138	223 552	179 138	100,00	100,00
Sèmè-Kpodji	115 238	65 016	12 582			10,92
Ekpè			34 917			

BENIN	6 769 914	4 915 555	2 630 133	1 756 197	35,73	38,85
Zogbodomey	72 338	58 639				
Za-Kpota	87 076	70 226	16 994	13 628	19,41	19,52
Zagnanado	36 756	34 363				
Ouinhi	38 319	30 036	11 552			30,15
Djidja	84 590	57 368	15 549			18,38
Covè	34 442	31 431		31 431	100,00	
Bohicon	113 091	81 890	65 974	43 453	53,06	58,34
Agbangnizoun	55 001	48 166				
Abomey	78 341	66 595	59 672	51 326	77,07	76,17
ZOU	599 954	478 714	169 741	139 838	29,21	28,29
Sakété	70 604	63 994	26 036	24 170	37,77	36,88
Pobè	82 910	54 181	33 249	23 427	43,24	40,10
Kétou	100 499	63 079	25 102	15 651	24,81	24,98
Ifangni	71 606	67 021	20 524	19 572	29,20	28,66
Adja-Ouèrè	81 497	59 401	16 905	13 878	23,36	20,74
PLATEAU	407 116	307 676	121 816	96 698	31,43	29,92

Source: INSAE, RGPH 2, RGPH 3

<u>Tableau 3. a6 :</u> Villes des communes ordinaires, Population, Taux d'accroissement moyen annuel 1992-2002.

Villes	Population en 1992	Population en 2002	Tx acc. moyen%
Banikoara	15 753	23 203	3,95
Gogounou	-	10 679	
Kandi	26 365	27 227	0,32
Malanville	26 000	36 056	3,32
Segbana	10 219	16 115	4,66
Boukoumbé	16 044	16 843	0,49
Cobly	13 965	17 809	2,46
Kérou	21 888	34 246	4,58
Kouandé	12 264	20 723	5,39
Matéri	12 860	17 887	3,35
Natitingou	29 373	40 443	3,25
Pehunco	15 493	27 101	5,75
Tanguiéta	13 894	20 167	3,80
Toucountouna	-	11 785	
Abomey-Cal	21 281	61 450	11,19
Godomey Zinvié		153 447 13 212	
Allada	12 359	14 915	1,90
Ouidah	32 454	37 647	1,50
Tori-Bossito	10 731	12 481	1,52
Zè	-	10 987	
Bembèrèkè	15 719	24 594	4,58
Kalalè	12 813	21 584	5,35
N'Dali	10 596	15 314	3,75
Nikki	29 048	45 571	4,61
Pèrèrè	-	10 782	
Sinendé	15 518	25 984	5,29
Tchaourou	14 691	20 838	3,56
Bantè		15 297	
Dassa-Zoumè	15 765	23 068	3,88
Glazoué		12 822	
Ouèssè		11 253	
Savalou	22 406	28 952	2,60
Savè	19 880	26 440	2,89

A 1.1 /	15 176	01 440	2.52
Aplahoué	15 176	21 443	3,52
Djakotomè	11 420	15 111	2,84
Dogbo	26 320	31 107	1,69
Klouékanmè	12 605	16 908	2,98
Lalo		10 038	
Toviklin	11 173	13 562	1,96
Bassila	16 544	25 441	4,40
Copargo	12 027	19 020	4,69
Djougou	49 769	63 626	2,49
Athiémé		10 925	
Comé	19 054	29 069	4,31
Houéyogbé	16 363		
Lokossa	23 209	36 954	4,76
Adjarra	12 096	16 255	3,00
Akpro-Missé	16 315	22 491	3,26
Avrankou	10 669	13 734	2,56
Sèmè-Kpodji	-	12 582	
Ekpè		34 917	
Adja-Ouèrè	13 878	16 905	1,99
Ifangni	19 572	20 524	0,48
Kétou	15 651	25 102	4,84
Pobè	23 427	33 249	3,56
Sakété	24 170	26 036	0,75
Abomey	51 326	59 672	1,52
Bohicon	43 453	65 974	4,26
Covè	31 431		
Djidja	-	15 549	
Ouinhi	-	11 552	
Zakpota	13 628	16 994	2,23
Ensemble	936 655	1 591 662	5,45

Source: RGPH 2, RGPH 3.

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

BANKOLE D. Maurice

Directeur des Etudes Démographiques (DED)

VODOUNOU Z. Cosme

<u>Secrétariat DED</u> AKUESON Pélagie

Service Etat et Perspectives de Population (SEPP)

CHITOU A. Fatahi, Chef service

TOGONOU Hippolyte

NOUATIN M. Bruno

SOSSA Fortuné

AHOVEY Elise

ZOUNON Mêmounath

KPALLA Félicienne

Service Cartographie, Méthodes de Sondage et d'Enquêtes (SCMSE)

GOMEZ Euzerbe, Chef Service

AGBANGLA Sévérin

AGBOTON Martin

DAKPO Hugues

BIAO I. Babaya

d'ALMEIDA Honoré

Service Mouvements de la Population (SMP)

MENSAH Victorine, Chef Service

TODJINOU D. Pascal

PARAIZO Guv

GBOTEMI Jérôme

Direction Administrative et Financière (DAF)

FLENON Agnès, Directrice Administrative et Financière

Secrétariat DAF

AKPLOGAN Ruth

Service Comptabilité

AGBO Claude

SOUROU Bricette

DJIKA DEGBO Magloire

Service Matériel et Equipements

DOHOU Antoinette, Chef Service

DOSSOU Alex

AWO Hilarion

<u>Direction du Traitement de l'Informatique et de la Publication (DTIP)</u>

ADJOVI Esther, Directrice du Traitement Informatique, Pi

<u>Secrétariat DTIP</u> AHOMAGNON Edwige

Chef Service Informatique

AKPO André, Chef Service CHOGNIKA Eudes MISSINHOUN Evariste

<u>Chef Service des Annuaires, des Publications et de Gestion des Bases de Données (SAPGBD)</u>

KPEKPEDE Grégoire, Chef Service

Consultant National en Cartoghraphie

TCHIAKPE Marcel

Personnel Occasionnel

- Opérateurs Cartographes ;
- ❖ Agents Recenseurs;
- Chefs d'Equipes et Contrôleurs de Recensement ;
- ❖ Agents Codeurs et Vérifieurs des Codes ;
- Opérateurs de Saisie.

Personnel International

Conseillers Techniques de l'Equipe d'Appui Technique du FNUAP basé à DAKAR

DACKAM Ngatchou Richard MAYOUYA André HAMADY Sow

ANALYSE DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

COORDONNATEURS DU PROJET: Messieurs:

- Maurice Dossou BANKOLE, Directeur National du Projet RGPH3
- Cosme Z. VODOUNOU, Directeur Technique du Projet RGPH3

EXPERTS NATIONAUX: Messieurs et Mesdames

- Toussaint ADJIMON, Statisticien-Démographe
- Sévérin AGBANGLA, Géographe
- Damien AGOUA, Statisticien
- Elise AHOVEY, Géographe-Démographe
- Françoise ALODJOGBE, Statisticienne-Démographe
- Odile ATTANASSO, Sociologue-Démographe
- Alexandre BIAOU, Statisticien
- Fatahi CHITOU, Statisticien, Démo-Economiste
- Kuassi DEGBOE, Statisticien- Economiste
- Bruno DJAGBA, Statisticien-Démographe
- Léonard FOURN, Docteur en Médecine
- Euzerbe GOMEZ, Statisticien
- Julien GUINGNIDO GAYE, Statisticien-Démographe
- Thomas HOUEDOKOHO, Statisticien-Démographe
- Rafatou HOUNDEKON, Démographe
- Elise HOUSSOU, Statisticienne
- Pierre KLISSOU, Statisticien-Démographe
- Akouma KOUNI, Géographe
- Narcisse KOUTON, Statisticien-Démographe
- Mouhamadou MAMA SEIDOU, Statisticien-Démographe
- Victorine Bertine Akouavi MENSAH, Socio-Anthropologue-Spécialiste en Population et Développement
- Bruno NOUATIN, Economiste Démographe
- **Justine ODJOUBE**, Statisticienne-Démographe
- Fortuné SOSSA, Economiste-Sociologue
- Alain Eric TCHIBOZO, Géographe-Démographe
- Pascal D. TODJINOU, Statisticien
- Hippolyte Mahussi TOGONOU, Statisticien-Démographe

- Jean Thomas TOHOUEGNON, Statisticien-Démographe
- Jean Kokou ZOUNON, Ingénieur Statisticien
- Mêmounath ZOUNON BISSIRIOU, Economiste-Planificateur

EXPERT INTERNATIONAL:

Monsieur Richard DACKAM N'GATCHOU, Conseiller Régional en Analyse Démographique (Equipe d'Appui Technique de l'UNFPA/Dakar)

LES TOMES

TOME 1 : REPARTITION SPATIALE, STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE ET MIGRATION AU BENIN

TOME 2: DYNAMIQUE DE LA POPULATION

TOME 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ECONOMIQUES

TOME 4: MENAGES, CONDITIONS D'HABITATION ET PAUVRETE

TOME 5: CARACTERISTIQUES DES PERSONNES VULNERABLES

TOME 6 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVES DE LA DEMANDE SOCIALE